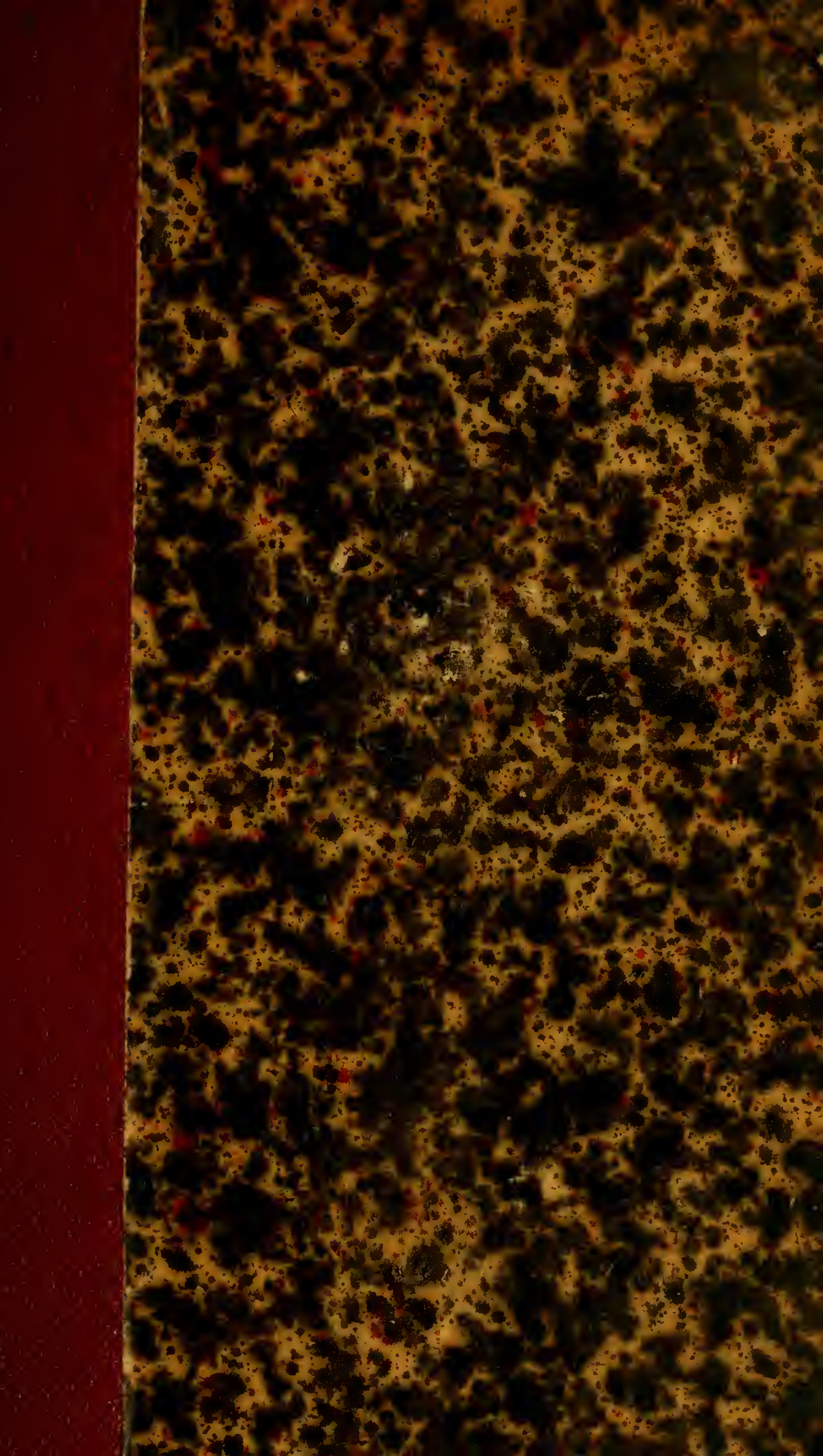
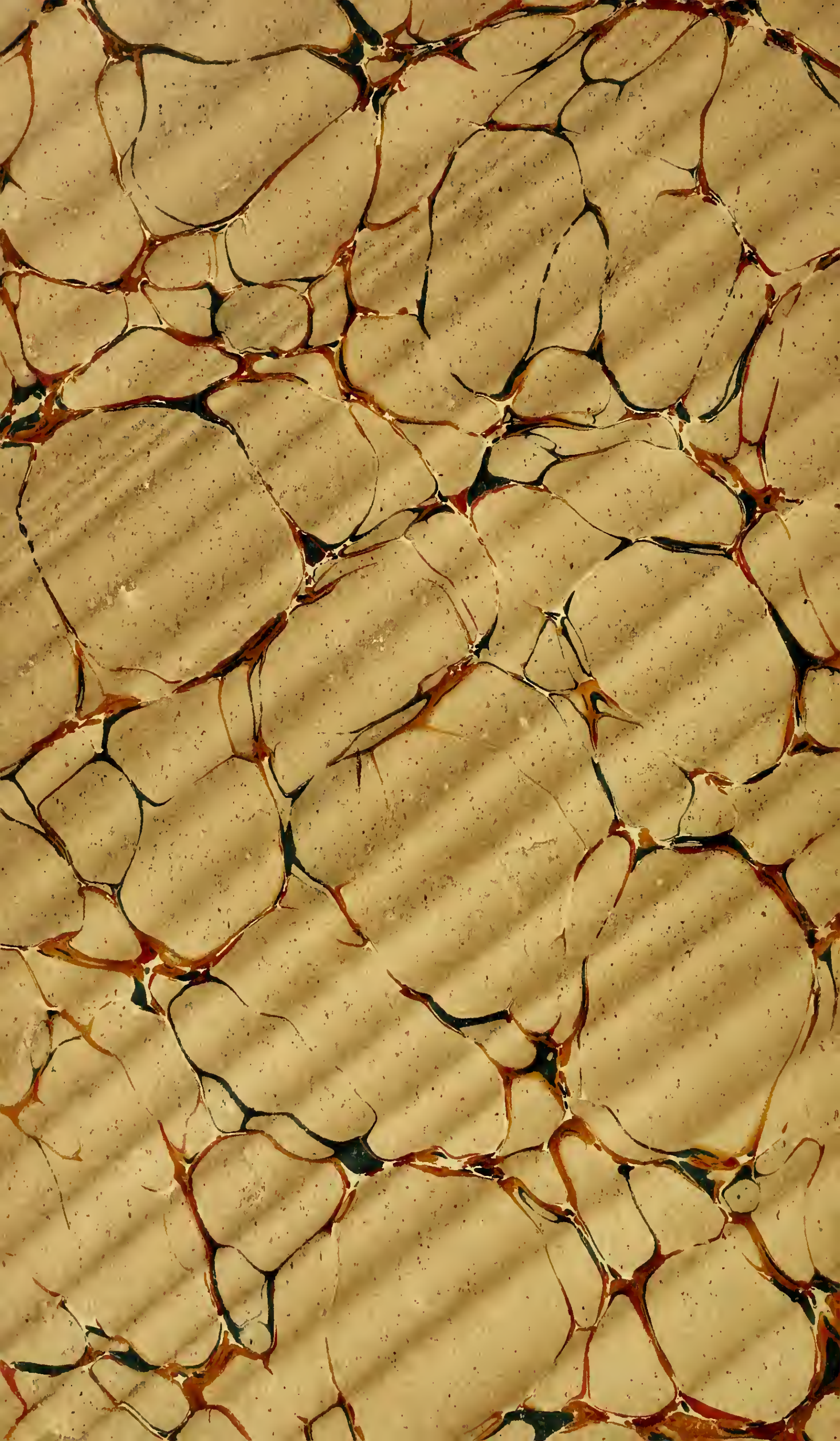
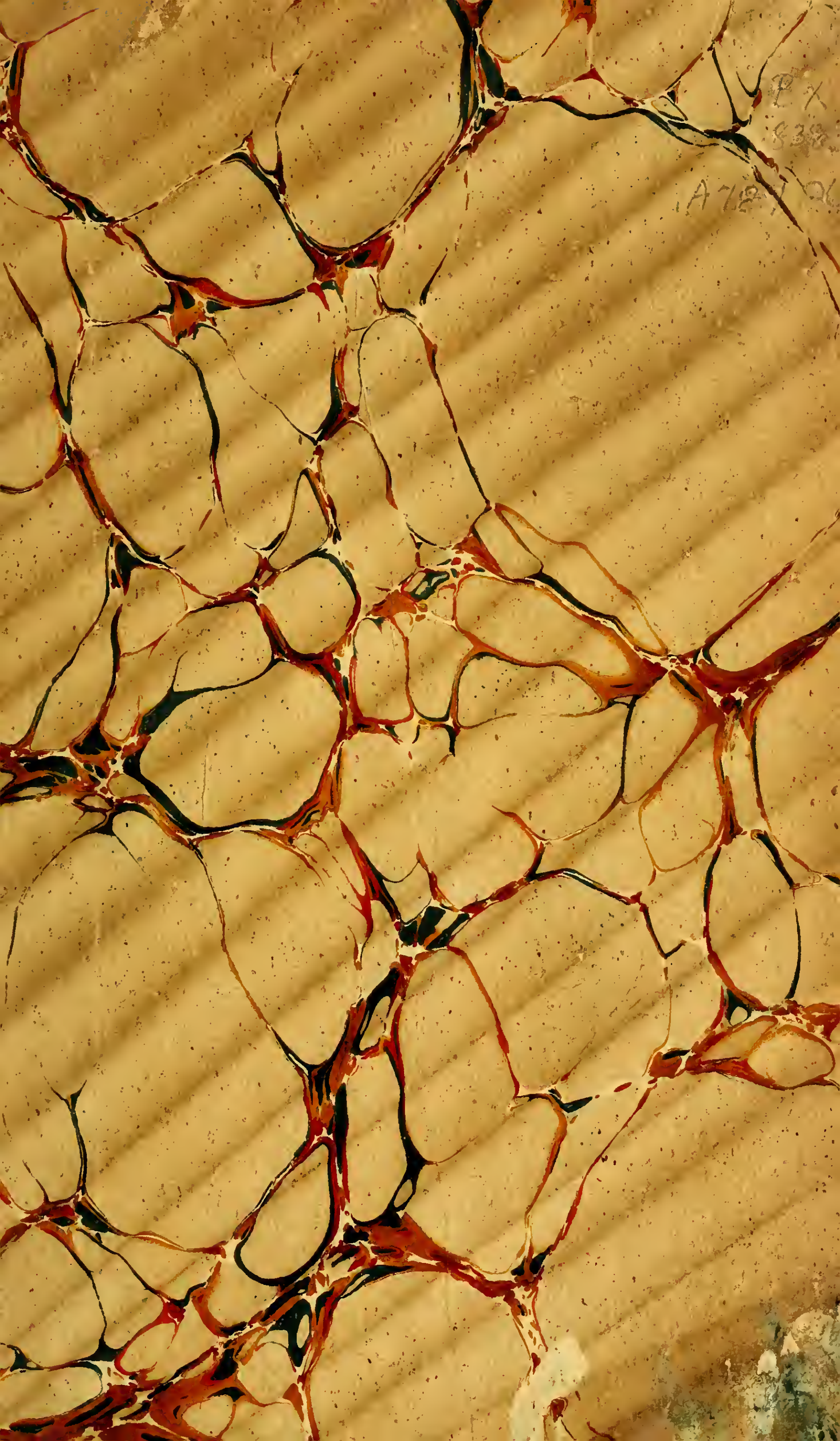
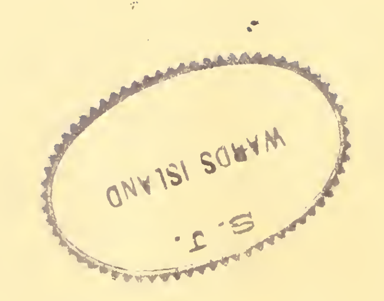










Theo

LA VIE MERVEILLEUSE

DU

VÉNÉRABLE MARCEL MASTRILLI, S. J.

CLIENT BIEN-AIMÉ DE SAINT FRANÇOIS XAVIER

ET MARTYR AU JAPON





H. CAUSSÈ F.

VÉRITABLE PORTRAIT DU VÉN. MASTRILLI.

MARTYR AU JAPON, EN 1637.

PIERRE-XAVIER POUPLARD, S. J.

LA VIE MERVEILLEUSE

DU

VÉNÉRABLE MARCEL MASTRILLI, S. J.

CLIENT BIEN-AIMÉ DE SAINT FRANÇOIS XAVIER ET MARTYR AU JAPON

SUIVIE D'UNE NOTICE SUR

LA CHUTE, LA PÉNITENCE ET LE MARTYRE

DE CHRISTOPHE FERREIRA

AVEC ILLUSTRATIONS

« Oui, votre Père Marcel est un vrai Saint !
» Il est bien digne des bienfaits dont le comble
» saint François Xavier, son puissant protec-
» teur. » (2, p. 95).



Société Saint-Augustin

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

PARIS, 30, rue St-Sulpice | 41, rue du Metz, LILLE

PROTESTATION DE L'AUTEUR :

L'Auteur de cette Vie *déclare se conformer en tout au décret du pape Urbain VIII, sans vouloir, en aucune façon, prévenir le jugement du Saint-Siège, auquel il est filialement soumis.*

PIERRE-XAVIER POUPLARD.

Paris, 31 Juillet 1902.

CUM PERMISSU SUPERIORUM

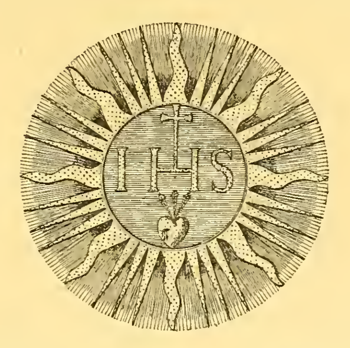
IMPRIMATUR :

Parisiis, die 13ª Septembris 1902.

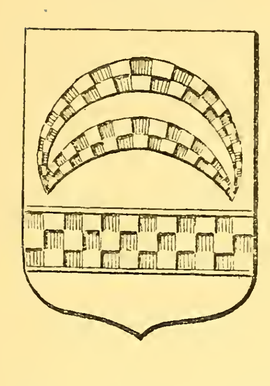
† FRANCISCUS, CARD. RICHARD,

Archiep. Parisiens.

AD MAJOREM DEI GLORIAM

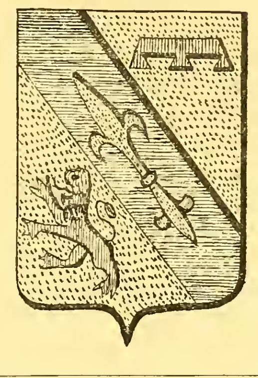


XAVIER



NIHIL ULTRA

MASTRILLI





LAUS ET GLORIA

SANCTO FR^{o} XAVERIO ET VENERABILI M^{o} MASTRILLI

QUIBUS EXIGUUM HOC PIETATIS ET GRATITUDINIS

TESTIMONIUM MAGNO ANIMO ATQUE LIBERALI

D. D. D.

HUMILIS SERVUS PETRUS-XAVERIUS

Parisiis, *7^{a} 7^{bris} 1902.*



PRÉFACE

C'est une très douce consolation pour moi de pouvoir faire connaître le Vénérable Père Marcel Mastrilli, et, par là même, de glorifier l'incomparable Apôtre des Indes et du Japon, saint François Xavier. Ce livre en effet, racontant les vertus, le court apostolat et le glorieux Martyre du Père Mastrilli, exalte le puissant crédit de son bien-aimé protecteur.

Je satisfais ma propre dévotion, je l'avoue, en écrivant ces pages. Au fond de mon cœur, je les regarde comme un ex-voto *de ma religieuse reconnaissance pour le passé et l'avenir. Mais je vise plus haut encore. Il me semble que la publication de cette vie, vraiment merveilleuse et trop peu connue, encouragera, peut-être même fera naître quelques vocations apostoliques. Les missions lointaines ont toujours eu un attrait particulier pour les âmes ardentes et généreuses. Les jeunes gens, dans les grands et petits Séminaires et dans nos Écoles catholiques, se prennent souvent à rêver les lointains apostolats et, qui plus est, ambitionnent les gloires du martyre. Heureux les appelés, plus heureux ceux qui correspondent à l'appel divin, plus heureux encore ceux qui, après avoir travaillé à la conquête des âmes, cueillent la palme du martyre ! A ces nobles cœurs, je dédie ces pages :* Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, et verbum Dei manet in vobis, et vicistis malignum. (1) *Marcel Mastrilli leur sera un magnifique modèle, François Xavier un puissant protecteur.*

---

1. *I. Joan. Epist. 2. 14. C'est à vous que je m'adresse, jeunes gens, parce que vous êtes forts, que la parole de Dieu est en vous et que vous avez vaincu le malin Esprit.*

Le fond de ce travail est emprunté tout particulièrement à la vie du serviteur de Dieu, composée en espagnol, par le Père Eusèbe Niéremberg, de la Compagnie de Jésus. Les approbations données par deux Réviseurs chargés d'office, l'un par le Vicaire-général de Madrid, l'autre par l'autorité royale, de porter leur jugement sur cet ouvrage, disent en termes que nous n'oserions employer, et la valeur de l'écrivain et celle du livre. Elles sont datées du 17 janvier et du 3 février 1640. Cinq ans plus tard (16 décembre 1645), le R. Père Etienne Noël, Vice-provincial de la Compagnie de Jésus, en France, approuvait la traduction française donnée par le P. Louis Conart.

Deux autres biographies m'ont également aidé pour compléter l'œuvre de Niéremberg ; ce sont les notices publiées par les Pères Stafford et Alegambe. Stafford m'a fourni d'abondants détails sur les expéditions maritimes, Alegambe sur la correspondance du serviteur de Dieu. Tanner, Patrignani, Crasset, de Charlevoix, de Guilhermy, etc., m'ont aussi donné de précieux renseignements. La longue liste des ouvrages consultés par le Père Alegambe est une garantie de premier ordre en faveur du travail de ce pieux et savant historien (1).

Je ne crois pas m'écarter de la pensée des premiers réviseurs du texte espagnol, en donnant à cette vie le titre de VIE MERVEILLEUSE. *Quelle suite en effet de merveilles, depuis le berceau de l'enfant jusqu'à la guérison du jeune prêtre, pendant la traversée de l'Apôtre, se rendant au Japon, jusqu'à son glorieux martyre ! Et toujours quelle merveilleuse correspondance à la grâce, en ce client privilégié de saint François Xavier !*

Au lecteur qui s'étonnerait de la multitude de choses merveilleuses rapportées dans ce livre, et en particulier des circonstances où l'on fait intervenir l'esprit satanique, je répondrai avec saint Paul, avec tous les Pères et les Hagiographes :

---

1. *Voir pp. XV et XVI.*

Signum infidelibus, *que Dieu multiplie les prodiges pour éclairer les infidèles, et les attirer à Lui par l'éclat de ses merveilles ; qu'il laisse à Satan l'exercice d'un pouvoir exceptionnel, pour éprouver sans doute la patience et le zèle de ses apôtres, mais aussi et surtout pour que ces derniers, en triomphant de la rage du démon, fassent briller la toute-puissance du Dieu qu'ils annoncent et touchent les cœurs de ceux qui en sont témoins.*

Je ne cite d'ailleurs que des documents fournis par des personnages de valeur ; la plupart ont attesté la vérité des faits sous la foi du serment et devant les tribunaux ecclésiastiques.

Le Père Eusèbe Niéremberg, contemporain du Père Mastrilli, affirme qu'il a puisé aux meilleures sources, entre autres aux deux informations juridiques faites à Macao et à Manille, devant les tribunaux ecclésiastiques. *Le Père Stafford, de son côté, nous avertit* « qué son narré nous vient de très bonne part, *qu'il est emprunté à des relations approuvées par l'Évêque et le conseil de la sainte Inquisition, tiré de l'information juridique, faite à Naples par le commandement de l'Éminentissime Cardinal-Archevêque et s'appuie sur d'autres témoignages et rapports de première importance.* »

Faudrait-il pour faire accepter le merveilleux de cette vie, rappeler les faits prodigieux et innombrables accomplis par saint François Xavier, et redire à quelles attaques il fut lui-même en butte, et sur terre, et sur mer, de la part de Satan ? Qui ne sait que l'apôtre des Indes est le grand Thaumaturge du XVIe siècle, et, qui n'a lu dans ses admirables lettres, que les démons le poursuivaient avec rage et qu'ils multipliaient leurs attaques et leurs artifices pour rompre les desseins des ouvriers apostoliques ? (1)

Enfin, pour surcroît de renseignements, j'ai eu recours aux Archives romaines, et, grâce à la bienveillance du R. Père

1. *Épître de saint François Xavier, da'ée de Cangoxima, 5 novembre 1549.*

Beccari, postulateur des Causes de la Compagnie de Jésus, j'ai obtenu un manuscrit fort précieux, contenant le sommaire des deux procès, faits jadis pour l'introduction de la Cause du Vénérable Mastrilli. Ce manuscrit renferme les dépositions juridiques des témoins in extenso. « C'est la meilleure pièce d'appui qu'on puisse citer dans la vie du Père Mastrilli, » *écrivait le R. P. Beccari, en m'envoyant ce manuscrit de plus de trois cents pages in folio ; le manuscrit est ainsi intitulé :* Japponen. Beatificationis et declarationis Martyrii Ven. servi Dei Marcelli Francisci Mastrilli, sacerdotis societatis Jesu summarium super dubio signationis commissionis introductionis causæ in processu Maniliens. et in processu Macaens. *Il me semble que les sources sont de première marque.*

Je serai très sobre de réflexions au cours de cette vie ; le lecteur ne sera pas embarrassé pour admirer l'innocence de vie, et la parfaite correspondance du Père Marcel à la grâce de Dieu, et pour conclure que le Seigneur ne se laisse pas vaincre en générosité. Daigne le Cœur de N.-S. bénir ces pages, en augmentant dans ceux qui les liront le zèle des âmes, la confiance en saint François Xavier et le désir de voir un jour sur les autels le Vénérable Marcel Mastrilli, Vierge, Apôtre et Martyr !

Pierre-Xav. POUPLARD.

*Pour montrer l'importance de la vie du Vénérable Père Marcel, je reproduis intégralement l'*AVANT-PROPOS *de cette vie par Eusèbe Niéremberg, traduite de l'espagnol en français par le Père Conart en 1645* (1).

1. *Cette traduction a été imprimée à Paris en 1646. Je la copie telle quelle, et j'avertis une fois pour toutes, que les citations entre guillemets sont des premiers biographes français du Père Mastrilli.*



AVANT-PROPOS
DU PÈRE E. NIÉREMBERG

« Il semble que ce soit une chose superflue de vouloir mettre au jour, les belles et héroïques actions de celui que le ciel a pris à tâche de faire connaître à tout le monde, publiant partout son bonheur, avant même qu'il fut arrivé. Car, non content de faire retentir par l'Europe ce qui était recommandable en sa personne, il a voulu qu'elle fût vue de toutes sortes de nations, et que non seulement Naples, où le miracle avant-coureur de son martyre avait paru aux yeux d'un si grand peuple, eût ce bonheur ; mais que Rome, Gênes, Barcelone, Saragosse, Madrid, Lisbonne, Goa, Malacca, Manille et les principales parties du monde y eussent part, et qu'elles le regardassent non comme un homme du commun, mais comme celui qui ne promettait rien que de grand. Je ne laisserai pas néanmoins d'écrire, puisqu'il n'y a rien de plus glorieux que de contribuer aux desseins de Dieu ; de sorte que ce qui semblerait m'obliger de taire les grandeurs du Père Marcel, est ce qui me force de les publier et faire qu'il soit connu pour ce qu'il est.

Je crois qu'il ne s'est rien vu de semblable dans l'Église, sinon bien rarement ; et je confesse qu'ayant entendu à Madrid les merveilles arrivées à sa personne, depuis que saint Xavier l'eut choisi pour en faire un martyr, j'en demeurai quasi tout hors de moi, et que dès lors j'eus un désir extrême de le voir. J'eus ce bonheur en cette cour, où il dut passer pour accomplir le voyage que lui avait ordonné le même saint, après l'avoir peu auparavant arraché à la mort. Il fallut néanmoins se priver de ce contentement pour lui laisser poursuivre son chemin, dont je sus depuis les circonstances et dont j'admirai dès lors le

dessein. Tout le monde en a ouï parler ; tous les esprits en ont été remplis d'admiration, chacun en a été touché, on en a rendu grâces à Notre-Seigneur. Pour moi, j'ai souhaité d'en savoir le détail, vu principalement que Dieu a signalé ce sien serviteur par un si grand nombre et de prodiges et de merveilles, et qu'il l'a conduit par une Providence si particulière, qu'il est aisé à voir que son intention était de le mettre sur le chandelier. Et à vrai dire, c'est un effet tout manifeste de sa sainte volonté, que deux informations faites à Macao et à Manille, *contenant un narré de sa vie qu'il avait composé par le commandement de son supérieur et de son confesseur, me soient sitôt tombées entre les mains ; chose qui donne clairement à connaître, que Dieu ne voulait pas que les grâces et les faveurs dont il l'avait honoré fussent ensevelies dans l'oubli ; aussi sera-ce de ces relations et des autres histoires qu'on a imprimées de sa vie, que je tirerai ce que j'en vais dire comme par abrégé ; me soumettant pourtant en toutes choses au jugement de l'Église, à qui il appartient de déclarer quelle est la véritable sainteté et quels sont les moyens de la connaître, comme sont les miracles, les révélations et les prophéties, sans que je veuille en porter un jugement avant le sien. Seulement veux-je déduire, pour le contentement de ceux qui aiment les grandes âmes, ce que j'ai appris de témoins dignes de foi, qui ont apporté toute la diligence possible à garder la circonspection dont on se doit servir dans le rapport des opérations miraculeuses, et qui vont au-delà de ce que la nature peut de soi.* »

Suit la protestation de l'auteur soumettant tout au jugement de la Sainte Église.

A cette protestation j'unis la mienne, et de tout cœur je déclare que je me soumets moi et tout ce que j'écris au saint Siège apostolique, me totumque hunc librum Sedi Apostolicæ submitto.

P.-X. P.

BIOGRAPHES ET DOCUMENTS

INDIQUÉS PAR LE PÈRE ALEGAMBE A LA SUITE DE SA NOTICE SUR LE VÉNÉRABLE PÈRE MARCEL MASTRILLI IMPRIMÉE A ROME EN 1657.

Ignatius Staffordus: Histor. vocationis, missionis, mortis ipsius: Hispanicè et reddita italicè a Leonardo Cinnamo, gallicè ab alio. (P. Chifflet).

Joa. Eusebius Nieremberg : de vita ipsius, et recusa cum aliquo auctario in tom. 3, de Viris illustribus Societatis Jesu, hispanice [1].

Hieronymus Perez : de vita ipsius, hispanicè edita Manilæ.

Leonardus Cinnamus : de vita ipsius, lib. 5. Italicè.

Didacus de Bobadilla, in relatione victoriæ Mindanaensis, hispanicè edita Mexici.

Nicolaus Acosta, in relatione mortis ejus, hispanicè et reddita gallicè.

Relatio mortis ejus, sine nomine auctoris, hispanicè edita, ut conjecto, Manilæ.

Relatio miraculi quo a sancto Fr. Xaviero a lethali vulnere curatus est, latine, italicè, hispanicè, lusitanicè, gallicè, etc., reddita.

Relatio navigationis ejus in Indiam ab ipso scripta ad Reginam Hispaniæ, quæ extat reddita latine.

Relatio expeditionis Mindanaensis ab ipso descripta ad P. Joannem de Salazar, Provincialem in Philippinis : hispanicè.

Bernardinus Ginnarus, in Xaverio Orientali, part. 2. lib. 6, cap. 28. Italicè.

---

1. Le P. Alegambe ne cite pas les traductions latine et française de la biographie espagnole composée par le Père Niéremberg. Un Père Jésuite de l'assistance de Germanie a fait la première ; la seconde est du P. Conart de la Province de France.

Bartholomœus Guerrerus, in Coronâ Lusitanicâ, part. 4, cap. 70. Lusitanicè.

Antonius Franciscus Cardim, in Elogiis Japoniæ, et in Relatione provinciæ japonicæ, pag. 13. Italicè.

Julius Cæsar Recupitus, in Panegyricis, tom. 3. Italicè.

Imago primi sæculi Societatis Jesu, lib. 4, cap. 12; et lib. 5, cap. 5.

Jacobus Damianus, in synopsi Societatis Jesu, lib. 6. cap. 17.

Annuæ Philippinæ : 1639.

Variæ multorum epistolæ : Ms.

Relatio miraculorum B. Virginis Consolatricis, Luxemburgi, gallicè.

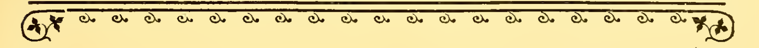
Joannes Rho, variæ virtutum historiæ, lib. I, c. 9 ; lib. II, c. 3 ; lib. III, cap. 5 et 9 ; lib. V, c. 9 ; lib. VI, c. 2.





LIVRE PREMIER

MARCEL DANS LE MONDE ET DANS LA COMPAGNIE DE JÉSUS JUSQU'A SA MISSION DES INDES.





CHAPITRE PREMIER

La famille des Mastrilli. — Naissance et éducation de Marcel.



LE Père Marcel est un des plus glorieux descendants de l'illustre maison des Mastrilli. Les archives de cette antique famille conservent avec un soin jaloux les noms des ancêtres du serviteur de DIEU, et attestent qu'au milieu du XIIIe siècle, les Mastrilli vivaient avec éclat dans la Gaule Narbonnaise (la Provence), et que le baron Théodore Mastrilli fit élever à ses frais une église dans la ville de Marseille en 1264. C'est vers cette époque que Charles de France, comte d'Anjou, frère de saint Louis, fut investi du royaume de Naples et de Sicile (1265). Le fils aîné du baron Théodore Mastrilli, sire Mainus, avait précédé le nouveau roi dans la Péninsule. Fort dévoué à sa cause, il lui rendit de signalés services. Charles lui en témoigna sa royale reconnaissance, en lui donnant de vastes propriétés. Cette munificence attacha de plus en plus les Mastrilli au monarque leur bienfaiteur ; elle les retint dans cette nouvelle patrie, et depuis la fin du XIIIe siècle, ils n'ont cessé d'habiter le royaume de Naples.

Presque tous les ancêtres du Père Marcel se distinguèrent au service des rois de Naples et de Sicile, et l'aïeul de notre Vénérable, le seigneur Vincent Mastrilli (1578), après avoir rempli les plus hautes charges à Naples, resta conseiller du roi Philippe II [1]. Un vieux manuscrit, concernant la

1. Voir l'Appendice I, notes généalogiques.

famille des Mastrilli, rappelle que, dès le commencement de la Compagnie de Jésus, cette famille se distingua par son affectueux dévouement envers les fils de saint Ignace. Le manuscrit aime en particulier à raconter les derniers jours de don Girolamo I, bisaïeul du Père Marcel.

« Le Père Général de la Compagnie, Jacques Laynez venait d'agréer la fondation du collège de Nole par Donna Maria San Severino, comtesse de Nole, et d'ériger la province de Naples, dont il confiait le gouvernement au Père Alphonse Salmeron (septembre 1560).

Mais le nouveau collège n'était pas encore en mesure de recevoir les Pères. Don Girolamo Mastrilli, pieux gentilhomme de Nole, se fit un honneur de les abriter sous son toit pendant une année, et le Ciel, dit l'historien Schinosi, ne manqua pas de récompenser le noble seigneur de sa cordiale et généreuse hospitalité. A partir de cette époque, Don Girolamo fut le plus heureux des hommes, et ses amis ne craignaient pas de dire : « Comme le Sauveur, reçu dans la maison de Zachée, y avait apporté le bonheur, de même les Pères de la Compagnie de Jésus attirèrent sur le gentilhomme Girolamo Mastrilli, les bénédictions célestes pour l'hospitalité qu'il leur avait donnée dans son palais. » Ces bénédictions furent surtout visibles dans les derniers jours du noble seigneur.

Don Girolamo avait élevé sept fils, tous parfaitement doués. Deux étaient entrés dans la Compagnie de Jésus, les pères Gregorio et Carlo Mastrilli ; nous aurons l'occasion d'en parler. Le ministère de la prédication où ils excellaient les tenait loin de Nole. La Providence cependant permit que tous deux arrivassent à Nole pour administrer leur père mourant et pour l'aider en cette heure suprême. Les autres

fils arrivèrent également. Ils ignoraient l'état de leur vénéré père et la gravité de leurs charges semblait devoir les retenir loin de Nole. Ils avaient pu néanmoins quitter Malte et la Sicile.

Le marquis de San-Marzano, aïeul de notre vénérable Marcel, était du nombre des absents. Le Père Carlo entendit la confession de son père, le Père Gregorio lui administra les derniers sacrements et tous deux l'aidèrent d'une manière spéciale à faire le sacrifice de sa vie. Cependant le vénéré malade disait que sa dernière heure n'était pas venue. « Mon aîné, Jean-Vincent, répétait-il, est loin de la maison paternelle... je veux le bénir ! » En vain, lui répondit-on que les Anges lui porteraient dans la famille sa bénédiction paternelle ; en vain, s'efforçait-on de lui faire comprendre que la mort était proche. Les forces en effet diminuaient sensiblement, les membres devenaient froids et rigides : tous les symptômes étaient des plus alarmants.

Le moribond resta quatre jours dans cet état ; et lorsque, rouvrant les yeux, il remerciait le Seigneur des grâces qu'il lui avait accordées, on lui apporta la nouvelle que Don Jean-Vincent arrivait. Ce cher fils aîné, ministre et conseiller du Roi, avait pu terminer plusieurs affaires importantes et sans avoir connu la maladie de son père, il venait se reposer à Nole. Introduit près de son père mourant, il se précipita à genoux au chevet de Don Girolamo et lui demanda sa suprême bénédiction. Le moribond put encore étendre sa main glacée sur la tête de son fils et murmurer doucement sa paternelle bénédiction. Alors le Père Gregorio lui demanda s'il désirait et attendait encore quelque chose sur la terre — « *Non, mon fils, plus rien... Louons Dieu !* » Et quelques instants après, il rendait tranquillement son âme au Seigneur.

Au jour de la sépulture, un spectacle attendrissant fut donné à la ville de Nole. On vit les Pères Gregorio et Carlo Mastrilli transporter eux-mêmes à sa dernière demeure le corps du bien-aimé défunt ; ils traversèrent les rues de la cité chargés de ce précieux fardeau ; entourés et suivis du cortège de leurs nombreux parents, ils le déposèrent dans le tombeau de famille. »

Marcel, dont nous écrivons la vie, naquit à Naples, le 14 septembre 1603, de Jérôme II Mastrilli, marquis de San-Marzano au territoire de Nole, et de Béatrix Caraccioli, des comtes de Saint-Angel, une des plus anciennes maisons de Naples.

Plusieurs auteurs ont fait remarquer que l'enfant, naissant un vendredi et au jour de l'Exaltation de la Croix du Sauveur, semblait prédestiné au martyre. Ils ont également voulu conclure qu'il serait jésuite, parce qu'il fut baptisé dans l'église de ces religieux à Naples, trois jours après sa naissance. Il est certain qu'à la demande de la famille, l'Archevêque permit que l'enfant reçût le baptême dans l'église des Pères de la Compagnie de Jésus ; et ce fut le pieux et savant père Étienne Majo qui le lui administra.

Dès que la cérémonie fut terminée, le seigneur Jérôme Mastrilli prit son enfant dans ses bras et le porta à la chambre d'un de ses oncles, supérieur de la communauté et que la maladie empêchait de sortir. Le Père Gregorio Mastrilli, voyant ce petit ange qui, calme, souriant, regardait de tous côtés dans la cellule du Révérend Père, puis dirigeait ses yeux vers le ciel, ne put s'empêcher de s'écrier : « *Voilà un enfant qui servira Dieu un jour dans la Compagnie de Jésus !* » et, s'adressant au marquis : « Mon neveu, lui dit-il, vous le lui permettrez quand il sera en âge de le faire ?

— Très volontiers, répondit le marquis ; oui, d'avance, je le consacre à DIEU ! » Pendant quelques années, le noble seigneur donna la même réponse au Père Gregorio qui lui rappelait sa promesse ; mais quand l'heure vint de prouver par les faits la sincérité de ses paroles, l'amour naturel lui fit oublier momentanément que DIEU est le souverain Maître des parents et des enfants ; et si Marcel eut plus d'un trait de ressemblance avec saint Louis de Gonzague par sa virginale pureté et son esprit de mortification, on peut dire qu'il lui ressembla beaucoup aussi par les épreuves qu'il eut à subir pour être fidèle à l'appel de DIEU.

Le marquis, du reste, prit le plus grand soin de l'éducation de Marcel ainsi que de ses autres fils. L'aîné, nommé Don Vincent, fut plus tard chevalier de Calatrava, Antoine fut chevalier de Saint-Jacques et Jean, chevalier de Malte. Ce dernier entra ensuite dans l'ordre des Capucins. Le doux nom de Marie fut la première parole que bégaya le petit Marcel ; c'était, dirons-nous avec ses biographes, un heureux gage de la singulière dévotion qu'il aura dans un âge plus mûr envers la Mère de DIEU.

Le gouverneur choisi par le seigneur Mastrilli fut un prêtre, nommé Vitaliano, personnage de rare vertu et sur le dévouement duquel on pouvait compter. Il joignait à la force de ses bons exemples la surveillance la plus consciencieuse et la plus paternelle. Il inspirait à l'enfant l'amour de la piété et de la modestie et un culte tout particulier envers la bienheureuse Vierge. Pour venir à bout de ce dessein, il lui faisait réciter chaque jour l'office de Notre-Dame avec ses frères ; et c'était un spectacle touchant de voir ces quatre jeunes enfants réciter deux à deux les versets des psaumes, comme font les moines dans leurs chœurs. Le pieux gouver-

neur était au milieu d'eux et par son exemple enflammait leur ferveur. Celle de Marcel était si grande, que souvent il fondait en larmes et poussait de profonds soupirs. Le bon prêtre alors arrêtait cette touchante psalmodie et voulait que l'enfant se remît de l'émotion qui le dominait.

Un jour, Don Vitaliano, croyant que Marcel sanglotait par suite de quelque souffrance physique, lui demanda la cause de ses larmes : « Je ne pleure pas de douleur, répondit l'enfant, mais par excès de joie. Il me semble en effet que je suis parmi les barbares et les infidèles, qui me menacent de la mort pour notre sainte religion. » C'était cette perspective qui lui faisait répandre tant de larmes et faisait éclater son cœur en soupirs embrasés. Le désir de mourir pour JÉSUS-CHRIST et de convertir les infidèles, que Marcel éprouva dès sa petite enfance, explique les instances que fera plus tard le jeune religieux pour obtenir la glorieuse mission des Indes. Marcel d'ailleurs reconnut toujours avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il devait à la Sainte Vierge, et le bienfait de son entrée dans la Compagnie de Jésus, et toutes les autres grâces, fruits de sa vocation religieuse.

Comme DIEU l'avait choisi pour une sainteté plus qu'ordinaire, il lui avait aussi accordé des grâces de choix qui disposaient l'âme de cet enfant aux plus éminentes vertus. Tout jeune encore, il avait des visions qui lui faisaient concevoir une vive horreur du péché, un profond dégoût des choses de la terre et lui inspiraient en même temps l'amour le plus généreux des biens éternels. A l'exemple de saint Louis de Gonzague, il châtiait sa chair innocente par de cruelles flagellations ; souvent il portait le cilice et fréquents étaient ses jeûnes. Tous les samedis, il se privait de nourri-

ture, et pendant un hiver très rigoureux, il coucha plus d'une fois sur la terre nue.

Ce qui lui arriva à Monte Santo, une des propriétés de sa famille, grava profondément dans son cœur la crainte de l'enfer et l'horreur du péché qui y conduit (1). Un jour, il servait la messe que son gouverneur célébrait pour l'âme d'un domestique de la maison lâchement assassiné. Venant par hasard à jeter les yeux du côté de l'escalier qui menait à la chapelle, au moment où le prêtre disait : *Agnus Dei... dona eis requiem*, il vit ce malheureux, dont le visage était horriblement hideux et qui jetait le feu par les narines comme un démon. A cet affreux spectacle le pauvre enfant tomba sans connaissance et resta tout le jour dans cet état. Hélas ! on ne tarda pas à savoir que le valet était mort sans confession et que dans ses derniers moments il avait exprimé des sentiments de vengeance !... Il est facile de comprendre qu'une telle apparition imprima fortement dans l'âme de Marcel la crainte des jugements de DIEU, vu principalement sa docilité à recevoir les salutaires avis qui lui venaient du Ciel. Cette vision le porta aussi d'une manière toute spéciale à la pratique de la miséricorde ; son bon cœur l'inclinait naturellement à cette vertu et DIEU l'y encouragea par une infinité de faveurs. En voici un exemple :

Marcel était à San-Marzano (2), domaine de famille, et se récréait dans la cour du palais, quand il vit, en dehors de la grille, un jeune homme qui lui demandait humblement l'aumône. Il en fut tellement touché qu'il aurait voulu lui donner son cœur, mais c'était de l'argent qu'il fallait offrir au mendiant et l'enfant n'avait rien. Il court à sa mère qui

1. *Process. Manilæ facto*, fol. 111.
2. *Ibid.* fol. 112.

volontiers l'assistait dans ses petites aumônes et, en ayant reçu ce qu'il désirait, il revint le cœur joyeux vers le pauvre. Quel ne fut pas son étonnement, lorsque, le regardant en face, il crut reconnaître les traits d'un de ses frères, lequel à cette époque était en Espagne auprès du prince Philibert, duc de Savoie, en qualité d'écuyer. Il lui donna donc son aumône avec une certaine émotion, et, contre son habitude, fixa avec attention le mendiant et sembla vouloir le suivre de son regard. Mais celui-ci, après avoir exprimé sa reconnaissance, eut à peine tourné les talons qu'il disparut, au grand étonnement de Marcel. Était-ce un ange du Ciel qui, pour montrer l'alliance qu'ont les bienheureux esprits avec les âmes pures et miséricordieuses, avait voulu lui apparaître sous la forme d'une personne qui le touchait de si près ? Marcel crut que c'était l'ange gardien de son frère, qui, revêtu des haillons de la misère, lui avait apparu, et pour se rappeler à son pieux souvenir, et pour lui donner l'occasion d'exercer sa charité.

Cet enfant, à vrai dire, ressemblait par son innocence aux anges du Ciel. Ses parents n'avaient aucune imperfection à lui reprocher, pas même une parole inutile. Il était beau de le voir peser, examiner chacune de ses actions et méditer les vérités éternelles. A l'âge de onze ans, il s'approcha de la table eucharistique avec les dispositions d'un ange et, à partir de cette première communion, il prit la sainte habitude de se nourrir du pain des anges tous les jours de fête. Fréquemment aussi il faisait avec une ardente piété la communion spirituelle.

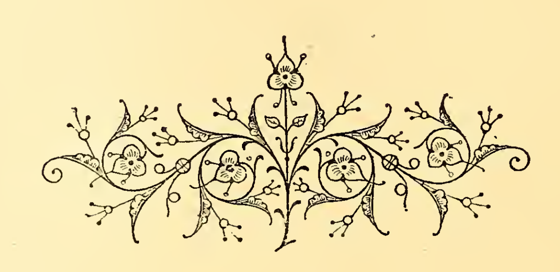
Déjà, nous l'avons dit, il châtiait sa chair innocente, plus peut-être qu'il ne convenait à la délicatesse de sa constitution et de son âge. Aussi, de l'aveu de tous, des étrangers et

de ses parents, de ses condisciples et de ses maîtres, fut-il regardé comme un modèle de vertu tant qu'il vécut au foyer domestique ; et le prêtre, auquel l'enfant avait révélé les secrets de son âme, n'a pas hésité à affirmer que Marcel passa sa jeunesse sans souiller son âme par un seul péché mortel. Cette vertu extraordinaire, récompensée par d'insignes faveurs, fut aussi fortifiée par de rudes épreuves. Dès ses premières années, Marcel se vit traité en homme par le souverain Maître. L'Esprit-Saint a coutume de former ainsi les grandes âmes. Le généreux enfant, s'étant constitué garde-malade d'un de ses oncles qu'une grave infirmité faisait beaucoup souffrir, fut lui-même victime de son dévouement. Épuisé de fatigue, il gagna le mal qui était contagieux, et fut bientôt en danger de mort. Il guérit pourtant, grâce à Notre-Dame, au secours de laquelle il attribua hautement d'avoir échappé au trépas. — Pendant sa maladie, au plus fort du délire, il avait continuellement à la bouche le nom de cette bienheureuse Vierge.

Marie lui accorda encore une autre faveur qui témoigne de sa puissante et maternelle protection. L'enfant était en villégiature dans une des propriétés de son père à San-Marzano. Se rendant un jour à l'église pour entendre la messe, il passa près d'un troupeau de bœufs que des chiens malmenaient. Tout à coup un de ces animaux rendu furieux se précipite vers Marcel, sans qu'on puisse l'arrêter, il le frappe de ses cornes, le renverse sur la margelle d'un puits, providentiellement couvert, et le traite si cruellement qu'on le tient pour mort. Heureusement l'angélique enfant aperçoit une image de Marie sur la muraille voisine et se recommande avec ferveur à la protection maternelle de Notre-Dame. A l'instant le taureau lâche sa victime et s'éloigne ;

et, à la stupéfaction de tous, l'enfant se relève sans trace de blessure. La très douce et puissante Vierge n'avait pas été invoquée en vain par celui qui devait s'enrôler sous l'étendard de JÉSUS-CHRIST et répandre son sang pour la gloire du divin Nom [1].

1. « *Alzuto in aria per le corna da un toro, invocata la Vergine, resto illeso,* » dit Patrignani dans le *Ménologe du P. Marcel*, 17 octobre. *V. Process. Manilæ*, fol. 112.





CHAPITRE DEUXIÈME

Aspirations de Marcel à la vie religieuse. — Tentatives pour entrer dans la Compagnie de Jésus. — Luttes et triomphe.

LORSQUE Marcel eut atteint sa quatorzième année, il se sentit le vif désir d'accomplir la promesse que son père avait faite au jour de son baptême, de le donner à la Compagnie de Jésus. Cet ardent désir, il le nourrissait déjà depuis longtemps au fond de son cœur ; mais, à raison de son âge, il se contentait de le manifester à DIEU dans la prière et dans ses exercices de piété. Le jour vint cependant où il crut devoir entrer en pourparlers avec son oncle le Père Gregorio Mastrilli, supérieur pour la seconde fois de la Maison Professe de Naples, et avec le R. Père Provincial, le Père Antonio Marchesi. Encouragé par les exemples de sa vertueuse mère, la marquise de Mastrilli, qui ne craignait pas dans d'intimes entretiens d'applaudir à son amour pour la perfection, voulant répondre aussi aux appels intérieurs de sa Mère du ciel, Marcel revint à la charge auprès du Père Provincial et sollicita son entrée au Noviciat. « Croyez-vous, mon enfant, lui demanda le Révérend Père, pouvoir égaler un jour dans la Compagnie de Jésus vos oncles Gregorio et Carlo, qui ont tant travaillé pour la gloire de DIEU ? — Oui, mon Révérend Père, répondit sans hésiter Marcel, qui d'ailleurs était la modestie même, oui, je les égalerai et DIEU aidant, j'espère même les surpasser... » Le Père Provincial, charmé de cette réponse évidemment inspirée par l'Esprit-Saint et touché de cette candeur et de ce zèle, donna de bonnes espérances au jeune postulant, « mais avant tout,

ajouta-t-il, informez de votre projet le marquis votre père ; car sans cela, sans le consentement de Don Girolamo Mastrilli, il ne me paraît pas possible de vous admettre au Noviciat. » Marcel le comprenait bien ; il fit donc les premières ouvertures. Mais le Marquis en fut vivement blessé et oubliant la promesse qu'il avait faite, il ne songea plus qu'à mettre des entraves au projet de son fils. Tout d'abord il l'envoya loin de Naples dans une de ses terres près de Nola, afin de couper court à toute relation avec ceux qui auraient pu favoriser ses pieux attraits. « Cette ardeur juvénile, disait le Marquis, s'évanouira, dès que Marcel n'aura plus de rapports avec les Pères. » Et il multiplia les distractions, les fêtes et tout ce qui pouvait amollir et énerver le saint enfant. Ces épreuves ne firent qu'augmenter les désirs du postulant.

Après quelques semaines d'un repos qui lui paraissait si dur, Marcel crut que la plaie faite au cœur paternel était cicatrisée et venant trouver le Marquis : « Vous le voyez, mon père, lui dit-il avec un filial abandon, je persévère dans ma vocation. Vous l'avez assez éprouvée ; veuillez me permettre de la suivre. »

Emporté par la colère, Don Girolamo interrompt son fils, et lui appliquant un rude soufflet : « Ne me parlez plus, Marcel, de ces inutiles projets, dit-il d'un ton impérieux ; et sachez que tant que je vivrai, je n'y donnerai pas la main. »

De nouveau le Marquis multiplia les moyens de distraire son fils, d'amollir sa volonté et de lui ôter tout espoir d'entrer dans la compagnie de Jésus.

Marcel, après six mois de ces redoutables épreuves, se voyant réduit à une sorte d'impuissance et, comme il arrive

trop souvent à certains jeunes gens, fatigué par cette fatale opposition, commença à perdre un peu de sa ferveur. DIEU heureusement ne voulut pas qu'il restât longtemps dans cet état, et, pour l'en faire sortir, il permit que Marcel fît un faux-pas sur le parquet d'un salon et se cassât la jambe.

Cet accident si inopiné et arrivé dans un lieu où il y avait si peu de danger, n'était pas un cas vraiment fortuit ; Marcel le comprit, et réveillé par cet avertissement du Seigneur, il résolut d'accomplir son projet dès qu'il serait guéri. La crainte qu'il avait du marquis son père, et l'incertitude sur le moyen de se présenter au Noviciat des Jésuites, tenaient son âme en suspens ; il se demandait, si, ne pouvant obtenir la permission paternelle, il ne prendrait pas quelque honnête moyen de fuir et d'échapper à la garde sévère dont il était l'objet, quand son embarras fut levé d'une façon bien inespérée et fort éloignée des intentions de celui qui en fit naître l'occasion.

Un jeune seigneur de ses amis venant le voir un jour de rendez-vous pour la chasse : « *Eh bien ! Marcel,* lui dit-il, *quand donc ferez-vous ce qui a été résolu ?* » Marcel tout soucieux de l'affaire de sa vocation, croyant que son ami l'exhortait à exécuter au plus vite son entrée dans la Compagnie de Jésus : « *Mais, de suite, sans retard,* » répondit-il... DIEU se servait ainsi d'une méprise pour ranimer l'ardeur du saint enfant et hâter sa sortie du monde. Ayant donc repris courage, Marcel disposa toute chose de son mieux, s'assura de deux chevaux hors de la maison, pour ne pas donner l'éveil aux domestiques, monta l'un, offrit l'autre à son ami, dont la vertu et les pensées lui étaient connues (il entra en effet plus tard chez les Pères Capucins), et tous deux, de grand matin, sortirent en cet équipage de Monte Santo et prirent

le chemin de Naples : c'était le 24 mars, veille de l'Annonciation de Notre-Dame (1618).

Connaissant les sentiments de la Marquise sa mère, dont plus d'une fois il avait éprouvé la tendresse secourable, quand il était maltraité par son père, il laissa en partant une lettre pleine de respectueuse affection, dans laquelle il suppliait la noble dame de se souvenir de ses promesses et des encouragements qu'elle lui avait donnés au sujet de sa vocation. Il la priait de rappeler au Marquis son père ce qu'il avait lui-même promis. «Par votre amour pour moi, je vous en conjure, écrivait-il, faites tous vos efforts pour empêcher qu'on ne s'oppose à ma vocation. »

Craignant d'être poursuivi par ordre du Marquis il prit des sentiers détournés, et piquant des deux, il précipita la course de sa monture ; il lui tardait d'arriver à la maison du Seigneur.

Il n'avait fait que quelques milles, quand Satan, jaloux de son bonheur, voulut l'arrêter tout court. Soudain en effet le ciel se chargea de nuages, les ténèbres se firent et annoncèrent la plus horrible tempête. Marcel cependant, dominant l'impression et bravant l'orage, loin d'ailleurs de toute habitation où il eut pû se réfugier, poursuivit courageusement son chemin. Mais voici qu'il se trouve en présence d'une troupe de villageois, de figure étrange et noirs comme des Éthiopiens : « *Où allez-vous, jeune homme*, lui crient-ils, *où allez-vous ? Rentrez chez vous. Ne craignez-vous pas l'affreuse tempête qui menace ? Rentrez chez vous !* »

Marcel fut singulièrement étonné de ce langage, mais, soutenu par la grâce divine, il ne tint compte ni de la tempête menaçante, ni des avis de ces mystérieux villageois et hâta de plus belle la course de son cheval. A l'instant, se

voyant déçue dans son attente, la bande infernale disparut, et avec elle la nuée ténébreuse et la tempête ; le ciel reprit sa sérénité et la journée entière fut belle.

Toutefois quelle que fût sa célérité, Marcel n'arriva à Naples que dans la soirée. Il alla directement au Noviciat, où il se présenta surabondant de joie comme s'il entrait dans le Paradis. Il fit avertir de son arrivée le R. Père Provincial et ses oncles, les Pères Gregorio et Carlo Mastrilli, tous deux alors à Naples. Le Père Carlo fut envoyé vers lui pour examiner sa vocation. Il le fit fort sérieusement et avec une rigueur sans égale. Il énuméra bon nombre de raisons pour prouver au jeune postulant qu'il avait très grand tort de causer du chagrin au Marquis son père. Il devait redouter la vengeance divine qui châtie les enfants ingrats et craindre également la colère paternelle.

Marcel, soutenu par l'Esprit-Saint, répondit à tout avec une sagesse et une force bien au-dessus de son âge ; il montra la faiblesse des arguments allégués par son oncle et fit moins de cas encore des châtiments dont il le menaçait. C'était de bon augure ; le voyageur méritait bien le repos de la première nuit qu'il allait passer dans une maison de la Compagnie de Jésus.

Le lendemain, les Pères Gregorio et Carlo Mastrilli revinrent près de leur neveu : il s'agissait de lui faire subir un nouvel examen. Marcel le devina. « *Si mon oncle, le Père Carlo, veut continuer à me harceler*, dit l'enfant à l'oreille de quelqu'un qui se trouvait près de lui, *je lui dirai :* VADE RETRO, SATANA ! *Arrière, Satan !* » Marcel n'avait pas prononcé cette parole assez bas pour n'être point entendu du Père Carlo. Édifié et charmé du courage et de la persévérance de son cher neveu, l'excellent Père cessa de

l'éprouver ; sa vocation était manifeste, il s'en fit le protecteur.

Marcel était à peine depuis quarante-huit heures à Naples, quand une lettre de la Marquise, sa mère, vint faciliter l'admission du jeune postulant. Cette pieuse dame se félicitait de l'héroïque constance de son fils et l'offrait de grand cœur à la Sainte Vierge, pour que cette divine Mère le reçût dans la Compagnie de Jésus. Bientôt arriva un autre courrier porteur de lettres pleines de bienveillance. Cette fois, c'était le Marquis lui-même qui parlait : « *Jamais*, écrivait » Don Jérôme de Mastrilli, *je n'ai voulu empêcher* LA CÉLESTE » VOCATION DE MON FILS, *et beaucoup moins en cette occa-* » *sion... Volontiers je l'offre à la Compagnie de Jésus.* » Il tenait ce langage, dans l'espoir que les supérieurs, se reposant sur sa bonne volonté, ne se hâteraient pas d'admettre son fils au noviciat ; et pendant ces délais, il comptait bien arriver à Naples et en personne empêcher la réception de Marcel. La Providence déjoua le plan du Marquis, que l'amour paternel aveuglait. Les supérieurs, croyant à la parfaite sincérité du Marquis, lequel, disait-il, ne voulait pas empêcher *la céleste vocation de son fils*, convaincus eux-mêmes de l'appel divin, crurent de bonne foi se conformer aux pensées de Don Mastrilli et reçurent immédiatement son enfant au Noviciat. Munis de ce consentement, ils se croyaient à l'abri des scènes déplorables qu'ils avaient dû subir six mois auparavant, lorsque le duc d'Ossona fit investir notre résidence à main armée, pour enlever un des fils du prince de Tarci, Marcel Spinetti, qui lui aussi s'était enfui de son pays pour entrer au Noviciat. L'erreur ne dura pas longtemps : on comprit bientôt le stratagème du Marquis. En effet, après ce courrier, porteur de la prétendue permission, en

arrivèrent deux autres. Don Mastrilli avait dépêché un de ses fils et un autre parent pour mettre tout en œuvre et différer la réception de Marcel. C'était trop tard : les tentatives des nouveaux envoyés furent vaines. Marcel, redoublant d'énergie, leur fit savoir qu'ils n'avaient pas à compter sur un changement de résolution et qu'ils eussent à le dire au seigneur son père.

Le Marquis, à cette nouvelle, éprouva un tel chagrin qu'il en tomba gravement malade. Pauvre père ! Il voyait avec les yeux de la chair le fils que DIEU lui avait donné, et il songeait bien plus à l'avancement et à la gloire de sa maison qu'à l'éternelle fortune dont le Seigneur récompenserait un jour son héroïque enfant ! Mais quand la grâce lui eut changé le cœur, ouvert les yeux et fait voir et estimer les choses à la lumière divine, il dit hautement qu'il avait plus de joie de savoir son fils dans la Compagnie de Jésus, que de voir ses propriétés et ses revenus doubler d'étendue et de valeur.

C'est le 25 mars 1618 que le futur martyr entra au Noviciat sous les auspices de la Mère du Verbe Incarné.

Il était dans sa quinzième année.





CHAPITRE TROISIÈME

Marcel au Noviciat : ses joies, ses épreuves ; le novice pèlerin merveilleusement secouru. — Son vœu de persévérance dans la Compagnie.

La joie qu'éprouva Marcel en entrant au Noviciat répondit à l'ardeur des désirs qu'il avait témoignée d'y être admis. Il fit avec la plus grande ferveur *les Exercices spirituels* de saint Ignace, et la sérénité épanouie dans tous ses traits disait bien haut les délices dont son cœur surabondait au milieu de ses confrères. Un jour cependant, DIEU le permettant pour aguerrir ce soldat d'élite [1], un nuage de tristesse s'appesantit sur l'âme de Marcel ; une affliction inouïe envahit son cœur ; inconsolable, il n'osait ni regarder le ciel, ni élever ses pensées jusqu'à DIEU. L'opération du mauvais esprit était manifeste. Marcel la reconnut et le Seigneur se hâta de le consoler. Il lui montra le ciel ouvert sur sa tête, sans que ni les murailles, ni le plafond de sa chambre lui en dérobassent la vue. Quel spectacle s'offrit alors à ses regards, Marcel ne l'a jamais dit, mais il en éprouva une si grande joie et un tel accroissement de ferveur, que, plusieurs années plus tard, il répétait au seul souvenir de cette vision : « *Il n'y a pas de bonheur, pas de jouissances comparables ici-bas ; y penser suffit pour doubler mon courage et me tenir prêt aux plus rudes sacrifices.* »

Dès lors le désir des biens célestes et le dégoût des choses de la terre allèrent croissant dans son cœur, au point qu'il n'avait d'autre souhait que de souffrir beaucoup pour

1. *Process. Manili.*, fol. 114.

DIEU et de le posséder dans la bienheureuse patrie. Telle est aussi l'origine de sa vocation à l'apostolat des Indes ; il soupirait après le jour où il aurait la consolation d'évangéliser ces pauvres âmes qui se perdent tous les jours, faute d'être instruites et rendent ainsi inutile le fruit de la Rédemption. Déjà même il pressentait le martyre, il annonçait qu'on lui trancherait la tête au Japon ; et faisant allusion à son nom de baptême, il disait que ce royaume aurait, comme l'empire romain, son Marcellin martyr ([1]). On dit que sa vertueuse mère ne parlait jamais des persécutions endurées dans cette admirable chrétienté, qu'elle ne mît son cher Marcel au nombre de ses glorieux martyrs. Un jour, ce dernier, passant dans une rue de Naples vit un ouvrier aiguiser la lame d'un sabre : « Voilà, dit-il à son compagnon, le fer qui m'abattra la tête pour JÉSUS-CHRIST au milieu des infidèles ! » Sous l'empire de ces sentiments, le fervent novice écrivit au Révérend Père Général Mutius Vitelleschi une longue lettre inspirée par le zèle des âmes, et dans laquelle il sollicitait la grâce d'être envoyé aux extrémités de la terre pour faire connaître JÉSUS-CHRIST. Le Supérieur Général ne put qu'être édifié de ces généreux sentiments, mais l'heure n'était pas venue d'exaucer la supplique de l'ardent novice. Marcel ne cessera pendant dix-huit ans de réitérer sa demande. Nous verrons comment le ciel, ému de cette persévérante prière, confia à saint François Xavier la mission de faire de notre jeune religieux un apôtre et un martyr.

Les novices de la Compagnie de Jésus ont coutume d'être envoyés pendant un mois en pèlerinage vers quelque sanc-

1. D'autres ont donné une autre explication à cette parole prophétique. (Cf. *Notice sur Ferreira*, à la fin de l'ouvrage.)

tuaire de dévotion. Ils doivent voyager à pied, sans viatique, et demander pour l'amour de Notre-Seigneur les choses nécessaires à la vie. Saint Ignace veut ainsi habituer ses jeunes enfants à supporter les fatigues de la vie apostolique et à mettre leur confiance en DIEU seul. La seconde année de sa probation, Marcel fut désigné pour cette pieuse expédition, et avec lui deux autres novices du même âge et comme lui distingués par leurs vertus. Lorsqu'ils arrivèrent au pied de *Monte Virgen*, à quinze lieues de Naples, nos jeunes pèlerins étaient harassés de fatigue. La montée était rude, le jour baissait et de plus ils ne savaient trop quel sentier prendre. Soucieux et indécis, ils se demandaient ce qu'ils devaient faire, quand DIEU, qui n'oublie point ses fidèles serviteurs, les consola et pourvut à leur détresse. Au moment, en effet, où ils ne s'y attendaient pas, un jeune homme vint à leur rencontre. Il portait de très beaux fruits dans une corbeille et, les leur offrant, il leur dit d'un ton gracieux et aimable : « *Prenez ces fruits, mes Pères; mangez-les pour vous réconforter tant soit peu.* » Et leur indiquant un sentier : « *Voici*, ajouta-t-il, *le chemin qu'il faut prendre.* » « Ce disant, le jeune homme disparut soudain, laissant » entre les mains des novices ces fruits beaux à merveille, » ayant si bonne odeur et si bon goût, qu'ils leur sem- » blèrent venir du Paradis [1]. » Aussi reprirent-ils force et vigueur et franchirent-ils la montagne sans qu'il leur restât rien de leur première lassitude. Un ange serait-il venu récompenser Marcel de l'aumône qu'il en avait autrefois reçue, lorsque lui-même la sollicita, déguisé sous les traits d'un frère du jeune enfant [2]? Le pieux novice méritait

1. *Processu Manil*, fol. 114.
2. Voir page 10.

bien recevoir ce secours de la main d'un ange, lui qui avait eu le privilège de secourir un ange. Dans son humilité il attribua cette faveur à la vertu de ses compagnons de route. En tout cas, cette merveilleuse assistance anima nos trois pèlerins à marcher avec un nouveau courage dans le sentier de la perfection.

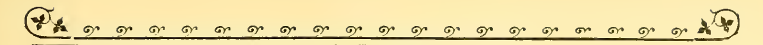
Notre-Seigneur, en prenant un soin particulier de Marcel, voulait le prémunir contre les dangers auxquels sa vocation serait exposée. De terribles épreuves lui étaient en effet réservées. Un événement extraordinaire vint à cette époque fortifier en lui la haute estime qu'il devait avoir de son saint état. Un Père de la Compagnie était mort ; et, selon l'usage, on faisait pour lui dans notre église la cérémonie funèbre. Tout à coup une voix qui descend du ciel fait entendre à Marcel ces singulières paroles : « *Ensevelissez promptement un tel* (la voix nommait un frère présent dans l'église), *mais ensevelissez-le d'une tout autre manière !* » Ces paroles étaient fort distinctes, mais que voulaient-elles dire ? Marcel ne le comprit qu'un mois plus tard, quand ce frère fut renvoyé de la Compagnie. Ce fut pour notre jeune novice une grâce de plus, qui lui fit apprécier et aimer plus que jamais sa sainte vocation, puisque le ciel lui semblait dire que sortir de la Compagnie, c'est mourir, c'est être enseveli, comme le malheureux qui, renonçant à la perfection, renonce à la vraie vie et s'expose, en rentrant dans le siècle où règne le péché, à perdre la vie éternelle.

Peu de temps après, une glorieuse victoire sur le monde ancra inébranlablement Marcel dans son saint état. Un de ses frères vint à mourir en Sicile : c'était le seul qui pût conserver la famille des Mastrilli, car son frère aîné n'avait pas d'enfants. Aussitôt, plusieurs de ses proches, aveuglés par

les sentiments que l'on devine, s'empressèrent de solliciter du Révérend Père Provincial la sortie du jeune Mastrilli, seul espoir de son illustre maison. Le Père Provincial mande le frère Marcel, lui expose la supplique de ses parents et les prétendues raisons que sa famille fait valoir. Marcel a tout compris : on veut l'arracher à sa vocation. Saisi alors d'un trouble indéfinissable et ne sachant trop comment exprimer sa volonté de persévérer dans la Compagnie de Jésus, il se jette aux pieds du Révérend Père Provincial et avec une héroïque ferveur : « *Mon Révérend Père*, s'écrie-t-il, *je fais* » *le vœu de ne jamais quitter la Compagnie de Jésus, sous* » *quelque prétexte que ce soit ; et, quand bien même tous ceux* » *de ma maison viendraient à mourir, et que seul je resterais* » *survivant, héritier de toute la fortune des Mastrilli, je fais* » *vœu de persévérer dans ma vocation, et d'avance je fais* » *donation de tout à la Compagnie, pour qu'elle en dispose* » *librement.* »

Le Père Provincial releva le généreux enfant et bénit sa résolution. Les parents cessèrent leurs importunités, et DIEU eut pour si agréable le sacrifice de Marcel, qu'il accorda des enfants à l'aîné de la famille. Enfin, pour comble de joie et de bonheur, on apprit, peu de temps après, que celui dont on avait annoncé la mort en Sicile était encore au nombre des vivants. Le Novice pouvait donc, au jour voulu, consommer son sacrifice et prononcer au pied des autels les trois vœux de religion qui le faisaient compagnon de JÉSUS. Il eut ce bonheur le 25 mars 1620, en la fête de l'Annonciation de Notre-Dame. Il avait dix-sept ans.





CHAPITRE QUATRIÈME

Le Frère Marcel appliqué aux études selon l'Institut de Saint Ignace.

Appliqué aux études exigées par l'institut, le Frère Marcel y déploya l'ardeur qu'il mettait en toute chose ; mais sans cesse il songeait à ce qu'il appelait *sa vocation pour les Indes*, et par son travail assidu il voulait mériter d'être un digne ministre de l'Évangile et l'imitateur de l'apôtre du Japon. Plus d'une grâce exceptionnelle reçue à cette époque l'entretinrent dans ce fervent désir de l'apostolat. En voici une que la Sainte Vierge lui accorda pendant son cours de philosophie et pour laquelle il témoigna une vive reconnaissance ([1]).

Notre-Dame apparut à une femme très âgée et de rare vertu et lui commanda de dire de sa part au Marquis de San-Marzano, père de notre Marcel, « qu'il eût enfin à » retirer son image d'un lieu de sa maison, où depuis trop » longtemps elle était sans honneur ; puis, qu'il la plaçât » dans un endroit plus digne, où elle recevrait de plus » grands hommages. A cette condition Marie le protégerait » d'une manière spéciale à sa dernière heure. » La pieuse femme s'acquitta de son message, mais le Marquis n'en tint pas compte ; il tourna même en ridicule la prétendue vision de la pauvre vieille, que l'âge et les infirmités rendaient sans doute trop crédule. « D'ailleurs, ajoutait-il, il n'y a point d'image de la Vierge reléguée sans honneur en quelque coin de mon habitation. » Notre-Dame cependant apparut une

1. *Processu Manil.* fol. 115.

seconde, une troisième fois, renouvela ses commandements avec insistance et le Marquis, trois fois averti, donna enfin des ordres. A force de recherches, on trouva une image de la divine Mère dans un coin d'écurie ; elle était enfumée, couverte de poussière et de toiles d'araignées (1). Le Marquis n'étant pas alors au château, on vint demander au Frère Marcel ce qu'il y avait à faire pour réparer le honteux oubli qu'avait subi la pieuse image de Marie. Le jeune scolastique s'en occupa avec un zèle tout filial. Il fit encadrer richement le tableau, le protégea par un verre de cristal et l'envoya parfaitement restauré à San-Marzano pour être placé dans la grande église de la paroisse. Le Marquis instruit de tout fit aussitôt une fondation pour l'entretien d'une chapelle, où tous les ans on célébrerait une fête solennelle. Depuis lors, il se fait à cette fête un grand concours de fidèles qui viennent honorer cette image sous le titre de *Notre-Dame de Constantinople.* D'après ce vocable on peut supposer que la dite image aurait été autrefois apportée de cette grande capitale de l'Orient.

Le Frère Marcel attribua à cet acte de piété envers Marie, les bienfaits que lui et les siens reçurent de cette divine Mère. C'est à Marie principalement qu'il reconnaissait devoir l'heureuse mort de son père, de sa mère et de ses frères. Il put les assister en leurs derniers instants, il leur ferma les yeux ; et le cœur plein d'espérance en leur salut, il enviait pour lui une pareille mort. Le Marquis, en particulier, après avoir écouté avec une tendre piété les paroles enflammées de son cher Marcel, et multiplié les actes d'une contrition très parfaite et de la plus ardente charité,

1. *Ecce autem in stabulo picta tabula fumo et fuligine squalida, araneosa, deprehensa.* (Alegambe, p. 472.

expira avec tous les signes d'un prédestiné. Voilà ce que le jeune religieux qualifiait du nom de véritable bonheur, ce qu'il comptait parmi les singulières faveurs de la Mère de DIEU, comme son attrait pour la mission des Indes et la persévérance avec laquelle il sollicitait d'y être envoyé. Choisi trois fois pour cet apostolat, et trois fois retenu en Italie par les influences de sa famille, il n'en continua pas moins de demander cette mission. Une quatrième fois, il lui semblait enfin qu'il allait pouvoir s'embarquer avec l'illustre Père Sébastien de Vieira, quand les supérieurs de Rome lui signifièrent qu'il devait avant tout prendre avis de son oncle le Père Gregorio Mastrilli. Ce religieux était fort considéré dans la Compagnie et le T. R. P. Général tenait à connaître ses sentiments. Le Frère Marcel s'empressa d'aller prendre son avis ; mais le Père Gregorio, faisant alors les *Exercices spirituels*, le renvoya au Père Pécorano son confesseur, saint religieux, très estimé dans la province de Naples. Ce Père crut devoir multiplier devant le jeune candidat des missions lointaines toutes les difficultés réelles et possibles, capables d'ébranler un caractère moins résolu ; et après un long entretien : « Allez, mon cher Frère, lui dit le vénérable religieux, allez maintenant considérer à loisir les raisons que je viens de vous exposer. Après mûres réflexions vous reviendrez me dire votre sentiment. — Inutile, mon Père, reprit Marcel, inutile de perdre mon temps à de nouvelles réflexions. Voici plusieurs années que je les ai faites et je suis prêt à l'instant à répondre à toutes vos objections. » Sur l'heure, en effet, il fit bon marché des difficultés soulevées par le Père Pécorano. Il parla d'une manière si triomphante, qu'il était facile de voir que l'esprit de DIEU l'inspirait. Le Père Pécorano en fut tellement frappé qu'il se prosterna aux pieds de

Marcel, lui demandant pardon d'avoir, avec tant de rigueur, examiné sa vocation et de s'être ingéré plus que de raison dans l'affaire de DIEU. « Non, ce n'était pas Marcel, disait le vénéré Père, qui venait de parler, mais bien le Saint Esprit, et son visage, tandis qu'il réfutait mes objections, m'a paru celui d'un ange plutôt que celui d'un vulgaire mortel. »

Vers le même temps, le Père Gregorio Mastrilli, qui l'avait empêché d'accompagner au Japon le Père Vieira, fut également saisi de je ne sais quel regret de s'être opposé à la volonté de DIEU et vint, comme le Père Pécorano, en demander pardon à son neveu.

La famille du jeune scolastique n'eut pas ces remords ; une quatrième fois, elle se jeta à la traverse et eut assez de crédit pour empêcher une quatrième fois l'exécution du dessein de Marcel. Elle n'eut pas néanmoins le pouvoir de le rebuter et le saint jeune homme, en dépit de toutes les manœuvres de sa parenté, ne cessa d'intéresser à sa cause le DIEU qui l'inspirait et les hommes qui pouvaient lui venir en aide.

Un jour que, servant la messe, il se plaignait amoureusement à DIEU de ce qu'on lui refusait ce que l'on accordait tous les jours à tant d'autres, il se sentit pressé de recourir à l'intercession du martyr saint Eustache auquel il avait une spéciale dévotion. Cédant à cette pieuse inspiration, il fut tout à coup comme ébloui extérieurement et intérieurement ; son esprit se sentit illuminé et son cœur embrasé d'amour divin. Revenu à lui, il regarda du côté de l'autel et vit une petite image de saint Eustache, d'où jaillissait encore un rayon de lumière ; et, sous le coup de l'émotion, qui le fit fondre en douces larmes, il entendit une voix merveilleuse et distincte qui lui disait : « *Ayez bon courage, vous en vien-*

drez à bout ! » A partir de ce jour le Frère Marcel fut de plus en plus affectionné à ce saint martyr, et dans ses difficultés il en ressentit la puissante et efficace protection.

Tant de luttes et de secousses, endurées et soutenues pour la cause de DIEU, ébranlèrent la santé du jeune étudiant, et les supérieurs l'envoyèrent passer la saison d'été à une lieue de Naples, dans une campagne très favorable, disait-on, aux poitrines délicates. Ce séjour n'altéra en rien la ferveur du malade, et quand il eut recouvré les forces, il rentra au milieu de ses frères qu'il continua d'édifier par son esprit de mortification et la ferveur de sa piété. Il prenait souvent la discipline et s'humiliait fréquemment en s'accusant devant la communauté de ses plus légères imperfections. Non seulement il n'offensa jamais ses frères en religion par quelques paroles ou procédés peu charitables ; il fut au contraire d'un dévouement et d'une complaisance qui lui attachaient tous les cœurs. Épanoui et alerte, il se mettait volontiers au service de tout le monde et particulièrement des malades, auxquels DIEU, disent ses premiers biographes, aurait plus d'une fois rendu la santé, en récompense de son dévouement.

Sa douceur était inaltérable : il en donna fréquemment des preuves pendant les huit années qu'il passa dans les collèges. Aide du Père ministre dans le collège de Naples pour la bonne tenue de tous et l'observance régulière, préfet des études dans le collège des Nobles récemment fondé, il fut toujours maître de lui et dans ses paroles et dans ses actes. En dépit des malices, des maussaderies et de la paresse des petits et des grands écoliers, il ne prononça jamais un mot trop vif ou trop dur ; jamais il ne fit un geste impatient ou inconsidéré ; rien n'altérait la sérénité de son visage ; on

aurait même pu croire en le voyant qu'il savourait les injures et qu'il les recherchait. « Ces premières épreuves de la vie religieuse, disait-il, me préparent aux missions des Indes. » Ces missions étaient sa perpétuelle pensée, il en parlait sans cesse. Plusieurs Pères ayant vécu quatre ans avec lui n'ont pas craint d'affirmer que c'est à peine si, dans ce laps de temps, Marcel a passé un seul jour sans parler des Indes, de son ardent désir d'y être envoyé, ou des grandes actions de saint François Xavier, sous le patronage duquel il comptait bien réaliser ses espérances d'apostolat. La mission des Indes et le martyre, tel était le double objet de ses aspirations, de ses entretiens et de ses prières. C'était aussi la cause de cette joie surnaturelle qui rejaillissait sur tous ses traits ; et si parfois un nuage de tristesse effleurait son âme, il suffisait de lui parler des Indes pour le dissiper et ramener sur son visage son habituelle et angélique sérénité.

La pureté de son zèle brillait dans toutes ses actions. On accourait l'entendre, lorsque, selon l'usage de l'époque, il prêchait sur les places publiques de Naples ; et souvent grand nombre de pécheurs, touchés de la plus vive contrition, faisaient, à la vue de tous, des actes de pénitence et venaient ensuite se confesser dans l'église des Pères de la Compagnie.

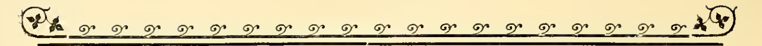
Le soin qu'il avait d'assister son prochain pour le spirituel, ne lui faisait point négliger les nécessités temporelles, auxquelles il portait secours de tout son pouvoir. Il distribuait chaque jour l'aumône aux pauvres ; il aimait à leur donner, à la porte du collège, les restes des repas, et il le faisait de si bonne grâce, que sa douceur et son amabilité lui gagnaient tous les cœurs.

Les exercices de piété auxquels il consacrait fidèlement

les heures voulues, ne nuisirent en rien à son application à l'étude. On le vit toujours à la tête de ses compagnons. Étudiant en philosophie, il présidait aux disputes scolastiques qui se faisaient toutes les semaines ; souvent il suppléait le professeur absent, et plus d'un écolier lui dut non seulement son succès dans les sciences, mais aussi son avancement dans la vertu. Quelques-uns même, saintement séduits par ses exemples, entrèrent en religion.

A la fin de ses études, il eut à soutenir — et il le fit avec éclat — le grand Acte sur toute la Philosophie et la Théologie. Mais ces triomphes scolaires ne diminuèrent ni sa piété ni son zèle des âmes, et il était toujours tellement préoccupé de sa mission pour les Indes, qu'il semblait n'avoir pas d'autre pensée. Il vivait parfait dans le présent, pour être parfait dans l'avenir que DIEU lui réservait.





CHAPITRE CINQUIÈME

Notre-Seigneur fait entrevoir au père Marcel sa prochaine mission pour les Indes. — Nouveaux obstacles à cette vocation.

Le Père Marcel avait achevé ses études et, pendant plusieurs années, fait dans les collèges l'apprentissage de la vie apostolique. Il jouissait du saint repos que la Compagnie de Jésus ménage à ses enfants pendant la troisième année de Probation, année précieuse entre toutes, où doit s'achever, pour ainsi dire, la formation du vrai fils de saint Ignace. Subitement il fut appelé à quitter ce pieux séjour, pour se rendre au château du Marquis de San-Marzano, son frère.

Ce noble seigneur, chevalier de Calatrava, était d'une rare vertu, et, tout marié qu'il fût et chargé d'une nombreuse famille, il vivait dans une parfaite union avec Dieu et complètement détaché du monde. Cette conformité de vie avait établi une singulière intimité entre les deux frères.

Or, le Marquis Don Vincent était tombé malade. Connaissant la grande piété de son frère Marcel il voulut l'avoir près de lui, afin de trouver dans sa présence les consolations spirituelles que réclamait son état. Autorisé par ses supérieurs, le jeune Père sacrifia les douceurs de la solitude, se transporta près du Marquis de San-Marzano et s'acquitta de sa mission avec tant de charité, qu'il fut à la fois l'infirmier pour le corps et le médecin pour l'âme du malade. Il le prépara si bien à la mort, que, sans regret et le cœur inondé de joie, le vertueux Marquis rendit le dernier soupir

avec tous les signes d'un prédestiné : sa fin du reste répondait à sa pieuse vie. Mais il laissa en mourant sa femme, ses enfants et sa vénérable mère inconsolables d'une si grande perte. Pour comble de malheur, son frère, le Père Marcel, fut pris de son mal ; il l'avait gagné en le soignant. Notre-Seigneur payait sa charité par cette récompense dont les saints apprécient seuls la valeur.

Le P. Marcel se vit bientôt aux portes du tombeau. Il crut d'autant plus volontiers qu'il allait mourir, qu'il avait conjuré son frère d'obtenir de DIEU, ou qu'il le conduisît aux Indes pour y souffrir, ou du moins qu'il l'enlevât à la terre avec tous les survivants de la famille. Or, il lui semblait que sa demande était déjà en partie exaucée. Le P. Gregorio Mastrilli, son oncle, venait de mourir ; un de ses neveux, fils aîné du marquis de San-Marzano, était comme lui en si grand danger, que tout faisait présager sa mort prochaine. De plus, le cher défunt, son frère, lui apparaissait toutes les nuits, vêtu de blanc [1], lui faisant signe des mains et de la tête de partir, ce qu'il prenait pour le voyage du Paradis. Une fois, entre autres, il entendit une voix qui lui disait : « *Allons-nous-en, il en est temps !* » [2] Mais comme il prenait cette parole pour l'annonce de sa mort prochaine, Don Vincent se montra à lui et ajouta : « *On en a ordonné autrement* », c'est-à-dire DIEU n'entend pas que ce départ soit pour l'éternité. DIEU voulait en effet faire comprendre au P. Marcel que l'heure approchait de son voyage pour la mission des Indes.

Ayant recouvré la santé, le P. Marcel se vit exposé à une épreuve plus terrible que la maladie. Égarée par la douleur,

1. *Processu Manil.*, fol. 116.
2. *Processu Manil.*, fol. 6, p. 2.

sa belle-sœur, la marquise de San-Marzano, s'imagina que le P. Marcel devait, en conscience, sortir au moins temporairement de la Compagnie, pour prendre soin de ses neveux. D'accord avec la jeune veuve, plusieurs autres membres de la famille firent des instances pour en arriver là. « Je résiste aux offres que l'on me fait d'un nouveau mariage, disait la marquise, mais je ne puis rester seule dans mon palais ; et mon beau-frère Marcel, venant habiter à l'avenir avec les siens, peut seul définitivement empêcher l'alliance qu'on me propose. » Ces observations semblaient avoir quelque valeur. De plus l'intérêt des jeunes neveux, auxquels un second mariage de leur mère enlèverait une partie de la fortune qu'ils devaient espérer, aurait pu ébranler une vertu moins solide que celle du P. Mastrilli. Mais sans ombre d'hésitation et avec l'accent d'une sainte colère : « Madame, dit-il à la jeune marquise (elle n'avait que vingt-cinq ans), je ne vous regarde plus comme ma sœur, puisque vous vous permettez de me donner un conseil si mauvais et dont je me sens fort humilié. N'hésitez pas à contracter une nouvelle alliance, puisqu'un parti vous est proposé. Volontiers, avec la permission de mes supérieurs, je vous abandonne la fortune qui me revient, et rentrez au plus tôt à Naples. »

Le P. Marcel s'employa pour favoriser et hâter ce mariage ; mais à peine eut-il quitté sa belle-sœur, qu'il vint se jeter aux pieds du R. P. Provincial, et, comme il l'avait déjà fait dans une autre occasion, fit vœu de persévérer constamment dans la Compagnie de Jésus, en dépit de tous les obstacles et sans jamais s'arrêter aux intérêts de la chair et du sang. Cette généreuse démarche lui causa tant de consolation, qu'il confessait lui même en avoir reçu le centuple dès cette vie selon la promesse du Sauveur.

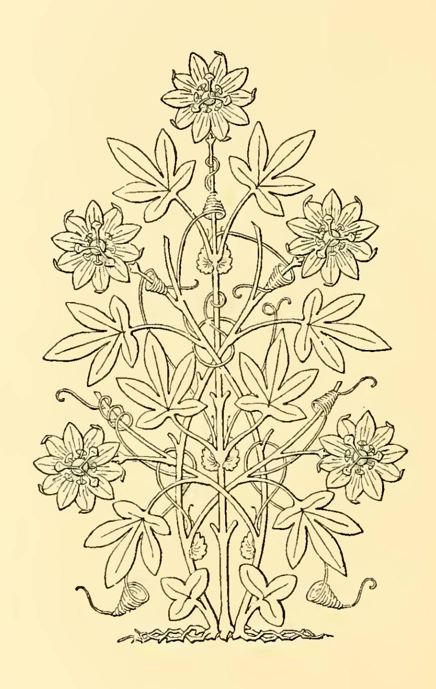
Ces grands actes le disposaient de jour en jour à la grâce que DIEU lui voulait accorder de l'éloigner de sa famille, qui tant de fois avait tâché de le faire rentrer dans le monde et d'exposer sa vocation religieuse. De plus en plus aussi, son cœur brûlait du désir de passer aux Indes, pour y vivre et y mourir au service des âmes sous l'étendard de la Compagnie de Jésus. C'est à cette époque (1) que DIEU, ayant dessein de communiquer au P. Marcel une légère connaissance de l'avenir, voulut qu'un personnage lui apparût comme il avait déjà fait à plusieurs reprises. Ce personnage portait un manteau blanc et une croix rouge sur sa poitrine ; ses traits étaient d'une grande beauté ; et cette fois, pour marques extraordinaires, il tenait dans une main un cierge allumé et un bourdon dans l'autre. Marcel lui demanda ce que signifiaient ce cierge et ce bourdon. « Le cierge, répondit l'apparition, est la dernière chose que l'on donne aux moribonds, il annonce la mort; le bourdon, symbole des pèlerins, indique votre départ de l'Italie. A vous de choisir. » Entièrement résigné au bon plaisir de DIEU quoiqu'animé du plus ardent désir de passer aux Indes, Marcel ne voulut faire aucun choix. « Il le faut pourtant, reprit le merveilleux visiteur ; de ces deux choses, il faut en choisir une : ou mourir ou quitter le pays. — Mais laquelle des deux, répliqua Marcel ? — Il n'est pas temps de vous le dire ; un jour viendra que vous le saurez. »

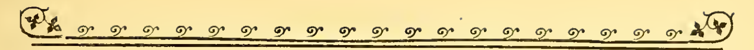
Quelques semaines plus tard, le P. Marcel eut la certitude que le voyage des Indes lui était réservé ; nous le verrons au chapitre suivant. Saint François Xavier le dira clairement à son client bien-aimé, en lui rendant la santé et la

1. *Epist. P. Roderici Beza, in processu Macaensi.*

vie. Le même apôtre des Indes et du Japon, à la même époque [1], révélait plus clairement encore, à une personne de Naples, éminente en vertu, ce qui arriverait au P. Marcel : sa mission et surtout son martyre.

1. *Process. Manil. et Macaensi.*





CHAPITRE SIXIÈME

Le Père Marcel est mortellement blessé. — Souffrances du Père. — Apparition de saint François Xavier au malade. — Autres apparitions.

C'EST au déclin de 1633 que le P. Marcel fut appelé à la Mission du Japon par un prodige inouï, et que l'on peut à bon droit regarder comme un des plus extraordinaires et des plus touchants qu'ait opérés saint François Xavier. A la suite des biographes du Père Marcel, j'en signalerai toutes les circonstances.

Le 11 décembre de cette année 1633, le comte de Monterey (Monteregale), Vice-roi de Naples, voulut faire célébrer, avec le plus grand éclat, la fête de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame, le dimanche dans son Octave. Entre autres préparatifs, il commanda de dresser quatre magnifiques autels aux quatre extrémités de la cour d'honneur du palais, et il confia la direction de ce travail à quatre des principaux seigneurs de la ville. L'un d'eux était parent de Don Carlo Brancacci, frère de l'éminentissime cardinal du même nom. Allié à la famille des Mastrilli et ami intime du Père Marcel, le seigneur Carlo Brancacci, qui connaissait le bon goût de ce Père, son activité et sa dévotion envers Marie, le pria de vouloir bien diriger le travail demandé par le Vice-roi. Le Père accepta volontiers cette charge, s'en acquitta à merveille et la démonstration publique fut admirable. Le saint religieux resta pendant la cérémonie près de son autel, mais avec une telle modestie, qu'il ne regarda ni la splendide procession, ni les riches et élégantes décorations du palais.

En cette occasion comme en toute autre, il savait dompter les plus légitimes satisfactions de la nature.

Le soir venu, la solennité finie, le Père donna des ordres aux ouvriers pour enlever les tentures et autres décors. Ce travail se faisait, quand, tout à coup, on ne sait par quelle maladresse, un marteau du poids de deux livres tomba d'une hauteur de trente à quarante pieds sur la tête du Père et le renversa [1]. Il perdit aussitôt connaissance et des vomissements de mauvais augure bouleversèrent son estomac. La plaie extérieure ne rendit que fort peu de sang et ne parut pas dangereuse ; mais le mal intérieur était très grave. Au milieu des plus vives émotions et après un premier pansement, on se hâta de transporter le blessé, non au Séminaire des Nobles, sa demeure habituelle, où il était préfet des Etudes, mais au Collège du Giesu Vecchio, où l'on espérait mieux le soigner. Les médecins lui prodiguèrent les soins les plus empressés.

Revenant le lendemain pour lever l'appareil et considérer le mal plus à loisir, ils constatèrent que la blessure mettait réellement la vie du Père en danger.

Bientôt il fut en proie à une fièvre ardente ; il endura à la tête des douleurs d'une violence extrême et un de ses yeux fut tellement congestionné, qu'il lui fut impossible de l'entr'ouvrir. Beaucoup d'autres symptômes alarmants se décla-

---

1. Plusieurs biographes parlent d'une hauteur bien plus considérable ; le P. Croiset, par exemple, dit que ce marteau tomba de plus de cent pieds de haut. Le P. de Charleroix écrit (ce qui est encore beaucoup plus invraisemblable) : « Un marteau pesant deux livres lui tomba de deux cent vingt-cinq pieds de haut sur la tempe droite. » (*Il. du Jap.*, t. II, p. 438). L'affirmation du P. Alegambe me paraît plus vraisemblable : « *Ad tricenos ex alto palmos malleus circiter bilibris elapsus...* » ce qui répond à l'affirmation d'un témoin, dont la déposition est citée dans le manuscrit in-folio du *Summarium* : « *Uno martello cascato trenta palmi alto doncie sedici.* » (V. p. 5, ad finem in-folio).

rèrent : médecins et chirurgiens virent que, malgré tout leur dévouement, leurs soins et leurs remèdes étaient inefficaces.

Le vingt et unième jour de la maladie étant arrivé, nul signe rassurant ne s'étant manifesté, les docteurs déclarèrent unanimement que le malade était perdu. L'état de celui-ci devint de plus en plus inquiétant. La paralysie se jeta sur le bras gauche, dont il perdit l'usage, et les muscles des deux mâchoires s'atrophièrent de telle sorte qu'il ne put ouvrir la bouche, « si ce n'était, dit un de ses premiers biographes, » que les chirurgiens lui desserrassent les dents de fois à » autre, par le moyen de leurs ferrements avec des violences » non pareilles, sans qu'il leur fût néanmoins possible de lui » faire avaler chose aucune, non pas même une seule goutte » d'eau. » Si bien que le 31 décembre et les trois jours suivants, il ne put prendre de nourriture, ni se faire entendre qu'avec une très grande difficulté. Aussi avait-on perdu tout espoir et l'on ne concevait pas comment il vivait encore.

Les médecins, désolés de leur impuissance, abandonnèrent le malade, un seul excepté ; celui-ci voulut faire une dernière tentative. A force d'instruments, il lui ouvrit la bouche, et lui enfonça par trois fois une bougie jusqu'au fond de l'œsophage pour constater s'il y avait obstruction irrémédiable. Tant d'efforts furent inutiles ; l'eau versée ainsi dans la bouche entr'ouverte ne put passer, et il fallut reconnaître que le mal était absolument sans remède. Les médecins ne vinrent plus visiter le mourant que pour être témoins de son dernier soupir. Ajoutons que déjà ses membres étaient glacés : ni linges chauds, ni frictions, ni même l'approche du feu ne pouvaient ramener la chaleur.

Le Père Marcel était réduit à cette extrémité, quand le Révérend Père de Sangrio, son Provincial, le vint voir le

lundi 2 janvier 1634, et l'encouragea doucement dans ces instants suprêmes à faire son sacrifice. Le pieux mourant lui rappela alors, comme il put, son ardent désir d'aller aux Indes prêcher l'Évangile aux infidèles et lui demanda de l'autoriser à faire vœu, si DIEU lui rendait la santé, de réaliser son apostolique désir. Le Père Provincial lui accorda ce qu'il souhaitait et souscrivit d'autant plus volontiers à sa demande, qu'il le voyait à l'extrémité. Le Père Marcel fit cette généreuse promesse avec des sentiments dignes de sa dévotion et de son zèle ; et comme la mort semblait imminente, on se hâta de lui donner l'Extrême-Onction, mais l'état de son estomac ne lui permit pas de recevoir la Sainte Eucharistie. Désolé de cette impuissance qui lui était plus pénible que toutes ses autres douleurs, il résolut d'avoir recours à l'apôtre des Indes et du Japon et pria son confesseur, le Père Thomaso Mascambruno (1), de lui faire apporter une image de ce saint, son cher protecteur. « Or, il arriva » par une providence toute particulière, dit un ancien bio- » graphe, qu'entre une infinité (d'images) qu'ils avaient à » choisir, ils mirent droit la main sur une qui le représen- » tait vêtu en pèlerin, un mantelet minime sur les épaules » et le bourdon en main, qui était justement l'équipage » auquel il marchait, quand il fut porter l'Évangile dans le » Japon et dans les autres quartiers de l'Inde (2). » Cette

1. *Summarium*, paroles du Père Mastrilli qui nomme son confesseur.

2. Un autre traducteur du texte de Stafford dit : « Le saint était représenté » en équipage de pèlerin, avec l'esclavine grise sur la soutane et le bourdon à » main droite, comme il était vêtu faisant chemin parmi ses missions aposto- » liques du Japon et de l'Inde. »

L'esclavine grise explique pourquoi le petit manteau, dont paraît ordinairement revêtu saint François Xavier, est de cette couleur dans les tableaux représentant l'apôtre en costume de pèlerin.

image fut suspendue au côté gauche du lit du malade, qui, dès lors, ne cessa de demander au saint la grâce de pouvoir communier. Il se fit en même temps appliquer une relique de l'apôtre sur sa blessure, et toute la nuit se passa en ferventes prières. Dès le matin, s'estimant exaucé, il demanda le Viatique. Néanmoins pour ne pas faire d'imprudence, il se fit apporter une hostie qui n'était pas consacrée, et, l'essai ayant réussi, il reçut la Sainte Communion sans aucune difficulté et avec la consolation qu'il est facile d'imaginer.

Quelques instants après, il dit à deux de nos Pères qui l'assistaient : « *Demain, je dirai la messe* », et ceux-ci croyant qu'il délirait : « *Est-ce au Paradis, Père Marcel, que vous célébrerez ? — Ceci, je ne le sais pas*, répondit le moribond ; *Il m'a bien dit que j'offrirais le Saint Sacrifice, mais Il n'a pas ajouté en quel lieu (Facturum me sacrum dixit, at ubi non dixit).* » Par ces paroles, il indiquait qu'un bienheureux habitant du Ciel lui avait fait cette révélation.

Ceux qui assistèrent à cette communion inattendue en furent singulièrement étonnés ; ils le furent bien davantage encore, quand ils virent que le malade ne put de nouveau absolument rien prendre après avoir reçu le Viatique d'une manière si merveilleuse. Le Père Vincent Carafa, alors recteur du Collège de Naples et plus tard Supérieur Général de la Compagnie de Jésus, a rapporté que, pendant cette nuit d'invocations et de suppliques à saint François Xavier, le Père Marcel l'entretint presque constamment de son voyage des Indes.

Cette grâce ne fut pas la seule que l'apôtre accorda à son cher protégé (1). On rapporte dans les informations prises pour la Cause de Béatification du Serviteur de DIEU, que

1. *Processu Macaensi*, fol. 6, p. 2. *Epist. P. Josephi Clari.*

ce personnage, vêtu d'un manteau blanc et portant une croix rouge sur la poitrine, était saint François Xavier et qu'il lui apparut souvent pendant cette maladie, l'encourageant à demander les grâces qu'il voudrait par son intercession près de DIEU. Il y est également rapporté que l'illustre apôtre traitait si souvent et si familièrement avec Marcel, qu'il s'asseyait auprès de son lit pour l'entretenir, lors même que les infirmiers étaient dans la chambre et occupés à le servir. Une fois même le glorieux saint dit au Père Marcel : « *Vous voyez bien que je suis votre ami, puisque je suis si assidu à vous visiter ; cela doit être pour vous un grand sujet de consolation.* » Le malade, en effet, était ravi de joie et, comme il l'a dit plus tard, ces instants, où l'aimable saint le visitait, étaient pour lui *des heures de Paradis.* Dans une circonstance spéciale, saint François Xavier lui apparut accompagné d'une troupe d'âmes que Marcel ne reconnut pas. « *Serait-ce une phalange de Martyrs japonais ?* demanda le malade. — *Ce sont mes amis*, répéta deux fois l'apôtre ; *ils sont bien venus auprès de Dieu et lui présentent leurs vœux et leurs prières en votre faveur.* »

Cette même bienheureuse troupe étant revenue une seconde fois tenant des flambeaux en mains, saint François Xavier demanda au Père Marcel s'il était prêt à choisir ou le cierge pour sortir du monde, ou le bourdon pour quitter l'Italie. Le serviteur de DIEU, demeurant ferme dans sa première résolution, dit pour la seconde fois « *qu'il ne voulait que la plus grande gloire de Dieu : mais, je vous en supplie,* ajouta-t-il, *dites-moi si ceux qui vous accompagnent ne seraient point quelques âmes du Purgatoire ? — Ce sont mes amis*, se contenta de répondre saint François Xavier, *qui vous recommandent à Notre-Seigneur, mais qui n'ont pas peu de déplaisir*

de votre maladie, car ils sont privés de l'efficacité de vos sacrifices. » Ces paroles augmentant le feu de la charité dans le cœur du Père Marcel : « *Il serait donc à propos*, dit-il au saint apôtre, *de faire célébrer des messes et de prier pour leur soulagement ? — Oui, sans doute*, répondit saint François Xavier, *ce serait très utile ; et, sachez-le, vous n'obligeriez point des ingrats !* » Le Père Marcel, parfaitement guéri, pria tous les Pères du Collège d'offrir bon nombre de messes et tous les Frères de réciter des chapelets à cette intention. Faisant plus tard allusion à ces visites de saint François Xavier, il écrira à Don Antonio Tellez de Sylva, son intime ami : « *Combien je désire que mon glorieux saint aille vous visiter en habit blanc, la croix sur la poitrine et suivi de son cortège accoutumé !* »

Il reçut encore une autre visite d'un chevalier qui paraissait être de l'Ordre d'Alcantara. Il portait une croix verte sur la poitrine [1], comme saint François Xavier en portait une rouge ; et sans autre renseignement, il lui fit comprendre qu'il lui rendrait un jour de signalés services. Plus tard, en effet, quelques chevaliers de cet Ordre lui témoignèrent une vive affection et lui furent d'un puissant secours. Tels furent le comte duc marquis de la Puebla et don Sébastien de Hurtado de Corcuera, gouverneur des Philippines. Nous le verrons au cours de cette histoire.

Durant cette même maladie, saint François Xavier apparut à Naples à une dame de qualité et de sainte vie et lui

1. « L'habit de cérémonie des chevaliers de l'Ordre d'Alcantara, dit Helyot dans son ouvrage sur les Ordres religieux, consiste dans un grand manteau blanc, comme pour les chevaliers de Calatrava, et ce qui les distingue de ceux-ci, c'est la *croix verte fleurdelisée* qu'ils portent sur le manteau du côté gauche. » (Voir Dictionnaire des Ordres religieux. *Encyclopédie.* Collection Migne, t. I, p. 188). — [Le Père Helyot était religieux du Tiers-Ordre de Saint François].

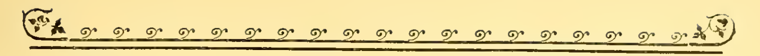
affirma que le P. Marcel guérirait, DIEU voulant se servir de lui pour de grandes choses.« Ne manquez pas, ajouta-t-il, d'en avertir au plus tôt votre confesseur. » La pieuse dame obéit à la recommandation de l'apôtre des Indes ; toutefois la chose resta secrète entre le confesseur et la pénitente, jusqu'à ce que la merveille, qui éclata peu de jours après, fît voir la vérité de la prophétie.

Si quelqu'un s'étonnait de cette suite de merveilles, nous lui recommanderions les paroles mêmes du P. Marcel à un prêtre de ses amis : « Tous ces jours de ma maladie ont été pour moi un Paradis continuel ; ce n'était que visites célestes, que nouvelles très heureuses, qu'admirables péripéties, que divines consolations et espérances ; j'ai compris beaucoup de choses qui me sont arrivées et beaucoup d'autres me restent encore cachées [1]. »

Ces ineffables témoignages de la divine bonté n'étaient qu'une préparation à la guérison du Père et à son futur martyre.

1. « *Fuerunt mihi dies illi perennis Paradisus, visitationes continuæ, nuntia felicissima, vicissitudines admirandæ, consolationes cœlestes, spes divinæ ; multa percepi, multa mihi adhuc obscura sunt.* » (Alegambe, p. 474 ; Charlevoix, t. II, p. 439), *H. du Japon.*





CHAPITRE SEPTIÈME

Saint François Xavier guérit miraculeusement le Père Mastrilli. [1]

Le P. Marcel agonisait depuis quelques heures et l'on n'attendait plus que son dernier soupir. Les Pères et les Frères du Collège étaient les uns auprès du moribond pour l'assister, les autres dans l'église pour le recommander à Dieu. On avait tellement perdu tout espoir de guérison, que déjà le linceul pour ensevelir le corps était préparé et apporté dans la chambre ; le P. Marcel avait perdu à peu près complètement la parole et il allait expirer. Près de son lit se tenait le P. Jules César Récupito, qui n'attendait plus que le dernier soupir de l'agonisant, quand celui-ci d'une voix excessivement faible s'adressant au Père : « Voyez donc, » dit-il, cette espèce de vallée où je me trouve. Voyez au loin » cette petite lueur... ; » et un moment après : « Ah ! quelle » grande lumière qui vient du Ciel ! Au milieu de ce globe » de feu, voici saint François Xavier rayonnant de gloire, » avec un visage d'une beauté, d'une amabilité ravissante ! »

Le P. Récupito, s'imaginant que Notre-Seigneur voulait consoler le moribond, lui dit quelques paroles pour l'encourager en lui faisant entrevoir les joies de la bienheureuse éternité. Mais à ce moment même, le malade croyant entendre une voix qui lui disait : « *Marcel ! Marcel !* » leva les mains, ce qu'il n'avait pu faire depuis longtemps et dit à

1. Tout ce chapitre est le résumé des informations juridiques faites à Naples, dans les procès de Manille et de Macao, dans les relations imprimées à Naples, à Florence, à Madrid, et d'après les dépositions de témoins qui ont entendu le P. Mastrilli.

ceux qui étaient présents, de ne pas faire de bruit, pour voir s'il ne reconnaîtrait pas celui qui l'appelait. Bientôt il entendit une seconde fois : « *Marcel ! Marcel !* » Cette voix lui parut venir de l'image de saint François Xavier et se persuadant que le Saint voulait lui accorder quelque insigne faveur, il triompha soudain de sa faiblesse, se tourna de lui-même vers l'image, et « s'oubliant du lieu où il était, des » assistants et de tout le reste, il passa pour ainsi dire dans » un autre monde. Il reconnut au milieu de l'image son » Bienheureux Père. Il était vêtu en pèlerin, avait le visage » doux et resplendissant. S'adressant au Père Marcel : *Eh* » *bien, Marcel*, lui dit-il d'un ton joyeux, *eh bien, d'où en* » *sommes-nous ? Voulez-vous mourir ou aller aux Indes ?* — » Je n'ai rien plus à cœur que ce qui plaît davantage à » Notre-Seigneur. — Mais ne vous souvenez-vous pas, » répliqua le Saint, du vœu que vous fîtes hier devant le » Père Provincial, de passer aux Indes, si DIEU vous ren- » dait la santé et la vie ? — Oui, je m'en souviens parfai- » tement. — Eh bien, dites donc après moi les paroles que » je vais prononcer. » Et le Père Marcel se mit à répéter mot pour mot ce que saint François Xavier lui disait ; et si par hasard il n'entendait pas ou prononçait imparfaitement, le Saint reprenait, et cela avec un aimable et doux sourire.

Ceux qui étaient présents n'entendaient pas les paroles de saint François Xavier, mais celles du Père Marcel, et la plupart s'imaginaient que c'était l'effet du délire et le signe d'une fin prochaine, comme les médecins l'avaient annoncé. Quelques autres, au contraire, en jugeaient bien différemment ; ces paroles, disaient-ils, ne sont pas des extravagances, mais bien l'effet d'une action surnaturelle.., et tous, quelques jours plus tard, confessaient qu'en les entendant,

ils avaient ressenti au fond de leurs âmes de très vives consolations et une dévotion sensible et extraordinaire. Tous enfin attendaient dans une sorte de stupeur l'issue de ce dialogue mystérieux [1].

Les paroles que le saint apôtre des Indes prononçait et faisait redire par le pieux malade étaient la formule des vœux que les religieux de la Compagnie de Jésus prononcent après leurs deux années de Noviciat. Saint François Xavier y ajouta les mots que nous soulignons :

Omnipotens sempiterne Deus, ego Marcellus Mastrilli licet undecumque divino tuo conspectu indignissimus, fretus tamen pietate ac misericordia tua infinita et impulsus tibi serviendi desiderio, voveo coram sanctissima Virgine Maria, te sancto Patre Francisco Xaverio, *et curia tua cælesti universa, Divinæ Majestati tuæ, Paupertatem, Castitatem et Obedientiam perpetuam in societate Jesu,* et præcipue apostolicam missionem Indicam, quam heri pariter vovi coram meo patre Provinciali, *et promitto eamdem societatem me ingressurum, ut vitam in ea perpetuo degam, omnia intelligendo juxta ipsius societatis Constitutiones*, et decreta sancti Patris Francisci Xaverii de Indica expeditione edita. *A tua ergo immensa bonitate et clementia per Jesu Christi sanguinem* et merita sancti Patris Francisci Xaverii *peto suppliciter, ut hoc holocaustum et* votum a me indignissimo nuncupatum *in odorem suavitatis admittere digneris, et ut largitus es ad hoc*

1. Quelque temps après, le P. Marcel répétait bien haut que cette apparition avait répandu dans son âme une telle surabondance de consolations, qu'au milieu des plus douloureux événements, le seul souvenir de cette vision dissipait toute tristesse, et que lorsqu'il accompagna seul en pleine nuit le cadavre de sa mère, porté sur le char funèbre, le souvenir du visage de S. F. Xavier sécha toutes ses larmes et le remplit comme malgré lui d'une joie exubérante : *Coactum vel invitum ad risum...* (Alegambe, p. 473).

desiderandum, *offerendum* et vovendum, *sic etiam ad explendum et* sanguinem pro tuo amore fundendum, *gratiam uberem largiaris. Amen.*

En voici la traduction :

« DIEU Tout-Puissant et Éternel, moi Marcel Mastrilli, quoique très indigne en toute façon de paraître en votre divine présence, appuyé néanmoins sur votre bonté et miséricorde infinie et poussé du désir de vous servir, fais vœu devant la Très-Sainte Vierge *devant vous*, *saint Père François Xavier*, et devant toute la cour Céleste, de Pauvreté, Chasteté et Obéissance perpétuelle en la Compagnie de Jésus, et *en particulier de la Mission apostolique des Indes*, *laquelle je vouai hier devant mon Père Provincial ;* et promets d'entrer dans la même Compagnie, pour y vivre perpétuellement, entendant le tout selon les Constitutions de la même Compagnie et *les décrets du Saint Père François Xavier*, *touchant la mission des Indes.* Je supplie donc votre infinie bonté et clémence par le sang de JÉSUS-CHRIST *et les mérites du saint Père François Xavier*, qu'il vous plaise recevoir cet holocauste en odeur de suavité, et *ce vœu prononcé par moi très indigne ;* et que, comme j'ai reçu de vous la grâce de le désirer, offrir et *vouer*, il vous plaise me la donner très abondante pour l'accomplir et *pour répandre mon sang* pour votre amour. Ainsi soit-il. »

Ce vœu ainsi prononcé, le saint Apôtre donna au malade l'assurance qu'il allait guérir : « Rendez en grâce à Notre-Seigneur, lui dit-il, et, en signe de reconnaissance, baisez les plaies de votre crucifix. » Le Père Marcel tenait presque continuellement dans sa main droite cette douce image, à laquelle il recommandait son âme prête à quitter son pauvre corps. Il baisa donc son crucifix avec grande dévotion.

« Avez-vous quelques-unes de mes reliques ? » reprit saint François Xavier. — « Oui, j'en ai, » répondit le Père Marcel. Il en avait en effet dans un reliquaire suspendu à son chevet. — « Auriez-vous aussi quelque parcelle du bois de la vraie Croix ? » et comme le P. Marcel répondait affirmativement : « *Appliquez-la sur votre mal* », ajouta l'Apôtre des Indes. Marcel prit aussitôt son reliquaire, le mit sur sa tempe droite où il avait reçu le coup de marteau. Mais le saint lui fit signe de la tête que ce n'était point là le véritable siège du mal. Et comme le malade ne comprenait pas bien, le Saint changea son bourdon de main, et de sa droite devenue libre, il le toucha au côté gauche de la tête, derrière l'oreille, lui indiquant que le mal était là et qu'il fallait y appliquer les saintes reliques.

Le Père Marcel, suivant les avis de saint François Xavier, mit son reliquaire à l'endroit désigné en prononçant sur l'ordre du Saint les paroles suivantes : « *Ave, lignum Crucis ;* » *ave, Crux pretiosissima ; me tibi totum dedico in perpetuum* » *et oro suppliciter, ut gratiam fundendi pro te sanguinem,* » *quam Indiarum apostolus Franciscus Xaverius post tot* « *exantlatos labores consequi non meruit, mihi licet indignissimo largiaris.* — Je vous salue, bois de la Croix ! Je vous salue, ô Croix très précieuse ! Je me consacre à vous totalement et pour toujours ! Je vous supplie avec instance de me faire la grâce, quoique j'en sois très indigne, de répandre mon sang pour vous, grâce que l'Apôtre des Indes, saint François Xavier, qui a tant souffert et accompli tant de travaux, n'a pas mérité d'obtenir ! »

Le Saint prononça cette prière avant le Père Marcel, avec une dévotion sensible, surtout quand il fut arrivé vers le milieu. Alors il s'exprima avec plus de tendresse et avec une

sorte de douleur... On eût dit qu'il avait encore le désir de verser son sang pour JÉSUS-CHRIST.

Cette invocation terminée, le Saint voulut, pour mieux disposer le Père Marcel à l'accomplissement de son vœu et pour l'animer davantage à suivre l'étendard de la Croix, qu'il fît un acte solennel de renonciation à toutes choses et qu'il le prononçât mot pour mot après lui en ces termes :

« *Abrenuntio parentibus, amicis, propriæ domui, Italiæ et omnibus quæ mihi retardare possunt Indicam missionem, et me totum in animarum salutem apud Indos dico coram Patre Francisco.* — Je renonce à mes parents, à mes amis, à ma propre maison, à l'Italie et à tout ce qui pourrait me retarder dans ma mission des Indes, et je me consacre sans réserve au salut des âmes de ces contrées, en présence de mon Père saint François Xavier. » Proférant ces dernières paroles, il s'y arrêta avec tendresse, ajoutant de lui-même : MON PÈRE, MON PÈRE : MEO, MEO PATRE. A quoi l'Apôtre répondit par un aimable sourire, et il ajouta aussitôt avec douceur : « Soyez désormais plein de joie et de courage, et ne manquez pas de réciter tous les jours ce que je vous ai dit. » Puis disparaissant il laissa le malade en parfaite santé, au moment où la vie lui échappait.

A l'instant, le Père Marcel commença à voir et à entendre ceux qui étaient autour de lui, ce qu'il n'avait pu faire, tandis que saint François Xavier était présent. Les Pères avaient bien remarqué que le malade semblait s'entretenir avec quelqu'un, et le Père préfet de santé, le Père Maria Fontanerosa, jugeant que l'interlocuteur était dans le très étroit espace qui séparait le lit de la muraille, s'était glissé facilement dans cet espace pour entendre ce que disait le Père Marcel. Un Frère infirmier, voulant suivre le Père Fonta-



GUÉRISON MIRACULEUSE DU P. MASTRILLI.

« RENDEZ GRACE A NOTRE-SEIGNEUR, ET EN SIGNE DE RECONNAISSANCE BAISEZ LES PLAIES DE VOTRE CRUCIFIX. »

(V. p. 48).

nerosa, n'en put venir à bout ; malgré tous ses efforts, il se sentit repoussé par une force invisible, et ce ne fut pas sans grand étonnement qu'on remarqua ce fait étrange. Plus tard, lorsqu'on chercha à l'expliquer, on n'en put trouver d'autre cause, sinon que le Père Fontanerosa avait le désir de passer aux Indes et avait été nommé pour cette mission, tandis que le Frère infirmier n'avait pas encore manifesté ce désir ; et l'on en concluait que l'Apôtre des Indes voulait ainsi témoigner une bienveillance particulière à celui qui désirait se montrer plus parfait imitateur de son zèle apostolique.

Cependant le Père Marcel non seulement voyait et entendait ce qui se passait autour de lui, mais il se sentait parfaitement guéri.

Se tournant donc vers le Préfet de santé : « J'ai faim, mon Père, lui dit-il, donnez-moi quelque chose à manger. » Puis comprenant qu'il devait avant tout rendre grâces à son bienfaiteur, il supplia les assistants de s'agenouiller et de dire l'antienne et l'oraison de saint François Xavier ; ils le firent aussitôt, répétant trois fois, selon sa demande, le verset : « *Ora pro nobis, sancte Pater Francisce*, auquel il répondit autant de fois: *Ut dignus efficiar promissionibus tuis !* » Cela fait,on apporta la nourriture qu'il avait demandée. Toutefois, les infirmiers, craignant quelque accident, se mirent à hacher fort menu ce que le Père Marcel allait prendre. Celui-ci se mit à rire de tant de précautions : « Je suis parfaitement guéri, répéta-t-il, n'ayez donc pas peur ; je puis prendre sans danger les mets les plus solides, mes dents sont bonnes et ma faim très grande. Saint François Xavier m'a rendu les forces et la santé, je puis me lever à l'instant même et demain je célébrerai la Messe. » Puis, à la grande stupéfaction des

Pères, il se mit à manger comme l'homme le plus valide du monde.

Quelques-uns ne croyant pas à leurs yeux, s'imaginaient que le Père était en délire ou du moins sous l'empire d'une imagination exaltée. Marcel s'en apercevant, leur affirma hautement de nouveau que saint François Xavier l'avait guéri ; puis, dans l'intimité, il fit aussitôt le récit de la merveille au Rév. Père Carafà et à son confesseur, qui, pour la gloire de DIEU et de l'Apôtre du Japon, communiquèrent tous ces détails aux Religieux restés dans la chambre. Il serait difficile de dire ce qu'ils admirèrent davantage de la bonté miséricordieuse de Notre-Seigneur, de l'efficace des prières de saint François Xavier et de la guérison de leur confrère. Tous les Jésuites habitant le collège, s'empressèrent de visiter le cher miraculé ! Quelle ne fut pas leur stupéfaction, en retrouvant frais et vermeil le visage de celui qui était moribond et agonisant il y a quelques heures ! Le Père Marcel était vraiment un ressuscité.

Après avoir demandé ses vêtements, il se leva prestement, et se mit à marcher de pied ferme dans sa chambre ; puis, se prosternant devant l'image de son céleste Médecin, il chanta le *Te Deum* avec les assistants pour rendre grâces à DIEU de sa miraculeuse guérison.

Après ce chant de reconnaissance, il arracha les bandes et les linges qui enveloppaient sa tête, et,chose merveilleuse, on n'y trouva ni cicatrice,ni signe quelconque de plaie,et les cheveux même qui avaient été coupés, étaient égaux aux autres. Le Père, en un mot, était aussi valide qu'au moment où il avait été terrassé.

Cette merveille causa tant de joie à tout le monde, que, malgré l'heure avancée de la nuit,plusieurs Pères sortirent du

collège pour l'annoncer à beaucoup de personnes qui n'attendaient que la nouvelle de la mort ; on avertit nommément les membres de sa famille et le R. Père Provincial qui était à la maison professe. Le cas parut si extraordinaire et si invraisemblable, que quelques-uns se demandèrent si les messagers qui le colportaient n'étaient pas des fantômes ou des hallucinés.

Notons ici une circonstance que les premiers biographes ont tenu à enregistrer. Les Jésuites du collège n'ayant rien voulu négliger de tout ce qui pouvait soulager le malade, avaient mandé, dans la soirée, un très habile chirurgien de leur connaissance, faisant, dit-on, des cures extraordinaires. Or, ce Docteur, contre son habitude et au grand étonnement des Pères, ne vint pas au collège. Il assura depuis qu'à plusieurs reprises, se disposant à se rendre près du malade, il s'était senti comme arrêté par je ne sais quelle voix mystérieuse qui lui disait : « *N'y va pas !* » C'était sans doute saint François Xavier qui voulait empêcher que l'on n'attribuât cette guérison à des secours humains. Mais vers minuit, affligé d'avoir peut-être contristé les Pères par son absence, il se rend au collège pour faire ses excuses. Quelle n'est pas sa surprise de rencontrer à la porte quantité de personnes ravies d'admiration à la nouvelle de la guérison du Père Marcel ! Émerveillé lui-même du prodige, il se fit un devoir de le publier de toutes parts.

Le calme se faisant peu à peu dans le collège, le R. P. Recteur [1] crut qu'il était bon de mettre par écrit un événement si mémorable et de le faire sans délai, afin de n'en omettre aucune circonstance. Il demanda au P. Marcel, s'il se croyait assez fort pour lui dicter immédiatement tout ce

1. Le P. Vincent Carafa, *v. Appendice II, p. 148.*

qui s'était passé. — « Oui, certes, mon Rév. Père, répondit le P. Marcel, et je me sens si parfaitement remis, que je veux moi-même écrire tous les détails de ma guérison. » Ce qu'il fit en effet, deux heures durant, à tête reposée et sans ombre de fatigue, en présence du R. P. Carafa son supérieur et de son confesseur le P. Thomaso Mascambruno.

Le matin étant venu (4 janvier 1634), il descendit frais et dispos à l'église, et célébra la messe à l'autel de saint François Xavier. Beaucoup de personnes accoururent de toutes parts pour le voir, et plusieurs voulurent communier de sa main. Enfin il donna la journée entière à quantité de visiteurs, qui désiraient l'entendre raconter lui-même sa merveilleuse guérison. Très sujet jusqu'alors aux douleurs de tête, il n'en éprouva aucune pendant cette journée, où pendant cinq heures il se prêta volontiers aux informations juridiques prises par l'auditeur du Cardinal Boncompagni, Archevêque de Naples. « *D'où on peut colliger*, dit un vieil historien, *que la visite du saint Apôtre de l'Inde l'avait guéri à la fois de tous ses maux.* » Cela parut plus évident encore les jours suivants, car sa mère étant tombée malade, il l'assista dix jours consécutifs sans quitter son chevet et sans prendre un moment de repos dans son lit ; et néanmoins, il n'en ressentit pas la moindre fatigue.

Ces éclatantes preuves de la protection de saint François Xavier engagèrent les Pères du collège à mettre l'image qui avait fait tant de prodiges en un lieu public, où le peuple put honorer et invoquer l'apôtre des Indes et du Japon. Un dessein si raisonnable fut chaudement applaudi. On fit donc une procession solennelle, à laquelle assista toute la noblesse de Naples et presque tout le peuple. La sainte image fut portée en grande pompe à travers les rues de la cité et

déposée ensuite dans la chapelle dédiée à ce saint, dans l'église de la Compagnie de Jésus. La dévotion déjà remarquable envers l'illustre Apôtre ne fit que s'accroître, grâce aux nouveaux miracles opérés par son intercession.

La chambre du miraculé fut convertie en oratoire (1), et l'image de saint François Xavier fut reproduite par milliers, pour satisfaire la dévotion des fidèles ; un peintre qui fit environ trois cents copies de cette image, ne put, chose extraordi-

1. La ville de Naples, plusieurs fois protégée d'une manière spéciale par saint François Xavier, et surtout pendant l'horrible peste qui sévit en 1656, supplia le Pape Alexandre VII de lui permettre de prendre le grand Apôtre des Indes pour Patron. Un décret du 15 septembre 1657 accorda cette faveur qui fut acceptée par la cité avec des démonstrations enthousiastes. (*Miracolosa protezione di S. Francesco Saverio verso la Citta et Regno di Napoli, nel contagio del 1656. Quarta Edizione, sulle altre di Napoli del 1660 e 1743 e su quella di Gratz 1660. Napoli 1884.*)

Le P. Xavier Santagata, dans son histoire *inédite* de la Compagnie de Jésus (Province de Naples), donne une brillante description de cette solennité, et cite l'inscription placée sur le piédestal de la statue de saint François Xavier, et faisant allusion à la guérison miraculeuse du Père Mastrilli.

O SOL SOLI ORIENTIS
CUJUS LUCE NOX INTEMPESTA DISCEDIT
CUJUS OPE
VITA SISTIT FUGIENS — REVIVISCIT EXSTINCTA
CUJUSQUE RADIO
ILLUSTRATUR EOUS HESPERUS INFLAMMATUR
UBIQUE CIVIS PEREGRINUS UBIQUE
INCREMENTA FERENS
QUO RUDIMENTA INTULISTI LUCIS
TUERE HAS INTIMIUS ÆDES
CULTORESQUE ŒDIUM SOCIOS
PATER INDIGES
TRADE TUAS TUIS VICES
FACESQUE SODALIBUS
EXPEDITI QUO VOCAS ACCINGIMUR
IN DISCRIMINA IN NECES ALACRES
TE VIAM MONSTRANTE
XAVERI

Cf. *Appendice VI, B*, Culte de la ville et du Royaume de Naples envers saint François Xavier.

naire, s'appliquer à d'autres ouvrages de son art, sans se sentir attaqué du mal dont il mourut peu de temps après. Ce fait étrange fut remarqué dans Naples ; et ce peuple, alors si croyant et si pieux, disait que le saint Apôtre des Indes ne voulait pas que la main qui s'était employée si constamment à reproduire son image, s'occupât à faire d'autres portraits.



CHAPITRE HUITIÈME

Sentiments du Père Marcel après sa miraculeuse guérison.

COMBLÉ de grâces si extraordinaires, le Père Marcel, déjà si fervent religieux, n'eut plus d'aspirations que pour la plus haute perfection. Dès lors aussi, sa reconnaissance envers saint François Xavier fut si grande qu'il en prit le nom, et par estime pour sa vocation à l'apostolat des Indes, il ne voulut plus jamais apposer sa signature *Marcel-François Mastrilli*, sans y ajouter ces trois mots : *Indien très fortuné* (1). Son cœur s'écoulait dans celui de son bienfaiteur; il pensait continuellement à lui, et cette pensée remplissait son âme d'une sainte joie qui le ravissait. Il l'appelait *son Saint, son Père*; il prenait conseil de lui en toutes choses ; et le saint, de son côté, augmentait cette sincère et cordiale affection par de nouvelles et miraculeuses faveurs. Il fit vœu d'accorder tout ce qu'on lui demanderait en son nom, si difficile que fût la chose. Tous les jours,il récitait des litanies en son honneur, composées des épithètes et des éloges donnés par les saints Pères à l'Apôtre saint Paul. Il exhortait à avoir une dévotion spéciale à ce glorieux saint, quiconque voulait arriver promptement à la plus haute perfection. Il conseilla à plusieurs de ses amis d'envoyer, à chaque heure du jour et de la nuit, leurs Anges gardiens le saluer et le

1. Le P. Alegambe remarque qu'en prenant le nom de François, le P. Marcel prouve qu'il ignorait que ce nom lui avait été donné au baptême. « *Ignarus ille tunc quidem sibi Francisci vocabulum jam olim inditum exstitisse in baptismo* (p. 478) et (p. 466). *Puero nomen Marcello Francisco jam tunc esse inditum* (in baptismo) ; *sed usu prioris alterum oblivione deletum, ipse Marcellus postmodum in S^ti^ Francisci Xaverii reverentiam adscivit.* »

révérer de leur part : ce qu'il faisait lui-même avec fidélité. La consolation qu'il éprouvait en parlant de ce saint était si grande et envahissait si intimement toutes ses puissances, que le feu qui paraissait alors sur son visage faisait assez connaître celui qui dévorait son cœur. On pourrait dire qu'il aimait d'une sainte passion son bien-aimé Père Xavier; c'est ce que montre la lettre suivante à un Père désireux d'avancer dans la perfection.

« Pour ce qui regarde le second chef de votre demande, » comment Votre Révérence veut-elle que je lui donne des » avis, puisque le droit chemin de la perfection ne se prend » ni de moi, ni de mes exemples ? Elle désire trois choses : » l'une qui la regarde, l'autre le prochain, et la troisième » DIEU. Je lui satisferai à toutes par une seule. Qu'elle ait » saint François Xavier continuellement devant les yeux et » qu'elle s'imagine qu'il l'accompagne et qu'il demeure visi- » blement avec elle, comme il fait invisiblement; et qu'en tout » elle fasse ce que la raison et la prudence lui suggèreront » en tel cas. *Hoc fac et vives.* Faites cela et vous vivrez. (Luc, » 10, 28.) Car observant cela elle sera mortifiée en toutes » choses ; elle aura des yeux clairvoyants pour découvrir et » pour soulager les nécessités tant corporelles que spirituelles » du prochain ; en un mot elle semblera un séraphin tout brû- » lant d'amour de DIEU, ce qui est le plus haut point de » perfection. Mais pour en venir là, que Votre Révérence » traite souvent avec le saint d'un cœur affectueux et ouvert, » qu'elle ait recours à lui comme à sa mère. *Oh ! que c'est un* » *bon et véritable ami en toutes choses ! Oh ! qu'il assiste puis-* » *samment dans les doutes et les perplexités !* Comme tel, » Votre Révérence lui enverra à chaque heure du jour, et la » nuit même quand elle sera éveillée, l'ange député à sa



R. P. MUTIO VITELLESCHI,

NÉ A ROME,

ÉLU SIXIÈME GÉNÉRAL DE LA Cie DE JÉSUS,

LE 16 NOVEMBRE 1615, A L'AGE DE 52 ANS,

MORT EN 1645.

(V. p. 67).

» garde, pour le saluer humblement en son nom, Veut-elle » que j'ajoute quelque chose et que je dise une parole qui » vaut son pesant d'or ? Qu'elle imite sa confiance, quand les » choses humaines semblent entièrement désespérées et » qu'on ne voit ouverture quelconque pour en sortir. »

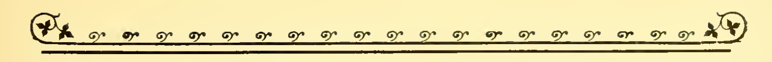
L'Apôtre des Indes payait cette filiale et ardente dévotion par des visites si fréquentes, qu'il semblait être continuellement auprès du père Marcel pour le combler de ses bienfaits.

Les sentiments de piété et de confiance, développés au cœur du Père Marcel par suite de sa guérison miraculeuse, devinrent bientôt ceux des fidèles qui eurent connaissance de cette insigne faveur. Le bruit du miracle se répandit de province en province, excitant avec l'admiration universelle, la plus vive confiance dans l'intercession de saint François Xavier. L'Espagne et les autres lieux où le Père Marcel devait passer, l'attendaient avec impatience pour avoir la consolation de voir l'heureux protégé de Xavier, et en même temps se multipliaient les miracles obtenus par l'entremise de ce même saint (1).

1. C'est une tradition constante dans la Compagnie de Jésus depuis près de trois siècles que la *neuvaine* dite *de la grâce*, faite à saint François Xavier du 4 au 12 mars, a été inspirée par la guérison miraculeuse du Père Mastrilli.

Léon XIII, par un rescrit du 15 juin 1898, accorde une indulgence plénière aux fidèles qui font cette neuvaine.





LIVRE DEUXIÈME

DE ROME A GOA

CHAPITRE PREMIER

Le Père Marcel, destiné à la mission des Indes, quitte l'Italie.

DIEU ayant appelé à l'éternelle vie la pieuse mère du Père Marcel, et celui-ci étant rendu à la vie du temps pour aller à la conquête des âmes, tous les obstacles semblaient renversés, et les supérieurs n'avaient plus qu'à donner libre carrière au zèle apostolique du client de saint François Xavier. Le Père Marcel sollicita donc de nouveau la faveur tant de fois demandée et fit valoir toutes les raisons capables d'éclairer le Père Général. Le Père Mutius Vitelleschi exauça sans retard la supplique du Père Marcel (1) : « Je ne peux ni ne dois empêcher, répondit-il, que Votre Révérence n'emploie sa vie et sa santé au service des infidèles de l'Inde, puisque le saint Apôtre de l'Orient vous en a donné lui-même l'ordre. Allez donc et suivez votre guide et votre patron saint François Xavier : « *Iret porro et ducem viæ atque auspicem sequeretur Xaverium.* »

Ce congé mettait enfin le Père Marcel au comble de ses vœux. Il n'eut rien de plus pressé que de faire les préparatifs du départ. S'étant rendu à Nole dans ce but, il fut appelé fortuitement dans une église de cette ville pour exorciser une dame de qualité (2). Le Père voulut décliner cet office ; mais forcé de s'en acquitter, il se mit en devoir de faire les prières et les cérémonies usitées. Le malin esprit persista à

1. Cf. Appendice III.

2. *Processu Manil.* fol. 117.

posséder sa victime. Le Père alors approcha en cachette de cette malheureuse une relique de saint François Xavier et à l'instant, abandonnant sa proie le diable s'écria en rugissant : « *Je m'en vais maintenant, sans te pouvoir nuire comme je le voudrais ; mais je te retrouverai sur le chemin des Indes, et alors nous combattrons tous deux.* » L'esprit infernal lui fera en effet une guerre cruelle pendant sa longue traversée. Ce triomphe du Père Marcel était de bon augure. Rentré à Naples, il acheva ses préparatifs. Le Ciel et l'enfer lui affirmaient sa mission aux Indes ; il ne lui restait pour ainsi dire qu'une préoccupation : *serai-je vraiment martyr ?* se demandait-il et il conjurait *son cher saint* de dissiper toute incertitude à ce sujet.

C'est alors que saint François Xavier, soit dans une apparition sensible, soit par une parole intérieure, affirma au Père Marcel qu'il ne quitterait pas Naples sans connaître parfaitement ce qu'il désirait savoir. Or, voici que, contre toute attente, le Père est appelé au confessionnal pour entendre une femme inconnue qui réclamait nommément son ministère. Cette femme commença par se reprocher de n'avoir pas exécuté un ordre de saint François Xavier ; mais en ce moment, forcée par de nouveaux ordres de l'Apôtre des Indes, qui lui avait apparu dans notre église et qui, revêtu des ornements sacerdotaux, lui avait donné la sainte Communion, elle venait, au nom même de saint François Xavier, lui annoncer qu'arrivé aux Indes, il y répandrait son sang pour la Foi. En témoignage de la vérité de sa prédiction, elle en appelait à son propre confesseur, auquel elle avait fait connaître d'avance toutes les phases de la maladie du Père Marcel, sa miraculeuse guérison, son départ pour les Indes et tous les autres événements de sa carrière apostolique.

Il est plus facile de comprendre que de traduire par des paroles l'immense joie du Père Mastrilli en entendant cette prophétie et sa reconnaissance envers son bien-aimé protecteur.

François Xavier renouvelait chaque jour les témoignages de sa paternelle tendresse. Citons encore ce trait : Le Père Marcel fut invité, avant son départ de Naples, à dire la Sainte Messe dans l'Oratoire de la noble et vertueuse dame Béatrice de Tuffi ([1]). Au jour fixé, plusieurs autres dames de la société napolitaine se rendirent à la chapelle, curieuses d'assister à la Messe du jeune missionnaire. Celui-ci, pendant une partie du saint Sacrifice, procéda avec sa piété et son calme ordinaires ; mais tout à coup je ne sais quelle ardeur brille sur son visage, ses yeux répandent un torrent de larmes, puis il reste assez longtemps immobile dans la contemplation d'un petit reliquaire. Il paraît ensuite reprendre ses sens et continue la Messe ; mais toutes les fois que ses yeux se portent du côté du reliquaire, il est inondé de larmes. La messe et son action de grâces terminées, il s'en va prendre la précieuse cassette. « *Oh ! la belle chose*, s'écrie-t-il, *et combien* » *je désire, madame, que vous l'estimiez grandement !* — Mais » il en est ainsi, mon Père, répond la dame, oui, certes cette » chose m'est très chère ! car, il faut bien vous le dire, ce sont » des reliques de saint François Xavier. — Je le savais, » madame, ajoute le Père Marcel. » C'était là ce qui le faisait tressaillir et fondre en larmes de piété et d'amour. Plus tard, pendant son séjour à Manille, il avoua à son confesseur qu'il avait vu jaillir de cette cassette d'éclatants rayons de lumière, et que, sans pouvoir expliquer comment, il avait appris que cette cassette renfermait des reliques de son cher saint, et

1. *Processu Manil*, fol. 117.

qu'enveloppée de ces rayons, son âme avait été pénétrée d'une telle joie, qu'il se croyait déjà au Ciel.

Ces faveurs multipliées de la part de saint François Xavier étaient autant d'aiguillons qui stimulaient le zèle du Père Marcel et hâtaient son départ... Il lui tardait d'arriver au champ de son apostolat et d'y répandre son sang. A la veille de quitter Naples, il fit une accusation publique de ses fautes en plein réfectoire. Pendant près d'une demi-heure, il parla avec un tel mépris de lui-même, que tous les Pères et les Frères qui l'entendaient furent dans la stupéfaction et fondirent en larmes. Cet acte de profonde humilité était digne d'un futur martyr.

On ne saurait exprimer les saints transports de zèle que son départ excita dans ses confrères. Bon nombre de Jésuites demandèrent avec larmes à leurs supérieurs de les inscrire pour la mission des Indes ; plusieurs signèrent de leur sang leur supplique : « *Trop heureux*, s'écriaient-ils, *si nous pouvions un jour répandre tout notre sang pour la défense de la Foi !* » Quant au Père Mastrilli, il n'eut pas d'autre pensée en se rendant à Rome, lors du séjour qu'il y fit, et pendant son voyage vers Lisbonne : sa mission aux Indes, les supplices du Japon, telle était sa préoccupation constante et le sujet de ses conversations. Ses lettres ne parlaient que de son désir du martyre : il n'y était question que des tourments de la fosse, des bûchers et de la croix : en un mot il voulait mourir pour son DIEU et pour les âmes.

Il porta ces sentiments près du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Urbain VIII, dans les catacombes et dans les sanctuaires où se trouvaient d'insignes reliques. Il vénéra surtout avec la plus filiale tendresse le bras de *son cher saint François Xavier* conservé dans l'église de la Compagnie de Jésus ;



Colᵒⁿ de la Sorbonne

URBAIN VIII,

PAPE DE 1623 A 1644.

(V. p. 73).

et parce que la mort avait empêché Sa Sainteté Grégoire XV de publier la bulle de Canonisation de l'Apôtre des Indes, le Père Marcel s'industria pour couvrir les frais nécessaires à la prompte impression de cette Bulle.

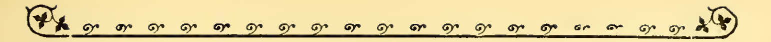
Il avait quitté Naples dans les derniers jours d'avril 1634 ; il s'éloigna de Rome le 3 juillet suivant, muni des bénédictions du Souverain Pontife Urbain VIII, passa à Florence, à Bologne, Milan, Gênes, partout dévoré de zèle, dont les flammes devinrent plus ardentes encore dans ses visites aux sanctuaires d'Assise, de Lorette et de Reggio, où sa piété filiale envers Marie n'eut plus de bornes.

De Parme, il écrivit à son oncle le Père Gabriel Mastrilli, résidant à Naples, une lettre dont les lignes suivantes feront comprendre les transports de son âme : « Je m'en vais inondé de douceur et de consolations spirituelles et le cœur vide de toute pensée, de toute préoccupation terrestre. Je m'en vais, cherchant mon DIEU, le servant lui seul et me rapprochant d'autant plus du paradis que je m'éloigne davantage de Naples. Si les consolations augmentent dans la même proportion, je serai forcé de courir à travers champs et de crier à haute voix les merveilles du divin amour. Tout cela pour vous seul, mon Père, et non par ostentation, à DIEU ne plaise ! mais pour vous faire connaître les divines miséricordes et pour que vous glorifiiez l'auteur de toute sainteté, qui a vraiment choisi le faible pour confondre les forts dans les Indes. Oui, je suis très faible, mais je pourrai tout avec l'aide de mon saint Pèlerin et, pour parler plus clair, je vous dirai que la protection de celui qui me fortifie, moi et mes compagnons de mission, augmente chaque jour, à chaque instant et d'une manière admirable. »

Pendant tout son voyage à travers l'Italie, il fut l'objet d'une pieuse curiosité et d'une sorte de vénération : on le regardait déjà comme un martyr. Aussi, en divers lieux, lui enlevait-on avec une sainte hardiesse quelques objets à son usage, quitte à les remplacer par d'autres semblables : on voulait d'avance avoir de ses reliques.

A Gênes, les principaux personnages de la république ne pouvant avoir, selon leur désir, des entretiens particuliers avec lui, s'assemblèrent par groupes, dans des palais, afin de jouir au moins quelques instants de sa présence et d'entendre quelques-unes de ses paroles. Rien cependant n'égala les démonstrations de l'Espagne envers le serviteur de DIEU.





CHAPITRE DEUXIÈME

Le Père Marcel en Espagne

Il serait difficile d'exprimer d'une manière plus touchante que ne l'a fait le Père Marcel lui-même, les honneurs dont il fut comblé à la Cour du roi catholique. Une lettre écrite par lui de Madrid, le 12 décembre 1634, à quelques-uns de ses compagnons qui l'attendaient à Lisbonne, dira mieux que toutes nos paroles avec quelles marques d'estime et de bienveillance il fut reçu par Philippe IV, par la reine et tous les grands de la Cour.

« Vraiment, je ne puis plus vivre, car je n'ai pas le temps de respirer. Il a plu à Sa Majesté Royale d'entendre le récit de ma guérison miraculeuse. Elle m'a accordé une audience privée, avec des marques de telle faveur, que toute la Cour en a été dans l'admiration. Pendant toutes ses interrogations, le Roi, très ému, avait les yeux pleins de larmes. Je ne dirai rien de la Reine qui a voulu jusqu'à ce jour m'entretenir à deux reprises différentes. Elle l'a fait longuement, me parlant du miracle de ma guérison, des affaires des Indes, des nombreux et cruels tourments du Japon. Son visage et ses yeux disaient assez les sentiments de son âme. Mais j'ai perdu ma petite image de saint François Xavier, peinte sur cuivre ; je n'ai pu résister à l'ardent désir que la Reine manifesta de l'avoir. Que dis-je ? Voyant que j'avais sur moi quatre pauvres images en papier du même saint, elle me les demanda ; et comme elle les recevait de ma main : « Celle-ci, dit-elle, je vais la donner à l'instant à Sa Majesté le Roi ; puis se tournant

vers la comtesse d'Olivarez, en voici une pour vous, ajouta-t-elle; cette autre est pour le petit Infant; la quatrième, vous la garderez pour celui dont nous attendons la prochaine naissance. » La Reine voulut ensuite me faire visiter le petit prince ; et elle le fit avec des marques inouïes de bonté et de confiance.

» Elle reçut avec le plus grand plaisir la petite image peinte sur cuivre : « Je la porterai toujours sur moi, dit-elle, et je veux qu'on en fasse, sans délai, une semblable pour vous. »

» Bientôt, toutes les dames de la Cour réclamèrent une image de l'apôtre des Indes, de sorte que mon Saint sera désormais sur le cœur de chacune d'elles. Le comte Duc s'entretint longuement avec moi le jour même de la fête de saint François Xavier ; et vous devinerez facilement le résultat de notre entrevue, quand vous saurez ce que la comtesse, son épouse, me dit en présence de la Reine : « Le comte Duc, mon Père, est fou d'amour pour saint François Xavier et pour votre paternité. » Nouvelle conséquence : je sacrifiai encore une grande image de mon Saint. Du reste, je n'étais pas digne d'avoir de semblables trésors.

» Le Protonotaire *(Protonotarius)*, c'est-à-dire le chef de tous les secrétaires ([1]), homme de grande noblesse et dont l'influence s'étend sur tout, parce qu'il est le plus en faveur près du comte Duc, m'ayant entendu raconter devant ce dernier le miracle de ma guérison, se mit aussi à me donner des témoignages touchants de sa bienveillance. Or, saint François Xavier permit que, dix jours après sa fête, ce protonotaire tombât très gravement malade. Il me manda à son chevet, invoqua mon Saint, et, trois jours après, la fièvre

1. L'Archichancelier.



Coll. de Versailles

PHILIPPE IV,

ROI D'ESPAGNE DE 1621 A 1665.

(V. p. 79).

avait disparu et le malade quittait le lit.» — Le Père Marcel continue sur ce ton en parlant de divers autres personnages de marque, et dans une de ses lettres, il ne craint pas de rappeler cette parole de l'Évangile : « *Commota est universa civitas* (Math. 21-20). Toute la ville a été émue à mon passage. »

La Reine voulut que le Père Marcel lui-même lui suspendît au cou une relique de saint François Xavier, montrant qu'elle attendait du jeune missionnaire lui-même un surcroît de protection. Mais ce qui fut tout à fait remarquable, ce qui était contre tout usage jusqu'à ce jour, c'est le titre de *Révérence* que le Roi donna au Père Marcel en s'entretenant avec lui : « Que *Votre Révérence*, lui dit Sa Majesté, voie ce qu'elle veut de moi ; car, très volontiers, je lui donnerai tout ce qu'elle voudra. *Videat Reverentia vestra num quid a me petit ; perlibenter enim quidvis præstabo.* » « Qu'elle nous recommande à DIEU, nous, notre famille, nos peuples et nos royaumes : *Commendet nos Deo, nostramque domum, populos et regna nostra.* » Et quand le Père se retira, le Roi ne fit aucun mouvement avant que le saint religieux n'eût disparu. Ce langage, cette attitude du Roi causa une vraie stupéfaction parmi les grands qui en furent témoins ; et plusieurs, ayant cru pouvoir demander au Monarque comment il avait reçu le Père Marcel avec des honneurs qu'il eût à peine rendus à un autre Roi : « C'est, répondit Philippe IV, que j'ai vu dans ce Père je ne sais quel éclat de sainteté qui m'a pressé de lui témoigner ce respect. *Vidi in Patre nescio quem sanctimoniæ fulgorem, qui me ad ipsius reverentiam impulit.* » Et quand, peu d'années plus tard, la nouvelle de la mort du Père lui eut été apportée des Indes : « Je n'étais pas un faux prophète, dit le Roi,

quand je donnai au Père Marcel, passant par ici, des témoignages exceptionnels de vénération. Un religieux d'une sainteté si remarquable ne pouvait manquer d'avoir une aussi belle fin. *Haud vanus ego vates exstiti jam tum, cum Patrem Marcellum honoris prærogativa eximium habui, quem ejusmodi manebat exitus Sanctimoniæ tam conspicuæ consentaneus.* »

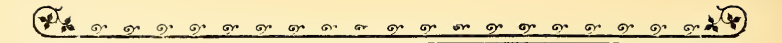
Sa Majesté ne se contenta pas d'honorer le Père Marcel; elle voulut, à son occasion, donner à la Compagnie de Jésus permission de posséder, — quoiqu'une loi portée en Portugal s'y opposât, — un certain revenu pour la fondation d'un collège à Nangazaki. Philippe IV n'ignorait pas les grands fruits de l'apostolat des Jésuites dans les Indes et la multitude d'âmes que saint François Xavier avait conquises à la Foi en Orient; et, dans plusieurs lettres, il en avait parlé avec éloges. Ce fut néanmoins en considération du Père Marcel, qu'il accorda cette exceptionnelle faveur et qu'en outre il lui permit d'emmener avec lui quarante Pères, dont le trésor royal paierait le transport (1). Le Père Marcel fut tellement touché de cette libéralité du Roi et conçut une si grande espérance de ses promesses, qu'étant arrivé à Manille, après la conquête de la grande île de Mindanao, il lui écrivit en ces termes : « Je supplie Votre Majesté de toute l'étendue de mon cœur de nous faire venir ici, au plus tôt, quarante Pères de notre Compagnie, pour annoncer la foi dans toutes ces îles; et DIEU, j'en suis persuadé, reconnaîtra le service qu'elle lui rendra en cette occasion. Quant à moi, je vous donne ma parole que, mort ou vif, je serai toujours votre fidèle sujet et serviteur, et que je prierai Notre-Seigneur pour la prospérité de vos royaumes,

1. V. Chap. suiv., l'opposition faite par la Cour de Lisbonne.

pour lesquels il me sera bien plus aisé d'obtenir quelque chose entre les mains des bourreaux et parmi les tourments au Japon qu'en tout autre lieu ; mais bien plus encore, quand je serai au Ciel, si la divine bonté me fait la grâce d'y arriver. »

La Reine aussi prodigua au missionnaire les marques de sa munificence. Outre de nombreux et riches présents pour le tombeau de saint François Xavier, elle voulut surtout lui confier une riche chasuble dont il revêtirait de ses propres mains le corps du grand Apôtre des Indes conservé à Goa.

Enfin le comte Duc d'Olivarez, pour ne pas parler des autres grands d'Espagne, traita le Père Marcel avec les marques d'estime et de vénération que l'on témoigne aux Saints et aux Bienheureux. Mais ces démonstrations faillirent causer un grand chagrin au Père. Le comte Duc d'Olivarez ne s'imagina-t-il pas de vouloir le faire passer au Brésil, avant d'aller aux Indes, et de l'employer glorieusement à l'accomplissement des affaires de cette contrée, où, par sa présence, ses vertus et sa sagesse, le jeune missionnaire ne pourrait manquer de faire un bien immense. Instruit des desseins du comte Duc, le Père Marcel s'y opposa respectueusement, mais avec énergie : il remercia le noble Seigneur de ses bons procédés et des marques d'affectueuse estime qu'il lui témoignait ; mais, ajouta-t-il, je ne puis me rendre à vos désirs, ni retarder l'exécution des ordres de saint François Xavier. J'ai hâte d'aller conquérir la couronne là où DIEU m'appelle. Le comte Duc d'Olivarez accéda aux raisons du Père. Nous verrons d'ailleurs, qu'avant de recevoir la couronne du martyre, il rendit de signalés services au Roi d'Espagne à la prise de Mindanao.



CHAPITRE TROISIÈME

Le Père Marcel à Lisbonne

Comblé des bienfaits du Roi d'Espagne, le Père Marcel quitta Madrid et prit la route de Lisbonne. Il y arriva le 30 mars 1635, apportant avec lui les dépêches de Sa Majesté catholique qui demandait le transport de quarante Jésuites aux Indes. On lui fit des difficultés sur l'exécution d'une si grande libéralité et l'on voulut réduire ce nombre à dix-huit. Cette résolution désola les missionnaires, menacés ainsi de ne pouvoir s'embarquer et qui s'étaient enrôlés avec tant de ferveur dans cette bienheureuse troupe du jeune Apôtre. Grâce à Dieu ! la haute opinion de sainteté que le Père Marcel s'était acquise et la dévotion de saint François Xavier qu'il imprima bien vite dans les cœurs changèrent tellement les esprits, qu'après une seule audience que lui accorda la Sérénissime Infante Marguerite, alors Régente du Portugal, les ministres d'État revinrent sur leur décision et permirent au Père Marcel de faire embarquer tous les Pères qu'il désirait.

Dans la relation de son voyage, le Père parle de ce changement en termes qui témoignent de sa vive reconnaissance envers les officiers de la Cour. Il attribue leur bon vouloir à la protection du saint Apôtre des Indes, et, entre autres détails, cite ce fait : « Le marquis de la Puebla fut vivement sollicité par le père d'un de nos religieux d'obtenir du Père Provincial que son fils ne s'embarquât pas. — « Lors même que je pourrais obtenir du Provincial ce que vous demandez, répondit le noble seigneur, je me garderais bien

de dire un mot et d'arrêter un seul de ceux que saint François Xavier a choisis pour une entreprise si glorieuse. » Le marquis, ajoute le Père Marcel, mettait ainsi le sceau à tout ce qu'il avait fait en notre faveur avec tant de piété et de zèle. » Ce langage du Père Marcel, déjà si reconnaissant sur la terre, fait pressentir les faveurs qu'il obtiendra du haut des cieux pour son illustre ami, qui ne cessa de l'assister de mille manières jusqu'au moment de son départ.

Cependant le serviteur de DIEU ne pouvait se décider à mettre à la voile sans emporter avec lui le portrait de son glorieux Protecteur. Il avait fait présent à la Reine d'Espagne de l'un de ceux qu'il avait apportés d'Italie ; il avait offert l'autre au comte Duc d'Olivarez. Vainement avait-il essayé d'en faire tirer à Rome, à Naples, à Gênes et à Madrid : ces portraits ne lui disaient rien. Mais n'ayant plus que quelques jours avant l'embarquement, pouvait-il espérer mieux à Lisbonne? DIEU se chargea de trancher la difficulté. Sur l'invitation d'un Père résidant au Noviciat, le Père Marcel se rendit à cette maison, et le Recteur le mit en relation avec un novice, assez bon peintre. Renfermé presqu'aussitôt dans l'atelier avec le jeune artiste, il passa une partie de la nuit du mercredi au Jeudi-Saint à lui indiquer les traits, l'expression du visage de saint François Xavier ; il entra dans les plus menus détails et dirigea, pour ainsi dire, le pinceau du Novice. Chose merveilleuse ! Ce travail fut si parfait que, dans la matinée du Jeudi-Saint, le Père Marcel, contemplant le tableau, le trouva supérieur à tout ce qu'il avait vu jusqu'alors ; et ne doutant pas que le Ciel n'y eût mis la main : « *Voilà bien mon Saint*, s'écria-t-il avec admiration, *voilà bien celui que j'ai vu ! Mon Frère, n'y faites plus rien... Le tableau n'est pas de vous ; c'est le Saint qui l'a travaillé*

de sa propre main ! » « Et de vrai, dit un de ses premiers » biographes, à voir son visage plein de majesté, on eut dit » qu'il était descendu du Paradis. Les peintres qui le virent » depuis, assurèrent que, soit pour la délicatesse de l'ou- » vrage, soit pour l'excellence de la carnation, soit pour la » vivacité des couleurs, soit aussi parce que contre toute » sorte d'expérience, vu le temps qu'il faut employer à cela, » elles s'étaient séchées en un instant, il s'y rencontrait des » merveilles qui allaient au delà de ce que peut l'art. Cette » image fut la chère compagne du Père en ses voyages, son » conseil en ses perplexités, son oracle en ses doutes, son » asile en ses risques, son refuge en ses mésaventures, son » pilote en ses tourmentes, et pour tout dire en un mot, son » Patron et son Guide en ses dangers. Avec elle, il chemi- » nait joyeusement, il s'embarquait avec assurance, il entre- » prenait hardiment les choses les plus difficiles et prédisait » assurément celles qui devaient arriver. Elle servait à ral- » lumer son zèle, à réchauffer sa charité, elle faisait qu'il » soupirait après les peines, qu'il méprisait la vie et qu'il » désirait ardemment la mort pour Notre-Seigneur. De » sorte qu'on peut dire que si elle avait été miraculeuse en » sa cause, elle ne l'était pas moins en ses effets [1]. »

Muni de ce riche trésor, le Père Marcel s'en alla, le 7 avril 1635, accompagné du Recteur et de plusieurs Pères du collège, à la tête des 32 Jésuites enrôlés pour la mission des Indes, prendre congé de la Sérénissime princesse Marguerite, Gouvernante du Portugal. Elle le reçut avec les

1. *Hæc* (imago) *unicum Marcello delicium fuit ; hæc thesaurus, quem a se nunquam est passus nisi morte divelli* (Alegambe, p. 481). L'histoire a conservé le nom du jeune peintre, c'est le Frère coadjuteur Dominique da Cunha. Le Père Mastrilli, nous l'avons dit, emporta l'original au Japon ; mais le Frère da Cunha en fit une copie qui resta vénérée au Noviciat.

plus grands honneurs, l'encouragea, lui et sa vaillante troupe d'apôtres, à se rendre de dignes imitateurs des héroïques vertus de saint François Xavier et fit des vœux pour le succès de leur pénible voyage et de leur apostolat. Deux jours après, ils quittèrent le port, le Père Marcel avec neuf de nos Pères, trois Portugais et six Italiens, avait pris place sur la *Capitane*, les vingt-trois autres missionnaires, quatorze Italiens, deux Allemands et sept Portugais étaient sur le vaisseau *Amiral.*

Quand le Père Marcel fut à bord, l'équipage, avide de voir cet homme de miracle, l'accueillit avec un respectueux empressement et manifesta une véritable joie d'avoir à faire la traversée avec lui. Tous comptaient bien, grâce à sa présence, arriver heureusement au port. Mais si les passagers se félicitaient de voyager en sa compagnie, les religieux, ses frères, lui en témoignèrent bien plus vivement encore leur satisfaction. A peine installés sur le vaisseau, ils voulurent rendre de solennelles actions de grâces à DIEU et à saint François Xavier qui les avaient appelés à partager l'apostolat du Père Mastrilli.

Dès qu'il fut embarqué, il se hâta d'écrire quelques lignes de reconnaissance au Père Nugnez da Cunha qui, *socius* du Père Provincial, s'était montré plein de charité envers la troupe d'apôtres que Marcel emmenait avec lui.

Gra et Pax Xpi. [1]

« Mon cher Père Nugnez, lui écrivait-il le 9 avril 1635, *unde hoc mihi ?* Comment ai-je mérité tant d'égards? Vraiment,

1. La grâce et la paix de Jésus-Christ !

votre Révérence veut, chaque jour, m'imposer de nouvelles obligations, tellement que je ne pourrai plus en supporter la charge. Que DIEU, dans sa bonté, vous récompense de la grande charité que vous nous avez témoignée à tous ; et que le très glorieux saint François Xavier vous comble, du haut du Ciel, de ses dons les plus précieux, comme moi, votre serviteur très dévoué, je le désire, et certes, ces désirs ne sont pas petits.

» Votre Révérence aura, dans les Indes, autant de serviteurs que j'ai de compagnons de route, et, à l'heure présente, je vous promets, pour l'avenir, de vous recommander à DIEU au milieu de mes plus grands travaux. En retour, je vous prie d'en demander beaucoup pour moi. Un apostolat pénible est mon grand et unique désir en cette vie.

» Que le bon DIEU vous garde, comme nous tous, vos dévoués serviteurs, le souhaitons.

» A bord du navire, le 9 avril 1635.

» Je me recommande de tout mon cœur à tous les Pères et amis de Votre Révérence.

» Votre serviteur très reconnaissant,

» Marcello Franc° MASTRILLI

» Indien très heureux. »

A todos estos Sres Pes de V. R. mil encomiendas de coraçon. Siervo de V. R. oblig.mo Marcelo Fran.co Mastrili Ynd.o fel.mo

Le vent n'ayant pas été favorable jusqu'au 13 avril, le Père Marcel s'employa à faire dresser une chapelle sur

l'arrière du navire. Il y éleva deux autels, l'un à Notre-Dame, puissante Reine des océans et des tempêtes, l'autre à saint François Xavier. Il plaça sur cet autel l'image merveilleuse de son cher Saint ; et, d'accord avec tous les passagers, il prit l'apôtre des Indes pour le principal patron de la traversée. « Cette image, disait-il plus tard, fut toute ma consolation durant un si long et si pénible voyage et ce sera le trésor que je porterai avec moi jusqu'à la mort. » Il dressa encore un troisième autel, en un lieu plus élevé, sur la chambre de Don Antonio Tellez de Sylva, capitaine général de la flotte. C'est devant cet autel que se réuniront les passagers pour assister au Saint-Sacrifice et pour les prières publiques.

Sitôt que la *Capitane* fut à la voile, le Père Mastrilli et ses compagnons se prosternèrent devant l'image de saint François Xavier et se mirent sous sa protection, renouvelant les vœux de la Compagnie en la forme que le Saint les avait dictés à l'heureux miraculé. Cette consécration les arma tous d'un généreux courage contre les grandes difficultés que leur réservait cette longue navigation. Elles furent en effet mesurées à leur fervent désir de souffrir pour Dieu et terribles à proportion de la rage du démon.

Quoique le Père Marcel eût été nommé supérieur de tous les autres Pères, il ne voulut profiter de son autorité durant tout le voyage, que pour leur rendre les plus vulgaires services.



CHAPITRE QUATRIÈME

Le Père Mastrilli fait voile vers les Indes. — Épreuves de la traversée. — Protection de saint François Xavier. — Zèle admirable du Père Marcel.

UN biographe racontant, au milieu du XVIIe siècle, le voyage sur mer du Père Mastrilli, s'exprimait ainsi : « Le Père Marcel et ses compagnons, passant aux Indes, eurent la plus fâcheuse traversée qui s'était jamais vue depuis qu'on navigue en ces quartiers-là. » Mais DIEU les assista dans les dangers et saint François Xavier ne leur manqua pas en ces rencontres difficiles, si bien que, contre toute apparence humaine, ils arrivèrent sains et saufs la même année à Goa. « La confiance que soldats et officiers, matelots et passagers de la *Capitane* eurent en ce bienheureux Apôtre était si grande, disait le Père Marcel, qu'ils ne pouvaient ni parler d'autre chose pendant la traversée, ni avoir espérance qu'en lui seul. Durant les plus mauvais temps, on n'entendait que ces seules paroles : Saint François Xavier nous conduira cette année à Goa. Aussi deux fois le jour, après les litanies qui se disaient les unes après dîner, les autres sur le tard, ayant recommandé les âmes du Purgatoire à DIEU, ils prononçaient, à haute voix ces belles invocations : *Loué soit le Très Saint Sacrement ; louée soit la Sainte Vierge, Notre-Dame, conçue sans le péché originel ; loué soit le glorieux Apôtre des Indes, saint François Xavier, notre protecteur !* » Ils donnèrent de plus une fort bonne aumône pour la Congrégation de Lisbonne, instituée à l'honneur de saint François Xavier. Cette congrégation devint dès lors d'autant plus florissante que les pêcheurs lui

consacrèrent tout le gain de leurs pêches pendant plusieurs mois. Aussi un mauvais plaisant dit-il un jour par forme de raillerie, « que la dévotion à saint François Xavier était » alors si en vogue et que ce Saint gagnait tellement les » cœurs, qu'il avait mangé toute la pêche de poisson frais » de cette année-là. » Les malades et les gens valides n'avaient d'autre consolation dans leurs souffrances et dans les ennuis de ce long voyage que d'invoquer le nom du saint Apôtre. « *Chacun*, ajoute le Père Marcel, *avait juste raison d'appeler à son aide saint François Xavier*, *notre saint pilote.* »

Celui qui fit paraître plus de dévotion et de confiance envers l'Apôtre des Indes fut Don Antonio Tellez, capitaine général de la flotte. « Il avait tellement logé son cœur et ses affections en ce grand Saint, disait le Père Marcel, qu'il rassurait tous ceux qui, par les paroles des pilotes, avaient perdu espérance de prendre terre aux Indes dans l'année. Au fort des plus grands dangers, le noble seigneur leur disait que saint François Xavier s'était chargé de leur voyage et partant qu'ils n'hiverneraient pas autre part qu'à Goa ; et comme certains religieux faisaient un jour une procession, il dit publiquement qu'il savait bien que tous les saints avaient un grand pouvoir auprès de DIEU pour obtenir bon vent, mais qu'en cette occasion l'honneur en était uniquement réservé à saint François Xavier. »

Le serviteur de DIEU ne se contenta pas de faire invoquer l'apôtre des Indes ; il voulut qu'on ajoutât à la prière les bonnes œuvres, les saints exercices et la fréquentation des sacrements. Les premiers mois du voyage, il faisait tous les jours le catéchisme pour instruire les ignorants sur les mystères de notre foi. Les plus distingués des passagers et les

religieux mêmes des autres Ordres venaient l'entendre. A la tombée du jour, il racontait une histoire au sujet des âmes du Purgatoire ou quelqu'autre fait propre à inspirer l'horreur du péché. Aussi vit-on bientôt grand nombre de gens faire des confessions générales ou particulières, et par suite observer dans les conversations et la tenue plus de décence et abandonner le jeu dont la passion entraîne ordinairement à tant de fautes. Un de ces joueurs, qui avait de faux dés, fut un jour si vivement touché d'un discours du Père Marcel, que, sans attendre davantage, il les jeta courageusement dans la mer. Les gentilshommes embarqués avec lui dans la *Capitane* assuraient qu'ils ne s'étaient jamais approchés si souvent de la sainte Table, espérant bien par ce moyen se rendre agréables à saint Xavier. La communion générale qui se pratique dans les églises de la Compagnie de Jésus, le quatrième dimanche du mois, s'observa si exactement et avec une si grande affluence, — le Capitaine Général s'y rendant toujours fort assidu, — que plus de 500 personnes la firent la première fois, et il en fut ainsi à toutes les autres réunions. Une seule fois, par suite d'un temps fort mauvais, on ne compta guère que trois cents communiants. Plusieurs, émus par les fervents discours du Père Marcel, s'occupèrent sérieusement de l'affaire de leur salut, dont ils avaient été fort peu soigneux depuis longues années. D'autres firent des changements de vie si exemplaires, qu'après leur confession générale, ils prirent l'habitude de la confession fréquente.

On institua plusieurs congrégations, dont les membres se signalèrent par un véritable esprit de piété et par une charité admirable. Ils puisaient dans la fréquentation des sacrements un dévouement à toute épreuve ; et sous la conduite

du Père Marcel et du Capitaine Général, Don Antonio Tellez, ils venaient jour et nuit en aide aux passagers nécessiteux et malades. Voici comment le Père s'en explique.

« Non seulement il y eut à bord des maladies fréquentes » et contagieuses, mais il y avait encore disette de vivres ; » et il ne nous était plus possible de secourir les pauvres du » peu que nous avions. D'autant que depuis deux mois nous » ne mangions qu'une fois le jour, encore n'était-ce qu'un » peu de riz bouilli dans l'eau de mer. Nous fûmes merveil- » leusement consolés d'avoir rencontré, ces deux derniers » mois, une occasion si conforme aux vifs désirs que nous » avions de souffrir soit du côté de la nourriture, soit de » toute autre manière ; car sans nous relâcher dans les exer- » cices de piété et de dévotion, comme sont les sermons, » les catéchismes, les confessions, processions, disciplines et » autres ministères de notre profession, nous nous chargions » en outre du soin de tous les malades et les assistions nuit » et jour ; si bien que pas un ne mourait sans avoir notre » secours ; pas un ne nous appelait sans nous avoir aussitôt » à son côté pour le confesser, l'exhorter et même lui » donner à manger. Nous faisions leurs lits, nous leur don- » nions les médicaments ; et pour tout dire en un mot, nous » étions leurs charitables infirmiers pour le temporel et pour » le spirituel ; nous leur administrions les sacrements et leur » donnions le pain du Ciel, quand celui de la terre nous » manquait. » Et remarquant les effets de cette piété, le Père ajoute :

« Aussi d'un si grand nombre de malades, il n'en mourut » pas plus de vingt-deux, durant la traversée qui fut de huit » mois, ce qu'un chacun tient pour un des miracles de saint » François Xavier, vu qu'ordinairement il en meurt cent

» en moyenne, par chaque navire, quand le voyage n'est
» que de six mois. »

Les exemples et le dévouement des missionnaires réveillèrent au cœur des passagers le sentiment de la charité et de la miséricorde, et le Capitaine Général, Don Antonio Tellez, fut sous ce rapport un admirable modèle. Sans cesse il était assiégé par des solliciteurs auxquels il ne savait rien refuser. « Il était si libéral et si magnifique, écrivait le Père
» Marcel, que la plus grande partie de son navire étant
» tombée malade par faute de choses nécessaires à un si
» long voyage, il prit occasion de là d'exercer sa bienfai-
» sance et sa piété. Lui et ses gens s'empressèrent d'apporter
» remède à la détresse publique. A ses dépens il secourut
» tous ces nécessiteux et mérita d'être appelé de tous le
» protecteur et le soutien des pauvres. Le soin qu'il eut de
» nous, religieux de la Compagnie, ne fut pas moins consi-
» dérable ; il nous fit manger à sa table, voulut en personne
» visiter nos malades, et pendant quatre mois entiers se
» chargea de notre entretien ; toutes choses en effet nous
» manquèrent, jusqu'à l'eau potable. Et il nous rendit ces
» services avec tant de cœur et de bonne volonté, que nous
» lui devons être éternellement reconnaissants. » Dans un autre endroit de sa relation, où il parle des maladies dangereuses qui se glissaient dans la *Capitane* et croissaient de jour en jour, le Père Marcel ajoute : « La singulière libéralité
» de Don Antonio, Capitaine Général, dont on ne peut parler
» ni assez hautement, ni au point qu'elle mérite, nous a
» puissamment assistés ; elle a dépassé tout ce qu'on peut
» dire en fait de piété et de magnificence. Aussi avions-nous
» coutume de dire *qu'il ne lui restait plus à engager que la*
» *Cape et l'épée.* »

Ce bon exemple eut tant de force sur certaines personnes moins à l'aise, qu'elles s'ingéniaient à l'envi les unes des autres pour secourir le Père Marcel et ses compagnons, et estimaient les plus heureux ceux qui pouvaient les assister. Un matelot qui n'avait pu obtenir du Père qu'il reçût de sa main quelque peu de conserves qu'il lui présentait pour un des missionnaires malade, le porta en cachette en sa cabine, priant à mains jointes ses compagnons de l'accepter pour l'amour de Notre-Seigneur et de saint Xavier. « Je n'ai » point de paroles, poursuit le Père Marcel, pour exprimer » comme il faut les grandes obligations que nous avons au » maître du navire, Sébastien Fernandez, de nous avoir » secourus durant tout le voyage avec des entrailles de » père de tout ce qui était en son pouvoir, jusqu'à nous » donner l'eau douce dont il avait fait provision pour son » usage, se contentant de celle de pluie que ses va'ets avaient » soin de recueillir. Il se plaignait même hautement quand » il apprenait que je recevais de quelqu'autre un secours » qu'il eût pu me rendre. » Voilà ce que le Père a relaté avec sa reconnaissance ordinaire. Quels devaient donc être les bons exemples qu'il donnait ; et, pour parler avec l'apôtre, quelle n'était pas la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST que ce grand serviteur de DIEU répandait autour de lui, puisqu'il attirait tous les cœurs et les forçait d'imiter son inépuisable charité ?

Saint François Xavier ne pouvait être insensible à ces preuves de solide vertu. Aussi, pour les en récompenser et montrer combien il était touché de leur filiale confiance, ne cessa-t-il de leur donner, pendant cette longue et difficile traversée, des témoignages vraiment miraculeux de sa paternelle et puissante protection.

CHAPITRE CINQUIÈME

Épreuves et assistance (SUITE)

Au commencement de mai 1635, la flottille se trouva arrêtée en face de la côte de Guinée par un calme plat prolongé. Des vents contraires vinrent ensuite l'assaillir et ôtèrent tout espoir de doubler le cap de Bonne Espérance dans la même année. Ce fut un moment de détresse, où les passagers comprirent qu'il fallait s'adresser à Celui qui est le maître du calme et de la tempête.

Pour obtenir le secours divin, les Pères Augustins chantèrent une grand'messe et firent une prédication, le 3 mai, jour de l'invention de la sainte croix. Le lendemain, les fils de saint Dominique célébrèrent avec la même solennité la fête de sainte Monique, et plusieurs passagers firent de grandes aumônes au nom de quelques saints et particulièrement au nom de Marie-Immaculée. Le 17, avec le même appareil et dans le même but, on célébra l'Ascension de Notre-Seigneur. Enfin le 19, le Père Marcel exposa l'image de saint François Xavier, et dans un discours brûlant encouragea tellement les cœurs de ceux qui avaient perdu espérance d'arriver dans l'année à Goa, qu'ils firent vœu sur-le-champ de célébrer solennellement une fête spéciale en l'honneur du saint, s'il leur faisait la grâce de passer la ligne en échappant aux dangers de la côte et de l'Océan. La nuit suivante, le Père Marcel étant allé confesser un soldat réduit à l'extrémité, l'exhorta à se recommander *au Saint*, dont il lui fit toucher une relique, et récita sur lui un Évangile ; aussitôt le malade saute du lit, sain et gaillard, en criant à

haute voix : « *Saint Xavier m'a rendu la santé et la vie !* » Ce miracle remplit tous les passagers d'une grande consolation et leur parut une marque certaine que l'apôtre avait agréé leur vœu. Aussi l'accomplirent-ils fidèlement le 4 juin, jour où ils arrivèrent sous la ligne, et rendirent de joyeuses actions de grâces à leur puissant protecteur. Le 13 juin, la fête de saint Antoine de Padoue fut solennisée avec pompe : grand'messe, sermon et procession et la *Capitane* se trouva à la hauteur du cap Saint-Augustin. Le 21, on célébra celle de saint Louis de Gonzague, moins solennellement à la vérité, mais avec plus de dévotion ; car le Père Marcel, après avoir rassemblé tous les enfants qui, par leur propre négligence ou par celle de leurs parents, ne s'étaient jamais approchés de la sainte Table, et après les avoir instruits et bien préparés, donna à soixante d'entre eux la sainte Communion. C'est à cette occasion, dit Alegambe, qu'un Père dominicain, vicaire général de tout son ordre dans les Indes, ravi de ce spectacle, s'écria : « *Oui, vraiment votre Père Marcel est un Saint ; et il est bien digne des bienfaits dont le comble saint François Xavier son puissant protecteur !* [1] »

Le 2 juillet, le Père tomba malade et pendant trois jours il fut en proie à de très vives douleurs qui résistèrent à tous les remèdes naturels. Grâce à sa dévotion envers la Sainte Vierge, il recouvra la santé par l'huile miraculeuse, dite de Notre-Dame de la Nativité, dont le Capitaine Général lui fit présent.

Le 25, on célébra la fête de saint Jacques avec non moins de solennité que les précédentes. Ce jour-là, le vaisseau de

1. « *Pater hic vester Marcellus enimvero vir sanctus est et plane dignus in quem sanctus Franciscus ab se delectum sua beneficia conferat.* » (Alegambe, p. 484).

Don Antonio Tellez se trouva à la hauteur du Cap ; mais l'état de la mer et les dangers ordinaires dans ces parages excitèrent les gens du bord à renouveler publiquement leur vœu à saint François Xavier. L'apôtre ne leur fit point défaut. Son assistance fut si manifeste, que le jour de saint Ignace, 31 juillet, ils doublèrent le Cap sans l'avoir aperçu à raison des brouillards qui le cachaient ; et le 2 août, étant hors de tout danger, on chanta la messe du saint Fondateur de la Compagnie de Jésus, l'agitation de la mer ayant forcé de transférer la fête ; et le Père Marcel écrivit dans son journal : « *Saint François Xavier consola* » *tellement ses serviteurs en cette rencontre, qu'il voulut rendre* » *cet honneur à son bien-aimé Père saint Ignace.* »

Cependant, à l'allégresse des passagers succédèrent bientôt de très vives alarmes. Le 3, le 4, le 5 août, les vents déchaînés battirent la flottille avec furie. Mais en même temps la force de la tempête saisissant le vaisseau-amiral qu'on avait perdu de vue, le rapatria au milieu des autres navires; et les passagers, en le voyant, se souvinrent de ce que le Père Marcel avait prédit en ces termes : « *Saint François Xavier conduira à Goa le vaisseau-amiral aussitôt que la Capitane.* » Ils admirèrent en même temps la douce providence du Seigneur qui voulait que les tempêtes, les bourrasques, les calmes et les bons vents favorisassent une navigation placée sous le patronage de l'apôtre du Japon.

Août et septembre se passèrent avec des alternatives de calmes et de tempêtes, qui plus d'une fois jetèrent les passagers dans une sorte de désespoir. Soit maladresse, soit ignorance, les pilotes égarèrent les vaisseaux et les mirent en péril de se briser sur des côtes dont ils se croyaient fort éloignés, ou de s'échouer sur des bancs de sable ou des

rochers à fleur d'eau. Heureusement le Père Marcel ranimait la confiance aux moments de détresse et rappelait avec sa merveilleuse piété le puissant crédit de saint François Xavier. C'est pendant une tempête qu'il fut décidé qu'on célébrerait sans retard une fête en l'honneur du Saint comme on s'y était obligé par vœu. La solennité commença le 30 septembre par une communion générale, à laquelle plus de 700 personnes prirent part : le Saint, dès la nuit suivante, fit lever un bon vent. Il ne dura, il est vrai, que vingt-quatre heures, comme pour faciliter la célébration d'une messe solennelle et permettre d'entendre le panégyrique de l'illustre apôtre. Mais le gros temps ayant reparu, plusieurs passagers en prirent occasion, non pour blasphémer contre saint François Xavier, mais pour rabaisser le mérite et le crédit du Père Marcel, son dévot et fidèle serviteur.

Les religieux de Saint-Augustin firent alors une procession solennelle avec litanies, prédication et discipline. Le jour suivant, les Pères de Saint-François adressèrent à saint Antoine de Padoue leurs supplications et leurs hommages ; mais DIEU sembla vouloir réserver à saint François Xavier l'exercice de sa puissante protection ; et d'ailleurs le Capitaine Général ne craignit pas de dire que le Seigneur vengeait l'apôtre des Indes du langage inconsidéré qu'un passager avait osé faire entendre, et qu'on ne devait pas oublier que le Ciel le leur avait donné pour spécial patron de ce voyage. On eut donc recours de nouveau à saint François Xavier. Le 8 octobre, le Père Marcel sortit de la chapelle, les pieds nus, la corde au cou, la tête couverte de cendre. Arborant une grande croix de bois, il ordonna une touchante procession durant laquelle « se disaient les lita-
» nies des Saints, qu'un chacun prononçait si lamentable-

» ment et avec des voix si lugubres, qu'il était aisé à voir
» la désolation que leur avait causée tant de peines et le
» grand besoin qu'ils avaient du pouvoir de tous ces bien-
» heureux auprès de DIEU. La prière achevée, il prêcha en
» cet habit de pénitent, avec sa ferveur ordinaire, qui se fit
» bien connaître par les larmes de ses auditeurs ; et ce fut
» pour lors qu'il découvrit l'image de son glorieux Saint,
» laquelle il n'avait point montrée depuis huit jours, à raison
» d'un détour qu'ils avaient pris pour avoir eu, à son avis,
» moins de croyance qu'il ne fallait en sa protection... Après
» quoi il exposa publiquement le Saint-Suaire, apostrophant
» le Père Éternel avec des paroles pleines de compassion, et
» lui présentant les douleurs de son Fils par les mains de
» saint François Xavier, pour obtenir remède à leurs maux
» et soulagement à leur affliction. Cela fait, il publia une
» neuvaine en l'honneur du même Saint à commencer dès
» le lendemain, à chaque jour de laquelle il convia un des
» neuf chœurs des Anges pour y assister. Il en réserva un
» dixième pour saint Michel, que le glorieux Saint avait
» tant honoré durant sa vie, et un onzième pour la clôture
» de la célébrité. Cet ordre ayant été ainsi donné, chacun
» s'en retourna dans la chapelle en chantant *Miserere*, où
» l'on prit ensuite la discipline. Le jour suivant, le Père
» Marcel porta encore à la procession l'image miraculeuse
» pendue à la croix de bois, avec laquelle il était sorti le
» précédent. Il y prêcha avec le même esprit et fit de nou-
» veau verser bien des larmes. Enfin cette solennité fut
» terminée par une discipline de beaucoup plus grand
» nombre de pénitents, bien plus longue et bien plus fer-
» vente que la première, et on garda chaque jour de cette
» neuvaine tout ce qui s'était observé celui-là. »

Les fruits de ces onze jours de supplications furent immenses. Ceux qui avaient le plus résisté aux inspirations du Ciel se rendirent enfin aux exhortations du Père ; plusieurs, après avoir fait une confession générale de tous leurs péchés, pardonnèrent à leurs ennemis ; d'autres restituèrent le bien qu'ils avaient mal acquis ; quelques-uns même apportèrent publiquement aux pieds du Père Marcel une multitude d'objets que l'homme de DIEU rendait à leurs légitimes possesseurs. Il n'était pas possible que saint François Xavier restât insensible à une neuvaine si fervente. « Pour montrer qu'il avait agréé cette piété, reprend un des » premiers biographes du Père Marcel, le saint Apôtre » consola ses bons et fidèles serviteurs par un vent si fort et » si favorable qu'ils eussent pu, nonobstant les grandes » marées, aller quérir les Iles Maldives, si le premier pilote » n'eût pris une autre route, pour ajouter cette faute à tant » d'autres qu'il avait déjà faites durant le voyage. »



CHAPITRE SIXIÈME

Le Père Marcel continue à être éprouvé pendant la navigation. — Saint François Xavier continue de le secourir. — Arrivée à Goa.

L'ENNEMI des âmes ne voyait pas sans colère les fruits de conversion opérés par le Père Marcel depuis qu'il s'étais mis en mer. Les admirables résultats de cette magnifique neuvaine redoublèrent la rage de Satan ; et le Père Marcel faisant mention en termes généraux des embûches, et selon ses propres expressions, *des filets et des pièges* que lui tendit l'ennemi infernal pendant son voyage, a dit sous le couvert d'une tierce personne : « Si Satan s'est montré » tellement attentif à faire que ses ruses réussissent selon » ses prétentions, c'était possible, pour exécuter ce dont il » avait menacé un de nos Pères, quand enragé qu'il était » d'avoir été contraint d'abandonner une personne de haute » condition qu'il avait tourmentée de longues années dans » une des principales villes d'Italie, il lui dit [1] : « *Je m'en vais* » *maintenant sans te pouvoir nuire, mais je te retrouverai sur* » *le chemin des Indes.* » DIEU a voulu néanmoins que par » l'assistance de notre protecteur, tous ses desseins s'en » soient allés en fumée, et que mille méchancetés qu'il » avait inventées contre lui aient toutes abouti à la seule » contusion d'une jambe. Or, le démon ne pouvant faire » brèche à la fidélité du Père Marcel, tant il était prévenu » des célestes bénédictions, reçut permission de Notre-» Seigneur de l'attaquer au moins dans son corps, puisqu'il » ne pouvait tant soit peu ébranler son âme. Il vint sour-

1. Cf. p. 68.

» noisement le blesser à la jambe, une nuit que le serviteur » de DIEU reposait sur un lit préparé par ordre de Don » Antonio Tellez de Sylva. » Voici à quelle occasion :

La répugnance avec laquelle le Père Marcel avait, en 1635, accepté la charge de supérieur de la mission des Indes, se trahissait parfois à l'extérieur, et durant le voyage, il avait exprimé sa tristesse à son intime ami, le Capitaine Général. Son déplaisir ne venait pas de la difficulté qu'il eût à gouverner les hommes apostoliques qui avaient tout quitté, parents, amis et patrie, pour porter aux extrémités de la terre le flambeau de l'Évangile, au péril même de leur vie. On peut même dire que c'était la perfection de ces généreux compagnons qui, indirectement, lui faisait regretter d'être leur chef : « Qu'on ne me parle plus de la supériorité, dit-il » un jour à Don Antonio Tellez, qu'on ne m'en parle plus, » seigneur capitaine ! quoi donc ! si je jeûne une pauvre » journée, pas un de ceux qui sont sous ma charge ne veut » manger ! si je fais une seule fois la discipline, chacun veut » la faire comme moi ; les nuits que je couche sur la dure, » personne ne veut dormir dans le lit ; s'il arrive que je » sois occupé aux confessions, pas un ne veut partir du con- » fessionnal. En un mot, je ne fais aucune pénitence en » laquelle je ne me voie surmonté par la ferveur de mes » compagnons ; et d'autant que plusieurs d'entre eux, sont » de petite complexion et ont leurs infirmités particulières, » je me sens obligé, ou de me relâcher dans les exercices » de mortification dont j'ai besoin, et de me priver des » peines pour lesquelles j'ai, grâce à Dieu, des forces de » reste, ou d'être cause qu'ils tombent dans des indisposi- » tions desquelles je suis tenu de les préserver. »

Telles furent les plaintes du serviteur de DIEU : elles

étaient aussi honorables au chef de cette phalange apostolique qu'à cette vaillante troupe. « Mais enfin, dit le bio-» graphe du 17e siècle, le Père Marcel trouva quelque con-» solation dans ce sensible déplaisir, par une invention dont » il s'avisa et de laquelle Satan se servit pour l'estropier, » qui fut de céder sa chambre aux autres Pères, afin qu'ils » y logeassent avec moins d'incommodité, et de se retirer » dans un petit trou proche de là, où, étant moins en vue, » il put lâcher la bride aux fervents désirs qu'il avait, de » dévotion et de pénitence, et d'où il pût aussi accourir à » toutes les nécessités du vaisseau. Antonio Tellez de » Sylva, le voyant si mal logé et surtout mal couché au pos-» sible, s'efforça de le faire changer de logement, ou au » moins, de lui faire prendre un autre lit ; mais il ne put » gagner autre chose, sinon de lui faire accepter un *cadre* » suspendu, semblable à ceux de l'équipage. Le maître » ouvrier employa toute son industrie à le rendre commode » et si bien soutenu qu'il pouvait durer plusieurs années » sans aucun danger ; avec tout cela néanmoins, on le trouva » par terre le lendemain matin, les cordes coupées, et le » Père blessé à une jambe, ce qui lui coûta ensuite bien du » sang qu'on fut contraint de lui tirer.

» Voilà la première fois que l'enfer déclara plus effronté-» ment la haine qu'il portait au Père Marcel, laquelle il » continua depuis ouvertement, tantôt en le heurtant rude-» ment, lorsqu'il était occupé de ses exercices de piété, » tantôt en s'efforçant de l'interrompre par des sifflements » de serpent, ou par quelqu'autre invention diabolique et » effroyable. Il troublait même par des cris et par des voix » épouvantables,ceux qui faisaient la discipline à son inten-» tion. Comme il était un jour en conférence, quelques-uns

» aperçurent un fantôme noir qui leur causa bien de la
» frayeur ; mais le Père Marcel, se moquant des prestiges
» et de la rage de cet ennemi du bien commun, ne fit que
» prendre en main la relique de son saint protecteur, et le
» fantôme disparut. »

Un des plus redoutables effets de la colère de Satan fut le trouble qu'il jeta dans les consciences des passagers, et la défiance qu'il leur inspira momentanément envers l'homme de DIEU. Soupçonnant d'où venait le mal, le Père après avoir prêché et annoncé qu'on ferait une fête en l'honneur de son saint, prend une étole, demande le livre des exorcismes, et d'un ton et d'un visage sévère, se met à menacer le malin esprit, lui ordonne de quitter le navire et de laisser les passagers en repos. Il parla avec tant d'énergie et d'efficacité que plusieurs, touchés par la grâce et cédant aux remords de leur conscience, revinrent à des sentiments plus chrétiens, et reprenant confiance en l'homme de DIEU, voulurent se confesser à lui. Un canonnier entre autres fut tellement saisi de peur à la pensée des jugements de DIEU, que, transporté tout d'un coup d'un lieu fort éloigné, d'où il entendait la prédication, aux pieds du Père Marcel, il s'écria à haute voix, tremblant et baigné de larmes : « *Mon Père, pour l'amour de Dieu, confessez-moi... Il y a cinq ans que je ne me suis confessé !* » Et il commençait déjà à déclarer ses fautes publiquement, lorsque le serviteur de DIEU, après l'avoir consolé et avoir demandé pour lui aux assistants cinq *pater* et cinq *ave*, lui dit de remettre à un peu plus tard sa confession afin de la préparer plus à loisir. L'événement parut d'autant plus merveilleux, qu'après informations faites juridiquement, le canonnier jura qu'il ne savait comment il s'était trouvé auprès du Père, sans passer à travers la foule des passagers,

ni comment une chose si extraordinaire s'était faite si soudain et si à l'improviste, sans avoir causé aucun trouble dans le vaisseau.

Cette proie arrachée aux griffes du démon par le moyen de la pénitence, augmenta la haine que ce malheureux esprit avait conçue contre le Sacrement de réconciliation, et il prouva cette haine en la déchargeant sur un jeune domestique des Pères, nommé Laurent Souza, qui plus tard entra dans la Compagnie de Jésus à Goa.

Chaque jour après un des exercices de la neuvaine à saint François Xavier, le Père Marcel demandait qu'on eût soin de l'avertir si quelque passager ne s'était pas encore confessé. Laurent Souza, frappé de cette recommandation, allait un soir prendre son repos avec l'intention d'avertir le lendemain le Père Marcel, au sujet d'un passager retardataire. Mais il était à peine endormi dans cette sainte pensée, que tout à coup il fut réveillé par un spectre qui se précipita sur sa poitrine, et feignant de lui écraser les os, lui dit très distinctement ces paroles menaçantes : « Si demain matin tu fais savoir au Père qu'un tel ne s'est pas confessé, assure-toi que tu le paieras. »

Le démon fit encore sentir sa colère à un autre passager ; il lui apparut sous l'aspect d'un nègre extrêmement difforme, et cette vue le saisit d'une telle épouvante qu'il tomba dans d'étranges convulsions. Un de ses amis le voyant dans ce triste état et croyant qu'il allait rendre l'âme, appela le Père Marcel. Celui ci accourut aussitôt, fit toucher la relique de saint Fr. Xavier au pauvre patient, le consola, lui rendit le calme et, deux jours après, l'ayant confessé, lui donna la communion ainsi qu'au jeune Laurent Souza. Furieux de cet échec, l'esprit infernal voulut, dès le soir de cette com-

munion, en tirer vengeance. Au moment où l'on prenait la discipline, il fit sur le vaisseau un vacarme épouvantable et multiplia de hideux fantômes en face de ces pénitents. Le Père Marcel, d'un coup de sonnette, encouragea les pénitents à tenir bon et commanda au démon de se retirer et de ne pas troubler le navire. Il parla d'une voix si pleine de l'esprit de DIEU, et si forte, que Satan en prit épouvante et que plusieurs passagers furent eux-mêmes saisis de frayeur. La discipline achevée, on entendit encore un autre bruit, comme celui d'une personne qui de rage se frappait cruellement la bouche sans pouvoir exprimer ses sentiments. Le Père Marcel, feignant de ne pas entendre ce tapage, et ne voulant pas renouveler les craintes des passagers, passa à la sacristie et se mit à confesser. Il n'y était que depuis quelques instants, quand des cris se firent entendre de tous côtés sur le vaisseau. *Jésus ! Jésus ! saint François Xavier, Père (Marcel), Père (Marcel) ! !* Le Père revient à la hâte avec la relique de son *saint* ; il trouve Laurent étendu sans connaissance, le fait revenir à lui, dissipe ses craintes et rassure tout le monde... Que s'était-il passé ? La discipline achevée, un démon d'un aspect effrayant avait rencontré Laurent au moment où il allait commencer son chapelet et saisissant l'enfant à la gorge il l'avait rudement jeté à terre. Mais, dès que le Père Marcel apparut, il prit honteusement la fuite et se précipita dans la mer, laissant le pauvre Laurent rempli d'une si horrible puanteur, qu'il disait plus tard que cette infection était le plus grand tourment qu'il eût jamais enduré.

Voilà une partie des ennuis que Satan causa à la *Capitane*, et quelques-uns des triomphes du Père Marcel sur l'infernal ennemi de tout bien. Cependant, plusieurs passagers formèrent de sinistres jugements sur l'homme de DIEU : ses

dévotions étaient des excentricités, et qui sait, s'il n'était pas un enchanteur ? après tout, « ne pratique-t-il pas sou-» vent avec le diable ? N'y a-t-il pas trop de commerce » entre lui et ce malin esprit ? Mais ce n'est pas merveille si » les hommes passionnés, considérant les actions d'un servi-» teur de JÉSUS-CHRIST qu'ils devaient admirer, eurent ce » sentiment de sa personne, puisque ceux qui étaient portés » d'envie contre son divin Maître le publiaient partout pour » un endiablé, et qu'il n'arrive que trop souvent que les » tièdes éteignent les ardeurs des plus fervents, et refroi-» dissent les plus échauffés, blâmant ce qu'ils ne veulent pas » imiter en mettant au rabais les choses les plus relevées, » pour rehausser leurs bassesses et leurs infamies et pour » empêcher que leurs vices ne soient pas condamnés. »

Parmi les passagers se trouvait une personne de marque [1] disant partout, — on se demande à quelle intention ? — que ce qui se racontait du Père Marcel en cette occasion était ou un égarement d'esprit, ou une feinte plus propre à épouvanter les enfants, qu'à être crue des personnes prudentes et sensées. Or, une nuit qu'on craignait que Satan ne troublât ceux qui devaient prendre la discipline, ce personnage se mit aux aguets pour observer soigneusement d'où viendrait l'alarme, se réjouissant d'avance, s'il pouvait découvrir la tromperie, d'avoir de quoi se railler devant ceux mêmes qu'il savait les meilleurs amis du Père et les plus attachés à ses intérêts. Mais il fut détrompé à ses dépens. Il fut tout à coup saisi d'une si épouvantable frayeur au spectacle qu'il vit, qu'on peut dire qu'elle égala le déplaisir qu'il conçut, d'avoir jugé si défavorablement le serviteur de DIEU. Après

1. Alegambe le signale par cette phrase : « *Persona, cui et ornamenta doctrinæ et vitæ institutum non vulgarem facerent auctoritatem.* » (p. 486, lib. dist.)

l'avoir blâmé imprudemment et injustement, il devint son panégyriste, dit Alegambe ([1]). DIEU lui aura sans doute pardonné sa faute, car il dit à Goa qu'il était prêt à jurer partout, s'il était besoin, que le Père Marcel avait un tel empire sur les démons, qu'il les chassait non seulement des âmes de ceux qui suivaient sa direction, mais des éléments mêmes, et qu'il les bannissait de tous les lieux où son zèle et sa piété se faisaient voir.

Notre-Seigneur montra en plusieurs autres occasions, durant ces onze jours consacrés à l'honneur de saint François Xavier, quel était le pouvoir de l'Apôtre des Indes et combien il aimait à coopérer aux œuvres de zèle du Père Marcel. En voici une preuve des plus touchantes :

Le quinze octobre, septième jour de ces pieux exercices, un enfant de huit à neuf ans tomba à la mer. Comme le vaisseau filait à grande vitesse et que le pauvre petit était trop faible pour forcer la lame, il n'y avait que la mort à attendre. Mais l'enfant mit sa confiance en saint François Xavier et, ballotté par les vagues, il ne cessa d'invoquer son secours. Le saint entendit la prière du naufragé qui put se cramponner à un baril que le Père Marcel lui avait jeté comme bouée de sauvetage, et, retiré de l'eau, il ne pouvait dire que cette parole : « *Ça été saint François Xavier, ça été saint François Xavier ! !* » Puis, trempé jusqu'aux os, il courut à la chapelle, se prosterna devant l'image de l'apôtre, et s'écria, fondant en larmes devant les passagers vivement émus : « Grand saint François Xavier, vous avez eu pitié de moi, je vous suis redevable de la vie, vous seul me l'avez conservée. »

Le 19 octobre, la solennité en l'honneur de saint Fran-

1. « *Marcelli factus ex conviciatore prædicator.* » (Ibid.)

çois Xavier étant achevée, le vent favorable obtenu par tant de prières et de larmes vint tout à coup à manquer, et la désolation s'empara de nouveau des passagers. Repoussés par les vents contraires à plus de 300 lieues de Cochin, port très assuré qu'ils s'étaient vu à la veille d'atteindre, en proie à des maladies contagieuses, n'ayant plus que quelques gouttes d'eau potable, les infortunés allaient encore passer par l'épreuve de la défiance et du découragement. Heureusement, le Père Marcel était là ! Il eut, en ce péril extrême, de nouveau recours à son bon et puissant protecteur.

Le 25 octobre, il fit faire une solennelle procession par une troupe de petits enfants, qui, prenant tous ensemble la discipline et priant, suivaient le Père jusqu'à l'autel où étaient exposées les reliques et l'image miraculeuse de saint François Xavier.

Arrivé à l'autel, le Père Marcel fit une touchante allocution pour fléchir l'apôtre, auquel ne cessaient de recourir les passagers dans leurs épreuves, et qu'invoquaient si pieusement ces petits innocents, dont, plus tard, les voix publieraient les vertus et les merveilles, et qui, à l'heure même, sollicitaient sa protection par l'effusion de leur sang.

Ce discours fut interrompu par les larmes des enfants et des assistants, et telle fut l'émotion générale, que le Père, ne pouvant continuer, fut forcé de congédier tout le monde, en donnant simplement sa bénédiction. La nuit approchait. Le lendemain, le vent se trouva bon. La foi et la confiance du Père Marcel, les supplications de l'innocence, l'intercession de saint François Xavier, avaient, une fois de plus, touché le cœur de DIEU ; enfin, cette longue et pénible navigation allait obtenir un heureux terme.

Les deux vaisseaux, favorisés d'un bon vent, et d'une

pluie que la Providence leur donna pour subvenir à leur grande disette d'eau potable, se trouvèrent, le 8 novembre, à 10 degrés d'élévation ; le 14, ils eurent connaissance de la côte de l'Inde, et le 22, ils entrèrent dans le port de Cochin.

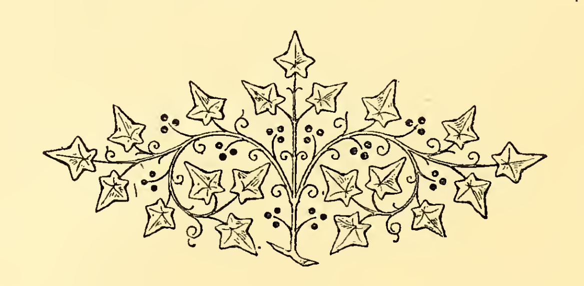
Le Père Marcel ne voulut mettre pied à terre, qu'après en avoir obtenu la permission du supérieur de cette Province. Non seulement le R. P. Provincial la lui accorda de grand cœur, mais il donna l'ordre à tous nos Pères missionnaires de se reposer au moins vingt-quatre heures, au milieu de leurs Frères de la mission de Cochin. On comprend avec quelle délicatesse les voyageurs furent reçus ! A peine arrivés à la résidence, ils furent forcés par le Père supérieur de prendre des vêtements neufs qu'on s'empressa de leur offrir. Le Père Marcel seul, demeurant ferme en sa sainte résolution, de rechercher le pire en toute chose, ne consentit pas à faire échange de ses vêtements et voulut remonter sur le vaisseau avec ceux qu'il avait apportés d'Europe.

Cependant, la nouvelle de l'arrivée des navires était portée à Goa ; elle y était transmise le 2 décembre, jour de la fête de saint François Xavier. Ainsi l'avait prédit un très vertueux personnage. Plusieurs mois, il est vrai, s'étaient écoulés depuis l'époque où les vaisseaux portugais ont coutume d'entrer au port. « N'importe, disait l'homme inspiré, saint François Xavier conduira les vaisseaux à Goa cette année même, 1635 ; et je veux être lapidé dans les rues, si le jour de sa fête se passe sans que l'on n'ait assurance de leur entrée aux Indes. » L'événement prouva que le prophète avait dit vrai.

Après cinq jours de repos à Cochin, halte surtout nécessaire pour le soulagement de quelques malades, les vais-

seaux poursuivirent leur chemin et le 8 décembre, ils franchirent la barre de Goa : sur les 4 heures du soir, ils étaient dans le port. C'était le jour de l'Immaculée Conception de Notre-Dame, et la veille de l'octave de l'apôtre des Indes, leur protecteur.

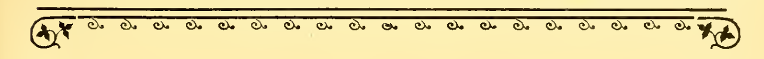
Le Père Marcel y arriva sain et sauf avec ses trente-deux compagnons. Chose inouïe et vraiment merveilleuse, surtout après une si laborieuse traversée ! Alegambe ne craint pas de dire que les habitants de Goa, voyant l'entrée des vaisseaux au port, s'écrièrent que, cette année, la flotte avait été transportée sur les épaules de saint François Xavier : « *Ut una esset civitatis universæ sententia : classem hoc anno Xaverii humeris esse subvectam.* » (Alegambe, p. 485).





LIVRE TROISIÈME

LE PÈRE MASTRILLI A GOA. — AUX PHILIPPINES





CHAPITRE PREMIER

Réception des missionnaires à Goa. — Sentiments du Père Marcel. — Sa visite au tombeau de saint François Xavier.

IL serait difficile d'exprimer la joie avec laquelle les Pères de Goa reçurent le Père Mastrilli et les témoignages de fraternelle affection qu'ils lui prodiguèrent. Quant à lui, il avait le cœur tellement attaché à d'autres objets, que ni le souvenir des épreuves de la traversée, ni les consolations extérieures de l'heure présente ne pouvaient l'émouvoir.

Aussi, dans la lettre qu'il écrivit à la reine d'Espagne, parlant de l'extrême charité avec laquelle nos Pères de Goa l'accueillirent : « Ce qui m'agréa le plus, dit-il, fut l'assurance qu'on me donna de pouvoir passer au Japon, vers le mois d'avril de l'année prochaine. Et je confesse à Votre Majesté, que rien ne m'eût si pleinement satisfait, que de trouver, dès le même jour, quelque méchant vaisseau tout prêt de faire voile pour ce royaume. Je ne me serais arrêté, qu'autant qu'il eût été nécessaire pour visiter la sépulture de mon saint ; après quoi, je me fusse embarqué aussitôt, sans me soucier des travaux que j'avais endurés. Mais ce qui me console, c'est de voir que mon départ approche, et que j'irai bientôt chercher mon cœur qui a pris le devant depuis tant d'années. » Racontant ensuite la bonne réception qu'on lui fit au collège, il ajoute : « On m'a si bien reçu que je n'ai point de paroles pour l'exprimer ; mais je puis bien dire qu'un seul des jours que j'y passai, était capable de me faire

oublier toutes les peines d'une si rude et si fâcheuse navigation. Quoi qu'il en soit, je ne saurais m'empêcher de verser des larmes de joie, quand je viens à considérer la façon dont je serai reçu au Japon et *combien pour lors*, *oui combien pour lors*, ma liesse sera grande et mon contentement inexprimable. »

Parlant ensuite des faveurs dont le ciel le combla à son entrée dans les Indes : « Quelques-uns se persuadèrent, écrit-il, que les navires étant une fois arrivés, DIEU mettait fin aux merveilles qu'il avait opérées en leur faveur ; mais ils firent bien voir le peu d'expérience qu'ils avaient de l'immensité de ses miséricordes, dont le trésor ne se ferme pas si aisément, quand il en confie les clés à l'apôtre de l'Orient, saint François Xavier. De là vint, que voulant donner quelque connaissance de la fête qui se célébrait au Ciel, pour l'arrivée de tant de braves et excellents ouvriers, il fit de nouveaux prodiges sur la terre, comme il en avait fait auparavant sur la mer.

» Le premier arriva à Méliapor dans l'ermitage du Mont, où saint Thomas mourut. La croix de pierre brune que ce grand saint y avait plantée lui-même et qui avait coutume, avant l'arrivée des Hollandais aux Indes, de suer du sang chaque année le jour de sa fête, le fit si abondamment durant vingt-quatre heures après notre débarquement, que grand nombre de draps et autres linges ne furent pas suffisants pour recueillir cette merveilleuse liqueur (1). Et le Père Provincial de la Compagnie en la province de Cochin écrivant à celui de Goa fait cette remarque que cette sueur, dans les

1. Alegambe dit : « *Decima ab adventu Marcelli Goam die, hoc est die 18 decembris ejus anni 1635, tantum sanguinei sudoris totas quatuor et viginti horas spectante frequenti populo stillavit, ut multa lintea eo imbuta sint.* » p. 486.

circonstances où elle se produisit, était un pronostic de bonheur. Plaise à DIEU que ce soit pour chasser hors des Indes les ennemis de la Foi, et pour nous ouvrir un chemin plus libre au Japon ! Je dis l'an passé au Roi et à Votre Majesté que l'habit de pèlerin, sous lequel le glorieux saint François Xavier m'apparut à Naples pour appeler des ouvriers aux Indes, me semblait être un signe qu'il se déclarait protecteur des royaumes d'Orient, comme saint Jacques, apôtre et pèlerin, s'était déclaré de ceux d'Occident, et nous avons déjà des marques assez claires et assez évidentes de cela, voyant que saint Thomas, auquel il avait été si affectionné, a été publié de sa part apôtre de ces quartiers-là.

» Le second prodige arriva peu de temps après dans deux églises de Goa, où deux crucifix ouvrirent les yeux plusieurs fois durant deux jours, ce qui excita une grande dévotion dans toute la ville. Il semblait que JÉSUS-CHRIST eut voulu jeter ses yeux sur les nouveaux prédicateurs de son saint Évangile, et nous encourager par ce regard amoureux à nous défaire de nos imperfections et à suivre pas à pas le chemin de la Croix. Il se comporta ainsi envers saint Pierre, qui, après avoir pleuré son péché, mourut de la même mort dont ce doux Sauveur allait mourir pour l'expier. J'ai remarqué de plus que les deux crucifix étaient tournés vers le Japon, par où il semble que DIEU veuille donner à entendre que, puisqu'il ouvre maintenant miraculeusement les yeux du côté de cette chrétienté si fort persécutée et si obstinément fermée, il a dessein de nous en ouvrir les portes pour y entrer. Et certes on peut bien conjecturer, soit par le soin que saint François Xavier a eu de secourir ces contrées par le moyen des missions apostoliques, soit par les faveurs que

DIEU fit l'an passé aux vingt-quatre de la Compagnie qui donnèrent leur vie si généreusement pour la défense de la Religion, que nous touchons du bout du doigt à ce bonheur et que le temps approche, auquel on verra l'Évangile triompher de l'idolâtrie dans le Japon.

» Le Frère Nicolas Técumanga fut le premier d'entre eux, sur lequel ces infidèles exercèrent un nouveau genre de martyre très cruel. Ils le pendirent par les pieds à un gibet et lui ayant lié les mains par derrière le dos, ils l'enfoncèrent jusqu'aux genoux dans une profonde fosse, qui, étant recouverte avec des ais, lui servit de sépulcre avant sa mort. Ils le laissèrent en cet état, sans boire ni manger, l'espace de quatre jours, ensuite desquels les bourreaux, le trouvant aussi sain que jamais, lui demandèrent comment il avait pu survivre à tant de peines ; auxquels il répondit que « Notre-Dame l'avait assisté, et qu'entre autres rafraîchissements elle lui avait donné une liqueur céleste. Qu'au reste pour ce qui regardait sa personne, il n'avait autre mal que le seul déplaisir de ne pas voir tout le Japon converti à la Foi. » En confirmation de cela, ils trouvèrent au fond du puits un vase d'eau et virent de fois à autres le saint martyr les mains libres et déliées, assis sur le bord. Enfin, après avoir ainsi souffert l'espace de quelques jours, il alla goûter les joies éternelles réservées à ses mérites.

» Deux autres, après avoir enduré le même supplice durant neuf jours, eurent la consolation de mourir en même temps, comme ils l'avaient prédit aux bourreaux. Et quand on réunit leurs corps pour être brûlés ensemble, ils s'entre-parlèrent et s'entre-saluèrent l'un l'autre, ni plus ni moins que s'ils eussent été encore vivants, se faisant des congratulations réciproques de leur bonheur, non sans un grand

étonnement de ceux qui s'y trouvèrent présents. Si la joie et le contentement de mourir pour JÉSUS-CHRIST, Madame, se fait même sentir aux cadavres, qui ne désirera mille vies, pour les employer toutes en une occasion dont le gain est si avantageux ? Cette espérance me donne courage, je me repais avec plaisir de ces désirs, et je demande cette grâce tous les jours à mon saint, dont le sépulcre n'a pas été peu honoré du riche ornement que Votre Majesté m'a envoyé pour le lui offrir. Notre Père Provincial la supplie d'agréer pour marque de sa reconnaissance la chasuble dont le corps du même saint était précédemment revêtu [1]. » Durant le séjour du Père Marcel à Goa, il lui fut accordé par un privilège tout particulier, dû sans doute à la haute opinion qu'on avait de sa sainteté, mais surtout aux ordres de la Reine d'Espagne, de faire l'ouverture du sépulcre de saint François Xavier. Ce tombeau était alors dans la maison professe des Jésuites. Nous l'entendrons bientôt nous dire lui-même avec quels sentiments il vénéra les restes miraculeusement conservés du saint Apôtre. On lui donna plusieurs reliques, entre autres un linge qui avait entouré le cou du saint et qui était encore imbibé de son sang [2]. Il les garda précieusement comme les armes les plus puissantes dans ses futurs combats contre les légions infernales qui asservissaient l'Orient, et comme son plus riche trésor avec l'image miraculeuse de son saint bien-aimé. Très volontiers il eût laissé son cœur en gage dans ce glorieux tombeau pour les

1. Alegambe dit : « *Inter ea donaria, quibus honestare Xaverii monumentum* (Regina Hisp.) *decreverat, amictus regius esset, quem ipsa suis litteris juberet ab Marcello corpori imponi, et eum quo jam contegeretur ab eodem Marcello exemptum ad se remitti.* » (Aleg. p. 487.)

2. *Marcello cessit linteum, quod ejus (Xaverii) collo erat alligatum, rubente adhuc cruore conspersum.* (Aleg. 487.)

richesses inestimables qu'il en remportait, s'il n'eût su en avoir besoin pour triompher des tourments qui l'attendaient au Japon ; si bien que ne pouvant faire autre chose, il se contenta d'y laisser une promesse en forme de vœu, signée de son sang, et il emporta cette promesse gravée bien avant dans son cœur. « J'ai vu et manié l'original, dit le Père Alegambe, le Père Marcel l'avait cacheté des deux côtés, avant de le consigner entre les mains du saint corps ; j'ai eu le bonheur d'avoir un des deux sceaux pour mon partage. Le Père Alvare Semedo, procureur de notre mission de Chine, passant à Goa, avait obtenu cette précieuse relique pour lui servir de sauvegarde en son voyage et pour en enrichir notre Maison de Rome. »

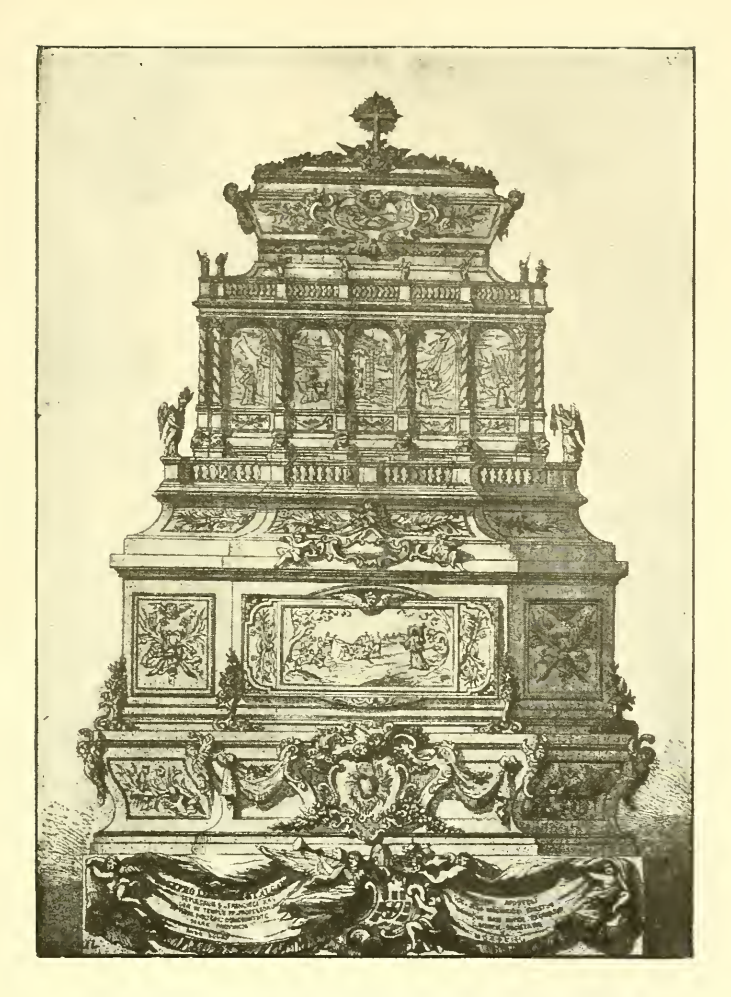
Le texte de cette consécration du Père Marcel à saint François Xavier est italien ; j'en donne la traduction littérale [1]. A l'extérieur était cette inscription :

A l'apôtre des Indes écrit
et serment perpétuel de
M. F. M. (Marcel François Mastrilli.)

Et à l'intérieur :

« Mon saint pèlerin, mon cher Père, mon Maître bien-aimé et tout mon bien, j'ai quitté tout le monde en Italie, pour venir honorer ici vos saintes reliques. Je vous laisse mon cœur pour gage et je pars pour suivre vos saintes traces au Japon. Je me consacre à vous tout entier en holocauste, pour fils, pour serviteur et esclave. Je vous laisse cet écrit, signé de mon sang pour preuve de mon affection et pour promesse perpétuelle que vous pourrez me montrer et me représenter au jugement, par laquelle je m'engage à

1. Voir le texte italien à l'appendice IV, A.



CHASSE QUI RENFERME LE CORPS DE SAINT FRANÇOIS XAVIER A GOA.

(V. p. 118).

observer le plus parfaitement possible et à imiter votre sainte vie *en tout et partout, in omnibus et per omnia.*

» Ainsi je vous le jure.

» Une seule chose vous demandé-je, que vous m'aidiez à exécuter ma promesse par votre bienveillante assistance et que vous m'accordiez cette mort que vous avez tant désirée au Japon ! Je vous recommande mes compagnons, mes amis, mes proches, ceux qui me sont dévoués, mes ennemis et le monde tout entier.

» Mon cher, mon bien-aimé Père, gardez mon cœur et ma promesse et donnez-moi la grâce d'accomplir tous mes vœux.

» Dans la Maison Professe de Goa, ce soir, sur les neuf heures, le XI mars 1636. Adieu, cher Père ! Je vous laisse pour l'amour de vous...

» MARCEL. »

Cette signature est écrite de son sang qu'il avait tiré près de son cœur à l'aide d'un poinçon de fer *(ferreo stylo.)*

Le Père Marcel, ayant trouvé la châsse d'argent, dans laquelle était le saint corps, trop étroite à son gré, donna ordre qu'on l'agrandît et qu'on l'ornât davantage. Sur ces entrefaites, le capitaine général Don Antonio Tellez de Sylva se sentit atteint d'une maladie si grave et si dangereuse, qu'il voulut mettre parfaitement en ordre les affaires de sa conscience et ses affaires temporelles. Le Père, son intime ami, se prêta sans réserve à tout ce que le noble seigneur lui demanda dans l'intérêt de son âme, mais il ne voulut pas l'entendre parler de testament, quoique ce soit un des plus urgents devoirs pour le chrétien qui va mourir. Il avait ses raisons pour cela. Néanmoins, voyant que Don Antonio ressentait plus de peine de ce refus que de toute autre

chose, il se rendit à son désir et lui servit même de secrétaire. Entre autres articles que le testateur voulut faire inscrire parmi les actes de sa dernière volonté était le don de deux mille écus pour être employés à refaire la châsse de saint François Xavier. Le Père Marcel n'écrivit pas ce don. Cependant le testament se ferme avec toutes les clauses et toutes les formalités requises, et la maladie va croissant de jour en jour, le délire s'empare de Don Antonio. Ayant toujours son legs en tête, il confirme à haute voix l'intention qu'il avait en son bon sens et condamne le Père pour avoir tant résisté à écrire ses dernières volontés. Mais bientôt il recouvre la santé dont le serviteur de DIEU avait eu assurance dans ses entretiens avec le Divin Maître, et le Père Marcel, le voyant en pleine convalescence, lui remet son testament. Don Antonio le voulut lire à loisir, et trouva que le Père avait écrit très fidèlement tout ce qu'il lui avait dicté, excepté le don des deux mille écus pour la châsse de saint François Xavier, legs qui n'était aucunement mentionné. La dévotion qu'il avait pour le saint et les plaintes qu'il fit au Père Marcel prouvèrent combien il était mécontent de cet oubli. Mais le serviteur de DIEU lui répondit : « Seigneur Antonio, votre volonté était certainement louable, mais je n'ai pas jugé à propos de l'écrire de ma main dans votre testament. Les personnes moins dévouées que vous à la glorification de l'apôtre des Indes auraient pu juger défavorablement mon ministère en cette circonstance, et d'autre part les saints demandent de leurs clients des honneurs et des services désintéressés. » Cette admirable et singulière retenue du Père toucha le noble capitaine général qui, ne voulant pas être moins libéral durant sa vie qu'après sa mort, donna trois mille écus au

lieu de deux mille pour agrandir et orner la châsse d'argent de saint François Xavier [1].

Pendant le séjour du Père Mastrilli à Goa, il y eut une manifestation extraordinaire de confiance en sa direction. Son confessionnal fut assiégé du matin au soir et l'homme de DIEU se donna une peine incroyable pour satisfaire tout le monde. Mais cette peine lui était douce, pourvu qu'il trouvât un moment libre pour célébrer la messe au tombeau de son cher Saint. Ce n'était point facile, et parce que grand nombre de prêtres enviaient la même consolation, et parce qu'il était continuellement arrêté par de nouveaux pénitents.

Il fonda à Goa une Congrégation sous le vocable de saint François Xavier ; elle était composée des personnes les plus qualifiées de la ville. Les associés devaient tous les samedis assister au Saint Sacrifice célébré en l'honneur de l'apôtre des Indes et chacun devait pendant cette messe tenir un cierge à la main. C'est lui aussi qui institua la grande solennité qui se fait tous les ans à Goa au jour anniversaire de l'heureux trépas du Saint.

Enfin telle était la réputation de sainteté du Père Mastrilli dans cette contrée, que les Pères de Goa le menant à Salsette avant son départ pour le Japon, on vint en procession au-devant de lui et la vénération fut si grande, qu'une foule de chrétiens faillit mettre ses habits en lambeaux pour en faire des reliques. Ces témoignages de respectueuse estime furent un tourment pour l'humilité du Père, mais ils vérifièrent une fois de plus la parole de l'Évangile : « *Qui se humiliat exaltabitur :* Celui qui s'humilie sera exalté. » Alegambe parlant des faits et gestes du Père Mastrilli à Goa termine son cha-

1. « *Crevit arca argentea palmis quatuor et semisse.* » (Nieremberg.)

pitre par cette remarque : « J'achève ce chapitre, en ajoutant ce fait unique, dont jusqu'à ce jour je n'ai pas souvenance d'avoir rencontré son pareil dans la vie d'aucun religieux de la Compagnie. C'est que, par ordre du Révérend Père Provincial, la vie du Père Marcel a été écrite à Goa par notre Père Emmanuel de Lyma, qu'elle y a été imprimée avec l'approbation de l'Ordinaire, a circulé dans le public, a été lue du haut de la chaire et qu'elle traitait de tous les événements de la vie du jeune Père jusqu'à son séjour à Goa, et cela du vivant même et non après le glorieux trépas du serviteur de DIEU ! Tellement, dès cette époque, tout servait à la glorification du Père Mastrilli [1]. »

1. « *Absolvo caput hoc, ubi unum addidero, quod utrumnam ulli antehac nostrorum contigerit, haud sane commemini ; conscriptam Goæ fuisse jussu Præpositi Provincialis ab Emmanuelo de Lyma Nostro et typis in lucem editam approbante Ordinario et publice circumlatam, lectamque etiam de superiore loco, vitam Marcelli nostri, quam Goam usque duxerat, etiam tùm cùm scriberetur viventis atque spirantis, neque dum funere glorioso, quod præstolabatur, perfuncti. Adeo nimirum ejus gloriæ jam tum omnia serviebant.* » p. 488.



CHAPITRE DEUXIÈME

Lettres du Père Mastrilli pendant son séjour à Goa. — Son amour pour saint François Xavier et son ardent désir du martyre.

DANS l'attente du jour où il prendrait la mer pour se diriger vers le Japon, le Père Mastrilli épanchait son cœur dans une correspondance que nous croyons devoir reproduire en partie. Rien ne saurait mieux faire connaître sa tendresse vraiment filiale envers saint François Xavier, la haute estime qu'il avait de sa vocation religieuse et l'ardeur avec laquelle il soupirait après le martyre.

Le 20 février 1636, il écrivait au Révérend Père Nugnez da Cunha, alors Recteur du Collège des Irlandais à Lisbonne [1] : « Que demande votre Révérence d'un malheureux pécheur, banni d'Europe pour ses péchés, envoyé aux derniers confins de la terre et aux plages les plus éloignées du monde, pour allumer dans son cœur quelque étincelle du grand feu de l'amour Divin, dont tant de glorieux martyrs ont été enflammés et pour apprendre à servir DIEU à l'école des Japonais eux-mêmes ? Que si, après cela, il plaît à DIEU de répandre ses grâces sur celui qui ne les mérite pas et de lui faire part de ses dons, ce sont des effets de son infinie miséricorde. D'où je conclus que si mon glorieux Père et Protecteur saint François Xavier s'est voulu servir d'un homme comme moi qui n'est bon à rien, ce n'a été que pour rendre ses œuvres plus éclatantes et bien faire comprendre

1. Le Père Nugnez da Cunha, après avoir rempli d'autres charges importantes, fut à Rome Assistant des Provinces de Portugal.—C'est à ce même Père qu'il écrivit le 9 avril 1635 (voir page 85) une lettre pleine de reconnaissance.

son merveilleux pouvoir. Cela présupposé, je prie votre Révérence par le grand désir qu'elle a de plaire au Saint, de vouloir mettre le sceau aux insignes faveurs dont elle m'a honoré à Lisbonne. Elle le fera, en m'obtenant de DIEU une parfaite connaissance de mon état, de mes devoirs et de mon impuissance à bien faire ; afin que parfaitement convaincu de tout cela, je puisse au moins trouver un remède à mes manquements et obtenir de DIEU miséricorde. O mon Père, que nous servons un bon Maître ! *O quàm bono famulamur Domino, mî Pater !* puisque malgré les misères dont je vous ai parlé, il ne laisse pas de me donner de nouvelles ardeurs, des désirs plus brûlants et un zèle plus appliqué à son service ! Enfin, vraiment je ne sais où j'en suis ! Car le sépulcre de mon saint retient mon cœur et le Japon me l'enlève de haute lutte. Il n'est pas de tourments dans l'étendue de ces grands royaumes au milieu desquels mon cœur ne se jette avec passion ; point de bourreaux auxquels je n'offre librement ma vie ; point de corde à laquelle je ne présente mon cou ; point de chaînes, d'entraves, de prisons, de supplices et de souffrances qui me suffisent ! Enfin je suis de corps à Goa, mais mon cœur est répandu en cent endroits. Votre Révérence comprendra alors d'où j'en suis. Nous partirons, s'il plaît à DIEU, en avril prochain, pour Macao, et j'ai confiance qu'avec le secours de mon Saint je servirai mon DIEU au Japon l'année prochaine. »

Écrivant à son oncle, le Père Gabriel Mastrilli, vers la même date : « J'avoue, mon très cher Père, lui disait-il, que je ne sais où j'en suis : si c'est dans les Indes, après lesquelles je soupirais si vivement, ou dans le vestibule du Paradis, dont mes péchés me rendent indigne. La joie dont j'ai été comblé pendant mon voyage était si vive, que tout le monde la

remarquait sur mon visage. Il ne m'était pas possible de la cacher et je ne croyais pas que l'on pût en ressentir de plus grande. Mais depuis que je suis arrivé à Goa et que j'ai vu le tombeau de mon glorieux Saint, elle s'est tellement accrue, que je n'ai point de termes pour vous l'exprimer. Tout le temps qui me reste après les confessions, je me tiens auprès de cette source intarissable de douceur, et je me plonge dans un océan de consolations célestes qu'il m'est impossible de vous rendre. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il me semble que ce torrent de plaisir qui inondait le cœur de ce grand Saint et qui l'obligeait de s'écrier : *C'est assez, Seigneur, c'est assez !* coule encore impétueusement du Paradis dans son cœur, et, par une grâce particulière, se déborde sur ceux qui l'approchent. C'est ici que ma ferveur s'augmente, que mes désirs se rallument et que mon cœur s'enflamme pour la très heureuse expédition du Japon, que je suis près d'entreprendre [1]. »

Un autre Père Jésuite de Naples, le Père Évangéliste de Gattis, reçut également une lettre qui nous découvre l'origine de toutes les grâces que DIEU faisait au Père Marcel : « J'ai mille raisons, écrivait ce dernier le 25 février 1636, de ne jamais oublier mon cher Père Évangéliste [2], mais maintenant que je suis auprès du tombeau de mon très glorieux Saint, faisant réflexion sur ma vie pleine de péchés et sur le peu que j'ai fait pour mériter de si grandes grâces, DIEU m'a fait connaître presque évidemment, que c'est Votre

1. Alegambe, p. 489.

2. Le Père Évangéliste de Gattis était respecté à Naples comme un religieux de grande perfection et d'une patience invincible. Il supporta, entre autres incommodités, un asthme intolérable qui l'empêcha, l'espace de 28 ans, de se reposer sur le lit. Il était très lent dans la célébration du Saint-Sacrifice. (*Vie du R. P. Carafa*, par Bartoli.)

Révérence qui me les a obtenues. Il m'a fait souvenir d'une messe que vous avez eu la charité de dire pour moi dans la chapelle de Saint-Charles de la maison Professe et que je voulus servir ; et c'est à cette messe que je dois toutes ces faveurs. Or, si vos prières m'ont obtenu du Ciel le comble de mon bonheur, nous sommes obligés, vous et moi, à un devoir mutuel. De mon côté, je dois offrir à DIEU pour vous une bonne partie de mes sueurs, et vous, vous devez continuer de me recommander à DIEU dans vos saints sacrifices, puisqu'ils ont tant d'efficacité. Comme je connais la charité de Votre Révérence je ne la presserai pas davantage ; je lui dirai seulement que j'attends avec la plus vive impatience les vents favorables pour aller au Japon. J'espère de mon DIEU, source de toute bénédiction, et de la protection de mon très glorieux Saint, que quand Votre Révérence recevra cette lettre et même plus tôt, je serai descendu dans le champ de bataille et je me verrai à l'entrée du Paradis. Priez pour Marcel. »

Il y a dans cette lettre une particularité qui mérite d'être éclaircie. Lorsque le Père Mastrilli n'était pas encore prêtre, un jour que dans la sacristie il s'entretenait avec son oncle, le Père Gabriel Mastrilli, il ne se trouva personne pour conduire à l'autel le Père Évangéliste de Gattis et pour lui servir la messe. Le Père Gabriel s'en apercevant dit à son neveu : « *Allez, Marcel, servez la messe au Père Évangéliste.* — *Très volontiers,* » répondit le jeune religieux, faisant ainsi le sacrifice de sa volonté qui l'appelait ailleurs. Aussitôt il prend le Missel pour accompagner le Père à l'autel. Celui-ci voulant faire quelque difficulté, Marcel insista de bonne grâce et, conduisant le prêtre, se contenta de lui dire : « *Veuillez, mon Révérend Père, penser à moi pendant votre*

messe. — *Je la dirai pour vous,* » lui répondit le Père de Gattis. Et c'est à cette messe servie par lui, que le Père Marcel se reconnut redevable de tant de faveurs célestes, d'après la révélation qu'il en eut à Goa, auprès du tombeau de saint François Xavier. « Tant il est vrai qu'il n'y a rien à négliger dans la vie spirituelle, dit le Père de Charlevoix, et que souvent DIEU attache à ce qui nous semble petit une suite de grâces, hors de laquelle non seulement notre sainteté, mais notre salut même n'est pas en assurance. »

Dans une lettre adressée au Capitaine Général Don Antonio Tellez de Sylva, le Père Marcel lui fait ainsi ses adieux :

« *Gratia et pax;* JESUS, MARIA, FRANCISCUS,

» Seigneur Antonio Tellez de Sylva, très cher fils de mon âme, mon compagnon de voyage et mon très sincère ami, DIEU me commande de me séparer de vous, saint François Xavier m'appelle au Japon ! Que puis-je faire sinon d'obéir et ce d'autant plus volontiers, que je m'en vais faire un sacrifice d'importance, où je serai lavé dans mon sang et où je prêcherai par mes plaies, supposé qu'on ne me donne pas le loisir ni la liberté de le faire par mes paroles. Je vous emporte au fond de mon cœur. Je vous accompagnerai à Lisbonne pour offrir mes hommages au Roi ; je serai avec vous dans votre patrie, au milieu de vos parents ; et, vous, vous serez avec moi dans les prisons, parmi les bourreaux. Vous me suivrez partout le jour de mon triomphe ; vous serez le premier qui jouirez de mes consolations et qui aurez la meilleure part à mon sang que je m'en vais répandre. Agréez pour tous vos bienfaits ce témoignage de la reconnaissance de votre pauvre et très fidèle serviteur.

» Souvenez-vous de *Marcel* que vous avez tant aimé et tant favorisé, même aux jours de votre plus haute fortune. Quand vous aurez reçu la nouvelle de mes supplices et de ma mort arrivée au Japon, dites, s'il vous plaît,un *Ave Maria*, en l'honneur de mon Saint, pour le remercier de la grâce qu'il m'aura obtenue. Je ferai en sorte que vous en soyez averti avant tout autre et que vous en sachiez toutes les particularités, qu'il n'est pas encore temps de vous déclarer. Je vous donne parole que je serai toujours tel que je dois être, et que j'accomplirai dans un autre Royaume ce que je n'ai pu faire ici-bas, et de tout mon pouvoir je réaliserai vos désirs. En attendant, prenez part au peu que je ferai, pendant ce qui me reste de vie, pour le service de DIEU et de mon bien-aimé Père saint François Xavier. Je le prie de vous vouloir visiter en habit blanc, la croix sur la poitrine, le cierge en une main, le bourdon en l'autre, accompagné selon la coutume de son royal cortège. Que ce glorieux Saint vous assiste, qu'il vous protège et qu'il conduise vos affaires durant toute votre vie. Mais aussi suppliez-le que mes péchés ne l'empêchent pas de prolonger les cinq années de peines, de blessures à la tête, aux jambes, et que j'ai endurées ; mais qu'au plus tôt on assemble tous les tourments possibles, afin qu'au bout il me soit permis de jouir du souverain bien ; car, en cette vie, on ne peut avoir de plus grand bonheur que celui qu'il me fait goûter maintenant... Bon DIEU ! Quelles folies viens-je d'écrire ? *(Deus bone ! quæ deliria scripsi ?)* Gardez pour vous ces choses, n'en dites mot jusqu'à ce que nous nous revoyions. « *Tacitus hæc retine, usque dùm nos revisamus. Vale millies, vale et salve ! Vado alacriter, ut ipse et res tuæ tendant ad optimum finem.* » Adieu mille fois, adieu, adieu !

» Je pars joyeux ! que vous et vos affaires, que tout aille parfaitement !!

» Marcel-François MASTRILLI,
» très heureux missionnaire de l'Inde,
» votre serviteur de tout cœur. »

De Goa, le 16 mars 1636.

Cette lettre montre quel est le cœur d'un véritable Apôtre de JÉSUS-CHRIST.

Quelques jours auparavant, le Père Marcel avait écrit à son parent Dom Thomas Mastrilli :

« JESUS, MARIA, FRANCISCUS,
» *Gratia et pax Christi !*

» J'écris de Goa à votre Seigneurie, le jour où nous célébrons la fête de saint Thomas d'Aquin, après une très longue et fort périlleuse navigation de huit mois. Mais quand de ce voyage je n'aurais retiré d'autre fruit que de pouvoir contempler le corps de mon illustre Père et Protecteur saint François Xavier, il n'en aurait pas fallu davantage pour se résigner à tenter les souffrances d'une si pénible traversée. Ce tombeau sacré ne respire que sainteté et dévotion ; il fait couler des ruisseaux de douceurs toutes divines et contient des mines de consolations célestes très précieuses. *Veni et Vide !* Venez et voyez. DIEU aidant, je partirai le prochain mois d'avril pour la Chine, en compagnie de douze Pères Italiens, avec six desquels je me dirigerai vers le Japon, où j'espère me voir mort ou vif l'année prochaine.

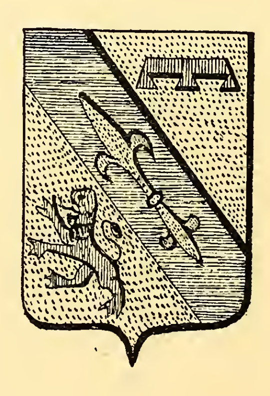
» Je vous puis affirmer et jurer que je n'ai pas d'autre consolation en cette vie, ni de joie plus solide et plus grande. Oh ! s'il m'était possible de vous en envoyer une petite parcelle dans une cassette, vous perdriez bientôt tout souvenir

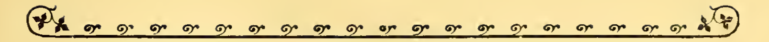
de Naples, vous oublieriez vos espérances de la Cour, vos préoccupations et vos projets d'avenir, et vous prendriez des ailes pour voler jusqu'à moi. Si vous venez, sachez que je vous attends sur une croix ou sur un bûcher, condamné à mort pour mon amour envers DIEU... Mais où m'emporte ma plume, ou, pour mieux dire, mon affection ?

» Souvenez-vous de votre serviteur en vos saints sacrifices, auxquels je me recommande de tout mon cœur. Si vous voyez le seigneur Don Mario Mastrilli, faites-lui mille affectueuses salutations de ma part [1].

» Goa, 7 mars 1636. »

1. Ce Don Thomas Mastrilli, parent éloigné de notre Père Marcel, avait pris l'habit de Saint Jean de Jérusalem et devint Abbé de la célèbre abbaye Saint-Nicolas de Bari. (Voir appendice I, Notes généalogiques, A.)





CHAPITRE TROISIÈME

Le Père Mastrilli quitte Goa pour se rendre à Macao. — Il touche à Manille.

L'ÉPOQUE du départ était arrivée. Le Père Mastrilli s'embarqua le 9 avril 1636 pour se rendre à Macao et de là au Japon ; avec lui les Pères Balthazar Citadela, Antoine Capechio, Joseph Clari et François Cascola, Italiens, montèrent dans la galiote de Dominique de Camera et Norogna, Capitaine Général et Gouverneur de Macao. Il fit voile en compagnie d'autres vaisseaux dans lesquels étaient distribués douze autres Pères Jésuites, envoyés vers l'importante ville de Macao, séminaire de toutes les missions de la Compagnie de Jésus dans ces vastes royaumes de l'Orient. C'est avec de brûlants désirs de martyrs, — comme on ne peut en douter d'après les lettres citées au chapitre précédent, — que le Père Marcel entreprenait ce voyage; il comptait bien pouvoir de Macao aborder les côtes du Japon et, là, cueillir la palme du martyre. La Providence le fit arriver au but suprême de tous ses vœux, précisément en empêchant le voyage de Macao. Ce voyage d'ailleurs était plein de difficultés ; religieux, le Père Marcel ne pouvait de Macao pénétrer au Japon, les marchands japonais n'y conduisant que des gens mariés. De plus, le Gouverneur de Macao avait ordre du vice-roi des Indes de le retenir. Nous allons voir comment la main de DIEU dirigea la petite flotte, et comment, en faisant aborder le Père à Manille, elle lui facilita son entrée au Japon.

Lorsque les missionnaires firent halte à Malaca, venait d'avoir lieu un terrible combat entre Francisco Cotino Cabaco,

Capitaine Général de la place et les Hollandais. La victoire resta aux Espagnols, mais elle leur coûta cher : le Général et plusieurs autres braves y perdirent la vie et l'hôpital fut encombré de blessés. Ce fut, pour le Père Marcel, l'occasion d'y déployer son ardente charité, suivant l'exemple de saint François Xavier. Il fut le consolateur et le soutien des pauvres et des malades ; et pour le montrer à l'œuvre, il suffit de rappeler qu'un soldat, dont les blessures horribles et infectes éloignaient de lui à peu près tout le monde, fut au contraire l'objet des soins les plus empressés du Père Mastrilli. Il le tenait entre ses bras, il lui appliquait les appareils nécessités par ses affreuses plaies, et deux fois il tomba sans connaissance dans ces actes d'héroïque charité. L'expérience de cette faiblesse naturelle aurait pu le dispenser de semblable ministère ; il n'en fut rien, l'esprit apostolique le fit persévérer dans les soins généreux rendus à ce malheureux soldat ; ce qui d'ailleurs ne l'empêchait pas de secourir les autres malades et de leur offrir toutes les consolations de son saint ministère. Lui-même il leur apprêtait à manger, et mettait la nourriture dans la bouche de ceux qui n'avaient pas l'usage de leurs mains. Que dire de son dévouement pour l'âme de ces infortunés ? Nul ne mourut sans confession, ni sans l'avoir à son chevet pour l'exhorter et lui donner assistance par ses prières.

Le Père Marcel s'était signalé par son admirable charité et les habitants de la ville eussent volontiers gardé le saint apôtre parmi eux ; mais l'heure était venue de lever l'ancre. La petite flotte quitta Malaca aux derniers jours de juin et se dirigea vers Macao. Elle approchait de l'île de Pulocondor, quand apparurent trois vaisseaux de corsaires hollandais. Ceux-ci serrèrent bientôt de si près les navires portugais,

que ces derniers se crurent perdus et qu'un des matelots vint dire au Père qui faisait oraison : « *Il n'y a plus d'espoir d'échapper, car les Hollandais vont nous couler bas, ou aborder notre navire trop faible pour résister.* » — « *Ayez bon courage,* répondit à haute voix le Père Marcel, *ne vous mettez point en peine, mais espérez en Dieu et en mon Saint. Ils ne prendront ni notre navire, ni les autres ; ils ne leur causeront même pas le moindre dommage.* » L'issue fit voir la vérité de cette parole. Car sans savoir pourquoi, si ce n'est parce que le Père Marcel avait exposé l'image de son Saint à la vue des ennemis, l'amiral des corsaires donna le signal aux deux autres navires, qui s'écartant aussitôt des portugais, les laissèrent aller en liberté, lorsqu'ils étaient à portée de canon et sur le point d'être leur proie. Tous les passagers crurent à un miracle de l'Apôtre des Indes, qui, touchés des prières du Père Marcel, les avait arrachés à la rage des corsaires.

Échappée à ce péril par l'assistance de saint François Xavier, la galiote, guidée par le même Saint, quitta la route de Macao et prit celle des Philippines.

Ceux qui avaient intérêt à arriver promptement à cette ville furent très contrariés de ce détour ; le pilote, poussé par un sentiment intérieur dont il ne connaissait pas la cause et presque sans expérience de ces mers, dirigea quand même le navire vers les Philippines. Le Gouverneur, lui aussi, sans se rendre compte des choses et en dépit des difficultés qui lui paraissaient évidentes, — défaut de vivres, inexpérience du pilote, — répondait aux passagers, que l'Ange qui lui persuadait d'aller à Manille serait leur guide. Tout cela se faisait par la secrète Providence de DIEU, pour faciliter l'entrée du Japon à son serviteur, entrée presque impossible par une autre voie ; autrement comment expliquer que le

Capitaine Général quitte sa route ; qu'il diffère la prise de possession de la charge dont il était pourvu ; qu'il perde le temps à faire un voyage vers une ville hors du gouvernement de son Roi ; qu'il s'expose aux peines et aux risques d'une seconde navigation ? Oui, une volonté supérieure, divine, préparait ainsi suavement et puissamment les moyens de réaliser les vœux du Père Mastrilli, son entrée au Japon et son martyre.

Le navire cinglait vers les Philippines ; passagers, pilote, Capitaine Général et le Père Marcel lui-même ne voyaient pas clairement les desseins de la Providence dans ce grand écart de Macao, quand DIEU, pour obliger tout l'équipage à recourir continuellement à Lui, permit que l'eau vînt à manquer. Dans cette pressante nécessité, on invoqua le Seigneur et une pluie abondante rendit aussitôt la joie et la confiance aux passagers. Le Père Marcel, préoccupé des inconvénients qui pourraient résulter du voyage fait à Manille, le recommanda très instamment à Notre-Seigneur et à saint François Xavier. Il offrit le Saint Sacrifice à cette intention et plaça sous le corporal deux billets, avec ces trois mots : *Allez par Macao, allez par Manille.* Or la messe achevée, le billet qui était pour Manille lui étant tombé le premier entre les mains, on mit le cap de ce côté-là ; ce fut l'avis de tous, on crut y reconnaître la volonté expresse de DIEU. Mais on ne tarda pas à découvrir qu'une voie d'eau mettait le navire en péril. Les passagers en furent si consternés que, perdant tout espoir de salut, ils se prirent à regretter de n'être pas tombés entre les mains des Hollandais : « Mieux vaudrait pour nous la captivité, disaient-ils, que d'être ensevelis dans l'océan ! » Le Père Marcel, en face de cet immense danger et de la douleur de ces pauvres gens, eut recours à saint François

Xavier, et il le fit avec tant de succès, que l'eau commença aussitôt à diminuer, et le navire vogua à pleines voiles avec une vitesse merveilleuse, si bien qu'après onze jours de navigation, il entra dans le port de Manille, à la grande joie des passagers qui débarquèrent le 31 juillet 1636, en la fête de saint Ignace de Loyola.

Ce fut pendant ce voyage que le Père Mastrilli apprit quel était le chevalier *à la croix verte* qui lui était apparu à Naples pendant sa maladie, et duquel il ne sut à cette époque autre chose, si ce n'est que « *c'était son bon et intime ami.* » Or, pendant la traversée, il dit au Père Claro : « *Mon Père, nous trouverons en cette ville* (de Manille) *le chevalier à la croix verte* [1]. » Un peu plus tard, il déclara au même Père Claro et à d'autres de ses compagnons que ce chevalier était Don Sébastien Hurtado de Corcuera, gouverneur des Philippines. Don Hurtado était, en effet, chevalier de l'Ordre d'Alcantara ; il fut très tendrement affectionné au serviteur de DIEU et lui rendit, comme nous le verrons, beaucoup de services à l'occasion de son voyage vers le Japon.

---

1. V. p. 43.



CHAPITRE QUATRIÈME

Le Père Mastrilli est retenu par Don Sébastien Hurtado de Corcuera, gouverneur des Philippines. — Lettre du Père Marcel à ses confrères au moment de leur séparation.

LE Père Marcel ne fut pas longtemps à Manille sans laisser découvrir le trésor des grâces célestes que DIEU avait versées dans son âme et des rares vertus dont il donnait d'éclatants exemples. Charmé de tant de perfections, le gouverneur des Philippines, Don Sébastien Hurtado de Corcuera, voulut le retenir près de lui, afin de l'avoir comme soutien dans la conquête de l'île Mindanao, sur laquelle il jetait les yeux depuis longtemps. Il ne doutait pas que s'il était accompagné d'un si saint personnage, il ne revînt victorieux de son expédition. Déjà, il est vrai, le noble seigneur avait conçu une haute idée de la sainteté du Père Marcel par les lettres du comte de la Corçana, qui lui étaient heureusement tombées entre les mains. Ces lettres racontaient les faveurs particulières dont le Ciel avait comblé le Père et ses éminentes vertus. Mais, témoin lui-même des admirables exemples du Père Mastrilli, le gouverneur avait conçu pour lui une telle estime et une telle affection, qu'il résolut de se servir de son autorité et d'employer tous les moyens pour lui donner entrée au Japon. Seulement, il voulait tout d'abord profiter de la présence du saint homme; il lui semblait qu'avoir avec lui le Père Marcel c'était avoir un autre saint François Xavier, par conséquent il comptait sur la victoire. C'est pourquoi, lorsque les autres Pères, qui étaient venus en sa compagnie, voulurent, après quelque

temps de repos, se rembarquer pour Macao, Don Sébastien Hurtado commanda, par ordre exprès du Père Provincial, d'arrêter le chef de ces missionnaires ; et le Père Mastrilli dut se résigner à cette douloureuse séparation. L'espérance qu'il avait que, demeurant à Manille, il pourrait plus facilement pénétrer au Japon et en ouvrir le chemin à ses bien-aimés compagnons, contribua beaucoup à soulager son cœur ; il eut même le pressentiment de les revoir. En effet, s'étant rendu au port de Cavita pour leur dire adieu, il en fut averti par l'image du glorieux apôtre des Indes, qui était son trésor inséparable et son oracle. Parlant à ses chers compagnons d'apostolat : « *Comment vous paraît la sainte Image ?* leur demanda-t-il. — *A l'ordinaire*, répondirent-ils ; *nous n'y voyons rien que nous n'ayons vu les autres jours.* — *Non*, reprit le Père Marcel, *elle n'est pas telle que vous dites ; elle est fort triste. Ne le voyez-vous pas ? — Nous n'y remarquons rien d'extraordinaire*, » répétèrent-ils encore. Coupant court à ses interrogations et sans faire aucune remarque, le Père Marcel se contenta de leur dire qu'ils se reverraient à Manille. Ce qui arriva, en effet, par suite du naufrage qu'ils firent et que la tristesse de saint François Xavier lui venait d'annoncer miraculeusement ([1]).

Ils quittèrent le port de Cavita, emportant une lettre du Père, qu'ils avaient ordre d'ouvrir dès qu'ils auraient mis à la voile. On ne saurait lire sans attendrissement ces pages tout imprégnées de l'esprit apostolique et de la plus ardente charité.

« *Gratia et pax Christi !*

» Mes chers enfants, mes frères bien-aimés, les compagnons inséparables de mon âme, puisque je ne vous ai rien

1. *Processu Manil.*, fol. 128.

dit à votre départ, il est bien raisonnable que je supplée à mon silence par trois ou quatre lignes. Vous savez que DIEU nous a conduits trois ans, ou peu s'en faut, grâce aux prières de mon glorieux père saint François Xavier, mais si miraculeusement qu'on peut dire à bon droit : *Non fecit taliter omni nationi ;* et nous avons sujet de croire que notre arrivée en ce lieu et mon retardement si soudain et si inopiné sont des effets procédant de la même cause. Aussi bien, est-ce là ce qui me console d'être séparé de vous.

» Croyez-moi, vous emportez la moitié de mon cœur et je prétends demeurer ainsi séparé de moi-même, jusqu'à ce que nous nous revoyions. Ce qui arrivera en son temps, grâce à celui qui maintenant nous tient éloignés les uns des autres. Après tout, nous sommes enfants d'obéissance, à laquelle, si j'eusse résisté davantage, je me fusse opposé ouvertement au bon plaisir de DIEU et aurais offensé gravement Sa Majesté, ce qui n'arrivera pas, j'espère. J'ai une si grande confiance au Saint auquel je me suis entièrement consacré, que je ne me puis persuader qu'il permette que je tombe jamais en ce malheur, résolu de ma part de perdre plutôt mille fois la vie que de me soustraire de mon plein gré à la sainte obéissance. L'obéissance, elle est le véritable guide des religieux, et la voie la plus assurée pour arriver un jour à la gloire et pour ne pas s'égarer parmi tant de sentiers périlleux.

» Allez, mes Pères, allez, joyeux et contents d'avoir pour guide mon bienheureux Saint et pour compagnon mon pèlerin. Allez, car les anges vous conduiront, et de plus je vous promets de solliciter ardemment celui qui vous peut donner un puissant secours. Allez et sachez que vous avez volé mon âme, et que je ne puis plus faire autre chose, sinon pleurer

votre absence et soupirer après votre retour. Oui, le pauvre Marcel a reçu une telle plaie de la perte de ses chers compagnons, de la désolation des Pères de Macao et de l'empêchement qui, sans savoir pourquoi, est survenu, qu'il ne trouve de consolation que dans l'assurance qu'il a de la volonté de Notre-Seigneur, à laquelle il abandonne et sa propre personne et tous ses intérêts.

» Puis donc que les larmes me coupant la parole m'ont empêché de remplir de vive voix mon devoir, permettez-moi de l'accomplir en vous écrivant ; et que ce cœur que vous m'avez ravi soit l'interprète de mes sentiments et le garant de mes affections envers vous.

» Je vous demande très humblement pardon, mes très chers Pères, de la mauvaise édification que je vous ai donnée, de toutes mes fautes, de mes impatiences, des manquements que j'ai commis dans mon gouvernement et du mauvais usage que j'ai fait de mon autorité. Toutefois je proteste très sincèrement devant vous que, si ces fautes ont été les effets de mon mauvais naturel et de mes passions mal mortifiées, comme je l'avoue franchement, rien de tout cela cependant n'est arrivé par aucun mauvais vouloir réfléchi. Car, grâce à Dieu et à mon Saint, je n'ai jamais rien ressenti contre personne.

» Je confesse que j'ai faibli beaucoup de fois, prenant peut-être des moyens trop rudes ou trop rigoureux pour vous conduire, mais que je ne me suis jamais trompé au fond, ayant toujours jeté les yeux sur vous comme sur mes enfants bien-aimés et sur des ministres choisis de mon glorieux Saint, pour procurer la plus grande gloire de DIEU, qui est l'unique fin de notre sainte Compagnie, le but où elle vise, le point où elle rapporte tout ce qu'elle fait en particulier et

en général. J'espère tant de votre bonté que vous ne me refuserez pas le pardon du passé, et que la charité qui vous anime sera si grande que vous me l'obtiendrez de Notre-Seigneur par vos saints sacrifices et vos oraisons, ainsi que les forces nécessaires pour mon amendement. De mon côté, comptant sur la divine miséricorde, je promets que lorsque DIEU nous fera la grâce de nous réunir, vous me trouverez tout autre que je n'ai été.

» Je vous demande une seconde charité au nom de saint François Xavier. Comme elle regarde vos propres intérêts, je veux croire que vous me l'accorderez bien volontiers. C'est de vous déterminer à considérer attentivement chaque jour l'espace d'un quart d'heure ces paroles de Notre-Seigneur : « *Quid prodest homini, si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur* (1) », et d'en demander l'intelligence à la Bienheureuse Vierge Notre-Dame, par l'intercession du même saint, et la grâce de vous conduire conformément à ce qu'on a droit d'attendre de vous qui avez été appelés à une si haute vocation. Le bien qui en résultera sera grand ; il entretiendra parmi vous la paix et l'union, paix et union que je vous recommande au delà de tout ce que je puis dire, comme chose très agréable à mon Saint et qu'il désire ardemment parmi ceux qu'il a choisis pour ses associés et ses compagnons.

» Nous avons su vivre près de trois ans au milieu de tant de personnes de conditions et de nations différentes, avec une charité et un dévouement qu'on a bien voulu admirer ; c'est très bien. Mais à plus forte raison sommes-nous obligés, en ce moment où DIEU trouve bon de nous séparer, d'empê-

1. Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme ? (Math. XVI, 26.)

cher que la moindre chose vienne à rompre cette paix et altérer cet amour pour peu que ce soit. *Sit in vobis cor unum et anima una!* Oui, ne faites qu'un cœur et qu'une âme! Tenez pour certain que tant que vous vous comporterez de la sorte, vous forcerez le Saint de vous secourir, et qu'étant bien d'accord les uns avec les autres, le culte de DIEU et la charité du prochain, qui proprement sont les deux pôles sur lesquels doivent rouler nos désirs, seront très prospères. Si vous vivez ainsi, vous n'aurez pas besoin de supérieur. Néanmoins, à cause des difficultés qui pourraient survenir, je nomme, avec l'autorisation du Révérend Père qui a la charge de cette province, le Père Balthazar Citadela comme le plus ancien, pour tenir cette place parmi vous. Il prendra la peine, s'il lui plaît, de mettre cette lettre entre les mains du Père François Casola qui me l'a fort instamment demandé. Enfin, soyez assurés que ce qui est dit est dit et que ce qui a été promis sera tenu inviolablement. Un mot suffit pour qui comprend. « *Ad extremum, quæ diximus, quæque polliciti sumus, rata sunt : sapienti pauca.* »

» Adieu mille fois, compagnons bien-aimés! *(Valete millies, dilectissimi socii).* Souvenez-vous de ce pauvre pécheur qui a été séparé de vos révérences par ses fautes et ses méchancetés. Je me recommande de toute l'étendue de mon cœur à vos saints sacrifices et je prie mon Saint de vous donner du haut du Ciel sa bénédiction.

» De Cavita, port de Manille, le 26 octobre 1636. »

« J'ajouterai un mot pour vous prier tous en général, et le Père Citadela en particulier, d'embrasser de ma part le Père Recteur du collège de Macao, et tous les Pères et

Frères de cette maison, sans oublier les chers compagnons de notre voyage, que tous j'embrasse dans les entrailles de la charité de JÉSUS-CHRIST, *(quos omnes amplector in visceribus Jesu-Christi,)* et que je supplie de se souvenir de moi auprès de DIEU et de mon glorieux Saint, comme je me souviens d'eux-mêmes tous les jours, ainsi que je m'y sens obligé.

» Je finis, en disant qu'il ne me semble pas nécessaire de vous recommander d'édifier tout le monde ; je connais votre ferveur et votre prudence. Pour ne pas manquer toutefois à mon devoir, je vous conjure instamment de ne pas perdre les mérites que vos peines vous ont fait acquérir jusqu'ici ; souvenez-vous de la fin de notre vocation. Nous ne sommes pas venus aux Indes pour changer d'air ni pour amasser des richesses, mais pour mourir dans les souffrances et imiter notre glorieux Père saint François Xavier, qui doit être tout notre amour et notre bien.

» Votre serviteur, votre compagnon et ami de cœur en Notre-Seigneur,

» Marcel-François MASTRILLI. »

Quelle ne fut pas l'émotion des Pères quand ils firent lecture de cette lettre ? Ils se regardaient mutuellement avec un mélange de douleur et d'attendrissement, et ne se consolaient d'être séparés de leur supérieur, qu'au souvenir des bontés qu'il leur avait témoignées. Mais à peine en pleine mer depuis quelques jours, ils virent bien qu'ils n'avaient plus le Père Marcel pour guide, ou plutôt saint François Xavier, son inséparable protecteur. En effet, un ouragan terrible vint chasser en côtes, à quelques lieues de Manille, le bâtiment qui les portait. La galiote subit de terribles avaries, beaucoup de passagers périrent et c'est à grand'

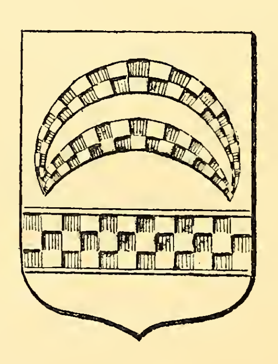
peine si les Pères purent à la nage toucher terre. Dans l'absence de leur bien-aimé Père Marcel, saint François Xavier ne les avait pas complètement abandonnés.

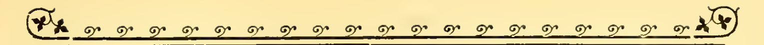
Dès qu'ils se virent en lieu de sûreté, ils donnèrent avis de leur désastre au Recteur de Manille, qui leur envoya une barque dans laquelle ils retournèrent en ville. Ils trouvèrent le Père Marcel comme il l'avait prédit, et à qui DIEU avait déjà tout révélé : la tempête, le danger couru par les Pères et le nombre des naufragés, pour l'âme desquels il avait beaucoup prié. Quand la nouvelle du sinistre fut portée à Manille, il dit au Frère Gregorio Bruno que depuis plusieurs jours il avait fait mémoire des victimes au saint Sacrifice.

Après s'être remis de leur émotion, les Pères reprirent la mer et poursuivirent leur route vers Macao avec plus de bonheur qu'ils n'avaient fait la première fois. Mais avant leur départ, le serviteur de DIEU se jeta à leurs pieds et les leur baisa les uns après les autres, sans qu'il leur fût possible de l'en empêcher. S'abaissant volontiers devant toute sorte de personnes, il le faisait encore de plus grand cœur devant ceux qu'il savait être les fidèles serviteurs de JÉSUS-CHRIST. Il leur confia une lettre pour le Supérieur des missions de la Compagnie de Jésus dans les Indes et au Japon, lettre dans laquelle il expliquait les motifs de son retard, lui exposait ses vues sur la mission du Japon, lui parlait du zèle et de la piété du gouverneur de Manille, et demandait avec instance qu'il lui renvoyât plusieurs Pères qui, selon le désir du très révérend Père Général, devraient l'accompagner jusqu'au Japon. Cette lettre fort longue est un important mémoire qui révèle la sagesse et le dévouement du Père Marcel, et, comme toutes les autres du même Père,

elle déborde d'amour et de reconnaissance pour saint François Xavier [1]. Le Gouverneur de Manille écrivit de son côté au même Père Provincial résidant à Macao ; il lui donna toutes les explications nécessaires au sujet du Père Marcel, affirma son entier dévouement à la mission du Japon : « Non seule-
» ment, écrivit-il, j'emploierai tout mon pouvoir pour y faire
» passer le Père Mastrilli, mais tous ceux qui, étant venus
» avec lui jusqu'à Manille, s'en allaient pour de justes raisons
» à Macao. Seulement, ajoutait le Gouverneur, il faudra
» me renvoyer tous ces pères dans quelque temps ; car il
» leur serait tout à fait impossible d'arriver au Japon par
» une autre voie que Manille. »

1. Nous ne croyons pas devoir la donner dans cette biographie, pour ne pas grossir démesurément notre travail. Le traducteur en latin du texte espagnol du Père Nieremberg l'a rapportée en entier.





CHAPITRE CINQUIÈME

Le Père Mastrilli dans l'archipel des Philippines. — Don Sébastien Hurtado de Corcuera l'emmène avec lui dans son expédition contre l'île Mindanao. — Dangers. — Secours surnaturels. — Conquête.

TANDIS que les compagnons du Père Mastrilli se dirigeaient sur Macao, le Gouverneur de Manille, Don Hurtado de Corcuera, s'apprêtait à faire la conquête de Mindanao. Persuadé, comme nous l'avons déjà dit, qu'il remporterait la victoire, s'il était accompagné dans son expédition par le Père Marcel, il décida le serviteur de DIEU à le suivre. La chose arriva comme il l'espérait, mais ce ne fut pas sans de terribles luttes et d'épouvantables représailles de la part de l'esprit infernal : il s'agissait, en effet, disait le Père Marcel, de mettre en déroute le grand diable de Mindanao : « *Se ad magnum Mindanai dæmonium exigendum vocatum esse.* »

Mindanao est une petite île de l'archipel des Philippines [1] et l'une de celles qui reconnaissaient saint François Xavier pour leur Apôtre. C'est lui en effet qui, le premier, annonça l'évangile à ces habitants. Mais à l'époque de l'expédition de Don Sébastien Hurtado, cette île était réduite à un état déplorable et gémissait sous la tyrannie d'un prince mahométan nommé Cachil Corralat. De chrétienne qu'elle était autrefois, elle était devenue un cloaque d'impiété, un réceptacle de voleurs et de corsaires de Hollande, de Bornéo et d'autres barbares, ennemis jurés de notre foi. Ces corsaires

1. Mindanao a environ quatre cents lieues de tour, et un million d'habitants.

tourmentaient par leurs courses les îles Philippines et autres îles relevant de la couronne d'Espagne. Partout ils exerçaient leurs violences, leurs rapines et leurs cruautés, et plus d'un religieux avait payé de sa tête le zèle qu'il avait déployé pour annoncer l'Évangile. Deux Pères Franciscains furent ainsi égorgés et le Père Jean de Carpo, Jésuite, fut mis en pièces par ordre de ce féroce Corralat. Ce tyran était une sorte d'ex-voto vivant en l'honneur de Mahomet. Gravement malade, il avait promis, s'il recouvrait la santé, de ne pas laisser en vie un seul Père missionnaire. Par un de ses insondables jugements et pour châtier les chrétiens dégénérés, DIEU avait rendu à cet impie une santé dont il allait encore cruellement abuser.

C'est à la vue de tant d'insolence et de barbarie que le Gouverneur des Philippines s'était résolu de venger l'honneur de DIEU et de son Roi. Don Sébastien Hurtado de Corcuera tint conseil de guerre et y manda tous les officiers qui étaient sous ses ordres. Chose étrange, le Major Pierre Hurtado de Corcuera, son cousin, fut seul d'avis de tenter l'entreprise. Néanmoins le Gouverneur persévéra dans sa résolution, persuadé qu'il fallait enfin en venir aux mains pour arrêter tant de désastres temporels et spirituels. Il assembla tout ce qu'il put de forces, et remarquant qu'elles étaient très inférieures à celles de l'ennemi, il comprit plus que jamais qu'il fallait mettre DIEU de son côté. Il invita chefs et simples soldats à se préparer à l'expédition qu'ils allaient entreprendre, par la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie : ce qu'ils firent à la suite du Gouverneur, le 2 février 1637, fête de Notre-Dame. Le même jour, le Gouverneur s'embarqua avec le Père Marcel ; onze vaisseaux prirent la mer aver lui.

L'homme de DIEU, accompagnant cette phalange de soldats chrétiens, ne tarda pas à se voir de nouveau à la merci des flots. La tempête déchaînée contre les navires et en particulier contre la *Capitane*, dont elle brisa le gouvernail, mit en danger le Père Marcel. Celui-ci, s'étant placé à la pouppe du vaisseau, faillit être jeté à la mer par une rafale qui balaya le pont. DIEU protégea son serviteur au milieu de l'océan, comme il continua de le faire, quand le Père Marcel fut débarqué à Mindanao.

Plusieurs fois s'étant enfoncé dans un bois pour y prendre la discipline, le Père entendit Satan s'écrier : « *Pourquoi viens-tu ici ? que nous veux-tu ? qui t'a amené ici, tête maudite et sacrilège ? Une bonne fois, je t'ôterai la vie et ainsi finira notre lutte.* — S'il n'y avait pas à prêter l'oreille aux menaces et aux imprécations de ce père du mensonge, ajoutait le serviteur de DIEU, il ne fut que trop facile de constater combien il fit d'efforts pour empêcher l'expédition. »

Ce que nous avons raconté ci-dessus du voyage des vaisseaux se rendant aux Indes en 1635, a suffisamment démontré avec quel zèle le Père Marcel entretenait la dévotion dans le cœur de ceux qui naviguaient avec lui. Ce même apostolat en ce nouveau voyage lui fut d'autant plus facile, que le Capitaine Général entrait parfaitement dans les desseins du Père.

Chaque matin celui-ci célébrait la Sainte Messe à laquelle assistaient tout l'équipage et les passagers. Il récitait ensuite avec Don Hurtado les heures canoniales, l'office de Notre-Dame et les Matines de l'office des morts. Dans l'après-midi, on chantait en public le *Salve Regina* et les litanies des Saints et vers la tombée du jour, au son d'une clochette, on priait pour les âmes du Purgatoire ; enfin, pour accroître

la dévotion, le Père faisait une pieuse exhortation ou racontait quelque intéressante histoire. Quant aux confessions à entendre, aux malades à visiter et consoler, c'était le lot habituel du charitable Père.

Le 22 février, la flotte entra au port de la forteresse de Samboanga, à soixante lieues de l'endroit où se tenait l'ennemi. Le dimanche suivant étant le premier du Carême, on annonça, dès le lendemain de l'entrée au port, que ce premier dimanche il y avait communion générale et indulgence plénière pour toute l'armée. Le Père Marcel y prépara avec un tel succès ces braves soldats, que plusieurs voulurent faire la confession générale de toute leur vie.

Le serviteur de DIEU avait fait savoir au Général qu'il désirait vivement un pieux tableau pour accompagner l'image miraculeuse de son Saint, dans les combats qu'ils auraient prochainement à soutenir. Don Hurtado le servit à souhait. Il lui donna une toile sur laquelle était peint JÉSUS crucifié. Cette toile faisait partie du butin qu'un officier s'était adjugé dans une rencontre où les Maures avaient été défaits. Le mécréant, auquel l'officier l'avait enlevée, s'en était fait une sorte de manteau, après avoir brisé les pieds et les mains de la sainte image, et il était mort sur le champ de bataille revêtu de ce linceul qu'il avait profané.

Le 1er mars, un dimanche, les confessions et les communions étant achevées, le Père Belini fit un sermon devant le Saint-Sacrement exposé, et le soir, pour clore la solennité, le Père Marcel adressa une fervente allocution sur le respect qu'il faut témoigner à Notre-Seigneur présent dans l'adorable Eucharistie. Ce sujet lui avait été tout spécialement demandé par le vertueux Capitaine Général. Le Père Marcel le traita avec sa touchante et vive éloquence, à la grande

satisfaction de tous les auditeurs ; puis, pour les exciter à combattre généreusement pour JÉSUS-CHRIST, il leur montra la sainte image du crucifix que le Maure avait lacérée et outragée. Il n'en fallait pas davantage pour animer l'auditoire à venger l'honneur du CHRIST-JÉSUS. Émus jusqu'aux larmes et pénétrés d'une sainte colère, les soldats étaient disposés, comme ils le dirent en quittant l'église, à conquérir, les armes à la main, le monde tout entier et à le soumettre à notre Divin Sauveur.

Le 3 mars, qui était un mardi, le Capitaine Général, voyant ses troupes en si belles dispositions, voulait reprendre la mer, quand plusieurs officiers vinrent prier le Père Marcel d'employer son crédit pour retarder le départ jusqu'au samedi, 7 mars. « Ils attendaient, disaient-ils, d'un moment à l'autre, un grand nombre d'Indiens qui viendraient grossir leurs troupes. » Le Père voulut tout d'abord recommander à DIEU cette requête, car, pensait-il, si le secours des Indiens attendus est considérable, le retard demandé ne sera-t-il pas un encouragement pour l'ennemi, ne lui permettra-t-il pas de prendre ses mesures, et, d'un autre côté, n'émoussera-t-il pas l'ardeur de nos soldats ? — Il fit célébrer par le Père Recteur la messe en l'honneur de saint François Xavier, il la dit lui-même également ; et, ayant fait oraison, il mit entre les mains du Père le livre des Lettres du Saint, pour le consulter, comme il avait déjà fait en pareilles circonstances. Le sort les fit tomber sur les paroles suivantes : « *Sæpe cogitamus melius esse quod nobis videtur ; nihilominus debemus res ei permittere, qui illas moderatur, si certi esse volumus.* Souvent nous estimons que notre avis est meilleur ; cependant, si nous voulons réussir, il faut laisser les choses à celui qui gouverne. » La volonté du Saint parut

tellement nette au Père Marcel, qu'il ne voulut même pas parler de l'incident au Gouverneur [1] ; le succès prouva, en humiliant l'insolence des Maures, que les Indiens, même amis, n'étaient pas nécessaires ; les Espagnols, sans leur aide, pouvaient, s'ils voulaient, combattre et triompher.

La flotte mit donc à la voile, et bientôt le Père Marcel dut exercer l'autorité que DIEU lui avait donnée sur les éléments. Il apaisa une violente tempête qui menaçait de détruire ou du moins de disperser les vaisseaux. Peu de jours après, ils arrivèrent au *Cap des Flèches*. Ce cap ou promontoire était ainsi nommé par les Maures, à cause du grand nombre de flèches qu'ils avaient coutume d'y lancer, en signe de reconnaissance et de vénération pour leur prophète Mahomet. Le Père Marcel y célébra le Saint Sacrifice après avoir purifié la plage par les prières liturgiques de l'Église. Aidé des soldats, il mit le feu à ce monceau de flèches et aux autres objets déposés en forme d'ex-voto en l'honneur du prophète, et à leur place, il éleva en divers endroits le signe adorable de la Croix. De plus il changea le nom du *Cap des Flèches* en celui de *Cap Saint-Sébastien*, en souvenir de l'illustre martyr percé d'une grêle de flèches, et aussi en mémoire du Général Don Sébastien Hurtado qui, le premier de tous les Gouverneurs des Philippines, s'empara de ce promontoire.

Cette solennité achevée, une barque tomba au pouvoir des Espagnols ; elle était montée par quatre Indiens du parti ennemi. Ces Indiens firent savoir aux soldats que plusieurs navires, chargés d'esclaves chrétiens, étaient restés à Mindanao, tout prêts à faire voile. Cette nouvelle détermina le Gouverneur, qui s'était avancé seulement avec quatre petits

1. Epist. P. Mastrilli P. Joanni de Salazar, provinciali Philippin... (vit. ejusd. p. 157), (texte latin traduit du P. Niéremberg).

navires à rames, à se mettre promptement en route sans attendre le reste de sa flotte qui luttait encore contre la mer dans le détroit de Lasinanga. A peine s'était-on mis en route, qu'une furieuse tempête écarta la petite flotte de son but, puis survint un calme plat, de sorte que, malgré les efforts de quatre-vingt-dix marins faisant force de rames, les navires n'avancèrent pas d'un palme à l'heure. C'est alors que le Père Marcel exposa les reliques de son Saint et le fit invoquer par les matelots ; à l'instant le calme fit place à un bon vent et les vaisseaux continuèrent leur route.

Le 13 mars, la flotte se vit en face de Mindanao. Descendu à terre avec quelques soldats pour étudier les positions, le Gouverneur crut pouvoir faire débarquer les troupes. A ce moment même, on apprit que le port où l'on abordait était la principale retraite de Corralat, mais que ce mahométan, pour plus de sûreté, s'était retiré sur une colline doublement fortifiée par l'art et la nature. L'attaque cependant fut décidée. Quand on se mit en marche, le Père Marcel éleva l'étendard du crucifix avec l'image miraculeuse de saint François Xavier et fit une brûlante allocution qui encouragea grandement ces braves soldats. Ensuite portant le saint étendard déployé, et accompagné d'un autre Père Jésuite, d'un Père de Saint-Augustin et de l'aumônier-major de l'armée, il passa au milieu des troupes et voulut rester avec elles durant tout le combat.

Cet intrépide bataillon eut à surmonter de nombreux et terribles obstacles. Il s'approcha enfin du fort fraîchement muni d'un fossé, flanqué de huit pièces de batteries et de vingt-sept fauconneaux (petites pièces d'artillerie). La place vivement investie tomba bientôt entre les mains des assiégeants. Les vaincus perdirent quantité de soldats à la tête

desquels il faut ranger le petit-fils de Corralat. Ce jeune homme, d'une grande vaillance et tendrement chéri de son aïeul, était le Gouverneur de la forteresse. Le jour de l'attaque, il avait fait le serment à Mahomet de perdre la vie plutôt que d'abandonner son poste. Il tint parole.

Le Père Marcel, arborant son étendard au lieu le plus élevé de la place, entonna le *Te Deum* qui fut continué par l'armée victorieuse. Le Gouverneur reconnaissant donna au fort le nom de saint François Xavier, et, après y avoir laissé une garnison suffisante, il passa plus avant pour s'emparer d'une redoute que Corralat avait munie d'artillerie et d'une mosquée défendue par un grand nombre d'hommes. Ces derniers se croyaient invincibles, parce que leur Général leur avait persuadé qu'il ne mourrait pas; les sorciers lui avaient fait croire à lui-même que les armes des Chrétiens ne pouvaient lui faire aucune blessure. Se fiant à cette promesse, le Général s'avança la harpe à la main au-devant des troupes catholiques. Mais à peine paraissait-il, « qu'un capitaine biscayen » lui logea deux balles dans le front, seul endroit visible de sa » personne, car tout son corps était protégé par un immense » bouclier. » A la vue de leur chef renversé, tous les Maures qui s'étaient renfermés dans la Mosquée, jetèrent aussitôt leurs armes et s'enfuirent dans la montagne. En même temps, environ deux cents barques se rendirent : elles étaient chargées d'artillerie, de poudre, de mousquets, de balles et autres armes et marchandises de toute sorte : c'était de bonne prise pour les vainqueurs.

Tandis que les soldats se reposaient en pillant la place, le Gouverneur, accompagné du Père Marcel et des autres Pères, commença par purifier la Mosquée en brûlant, dans son

enceinte, les livres, les ornements superstitieux ([1]) et la chaire même de Mahomet, du pied de laquelle, dit le serviteur de DIEU ([2]), sortirent deux hideux serpents, moins venimeux eux-mêmes que la doctrine du prophète. Après un moment d'effroi, les soldats jetèrent ces vilains reptiles au milieu des flammes ; puis on chanta une hymne à Notre-Dame et l'on bénit la mosquée. Le lendemain matin, un samedi, on la consacra au Seigneur sous le vocable de Notre-Dame du Bon Succès *(Dominæ nostræ a bono successu)*, et pendant les douze jours suivants que l'armée resta dans l'île, on y célébra le Saint Sacrifice.

Le Gouverneur général ne crut pas devoir poursuivre immédiatement sa victoire ; il avait trop peu de gens pour attaquer les fortifications de la colline. Mais, le 17 mars, sa flotte étant rassemblée, la plupart de ses soldats s'étant confessés et ayant communié à une messe dite à trois heures du matin, il leur fit une harangue militaire digne d'un parfait chrétien et d'un chef vaillant et expérimenté. Il avait aussi prié le Père Marcel de le seconder par une allocution de circonstance et par l'exposition de la Sainte Image qui servait d'étendard. Le Père Marcel s'excusa. « *Je ne me sentis pas inspiré de le faire*, a-t-il dit lui-même, comme si c'eût été un présage de ce qui nous devait arriver. » Il est probable que l'image de saint François Xavier avait, dans cette occasion, comme en plusieurs autres, montré des signes de tristesse, présage de désastres, de même que, par l'expression de la joie, elle donnait parfois des gages de succès.

1. *Mahometi solium* (ce *solium* est le trône, la chaire de Mahomet), *libros, aliaque impiæ superstitionis isntrumenta congesta cremavit.* (Epist. P. Mastrilli, in vita latinâ, p. 167).

2. *Vidimus ab eo prosilire duos colubros virosissimos...* (Epist. jam citat. ad Provin. Philipp. in vita lat., p. 167).

A six heures du matin, le Général divisa ses troupes en trois corps ; il laissa le premier au camp, sous le commandement du capitaine Palomino, à qui il donna pour chapelain le Père Michel Solana ; se réservant les deux autres corps, il résolut d'attaquer la colline de face et d'arrière à la fois.

Il donna au Major Nicolas Gonzalès, qui avait pour aumônier le Père Jésuite Melchior de Vega, un petit camp volant de 120 Espagnols, de 30 Pampangues et de 80 Indiens. « Sitôt arrivé derrière la colline, ajouta le Général, vous sonnerez de la trompette, signal de l'assaut ; ce sera pour moi celui de me porter avec mes troupes en avant des remparts. » Le Père Marcel marcha au milieu des soldats commandés par le Général, portant son saint étendard, comme il avait fait à l'assaut du fort où s'était d'abord réfugié Corralat. Le Général prit un chemin fort difficile et escarpé. « Il l'avait choisi contre l'avis de son guide, dit le Père Marcel, mais, par une Providence particulière de DIEU et la protection *de mon très glorieux Saint.* Quand il fut à la portée des tranchées ennemies, voici ce qui arriva, raconte le même Père. Les Maures commencèrent à tirer sur nous, des deux estacades qu'ils avaient au côté droit de la colline, et moi, en particulier, je fus frappé d'une balle qui, grâce à Dieu, ne laissa d'autre trace qu'un trou à ma soutane. Ah ! qu'il plaise donc au Seigneur que la vie qu'il me conserva alors par une faveur si extraordinaire, lui soit un jour sacrifiée dans une occasion plus glorieuse ! »

Bientôt, cependant, on reconnut dans un lieu plus élevé une autre redoute, qui plus que toute autre empêchait d'aborder la colline ; car outre qu'il fallait passer par un sentier fort étroit, au milieu de grands précipices, Corralat l'avait entourée d'un fossé et flanquée de forts, garnis de toutes

armes. Aussi, le prince Mahométan, considérant le site de la place et sa garnison, estimait-il qu'il pouvait impunément braver les assaillants. Le Père Marcel assura lui-même « *que » dix mille Espagnols n'en pourraient venir à bout* (1). Néan- » moins, le petit nombre commandé par le Général, quoique » chargé d'armes et de provisions, écrasé par sept heures de » marche continue à travers des chemins escarpés, et, qui » plus est, épuisé de faim, monte à l'assaut, écrit le Père » Marcel, comme une armée de lions, combattant plus de » deux heures entières avec un courage que personne ne » pouvait croire ni s'imaginer, s'il ne l'eût vu. Bien plus, leur » valeur devint témérité, quand, s'entêtant à combattre » dans un si mauvais pas, ils changèrent les ordres du Géné- » ral ou les interprétèrent à rebours, criant par exemple » aux officiers qu'ils devaient pousser en avant, lorsqu'au » contraire le Général ordonnait de battre en retraite, et » follement exaltés chantèrent victoire !

» En cette occasion pressante, continue le Père, je fis un » grand vœu au Saint, et je dis tout haut au Général qu'il » devait lui-même faire le vœu de lui bâtir une chapelle » dans le quartier de Saint-Michel (faubourg de Manille). » Je savais, en effet, que saint François Xavier avait été » très dévot au saint Archange. Sur quoi, le Général me » répondit : Oui, mon Père, oui, je la lui ferai belle, magni- » fique ! — Il faut ici que j'avoue que mon cœur fut en ce » moment en grande détresse, non par crainte des balles » ennemies qui me sifflaient aux oreilles, faisant un bruit » épouvantable parmi les branches des arbres autour de

1. Stafford (*Chifflet* p. 125) dit *un million d'Espagnols*... Mais Niéremberg dit (p. 181, Vita latina) : *decem millia Hispanorum arcem ex eâ parte obtinere non potuisse.*

» nous. Car je puis assurer qu'en toute cette mêlée, grâce à » Dieu, jamais mon âme ne fut saisie de la moindre épou- » vante, bien que je fusse au milieu des plus grands dangers. » Ce qui, en effet, me consola grandement et me servit » beaucoup en la présente occasion. DIEU en soit à jamais » béni et son saint nom toujours loué! *Qui attingit a fine » usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter* [1]. C'est » que, par tant de détours et de péripéties, sa divine main » m'amena bien près du lieu où visaient mes anciens désirs.

» Ce ne fut donc pas la perspective de mes propres dan- » gers qui me donna tant de peine en ce jour, mais le spec- » tacle des plus vaillants et généreux soldats que je voyais » tomber morts ou blessés. Je dois dire aussi que j'éprou- » vais une vive consolation de les voir aller au combat, en » invoquant saint François Xavier, et peu après mourir. » Plusieurs d'entre eux expirèrent en embrassant les deux » saintes images qui ont encore des traces de leur sang; » d'autres les touchant de leurs reliquaires qu'ils baisaient » ensuite avec respect; d'autres encore me demandant l'ab- » solution générale, afin de se préparer à mourir glorieuse- » ment *pour venger le saint Crucifix des injures que ces » mécréants lui avaient faites* (c'est ainsi qu'ils parlaient la » plupart); d'autres enfin ne pouvant plus attendre que je » m'approchasse d'eux et confessant publiquement leurs » péchés, témoignaient assez la grande douleur et contrition » qu'ils en avaient. Il y en eut un entre autres qui dit par » trois fois : « *Je vous supplie de dire à un tel qu'il me par- » donne, vu qu'à Manille on m'avait donné de l'argent afin » que je le tuasse pendant le combat; et je l'eusse fait, si Dieu*

1. Il atteint et pénètre tout du commencement à la fin avec une force infinie et dispose tout avec douceur.

» *ne m'eût mis dans l'état où je suis.* » Certes, je fus fort
» édifié de la grandeur de sa contrition qui était des meil-
» leures, et d'autant plus que, la veille au soir, lui seul était
» resté sans se confesser, les autres l'ayant fait presque tous
» auprès de moi et ensuite s'étant communiés très dévote-
» ment [1]. »

Cependant le mot de *victoire*, que répétaient sans cesse les soldats, et l'espoir que le Général avait d'entendre bientôt le signal qu il avait donné au Capitaine Nicolas Gonzalès pour indiquer l'attaque à l'autre versant de la colline, l'empêchait de réitérer les ordres de la retraite ; mais voyant le grand nombre de morts et de blessés et un commencement de déroute, il fendit lui-même la presse sous une grêle de balles, de pierres et de flèches qui tuèrent plusieurs soldats de sa suite, entre autres son page d'armes, et pendant une demi-heure, étudia la situation. Reconnaissant que la place était imprenable, quoique le porte-drapeau Amesquita eût arboré son étendard au plus haut de la colline, et, indigné contre ceux qui l'avaient trompé par de faux avis et qui leurraient encore les troupes d'un vain espoir, il fit sonner la retraite.

Le Père Marcel a décrit lui-même son attitude pendant cette mêlée. « En ce temps, nous autres quatre prêtres qui
» montâmes à la colline, à savoir : le Père Jean de Barrios,
» le Père de l'Ordre de Saint-Augustin, le Chapelain Major
» et moi étions au même poste, confessant les blessés et
» encourageant les autres. Et encore qu'en tout le chemin
» je ne voulus déployer l'étendard du Crucifix, ni de Saint
» François Xavier, néanmoins, au temps du combat, me
» sentant ému de zèle et de ferveur, je fis ce que le saint
» Esprit me suggéra. Et, partant, je fus contraint de mettre

1. *Epist. jam citat. p. Vitæ latin.* 180.

» l'étendard en main d'un soldat, qui le porta plus avant
» par mon ordre, afin qu'il servît de défense au Général qui
» s'était éloigné de moi pour aller reconnaître l'estacade enne-
» mie de plus près. Cependant il y vint une balle qui perça
» les toiles des deux saintes images, sans toutefois en inté-
» resser nullement les figures. Le Saint avait alors le visage
» tourné devers l'estacade, et depuis on a su de très bonne
» part (je ne saurais dire comment), que cette balle, guidée
» par le démon, allait tuer un grand personnage ; mais que
» le Saint qui se trouva entre deux para à ce coup [1]. »

Les relations envoyées de Macao disent que le Père Marcel, *ému de ferveur et de zèle*, voyant la gloire de DIEU fort engagée en ce combat et désirant vivement secourir ces vaillants soldats dont le danger était extrême, *fit ce que le Saint Esprit lui dicta*, c'est-à-dire remit son saint étendard aux mains d'un soldat pour le porter à la défense du Général, puis s'enfonça dans un bois voisin pour toucher le cœur de DIEU en faisant une sanglante discipline. Cette cruelle flagellation irrita tellement le chef infernal des barbares, que dans sa rage, il répéta plusieurs fois ce cri de haine qu'il avait déjà fait entendre : *Pourquoi es-tu venu ici, Marcel ? Que veux-tu ? maudit sois-tu ; allons, nous en finirons !*

Le Père n'avait pas quitté le taillis témoin de sa sanglante flagellation, que ses prières et ses sacrifices avaient touché la divine miséricorde.

Bientôt il apprit avec consolation que la lutte tournait à l'avantage des soldats chrétiens. Ce n'était pas la victoire ; mais la retraite se faisait en bon ordre et les Maures ne poursuivirent pas leur triomphe. « *Ils l'eussent facilement osé faire*, dit le Père Marcel, *si Notre-Seigneur ne les eût totale-*

1. Texte de Stafford traduit par Chifflet, 1640.

ment aveuglés par l'entremise de mon glorieux saint. » Ils eurent bien un moment la pensée de couper le chemin de retour à la troupe espagnole, mais ils durent lui laisser libre passage et rentrer promptement dans leur fort, quand ils virent que l'artillerie du camp s'apprêtait à les recevoir.

Fiers de leur triomphe, les barbares passèrent la nuit suivante en poussant mille clameurs en l'honneur de Mahomet, dont ils célébrèrent je ne sais quelle fête avec accompagnement de toute sorte d'orgies et de blasphèmes. « Corralat, foulant aux pieds la lunette de cristal d'un ostensoir, disait à ses affidés qu'ils n'avaient rien à craindre, puisqu'il tenait sous les pieds le DIEU des chrétiens, et que la colline était tellement fortifiée et si bien munie d'armes et de provisions, que, s'il ne pleuvait des hommes du haut du ciel dans la citadelle, ils pouvaient vivre en parfaite sécurité [1]. »

De telles profanations et de si impudents blasphèmes devaient attirer la colère de DIEU ; elle se fit sentir dès la fin de cette horrible nuit. « Je disais la messe de fort bon matin, rapporte le Père Marcel, quand on commença d'ouïr le canon et la mousqueterie de la colline. C'était signe que les nôtres l'attaquaient. Cela réveilla tout notre camp, et le général commanda aussitôt à Don Rodrigue de Guillestigni de prendre le même chemin que la veille avec tous les soldats disponibles, et de diviser les forces de l'ennemi, supposé que Nicolas Gonzalès fût déjà aux prises avec les barbares, comme on pouvait le croire d'après la canonnade qu'on venait d'entendre.

1. *Sacrosancti Corporis Christi pedibus subjecisse hierothecam et conclamasse, non esse quod metuunt, quando Deum Christianorum sub pedibus habeant, et nisi homines de cœlo cadant in arcem, se in eâ cum tantis munimentis, septis et apparatu militari putasse tutissimos.* (Ita refert P. Marcellus.) (Vita lat. ex Nieremberg 1648).

» Cependant je continuai la messe, quoiqu'avec beaucoup de peine, à cause des larmes que le bruit de l'artillerie me faisait répandre ; et comme je la disais pour les soldats trépassés, je les suppliai ardemment de nous obtenir de DIEU la victoire qu'ils avaient recherchée au prix de leur sang et de leur vie.

» La messe achevée, nous récitâmes les litanies des saints et tous nous nous mîmes en prière. Il faisait beau voir le Général à deux genoux, les larmes aux yeux et les mains levées vers le ciel, comme un autre Moïse secourant les siens et obtenant la victoire. »

En effet, la lutte avait à peine duré une heure, quand arrivèrent plusieurs soldats annonçant la victoire. Bientôt apparut le Père Melchior de Vera avec les étendards arrachés à l'ennemi. Sur-le-champ le Général en donna un au soldat qui le premier avait apporté cette bonne nouvelle, et l'envoya annoncer à Nicolas Gonzalès, qu'au nom du Roi et en reconnaissance de sa valeur, une Commanderie lui serait donnée pour récompense.

Le Père Melchior de Vera fit au Général le récit de la bataille et du triomphe, et lui expliqua comment Nicolas Gonzalès n'avait pu accomplir à temps la promesse, faite la veille, de donner le signal convenu. Le capitaine avait été en face de difficultés extraordinaires, pour gagner le sommet de la colline ; et, de plus, exténué de fatigue et brisé par la maladie il avait dû être porté en litière au milieu de ses hommes de guerre. Nicolas Gonzalès eut en chemin plusieurs rencontres, mais de mince importance ; il ne tua aucun ennemi de marque, sinon le Cacique, ou Pontife mahométan de Corralat, qu'il trouva caché dans un buisson. Il se fortifia pendant la même nuit sur un monticule qui

commandait la colline, et, au point du jour, il encouragea ses troupes au combat, leur déclarant que, de ce côté-là, il n'y avait pas de retraite possible, et qu'ils n'avaient en perspective que la victoire ou le Paradis. Puis il fit sonner la charge et les soldats coururent à l'assaut. — Les Maures, qui n'avaient pas sur ce point des fortifications importantes, perdirent courage, et Gonzalès fut bientôt maître de la colline, des ouvrages de défense et de la citadelle où le tyran avait entassé ses trésors. Plusieurs Maures furent tués par les mousquetaires, mais le nombre de ceux qui périrent en se jetant du haut des rochers fut bien plus grand. L'épouse de Corralat, affolée par la peur, se jeta dans un précipice, serrant son petit enfant dans ses bras. Apprenant cette mort désespérée, Corralat lui-même prit honteusement la fuite, et, couvert de blessures, alla se cacher dans un modeste château à quatre lieues de distance de la citadelle, pour y soigner ses plaies.

Les Maures, se voyant incapables de tenir plus longtemps sur leur colline, déchargèrent leur rage sur un Père Récollet, leur captif, et, avant de s'enfuir, l'accablèrent de coups et le laissèrent couvert de blessures mortelles. Trouvé en cet état par les Espagnols, cet excellent religieux oublia ses propres douleurs et leur demanda si, parmi eux, il n'y aurait pas quelque blessé qui eût besoin de confession. Ayant appris qu'ils avaient des Pères Jésuites à leur service, il en manifesta une grande joie et les pria d'en appeler un aussitôt pour se confesser lui-même avant de mourir ; ce qu'il fit à l'instant au Père Melchior de Vera.

Il mourut le jour suivant comme un saint, devant l'autel de la Mosquée, purifiée et consacrée depuis quelques heures à la T.-S. Vierge Marie, sous le titre de N.-D. du Bon Succès.

Le Père Mastrilli, complétant le récit des derniers instants de ce fervent religieux, ajoute : « Il faut que j'avoue qu'après » sa mort, je lavai ses blessures plus avec les larmes de » mes yeux qu'avec l'eau de la rivière, à cause de la sainte » envie que je lui portais de ce qu'il avait achevé son pèle- » rinage par un si glorieux trépas. Je le priai, avant qu'il » expirât, de m'obtenir de DIEU une mort semblable à la » sienne ou encore plus douloureuse pour la défense de la » vraie Foi. Le saint homme me promit qu'il le ferait et je » l'espère ainsi de son intercession, non que je le mérite, » mais en reconnaissance de la grâce qui fut ajoutée aux » mérites de ses plaies par les absolutions que je lui donnai » quatre fois avec une consolation très particulière. »

Parlant ensuite du butin qu'on fit sur la colline, où le terrible corsaire avait amassé durant plusieurs années d'immenses trésors, fruits de son brigandage, il décrit la distribution qu'en fit le Général deux jours après la victoire.

« A la réserve des ornements sacrés, qu'on restitua fidèle- » ment aux églises qui en avaient été dépouillées, et des » armes qui de droit appartiennent au Roi, le Général » ordonna que tout le reste fût partagé entre les soldats, » *sans qu'il gardât pour lui ni pour les siens ni sou ni maille.* » Ce fut une action très justement appréciée et admirée, » d'autant plus qu'aujourd'hui, remarque le Père, les Capi- » taines Généraux n'en usent pas souvent de la sorte. »

« J'avais perdu mon Rosaire, lorsque nous montions à l'attaque de la citadelle, et j'étais désolé de cette perte. DIEU voulut bien me consoler. Le Général, qui le connais- sait, le reconnut entre les mains d'un soldat : celui-ci l'avait trouvé en descendant de la colline. Don Hurtado l'acheta et me le rendit. Combien le paya-t-il ? je l'ignore, mais il est

pour moi d'une grande valeur, car il est composé de grains faits avec le bois d'un poteau où furent attachés les martyrs japonais brûlés pour la foi, et je lui avais fait toucher à Goa le corps de mon glorieux Père saint François Xavier. C'est pour cela que je l'aime tant : *Ideo tantum id amo* [1] ! »

On employa six jours entiers à partager le butin ou à détruire par le feu ce qu'on ne voulait pas conserver à Mindanao. Avant de retourner à Samboanga, le général voulut remercier la Divine Majesté de la grande victoire qu'elle lui avait accordée. On fit une procession solennelle, où le Saint-Sacrement fut porté depuis la Mosquée jusqu'au Fort. Le Capitaine-Général porta lui-même l'étendard du Crucifix et de l'image de saint François Xavier, patron de cette grande journée : Don Antonio Hurtado était revêtu du manteau blanc de son Ordre, avec lequel il avait communié.

En signe de joie et de sainte reconnaissance, les soldats avec leurs mousquets et le Fort avec ses pièces d'artillerie firent huit salves royales. « Outre que la procession en fut » honorée, elles servirent encore à nettoyer deux petites » montagnes d'une embuscade, que les Maures y avaient » dressée, sans qu'on en sût rien, pour nous nuire à notre » embarquement.

» A Samboanga, la garnison du Fort reçut son Capitaine-» Général qui retournait chargé de lauriers avec une salve » Royale, et un escadron vint à sa rencontre. Le Père » Berlin, de la Compagnie de Jésus, en fit autant en son » église, avec la chappe et le *Te Deum laudamus*. Et moi, » (c'est toujours le P. Marcel qui parle, traduit naïvement » par le P. Chifflet), l'ayant accompagné jusqu'au palais, je » m'en allai mettre ordre à l'hôpital pour les malades. Car,

1. Epist. P. Marcelli, 2ª junii 1637.

» quoique à Mindanao et par le chemin on les eût secourus
» aux frais et avec les provisions de bouche du Général
» même, pourtant, à raison de l'incommodité des Champans,
» sur lesquels ils avaient été transportés et du manquement
» de quelques volailles propres aux malades, ils ne lais-
» saient de retourner bien affaiblis. Je cherchai incontinent
» des lits, jusques à en emporter de notre maison. Je retirai
» en une chambre tout ce que je pus recueillir de conserves,
» et dans une basse cour, je ramassai toutes les poules que
» je pus obtenir, et celles qu'on présenta au Général, qu'il
» me donna toutes pour en régaler les malades.

» Ayant fait cette provision, je demeurai dans l'hôpital,
» afin de secourir de jour et de nuit, au corps et à l'âme,
» ceux qui en avaient besoin. En vérité, à voir le nombre et
» la qualité des blessures, il n'y eut personne qui n'avouât
» pour chose miraculeuse, que de quatre vingts blessés,
» (hors des trois qui expirèrent la nuit de l'assaut,) il n'en
» mourut que deux. Car outre que plusieurs blessures étaient
» profondes et mortelles, elles étaient toutes venimeuses ;
» nous le reconnûmes aux accidents que causaient aux
» malades les balles mordillées par les barbares, et trempées
» dans le poison, dont le vase qui le contenait, fut trouvé
» par nous sur la montagne.

» Il est vrai que je me servis d'une sorte de bon contre-
» poison, qu'on m'avait donné à Manille *(herbas admodum*
» *salubres quas attuleram) :* mais le plus souverain antidote,
» ce fut de mêler à ces herbes un peu des reliques de saint
» François Xavier, lesquelles, aidées par la foi des blessés,
» firent partout des merveilles.

» Le Capitaine Maroto en fit une belle expérience, lors-
» qu'étant déjà tout livide et tirant à la mort, il me fit

» appeler pour l'ouïr en confession, et lui administrer les
» sacrements. Le porte-drapeau Amesquita l'apprit encore
» mieux, car il cracha trois grains de plomb qui lui avaient
» percé la gorge durant l'escarmouche, trois jours auparavant.
» Mais par-dessus tout, le sergent de sa compagnie,
» à qui je donnai l'Extrême-Onction en grande hâte,
» ayant l'estomac traversé d'une grosse balle, et rendant
» tout ce qu'il mangeait par l'ouverture de sa plaie. Et
» enfin plusieurs autres, qui, étant désespérés à Mindanao,
» se promènent maintenant à Manille. »

Il ne faut pas oublier que le P. Marcel écrivait ce mémoire près de deux mois et demi après cette campagne.

La nouvelle de la défaite de Corralat, qui jusqu'alors avait exercé sa tyrannie sur les îles voisines, étant venue aux oreilles de Moncay, roi de Bugayen, ce seigneur légitime de Mindanao résolut de rendre aux Espagnols tous les chrétiens qu'il tenait en captivité dans ses états, de payer tribut à Sa Majesté et d'établir dans ses terres des Pères Jésuites qui pourraient annoncer publiquement l'Évangile à ses vassaux. Il consentit en même temps à recevoir forteresse et garnison espagnole dans les pays de son obéissance, à faire ligue offensive et défensive avec la Couronne du Roi Catholique, enfin il promit de faire tous ses efforts pour livrer Corralat vif ou mort entre les mains du Général Gouverneur.

Le roi de Sibugney vint en personne demander la paix et quelques Pères de la Compagnie de Jésus. Celui de Iolo envoya son principal favori, Dato Achen, présenter toute sorte de soumission.

Ainsi, l'état des affaires de ces îles fut totalement changé et abandonné au bon plaisir du vainqueur.

Le retour de la flotte ne se fit pas sans d'assez sérieuses difficultés ; mais, grâce à la vigilance, aux prières et au pouvoir du P. Marcel, le Général Gouverneur put aborder au port de Manille sans perdre un seul homme, et à la tête de son armée victorieuse, il fit son entrée dans la cité avec une pompe solennelle, fin de mars 1637.

Le P. Marcel achevant le récit de cette expédition, récit que nous avons dû abréger et qui peut encore paraître bien long [1], s'exprime ainsi : (Il écrivait au R. P. Jean de Salazar, provincial de la Compagnie de Jésus aux Philippines).

« Tels sont les détails que j'avais promis d'écrire à Votre Révérence, sur l'expédition à Mindanao, expédition vraiment miraculeuse et glorieuse à la fois. *Hæc sunt, quæ Rᵆ Vᵆ me prescripturum promiseram de Mindanensi nostra expeditione, miraculosa æque ac gloriosa.* (Je prie le lecteur de remarquer ces dernières expressions du V. Père Mastrilli écrivant à son Provincial. Elles nous permettent de répéter après tous les biographes du serviteur de DIEU, que sa vie du commencement à la fin a été vraiment merveilleuse. *Mirabilis Deus in sanctis suis.*) Il ne me reste plus qu'à vous supplier d'envoyer beaucoup d'ouvriers dans ces contrées, pour y semer l'Évangile et même pour y cueillir en plusieurs endroits une riche moisson, qui était déjà mûre au moment de mon départ.

» Je suis désolé de voir le petit nombre de missionnaires que possède cette province des Philippines, lorsqu'il y a

1. La traduction latine du texte espagnol remplit 57 pages (pp. 151-208). Le texte espagnol est du P. Nieremberg, la traduction latine est d'un Père de l'assistance de Germanie, et la traduction française entre guillemets est du P. Chifflet. L'approbation de la traduction française a été donnée par le R. P. Provincial des Pays-Bas, *Florent de Montmorency*, Lille, 31 juillet 1640.

tant de peuples à éclairer, et maintenant surtout que les portes nous y sont grandement ouvertes. Oui, certes, si je n'étais divinement appelé à un autre Royaume, je m'estimerais très heureux de pouvoir, avec la volonté de mes supérieurs, travailler à la culture de ce royaume de Mindanao.

» Après tout, je me confie à l'intercession de mon très glorieux Saint, mon Père François Xavier. C'est lui qui, le premier, a exercé son zèle dans cette île, et il vient encore d'être le chef et le protecteur de cette dernière expédition. Il ne cessera donc pas de soutenir une œuvre qui, nous le savons, lui a été si chère ; il disposera toute chose, pour que ces années prochaines, beaucoup d'apôtres viennent d'Europe achever son travail dans cette glorieuse Mission.

» Comme je n'ai pas mérité d'y être appelé, je supplie du moins Votre Révérence de m'aider, par ses saints sacrifices et ses prières, à obtenir de ce même Saint d'être admis au nombre des ouvriers qu'il protège pour n'importe quel ministère dans cette île ou dans une autre, afin qu'ainsi, nous dévouant tous à ces contrées patronnées spécialement par ce *grand apôtre de l'Orient*, nous puissions également jouir de son assistance en cette vie, et être admis dans l'autre parmi ses clients et ses bien-aimés.

» Que DIEU par son infinie bonté nous accorde cette grâce !

» De Votre Révérence

» Le très humble serviteur et le fils obéissant,

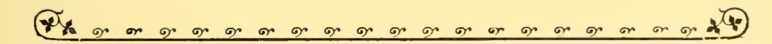
» Marcel-François MASTRILLI.

» Taytai, 2 juin 1637. »

Dans ces tristes jours, où des gouvernements, affolés par la haine satanique des sectaires, persécutent la religion et

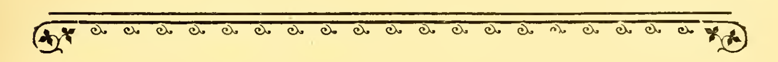
ses ministres, et veulent détruire la Foi et ses œuvres, faudrait-il, en terminant le récit des expéditions apostoliques du P. Mastrilli sur terre et sur mer, faire remarquer le rôle magnifique d'une nation catholique à travers le monde et l'action bienfaisante du prêtre qui, la croix à la main, encourage le soldat sur les vaisseaux et sur les champs de bataille, à braver la mort pour l'honneur de sa patrie et le triomphe de la foi ?

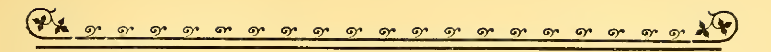




LIVRE QUATRIÈME

LES VERTUS DU PÈRE MASTRILLI





CHAPITRE PREMIER

Pauvreté, humilité, charité, mortification, modestie du Père Mastrilli.

L'OPINION qu'on avait dans les îles Philippines de la sainteté du Père Marcel à son arrivée d'Europe, avait singulièrement augmenté au bruit des choses merveilleuses qu'il avait faites durant l'expédition de Mindanao et des grands exemples de vertus qu'il avait donnés. On ne parlait que de lui : sur le rapport des témoins qui avaient vu tant de prodiges, et qui avaient eu le bonheur de converser avec lui : « Il était le froment de JÉSUS tout mûr et prêt à être coupé, » selon la belle expression de saint Ignace d'Antioche ; et admirant ses sublimes vertus, tous le jugeaient digne de cueillir la palme du martyre après lequel il soupirait si ardemment.

Les premiers biographes du serviteur de DIEU ont consacré quelques pages au souvenir de ses éclatantes vertus, avant de parler de son héroïque martyre. Nous croyons bon de suivre leur exemple ; plus d'une fois nous emprunterons leur naïf langage.

Le Père Marcel à l'école de *son Saint* aimait et pratiquait la pauvreté en toutes choses ; il la regardait à bon droit comme une des vertus les plus nécessaires à ceux qui veulent annoncer l'Évangile aux idolâtres et aux infidèles. Il cherchait toujours ce qu'il y avait de pire dans la nourriture, le vêtement et l'habitation ; jamais il ne porta de soutane neuve, et celle avec laquelle il entreprit le voyage de Mindanao était couverte de pièces comme sa misérable chaussure.

Un vieux chapeau sans doublure et sans cordon l'accompagna pendant tout son voyage ; et comme on voulait à Manille lui faire accepter une soutane neuve : « *Oh !* dit-il aimablement, *quand j'aurai besoin d'un habit, le mien parlera. Tel qu'il est, je ne le vaux pas* ».

« Il est certain qu'il parlait déjà, dit son biographe, et qu'il avait autant de bouches qu'il avait de trous. » Se rendant à Samboanga, on le força d'accepter une petite provision d'étoffe blanche qui lui serait fort utile. Mais après son départ on vit qu'il l'avait laissée dans sa chambre avec quelques pièces d'argent que des amis lui avaient envoyées.

Il couchait sur une simple natte et sans couverture ; son bréviaire enveloppé dans son petit manteau lui servait d'oreiller. Quand il séjournait dans nos communautés, il réclamait pour lui les emplois les plus bas comme celui d'aider à la cuisine ou de servir les malades.

L'humilité est la compagne de la pauvreté. Celle du Père Marcel fut vraiment admirable. Nous en avons déjà donné plusieurs exemples.

Trois ans après sa guérison miraculeuse, le jour anniversaire où saint François Xavier avait opéré cette prodigieuse merveille, le Père Marcel dit ses fautes publiquement au réfectoire durant une demi-heure, et il s'en accusa avec une telle ferveur et une contrition si profonde que tous, Pères et Frères, en furent saisis d'admiration et touchés jusqu'aux larmes. Répondant à un Père de ses amis qui lui demandait pardon : « Vous avez grand tort, lui dit-il, de parler ainsi ; c'est au contraire à moi de vous prier de me pardonner pour les nombreuses occasions de mécontentement que je vous ai données. Aussi le fais-je à cette heure, les larmes aux yeux. Pardonnez-moi donc, mon très cher Père, tous mes

défauts et particulièrement le peu de soin que j'ai eu d'imiter les vertus de mon glorieux Saint. Oubliez tout le passé et ne vous souvenez de moi que pour m'offrir à DIEU dont j'ai reçu tant de grâces, afin que le bien qu'il lui a plu de me faire *non sit in judicium et condemnationem* (ne tourne pas à mon jugement et à ma condamnation), unique chose que je redoute. »

Jamais on ne l'entendit parler de lui à son avantage. « S'apercevait-il d'avoir entamé par mégarde quelque dis» cours qui tournât à sa louange, il brisait là sans passer » outre, aimant mieux être pris pour un lourdaud en demeu» rant court, que de chercher à se faire estimer des hommes. »

Il prenait toujours la dernière place dans les assemblées ; et quand les convenances le forçaient à accepter un rang supérieur, la rougeur qui couvrait son visage témoignait assez des bas sentiments qu'il avait de lui-même et combien il était ennemi de ces déférences. Le louer c'était le mettre à la gêne ; aussi assura-t-il que la plus mauvaise journée de sa vie, et en laquelle il reçut plus de mortification, fut « celle, » où disant la messe solennelle en la fête de saint François » Xavier dans notre collège de Madrid, le Père Augustin de » Castro, prédicateur du Roi, se mit à le complimenter en » plein sermon. »

Il était si charitable envers les Pères ses compagnons de voyage, qu'il les soulageait en tous leurs besoins et pourvoyait à toutes leurs nécessités. Mais il le faisait si à propos et avec tant de naturel, que, tout en prenant le fardeau sur ses épaules, il semblait ne rien faire ou porter la charge avec joie.

Le cheval de l'un d'entre eux n'ayant pu continuer la route, le Père Marcel força aimablement son confrère à

monter sur le sien, et lui-même marcha à pied, quitte à en devenir malade. Il se faisait le valet d'eux tous, jusqu'à se contenter de leurs restes à table, ce qu'il estimait encore être pour lui une faveur. Il visitait souvent les malades, s'entretenait affectueusement avec eux et les servait comme le plus humble et le plus dévoué des infirmiers. Il tenait si peu compte de sa personne, qu'il fallut plus d'une fois le forcer à prendre quelque repos. Ce fut à l'hôpital de Malaca, qu'il se signala par sa tendre charité. Il donnait à manger aux pauvres malheureux ; il leur portait lui-même les aliments qu'il leur avait préparés. Quelqu'un était-il en danger de mort, il ne quittait pas son chevet, oubliait ses propres repas ; et si on le lui faisait remarquer : « Soyez sans crainte, répondait-il, je n'en mourrai pas, si je ne mange ni ne dors à cette heure, DIEU me gardera. »

Ces grands actes de charité gagnaient tellement le cœur de ces infortunés, que lorsqu'ils le regardaient, ils s'imaginaient voir un ange du Ciel. Aussi ne les quittait-il que pour mendier de tous côtés les rafraîchissements qu'il leur fallait ; et il paraissait se trouver si bien dans les hôpitaux qu'une fois entré on avait peine à l'en tirer. Ainsi en fut-il dans l'hôpital de Mindanao. Pendant quinze jours il ne mit le pied dehors que pour quêter les aliments dont les blessés avaient besoin.

Le Père Marcel avait un cœur très sensible, et aimait tendrement les membres de sa famille. Cette inclination d'ailleurs fort légitime, mais qui trop souvent est cause de tentations dangereuses aux jeunes religieux, avait-elle quelque chose d'imparfait dans le Père Marcel ? Nous nous garderons bien de le croire et de le dire. Mais avec l'annaliste Santagata nous remarquerons qu'après sa miraculeuse

guérison, le détachement des siens fut encore plus complet au cœur du serviteur de DIEU, et que ce ne fut pas sans dessein que saint François Xavier lui fit renoncer solennellement à sa famille, à ses proches, à ses amis... ; il voulait faire avancer son cher client dans la voie de la plus parfaite abnégation et de la plus pure charité ([1]). La mort de sa pieuse mère devait faire une cruelle blessure au cœur si aimant du Père Marcel. Il la supporta héroïquement sans même verser des larmes. Il ferma les yeux de la noble défunte et l'ensevelit de ses propres mains ; puis il renferma dans un autre cercueil les ossements du marquis son père, et accompagna ces restes précieux de Nole à Naples, où il les inhuma dans l'église de la maison professe des Jésuites. Il s'étonnait lui-même d'être quasi insensible devant les chères dépouilles de ceux qu'il avait tant aimés.

Pour les autres membres de sa famille, il n'avait qu'une préoccupation, le désir de leur avancement spirituel, la perfection de leurs âmes. A un de ses neveux, l'unique descendant de la famille, il conseilla d'abandonner les biens de la terre et son titre de marquis et d'entrer en Religion ; et, après son départ de Naples, il écrivit au Père Gabriel Mastrilli, son oncle paternel : « Je n'ai point douté des bontés de saint François Xavier en faveur du petit marquis, que j'espère voir un jour glorieux dans le Ciel, si toutefois le Saint ne veut déjà me consoler dès cette terre, en permettant que cet enfant bien-aimé en Notre-Seigneur entre dans la Compagnie de Jésus et me suive bientôt au Japon, pour y être spectateur et compagnon de mes combats et de ma mort. Alors je ne désirerai plus rien au monde. Ainsi je vous prie de l'élever de manière que Notre-Seigneur daigne

1. Voir p. 50, *Abrenuntio...*

l'appeler à lui. Mais je comprends qu'il est bien inutile de vous le recommander, car vous ne désirez pas moins que moi d'avoir un religieux et saint neveu. *Ex abundantia tamen cordis loquor, non ex necessitate.* « Que pourrions-nous plus ardemment désirer que de transporter toute notre maison au Ciel, et de voir finir notre famille par un oncle et un neveu martyrs ? Mes péchés me sont l'unique cause de craintes ! Sans cela la chose serait certainement faite. » Ce langage montre à quel point les affections du Père Marcel s'étaient perfectionnées ; pour ses parents et ses amis, il les affectionnait en JÉSUS-CHRIST, le divin ami et le sauveur des âmes.

Disons un mot sur la mortification du Père Marcel. Il jeûnait ordinairement au pain et à l'eau, se servant de certains prétextes pour couvrir la rigueur de ses pénitences, et pour qu'on attribuât son abstinence à un régime de vie utile à sa santé plutôt qu'à son amour de la mortification. La veille des fêtes de Notre-Dame, son jeûne était encore plus rigoureux. Ses flagellations étaient si cruelles, que ses supérieurs durent souvent les modérer pour épargner le sang qu'il y versait. « Père Marcel, lui dit un jour un de ses confrères, si vous n'avez pas pitié de vous, ayez au moins compassion des Pères du collège dont vos disciplines troublent le sommeil. » Cette fraternelle remontrance ne servit qu'à lui donner une nouvelle peine ; car, pour n'incommoder personne par le bruit de ses flagellations, il fut forcé d'aller toutes les nuits se renfermer dans un lieu éloigné des chambres des Pères, afin d'y prendre la discipline en toute liberté. Ainsi le futur martyr apprenait à répandre son sang pour la foi et pour la gloire de Notre-Seigneur. Satan, exaspéré contre le serviteur de DIEU, qui préludait ainsi à son triomphe final, fermait quelquefois la

porte de sa cellule, pour l'empêcher d'aller au réduit isolé où il voulait se flageller ; d'autres fois, il tâchait de l'épouvanter par des prestiges effrayants ; parfois il se promenait avec insolence dans la cellule du Père, ou bien il riait aux éclats dans une galerie voisine ; il le maltraitait dans le navire, ou lui faisait de ridicules reproches pour de prétendues infractions à certains usages de la Compagnie.

Les cilices de fer, les rosettes aiguës de même métal, dont il se servait pour mater sa chair, satisfaisaient à peine le désir insatiable qu'il avait de souffrir pour JÉSUS-CHRIST. S'embarquant pour le Japon, il fit provision de disciplines, car ses voyages ne lui faisaient rien relâcher de ses pénitences, comme nous avons vu, lorsqu'il entra dans l'île de Mindanao ; et c'est ce qu'il fit toujours, quand le temps et l'opportunité le lui permirent.

La modestie qui brillait sur son visage avait je ne sais quoi de surnaturel et d'angélique. Aussi l'eussiez-vous remarqué entre cent autres, sans l'avoir jamais vu. Il était merveilleusement circonspect en la compagnie des femmes. Quoiqu'il ne fût pas scrupuleux, il n'allait jamais les voir si la gloire de DIEU ne lui en faisait une obligation. Il fuyait au contraire leurs entretiens autant qu'il pouvait. Allait-il assister des malades, si quelque dame voulait lui parler de choses spirituelles, ou lui demander quelque explication sur les matières de dévotion, il se mettait aussitôt en oraison ou faisait quelque autre exercice de piété qui lui donnait occasion de se retirer. A Manille, les dames de la cité eurent envie de le voir, mais il se délivra de leur importune visite avec prudence et délicatesse, sans froisser ces personnes de mérite et de haute condition.

Lorsqu'il était encore en Europe, une Dame de la société

lui parla un jour avec une légèreté malséante. Le Père pour toute réponse lui tourna le dos, « et lui laissa non son man-
» teau, comme fit Joseph, mais la parole sur les lèvres, en
» s'éloignant avant qu'elle n'eût achevé de parler. »

Ces soigneuses précautions lui servirent beaucoup pour se maintenir dans la possession d'une chasteté si angélique, qu'il n'éprouva jamais aucune révolte des sens. C'est ce que rapporta le Père qui reçut sa confession générale avant son départ pour les Indes, confession aussi exacte et aussi bien préparée que le devait être celle qu'il disait lui-même, par un pressentiment de l'avenir, devoir être la dernière de sa vie. Ce même Père assura de plus que, voyant la pureté de conscience du Père Marcel, ses droites intentions et la perfection avec laquelle il agissait en toutes choses, il en fut à la fois profondément édifié et couvert de confusion.

Pur comme un ange et ayant conservé son innocence baptismale, il aimait à converser avec DIEU et passait plusieurs heures du jour et de la nuit en oraison. Cette union intime avec le Seigneur était le besoin de sa vie. Il multipliait ses visites au Saint-Sacrement et il célébrait la messe avec tant de ferveur et de larmes, qu'il enflammait les cœurs des assistants, et plusieurs le regardaient à dessein à l'autel pour éprouver un surcroît de dévotion et de profit spirituel.

Lorsqu'il marchait dans les rues, la modestie de son visage et son attitude recueillie faisaient comprendre qu'il conversait intérieurement avec son DIEU. Parlait-il en public, c'était avec une tendre et chaleureuse piété. Il charmait ses auditeurs en leur racontant ses pèlerinages aux images miraculeuses qu'il avait vénérées, aux églises qu'il avait visitées, aux saintes reliques devant lesquelles il s'était prosterné ; et ses récits montraient bien que ce n'était pas

une vaine curiosité, mais le pur amour de DIEU et de ses Saints qui avait dirigé ses pas.

L'affection qu'il portait à la Très Sainte Vierge était si grande que, toutes les veilles de ses fêtes, il jeûnait au pain et à l'eau, et parfois même s'abstenait de toute nourriture, comme nous l'avons déjà remarqué ; mais il le faisait avec une si discrète et religieuse dissimulation,que l'on s'en apercevait à peine, satisfaisant ainsi sa tendre dévotion et évitant le danger de la vanité.

Tous les jours il récitait le chapelet, et le terminait par un *Credo*, en renouvelant son désir de mourir pour les vérités qu'il renferme. Il y joignait la couronne de la Sainte Trinité, le Rosaire des plaies de Notre-Seigneur, et l'Office des Morts pour le soulagement des âmes du Purgatoire. A la même intention, il offrait toutes les messes qu'il avait de libres, toute la satisfaction que pouvait mériter ses bonnes œuvres et tous les suffrages qui se devaient faire pour lui après sa mort. Le vœu héroïque était donc connu et pratiqué au dix-septième siècle.

Il récitait des litanies composées des éloges donnés par les saints Pères à l'apôtre saint Paul et qu'il appliquait à son cher saint François Xavier. Avant de s'endormir il avait l'habitude, selon la recommandation de pieux auteurs et la pratique de saint Edmond, de tracer sur son front avec ses doigts le nom de JÉSUS de Nazareth : « *Jesus Nazarenus* », en y ajoutant *Rex Judæorum, miserere mei*, Roi des Juifs, ayez pitié de moi. » Cette sainte pratique est conseillée pour être préservé de la mort subite. Le Père Marcel assurait que si par hasard il l'oubliait, il lui était impossible de dormir ; mais dès que, se souvenant de son oubli, il l'avait réparé, le sommeil lui devenait facile...

Tout le temps qu'il pouvait avoir de libre en dehors de son ministère apostolique, il l'employait en de pieux et affectueux colloques avec son Saint au pied de son image. Pour son office, il en récitait à genoux tout ce qu'il pouvait, auprès du Saint-Sacrement.

Dévoré de zèle, il faisait consister sa principale dévotion dans le travail pour le salut et la perfection des âmes. Sa prédication était si fervente qu'elle faisait passer au cœur des assistants le feu de la divine charité et inspirait à plusieurs les actes des plus grandes vertus. Il savait pour cela mettre à profit de saintes industries et de pieuses inventions que son zèle lui suggérait.

Avant de quitter l'Italie, il fut l'instrument dont DIEU se servit pour ouvrir à plusieurs les portes du cloître. Il institua bon nombre de Congrégations, et pendant son séjour à Gênes, il fit une allocution si véhémente, que ceux qui l'entendirent, prirent, sur l'heure, une très rude discipline. Enfin il paraissait déjà être consommé dans la vertu et avoir les qualités d'un homme vraiment apostolique, d'un fidèle ministre de JÉSUS-CHRIST et d'un vaillant soldat, digne de la couronne promise au vainqueur.





CHAPITRE DEUXIÈME

Le Père Mastrilli a le don de prophétie et des miracles et probablement celui des langues.

Les grandes et héroïques vertus que nous venons de rappeler méritèrent au Père Marcel beaucoup de faveurs exceptionnelles, entre autres, le don de prophétie. Il en donna des preuves manifestes, à Manille par exemple, lorsqu'il annonça plusieurs événements futurs et en particulier son martyre. « *Je ne prêcherai point par mes paroles*, dit-il un jour, *mais par l'effusion de mon sang.* » Avant de quitter les Philippines, il écrivit au Père Jésuite Rodriguez Deza une lettre, dont le Père Nieremberg affirme avoir vu lui-même l'autographe. « *Avant qu'elle ne soit entre vos mains, mon bon Père*, disait-il, *j'aurai le bonheur d'être martyr.* » Et dans une autre adressée au Gouverneur des îles, alors absent de Manille, il lui écrivait au moment où il s'embarquait : « *Vous n'aurez pas reçu la présente, que je serai déjà dans la gloire.* » Tout s'accomplit de point en point ; le Père Rodriguez Deza et le Gouverneur ne reçurent les lettres du Père Marcel qu'après sa glorieuse mort pour JÉSUS-CHRIST.

Dans une troisième qu'il expédia d'un port du Japon à l'amiral Don François Esquera, il lui manda qu'il se séparait de lui pour aller en Paradis. Quant à celle adressée au Comte-Duc, où il le prie de favoriser le capitaine Jean Lopez de Andora, elle renferme ces lignes prophétiques : « *C'est la dernière chose que j'ai à demander à votre Excellence durant ma vie. Lorsque je serai au Ciel, je prierai Dieu pour*

votre santé et pour le parfait accomplissement de vos bons désirs. »

Le jour de son départ de Manille, faisant sa confession générale, il affirma que ce serait la dernière de sa vie. Il n'en fit point d'autre en effet que celle de la Foi qu'il professa publiquement en présence des tyrans qui le condamnèrent à mort.

Un personnage de marque lui témoignant à Mindanao son désir de le voir encore longtemps sur la terre pour la consolation de ses amis : « *Non, Seigneur,* repartit le Père en souriant et en se frappant deux ou trois fois la gorge, *non, Seigneur, il n'en sera pas ainsi : un cimeterre m'attend au Japon.* » Ce qui arriva peu de mois après.

Au moment où tous se préoccupaient du voyage à Mindanao, le Père Mastrilli assura qu'on l'entreprendrait, et il ne craignit pas de dire au Gouverneur qui l'interrogeait sur l'issue de l'entreprise : « Votre seigneurie ira à Mindanao, et, après avoir beaucoup souffert, elle en reviendra victorieuse. » Nous avons vu plus haut, et les difficultés de l'expédition, et le triomphe final.

Don Jean François de Hurtado, étant atteint aux Philippines d'une maladie mortelle, pria le Père Mastrilli de faire une neuvaine à saint François Xavier. Le Père la commença en disant au malade qu'il n'en mourrait pas. Cependant, plus il célébrait de messes, plus le mal empirait. Il persistait d'ailleurs dans son sentiment et maintenait la parole qu'il avait donnée : « Mon glorieux Saint, disait-il, traite parfois ainsi les malades » afin que, réduits à l'extrémité, ils reconnaissent la grâce extraordinaire qu'il leur accorde en les guérissant ; et il rapportait plusieurs miracles faits dans ces conditions. Au fort de la maladie, le Gouverneur pria le

Père Marcel de redoubler d'instance près de DIEU pour obtenir la guérison de son parent. « Ne vous alarmez pas, répondit l'homme de DIEU ; le Seigneur rendra la santé à votre neveu ; mais il en ravira un autre, dont la perte vous sera beaucoup plus sensible et bien plus difficile à supporter. » La chose se trouva véritable. Don Jean François guérit sur-le-champ, mais DIEU enleva, peu de temps après, Don Pierre de Hurtado, fils aîné du Gouverneur.

Partant de Madrid avec un Père Jésuite qui s'en allait aux Philippines, tandis que lui faisait voile pour Goa : « *Nous nous reverrons à Manille*, » dit le Père Marcel. Ils s'y rencontrèrent en effet, malgré toutes les apparences contraires.

Le don de guérison accompagna celui des prophéties : ce qui a été rapporté jusqu'ici et ce que la suite de cette histoire racontera, en sont des preuves assez authentiques. Il rendit la santé à plusieurs malades par le seul attouchement de ses mains [1].

Un capitaine souffrait beaucoup et l'on ne pouvait connaître la cause de son mal. Le Père Marcel plaça sa main sur la gorge de l'officier et en fit sortir des pointes en forme d'épines : le malade fut aussitôt parfaitement guéri.

A la prise de Mindanao, pas un des blessés que traita un chirurgien dont il avait touché et béni les mains ne mourut, pas même un pauvre malheureux qui avait eu les deux tempes traversées.

Il guérit aussi plusieurs malades par l'intercession de saint François Xavier [2].

1. *Certe* gratia sanandi *et alia mira patrandi ex tota ejus vita elucet, quæ et ipsa continuum quoddam miraculum ac mirabilium series et connexio fuit.*
Vita ex hisp. — latin. p. 222, cap. XXII.

2. V. p. 232.

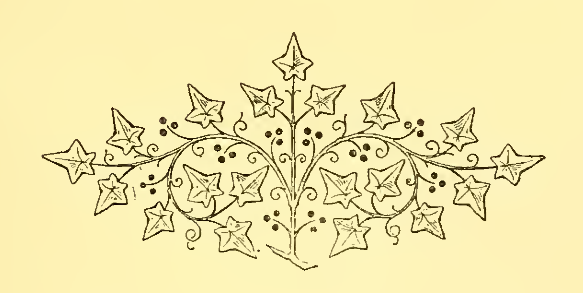
L'assemblage de tant de vertus et de prodiges fit qu'à Manille on eut une profonde estime de la sainteté du Père Marcel. Quelques-uns se prosternaient à genoux en sa présence ; d'autres baisaient la trace de ses pas ; et la chose alla si loin, que sa barbe, ses cheveux, le sang tiré pendant ses maladies et dans lequel on trempait des linges, tout était conservé comme des reliques.

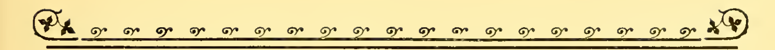
Le même honneur lui fut rendu partout où il passa, tant on était persuadé que DIEU l'avait choisi pour le martyre. Le Père Nieremberg écrivait peu d'années après la glorieuse mort du Père Marcel (1646), que plusieurs personnes gardaient avec respect quelques objets ayant appartenu au serviteur de DIEU, que notre Collège de Madrid était très honoré d'avoir son petit manteau, et que, dans une famille où il avait été reçu, on conservait précieusement le linge dont il s'était servi à table. « Pour moi, ajoute le Père Niéremberg, je garde avec la plus grande vénération une croix de saint Turibe, qu'il voulut bien me donner en souvenir. »

Le roi Philippe IV, allant un jour visiter le couvent des Religieuses Déchaussées dans sa capitale, emmena avec lui le Père Marcel et le présenta à la Communauté comme un futur martyr. Cette parole coûta au Père la perte du cordon de son chapeau : une religieuse, avide de posséder une relique du serviteur de DIEU, lui fit ce pieux larcin. Chose singulière ! malgré le souci qu'elle prit de conserver ce trésor, le cordon disparut, on ne sait comment, et plusieurs religieuses crurent que le démon l'avait dérobé. Elles en furent désolées. Leur chagrin ne cessa qu'à la nouvelle du glorieux martyre du Père Mastrilli. Car, à ce moment, le jardinier du monastère vint demander aux Sœurs si elles ne sauraient pas ce que pouvait être le morceau d'étoffe qu'il

avait trouvé dans le fumier et qu'il avait déposé sur la muraille. La religieuse reconnut bien vite ce qu'elle avait perdu, et toute la Communauté en fut dans la joie. L'abbesse partagea avec ses filles une portion de la précieuse étoffe et le reste du cordon fut conservé avec dévotion dans le monastère.

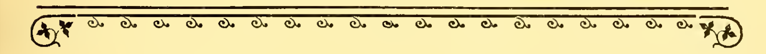
Enfin, il n'est pas téméraire de croire que le Père Marcel fut, comme son Saint, favorisé du don des langues. Car, comment eût-il appris si promptement la langue japonaise pour pouvoir s'entretenir avec les officiers du Japon ? Les passagers japonais qui s'embarquèrent avec lui aux Philippines étaient eux-mêmes dans l'admiration, en l'entendant parler avec tant de pureté et de facilité.

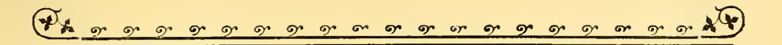




LIVRE CINQUIÈME

AU JAPON. — MARTYRE DU PÈRE MASTRILLI





CHAPITRE PREMIER

Le Père Mastrilli s'embarque pour se rendre au Japon.

ENRICHI de ces vertus et de ces dons célestes, le Père Mastrilli était bien digne de la couronne du martyre, objet de tous ses vœux.

Prenant congé du Père V. Carafa, son ancien recteur du collège de Naples, qui l'assista au moment de sa miraculeuse guérison, il exhalait en ces termes ses sentiments de filiale tendresse et ses désirs enflammés du martyre.

Le 28 juin 1637, il lui écrivait de Manille :

« Nous voici, mon Père, tout proche de la bataille : loué soit le Seigneur JÉSUS, de ce qu'après quatre ans de voyages continuels, il m'a conduit enfin au lieu que je désirais depuis tant d'années ! Dans peu de jours, si mes péchés ne m'ôtent ce bonheur, j'espère me voir parmi les gibets et les bourreaux, au milieu d'une place de quelque ville du Japon. C'est là que je désirerais voir Votre Révérence près de moi, mon très cher Père, afin que son aspect me donnât de la ferveur et du courage dans la rigueur des tourments. Si je ne mérite pas un tel bien, au moins, je la supplie de ne me point priver de l'aide spirituelle que je lui demande comme son serviteur et son fils. J'en ai grand besoin. Il est vrai que la filiale inclination avec laquelle j'ai toujours honoré et aimé Votre Révérence, me l'a tellement imprimée dans le cœur, qu'il n'y aura jamais ni distance de lieu, ni longueur de temps, qui me la puisse effacer de la mémoire

et me priver de cette consolation. Bien que je sois contraint de confesser que je ressens un regret extrême et une vive douleur de ce que je n'ai pas su bien profiter de la sainte conversation et du bon exemple de Votre Révérence, durant les années que j'ai eu le bonheur de traiter avec elle. Non pas, parce que l'on connaît mieux un bien quand on l'a perdu ; non, certes, car j'en ai eu toujours une parfaite connaissance et l'ai honoré en mon cœur, comme je devais ; mais parce que, connaissant ce bien-là, je n'ai pas eu autant de courage et de vertu qu'il eût été nécessaire pour l'imiter. Adieu, mon Père, à nous revoir avec l'aide de DIEU dans le Ciel, parmi les serviteurs et les dévots du très glorieux Père saint François Xavier, *portantes manipulos nostros*, portant les gerbes que nous aurons cueillies. Soyez en repos, mon Père, car votre fils s'en va au combat, *ad prœliandum prœlia Domini*, pour combattre les combats du Seigneur. Et parce qu'il est possible que je n'aurai plus jamais la consolation de vous écrire en cette vie, voici ma dernière lettre, et je prends congé de vous, mon très doux Père Vincent Carafa, avec des larmes de tendresse et d'allégresse.

» Adieu mille et mille fois. De Manille, ce 28e jour de juin 1637 [1]. »

Rien ne semblait donc devoir retarder son départ des Philippines ; aussi, après la glorieuse conquête de Mindanao, supplia-t-il, avec instance, le gouverneur de Manille de favoriser au plus tôt son embarquement et de hâter le jour où il pourrait répandre son sang pour le nom de JÉSUS.

Le gouverneur ne fut pas de cet avis : jugeant, par les succès de la précédente campagne, des avantages qu'il reti-

1. *Vie du R. P. Carafa*, par D. Bartoli. (Cf. Appendice II.



LE VÉNÉRABLE P. VINCENT CARAFA,

SEPTIÈME GÉNÉRAL DE LA C[ie] DE JÉSUS,

DU 21 NOVEMBRE 1645 AU 8 JUIN 1649.

(V. p. 191)

rerait de nouveau de la présence du Père Marcel dans l'expédition qu'il préparait contre l'île d'Iole, il le pria vivement de l'accompagner et de l'assister comme il avait fait à Mindanao. Devant cette nouvelle difficulté, le Père Mastrilli fut inébranlable. « Je tiens, dit-il, absolument à m'acquitter de mon vœu, et ma résolution en est bien prise, je partirai. » Le gouverneur dut se rendre, surtout lorsque le Père Mastrilli l'assura « de la victoire, qu'il achèterait du » reste bien cher [1]. » Il en fut ainsi, « car le gouverneur » défit complètement ses ennemis, et se rendit maître absolu » de l'île ; mais ce fut avec perte de quantité de ses gens et » de la plus grande partie de son infanterie, de sorte qu'il » est à croire que les prières du Père Mastrilli ne furent pas » moins efficaces étant absent pour attirer le secours du » Ciel, qu'elles ne l'avaient été, lorsqu'il prit part à l'expé- » dition de Mindanao. »

Décidé par cette promesse, le Gouverneur ne mit plus aucun obstacle au projet du Père, il donna même des ordres pour qu'on fournît tout ce qui serait nécessaire au voyage. Les personnes affectionnées au serviteur de DIEU rivalisèrent de générosité et, à défaut d'or et d'argent, lui donnèrent, à pleines mains, leurs chaînes, leurs colliers, leurs bagues ou autres bijoux de valeur. Le Père prit ensuite le costume chinois, soit qu'il songeât à descendre d'abord sur le continent, soit qu'il voulût, en s'arrêtant à l'île Formose, couvrir son dessein de passer de là au Japon.

On s'occupa ensuite de traiter avec quelques marins chinois, et il fut convenu que, pour une somme de mille ducats, ils le débarqueraient dans quelque port de leur patrie. Chose

1. *Processu Manil.*, fol. 29.

admirable ! Ces gens n'eurent pas plus tôt envisagé le Père Marcel, qu'ils furent séduits par sa sainteté, sa suave affabilité et par toutes les autres vertus qui éclataient dans ses paroles et dans ses actes ; ils acceptèrent de le transporter selon ses indications, quoiqu'ils sussent à quels dangers ils s'exposaient. « Et bien que cette nation ait pour l'argent une » inconcevable convoitise, ils dirent qu'ils ne voulaient rien » recevoir de lui ; si bien que le Père Marcel triompha » dès lors de ce vice d'avarice si naturel chez les infidèles, » qui firent plus de cas de la vertu que de leur profit. »

Le Père logeait alors secrètement chez l'amiral Don François Esquera, et, dans une profonde solitude, il se livrait à l'oraison et soupirait continuellement après l'accomplissement de ses saints désirs, de voir son corps mis en pièces au Japon pour l'amour de JÉSUS-CHRIST.

L'amiral voulant tenir le Père dans une complète séparation du public, fit placer à la fenêtre de son appartement une sorte de châssis qui empêchait les regards d'y pénétrer. Or il arriva que ce châssis ayant été mis sens dessus dessous, les personnages d'une histoire japonaise qui s'y trouvaient dépeints, parurent à la renverse, la tête en bas et les pieds en haut. « *Voilà*, dit le Père Marcel, en s'en apercevant, *voilà le bon augure du supplice qui m'attend au Japon.* » Et enflammé de plus en plus du désir de la souffrance, il prit alors le nom de *François de la Croix*.

Tandis qu'il demeurait ainsi caché, le Gouverneur ne put résister à l'envie de le voir. Il vint en effet la nuit, et prévoyant que les larmes lui couperaient la parole, il mit par écrit ce qu'il voulait lui dire.

Il demandait entre autres choses au Père Marcel — ce qui prouve la grande piété du noble seigneur et en même

temps en quelle haute estime il avait le serviteur de DIEU — que si le divin Maître lui faisait la grâce, comme il en était persuadé, d'être martyr, il donnât l'ordre à quelque chrétien bien fidèle de lui garder son corps ; et pour cela, il promettait à ce dévoué dépositaire six mille pièces d'or, *(aureorum sex millia)* et davantage encore, s'il le voulait. Mon dessein, ajoutait le Gouverneur, est de faire quatre parts de ce dépôt sacré. J'enverrai l'une à Rome, l'autre à Madrid pour sa Majesté catholique, la troisième à Naples, et la quatrième à ma ville natale, voulant ainsi honorer le lieu de ma naissance et le tombeau de mes ancêtres. Je me propose aussi d'y fonder un collège de la Compagnie de Jésus. »

Cependant les premiers plans de voyage furent changés et le traité fait avec les marins fut rompu ; on jugea préférable d'équiper à la japonaise une barque appelée *Funéa*, laquelle serait placée pièce par pièce dans un autre vaisseau appelé *Champan* aux Philippines. On prendrait alors directement la route du Japon, et à l'approche des îles de ce royaume, on monterait dans le *Funéa* qui aborderait la côte japonaise. Le Père Marcel serait accompagné de quelques Japonais qui s'étaient offerts à l'aider dans cette périlleuse expédition.

L'affaire ainsi résolue, le Gouverneur promit la vie à un matelot, condamné à mort, pour avoir l'année précédente, transporté, sans sa permission, des missionnaires au Japon. Il lui promit en outre de le faire premier pilote sur la mer du Mexique, s'il parvenait à descendre secrètement le Père sur le territoire japonais. Le matelot accepta volontiers la condition, et parce qu'il n'y avait personne qui pût disposer les pièces du *Funéa*, sinon le Japonais nommé Sogbri qui l'avait construit, DIEU permit que celui-ci se laissât per-

suader de s'embarquer avec les autres, sans savoir pourquoi on entreprenait ce voyage. Cela fait, on mit à la voile. Mais bientôt ce Sogbri comprit le but de cette traversée. Piqué au vif de se voir engagé dans le danger, il s'écria que tous s'en repentiraient (¹) et qu'il en coûterait cher au Père Marcel de l'avoir trompé, car il le dénoncerait dès qu'il aurait mis le pied sur la terre du Japon. »

« Or, il n'avait pas terminé de proférer cette menace, que » sa bouche devint horriblement de travers et il en fut si » honteux que, n'osant plus se montrer, il se tenait caché der- » rière le grand mât du *Champan*, la tête toujours enfoncée » dans son manteau (²). A quelques jours de là, rentrant en » lui-même et commençant à regarder d'un autre œil le » Père Marcel, dont il admirait la sainteté, il lui fit deman- » der pardon. Le serviteur de DIEU, bien consolé de ce » changement, le manda près lui, lui dit avec sa débonnai- » reté habituelle que son mal n'était qu'une légère fluxion » que le vent et le froid avaient causée ; et lui mettant la » main sur la tête, il le bénit, et à l'instant sa bouche reprit » sa place et sa forme ordinaires. »

L'épreuve continua durant tout le voyage ; DIEU voulait ainsi préparer son serviteur aux grandes luttes finales du martyre. Aussi le Père Marcel, écrivant au Père François de Roa, lui disait-il que, si difficiles et si dangereux qu'eussent

1. *Process. Manil.* fol. 22, p. 2, et fol. 43.

2. Voici le texte même relatant ce fait tiré des Archives où se trouve le *Summarium vitæ* du serviteur de DIEU, présenté à la Sacrée Congrégation pour sa béatification et canonisation : « *Vix aperuit os ad opprobria, et illico monstruose contortum illud remansit versus dorsum. Monitus servus Dei de hoc casu accersivit Japonensem illumque confortans asserendo id evenisse ex aeris humiditate, signavit illum cum signo crucis, et statim sanatus est faber, et os rediit in pristinum statum.* — (*In-fol. Japonn. et Process Manil.*, fol. 43 et 52.)

été jusqu'alors ses voyages à travers les océans, il n'avait cependant jamais tant souffert ni couru, croyait-il, tant de périls. « *Mon voyage*, lui mandait-il, a été tissu d'une telle » variété de fâcheuses rencontres, que je suis toujours » demeuré *inter metum et spem* (entre la crainte et l'espé- » rance), craignant que mes péchés n'y apportassent empê- » chement ; et à l'heure que j'écris à Votre Révérence, le » vent a rompu un de nos câbles, et nous a réduits à faire » continuellement des bordées, jusqu'à ce qu'on ait achevé » de monter le *Funéa*. Je vous puis assurer que de tous les » voyages que j'ai faits sur l'océan, celui-ci a été le plus » incommode et le plus dangereux. O l'excellent noviciat » pour le Japon [1] ! »

Le vaisseau rangeait la terre le long de Formose, par vingt-trois degrés de latitude, quand le vent devint d'une violence extrême ; plusieurs passagers, qui avaient été toute leur vie sur mer, dirent n'avoir jamais éprouvé un ouragan semblable. La mer en effet était si haute et battait le *Champan* avec tant de furie, qu'il était à tout moment sur le point d'être englouti. Le Père Marcel, témoin de l'épouvante de ces pauvres gens et entendant leurs cris de détresse, les assura qu'il n'y avait rien à craindre, et, pour faire disparaître toute appréhension, il tira de son sein une relique, fit avec elle un signe de croix sur la mer, et à l'instant la tempête cessa. L'océan parut soudain uni comme une glace et aussi peu agité qu'un fleuve qui coule paisiblement. Ce qui est plus remarquable encore, c'est que le vent qui causait la tourmente et qui venait de l'avant, passa subitement à l'arrière et favorisa la marche le reste du jour. Les passagers

1. *Process. Manil.*, fol. 43 et 52.

revenus de leur épouvante remercièrent DIEU de la grâce qu'il venait de leur faire par les mérites du Père Marcel ; il leur semblait qu'on les retirait du fond de la mer. Le serviteur de DIEU leur recommanda de bannir toute crainte. « C'est à cause de moi, ajouta-t-il, que cette tempête a été suscitée et ce n'est pas la dernière que nous éprouverons ; je suis un autre Jonas : quand vous m'aurez déposé à terre, vous n'essuierez plus de semblables tempêtes, et vous pourrez retourner tranquillement à Manille. »

Ce fut aussi par une nouvelle faveur du Ciel que le pilote ayant résolu, contre le gré du Père, d'aborder près du fort que les Espagnols avaient à Formose, ne put y parvenir. La divine Providence voulait ainsi tenir secret le voyage de l'homme de DIEU. Mais quelles ne furent pas leurs nouvelles angoisses, quand ils s'aperçurent que l'eau et le bois allaient leur manquer ? A la veille d'être privés de deux choses absolument nécessaires, ils résolurent de prendre terre à la première île qu'ils découvriraient, c'était urgent : mais au moment où ils allaient jeter l'ancre, il se leva un vent violent qui les rejeta en pleine mer et les obligea de tourner vers Iama [1]. Là un ouragan semblable vint encore les écarter du port. Se voyant presque réduits à l'extrémité, ils voulurent au moins toucher à Lequios, qui est limitrophe du Japon. Un vent contraire les en repoussa. La désolation et l'épouvante furent alors à leur comble, ils se crurent perdus sans ressource. Le Père voyant leur commune douleur qui tenait du désespoir : « *Mes enfants*, leur dit-il, *ne vous mettez point en peine ! Poursuivons seulement notre chemin ; car il plaira à Dieu de ne vous laisser manquer ni d'eau ni de*

1. *Process. Manil.*, fol. 43 et 52.

bois. » Et de fait DIEU leur envoya une si grande pluie dès le même jour, qu'ils eurent largement de quoi étancher leur soif et de faire une bonne provision pour l'avenir. Le secours divin fut encore plus évident dans leur disette de bois ; car on ne peut s'expliquer comment il ne manqua pas, que par un secret miracle dû à l'intercession du Père Marcel.

Il faut ajouter encore qu'ils n'eurent pas plus tôt mouillé au Japon, que les habitants du voisinage, sans avoir connaissance de la nécessité où ils étaient, leur apportèrent du bois, de la volaille et autres choses semblables : fait vraiment merveilleux, quand on sait avec quelle rigueur les Japonais traitaient alors les chrétiens.

Si le démon chercha à contrarier le serviteur de DIEU pendant la traversée, on ne saurait s'en étonner [1], car il savait que la venue du Père Marcel au Japon devait glorifier le Seigneur, et que, par son martyre, il disposerait les âmes de ces malheureux idolâtres à recevoir la vie surnaturelle de la grâce. C'était pour cette fin que Notre-Seigneur allait l'introduire dans ce Royaume où tant d'autres apôtres avaient répandu leur sang. Aussi une pieuse personne recommandant à DIEU le voyage du Père, entendit-elle une voix qui, partant d'un crucifix, lui disait : « *J'envoie la lumière du Saint-Esprit*, et en même temps elle vit des rayons très resplendissants sortir de la sainte image : rayons qui disparurent avec le son de cette voix miraculeuse [2] ; DIEU voulait donner à entendre qu'il n'envoyait le Père Mastrilli au Japon que pour y paraître comme un éclair, mais que sa mort si précipitée serait toutefois suffisante pour faire

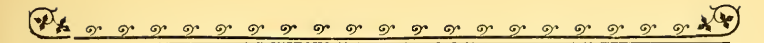
1. *Volebat cacodæmon in hoc ultimo itinere extrema contra militem Christi movere.* (*Vit.* cap. 23.)

2. *Process. Manil.*, fol. 53, p. 2.

briller l'Évangile d'un éclat plus resplendissant que jamais, dans ce Royaume que tant d'illustres apôtres et martyrs, à la suite de l'incomparable Xavier, avaient éclairé avec le flambeau de la Foi et sanctifié par leur sang [1].

1. *Process. Manil.*, fol. 76.





CHAPITRE DEUXIÈME

Le Père Mastrilli aborde au Japon. — Il est découvert et fait prisonnier.

ENFIN cette terre si désirée apparut, mais, dit Niéremberg, ce ne fut pas sans une sorte de miracle : *neque hoc sine miraculo* [1]. Le pilote et tout l'équipage avaient dans l'après-midi soigneusement interrogé l'horizon pour découvrir la terre. Rien ! Vers le milieu de la nuit, lorsque le navire était presque immobile par suite du calme de la mer, le Père Marcel, cherchant des yeux du corps ces plages du Japon, où son cœur l'avait déjà transporté, aperçut tout-à-coup l'île de Loquios qui touche le Japon, et le capitaine Christophore de Villa Franca fit la même découverte. Malgré l'obscurité de la nuit, l'île leur apparut si nettement et si proche qu'elle leur sembla n'être qu'à la portée d'une flèche. DIEU voulait sans doute, par cette sorte de vision, donner au Père Marcel un avant-goût du bonheur après lequel il soupirait depuis si longtemps, et pour lequel il avait fait un si pénible voyage. Toutefois, après avoir navigué toute la nuit pour gagner cette île, un vent contraire les en écarta et les poussa vers une autre région, où ils ne purent toucher après force de rames que vers les dix heures du matin. Écart providentiel ! Le gouverneur de la région, dont le vent les éloignait, était d'une cruauté inouïe envers les chrétiens ; il gardait alors dans ses prisons deux Pères Dominicains et plusieurs autres fidèles. Sans aucun doute il eût mis dans les fers le Père Mastrilli et ses compagnons

1. *Process. Manil.*, fol. 53, p. 2.

s'ils fussent entrés dans le port de sa ville ; et le Père eût été désolé, si ces braves gens, venus pour lui de Manille, n'avaient pu y retourner. Ce qu'ils purent faire commodément selon leur désir.

Ce fut le 4 août 1637, vers dix heures du matin, après avoir fait force de rames, qu'ils mirent pied à terre au Japon. On conçoit la joie et la reconnaissance du Père Mastrilli en abordant cette terre promise. A peine entrés au port, ils achetèrent un vaisseau japonais qui se trouvait là, jugeant qu'ils auraient plutôt fait de prendre celui-ci tout appareillé que de monter le *Funéa* qu'ils avaient amené de Manille dans leur *Champan*. Le Père s'y embarqua dès le lendemain, et ceux qui l'avaient accompagné remontèrent dans le *Champan*, pour revenir rendre compte de leur commission aux Philippines [1].

Avant de se séparer de ces braves marins, le Père Marcel leur fit un discours si pathétique et si rempli de l'esprit de DIEU, que non seulement les chrétiens mais les infidèles même pleurèrent à chaudes larmes, comme des enfants qu'on arrache violemment des bras de leur mère. Aussi bien, le Père les avait traités avec une telle douceur et une telle tendresse, qu'il avait gagné tous leurs cœurs. Ses dernières paroles furent celles-ci : « *Allez-vous-en, à la garde de Notre-Seigneur et priez-le pour moi ! J'espère infiniment de sa bonté ; oui, il vous accordera un très heureux voyage* [2] *!* »

C'était d'ailleurs ce qu'il leur avait déjà prédit, et l'issue prouva qu'il n'avait pas parlé sans avoir été inspiré de DIEU. Malgré les fréquents ouragans qui se rencontrent dans ces

1. *Proc. Manil.*, fol. 54.

2. *Proc. Manil.*, fol. 44 et 54, p. 2.

parages, ils firent une excellente traversée de retour jusqu'à Manille.

Dans une lettre confiée à l'un de ces partants, le Père Marcel disait à un des Pères de Manille, au sujet de cette dernière traversée : « *Je vous le dis en deux mots : comme les attaques du démon ont été manifestes, plus manifeste encore fut le secours et la protection du Ciel, grâce à vos prières, mon Révérend Père, dont je gardai le souvenir affectueux et attendri dans tous les périls et les embarras de ce long voyage. Et certes, ces périls furent continuels et plus terribles au physique et au moral que je n'en ai jamais éprouvés pendant toute ma vie. Et quoique le fardeau de mes péchés me soit plus que jamais un obstacle, néanmoins je suis très consolé par la continuation des bienfaits du Seigneur, bienfaits dont le souvenir me cause en même temps une grande confusion* (1). »

Dans une autre lettre adressée à un de ses oncles : « Je ne sais, écrivait-il, ni par où commencer ni par où finir ; mais disons tout en un mot : saint François Xavier a enfin achevé son œuvre. Il m'a donné la vie par un miracle, par un miracle il m'a conduit aux Philippines, par un miracle il m'a fait aborder au Japon, l'objet de mes ardents désirs. De même j'espère que par un miracle je me verrai un jour au milieu des bourreaux. Quand donc aurais-je pu m'imaginer voir un tel jour malgré mes péchés ? Oh ! comme j'ai bien acquis la certitude de cette vérité que tout cela n'est pas l'effet de la

1. « *Breviter dico, uti fuit evidens molitio dæmonis, ita fuit evidentissima ipsa luce clarior protectio et præsidium cæleste, per R. V. orationes, quarum in omnibus periculis molestiisque hujus itineris cum tenerrimo sensu et lacrymis reminiscebar. Fuerunt enim semper quàm plurima et profecto maxima, quæ sum unquam in vita mea expertus physice et moraliter. Et quamvis me sarcina peccatorum meorum plusquàm unquam impediat, solatur me nihilominus divinorum continuatio beneficiorum, quorum cogitatio magnæ certe mihi confusioni est.* » (V. Alegambe, p. 505.)

volonté et des efforts personnels, mais de la divine miséricorde ! Qu'à ce DIEU soit éternellement louange et gloire [1] ! »

Au moment de la séparation, le Père Marcel eut soin d'avertir les Japonais qui le voulaient suivre, de prendre bien garde à ce qu'ils faisaient. « Mes enfants, leur dit-il, je vous remercie de la peine que vous avez prise pour m'accompagner durant un si long voyage. Mais, je vous en prie, n'allez pas plus loin avec moi, retournez à Manille. Car si nous sommes découverts, je crains que le courage ne vous manque, et que vos forces ne puissent supporter la rigueur des tourments réservés par les gouverneurs japonais aux chrétiens et à quiconque favorise les prêtres et les prédicateurs de l'Évangile. » Il ajouta plusieurs autres raisons afin de les empêcher de le suivre ; ce fut en vain. Persévérants dans leur résolution, ils ne voulurent pas se séparer de lui. Hélas ! la crainte du Père n'était que trop fondée, et bientôt il éprouvera une immense douleur, en apprenant les défaillances de ces pauvres présomptueux [2].

Une dernière fois on leva l'ancre, et, le 19 septembre 1637, on aborda à la côte du royaume de Saxuma, là même où saint François Xavier avait abordé près d'un siècle auparavant.

Comme la principale intention du Père Marcel était de

1. « *Neque unde ordiar, neque ubi desinam scio, sed verbo complectamur omnia. S. Franciscus Xaverius tandem confecit, quod ipsius est. Miraculo mihi vitam dedit ; miraculo me conduxit in Philippinas ; miraculo me fecit consequi a me concupitam Japoniam. Ibidem spero : Quod miraculo me aliquando videbo inter carnifices. Quando talem unquam diem ipsemet pro meis peccatis imaginari potuissem ? O quantam adeptus sum ejus veritatis certitudinem : Non esse volentis neque currentis, sed miserentis Dei ! cui laus et honor in sempiternum !* » (Alegambe, p. 505.)

2. *Proc. Manil.*, fol. 55.

s'entretenir avec l'Empereur du Japon et de lui enseigner les mystères de la Religion catholique, il passa au royaume de Fiunga, puis à Xiguiso, où il resta quelques jours pendant qu'on radoubait son petit vaisseau. Il gagna ensuite le port de Cuzo. Mais à peine descendu à terre, il fut découvert ; et, comme il ne pouvait dissimuler ce qu'il était, il donna de l'argent à ceux qui l'auraient pu trahir et obtint qu'on ne dirait mot de son arrivée. En même temps, il s'enfuit avec un de ses compagnons dans un bois voisin, tandis que les autres Japonais le devaient suivre par mer. La chose ne put être si secrète qu'elle échappât à la surveillance des officiers de la justice. Les douaniers, en effet, donnèrent la chasse au vaisseau, le visitèrent, se saisirent de ceux qui s'y trouvaient et firent les questions habituelles en semblable circonstance.

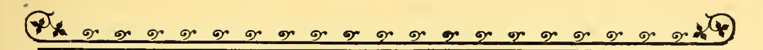
A cette interrogation : D'où venez-vous, et d'où êtes-vous ? ils répondirent qu'ils venaient de Saxuma. Ce qui n'était pas faux, mais bientôt ils furent reconnus comme chrétiens, parce qu'ils n'avaient pas pendue au cou une médaille représentant quelque idole, ainsi que l'Empereur l'avait ordonné, idole qu'il fallait adorer en signe de la religion ou de la secte dont chacun faisait profession. Pendant ce temps-là, le Père Marcel s'était réfugié dans les montagnes et caché dans d'épais taillis. Les fugitifs, arrachés de leur embarcation, furent aussitôt garrottés, emmenés à Nangazachi, où, mis à la torture, ils avouèrent d'abord qu'ils étaient venus avec un *Religieux de Saint François*, pensant ainsi mettre le Père Marcel à couvert ; mais bientôt ils firent un aveu complet, manquant doublement à leur promesse et par le mensonge et par la trahison.

Par suite des aveux de ces malheureux captifs, les soldats

se mirent à la recherche du serviteur de DIEU ; ils l'eurent promptement découvert aux traces de terre qu'il avait amassée pour se cacher, ou, comme d'autres l'ont pensé, à la vue de la fumée qui s'élevait du lieu de sa retraite. Au moment où ils allaient le saisir, il était à genoux plongé dans une profonde oraison ; son visage était embrasé d'un feu céleste qui rejaillissait autour de lui. Aussi les satellites stupéfaits hésitaient-ils à mettre la main sur lui, quand sortant de son extase, le Père se tourna vers eux et d'un air angélique, les bras encore croisés sur sa poitrine : « *Me voici, mes enfants*, leur dit-il, *saisissez-moi.* » Alors ils le chargèrent de chaînes tout en éprouvant pour lui une grande vénération, car ils reconnaissaient dans leur captif je ne sais quoi de surhumain. Au moment où ils l'enchaînèrent, la terre trembla si fortement, que non seulement les soldats exécuteurs du crime, mais aussi ceux qui ne savaient rien, furent saisis d'épouvante.

Ayant repris leur sang-froid, les satellites, au nombre de deux cents, escortèrent le saint prisonnier dans la direction de Nangazachi. Le Père avait les mains garrottées, les fers aux pieds ; mais le rayonnement de sa vertu dans toute sa personne était tel que la troupe de ses gardiens, saisie de respect, le traita avec des honneurs et des attentions bienveillantes, que même chez les peuples les mieux civilisés on ne trouve pas d'ordinaire en ces sortes de gens.





CHAPITRE TROISIÈME

Martyre du Père Mastrilli

C'EST le 5 octobre 1637 que le Père Mastrilli arriva à Nangazachi. Il fut aussitôt présenté aux magistrats [1]. Ceux qui se trouvèrent à l'interrogatoire éprouvèrent une sorte de stupeur, en voyant briller une grande splendeur sur sa tête. Les juges se hâtèrent de lui poser diverses questions : Venait-il de Macao ? — Où prétendait-il se rendre ? — Pourquoi, lui *Religieux*, osait-il pénétrer au Japon, malgré les sévères édits de l'Empereur ?

« Je ne viens pas de Macao, répondit le Père avec non moins de courage que de modestie. Je suis Européen, Italien de nation et du royaume de Naples. Je suis venu du Portugal dans les Indes ; de Malaca j'ai passé aux Philippines et de là au Japon. Mon intention est de parler à l'Empereur, afin, s'il vit encore, de lui rendre la santé et de lui enseigner la loi de JÉSUS-CHRIST. Je suis envoyé dans ce but comme un ambassadeur par mon glorieux Père saint François Xavier.

— Mais quel est ce saint Xavier ? reprirent les juges.

— C'est le premier religieux de la Compagnie de Jésus qui, étant venu au Japon, a converti le roi de Bungo et tous ses sujets à la foi de JÉSUS-CHRIST.

— Si ce Xavier est mort depuis près d'un siècle, comment venez vous de sa part vers notre Empereur ?

— Sans doute il a terminé ici-bas son existence mortelle, mais il vit au Ciel de l'éternelle existence, et, pour

1. *Process. Manil. et Macaens. et hist.* P. Stafford.

preuve, lui-même m'a rendu la vie à Naples. » Et après avoir raconté sa miraculeuse guérison : « Je porte avec moi, ajouta le Père, le récit très détaillé du miracle opéré et en même temps l'image du Saint sous les traits de pèlerin qu'il avait en me visitant. » Le serviteur de DIEU parlait de la peinture qui avait été exécutée pendant une nuit à Lisbonne d'une façon si merveilleuse et qui, comme nous l'avons raconté en son lieu, avait annoncé, soit à Manille, soit à Mindanao, par les changements miraculeux du visage, plusieurs événements heureux et malheureux.

Les magistrats furent si édifiés de la modestie qui brillait dans les paroles et l'attitude du saint captif, si étonnés des merveilles qu'il venait de leur raconter, qu'ils disaient hautement n'avoir jamais vu au Japon un homme semblable et s'indignaient contre ses compagnons qui l'avaient trahi. Ils ne laissèrent pas toutefois, quelque estime qu'ils eussent de ses vertus, de se montrer esclaves des ordres de leur Roi ; ils commandèrent qu'on lui fît endurer les *supplices de l'eau.*

Parmi les tourments inventés par la cruauté des Japonais, il y en avait trois particulièrement en usage. Le premier était de pendre le condamné la tête en bas sur une cuve pleine d'eau, dans laquelle à diverses reprises ils plongeaient le patient jusqu'aux narines ; après avoir tortillé la corde qui le tenait suspendu en l'air, ils abandonnaient le malheureux aux tours et retours de la corde, le laissaient tomber précipitamment dans la cuve, le relevaient de même, et alors il rejetait l'eau qu'il avait été forcé de boire, avec des douleurs intolérables et des crises affreuses d'étouffements. Cette torture s'appelait le supplice de la cuve ; une autre se nommait le supplice de *l'échelle.*

On étendait le malheureux sur une sorte d'échelle, lié et garrotté de tous côtés, excepté la main gauche, afin qu'elle fût libre de s'approcher de la poitrine, signe convenu d'apostasie. Près de l'échelle était une grande tonne où les bourreaux puisaient sans cesse de l'eau pour la faire avaler par un entonnoir à leur victime, lui donnant à peine le temps de respirer. Quand le martyr était rempli jusqu'à la gorge, on lui mettait des planches sur le ventre, et alors les bourreaux foulaient si brutalement ces planches avec les pieds, que l'eau jaillissait violemment par la bouche, les narines et tous les pores avec d'indicibles souffrances.

Le troisième supplice était celui de *la fosse*. On creusait en terre une sorte de puits où parfois on jetait des immondices et des bêtes venimeuses. On couvrait ce puits avec des planches qui laissaient au milieu juste l'ouverture suffisante pour que le corps du martyr pût y passer. Suspendu la tête en bas, il restait enseveli dans ce puits jusqu'à la ceinture, respirant à peine l'air empesté de cette fosse.

La malice des bourreaux était si raffinée que, pour prolonger la torture et empêcher un trop prompt étouffement, ils serraient très étroitement le corps de larges bandes qui retenaient un peu les intestins. Et comme naturellement la position du corps et les lanières qui le resserraient précipitaient le sang vers la tête, les Japonais avait coutume de saigner leur victime pour retarder la congestion. Il est facile de comprendre l'atrocité de ce supplice. Ajoutons que ces suppôts d'enfer laissaient libres les bras du patient, afin que si, vaincu par la douleur, il voulait échapper à la mort, il pût frapper les planches ou tirer le cordon d'une sonnette et dire ainsi qu'il renonçait à la Foi.

Le Père Marcel souffrit les deux premiers jours les tour-

ments de la *cuve* et de l'*échelle.* Le 10 octobre, au bout de quelques heures de torture, il fut reconduit à la prison, épuisé, chargé de chaînes aux pieds et aux mains, le cou serré dans un carcan, « mais *toujours constant et gaillard et consolé par de singulières faveurs de son Père, saint François Xavier.* »

Le lendemain, 7 octobre, il fut appliqué de bon matin une seconde fois au supplice de l'eau. Ses douleurs furent extrêmes et il resta sur place à demi-mort, pouvant à peine respirer. Revenu peu à peu à lui et touché de la grande pitié que lui témoignaient plusieurs spectateurs, il leur dit, en se soulevant comme il pouvait, mais d'un ton qui respirait une céleste ferveur : « Ne soyez pas surpris de la faiblesse où » vous me voyez réduit ; quoique religieux et nullement » nourri dans les délicatesses de la vie, je ne laisse pas, » comme tous les hommes, d'être sujet aux infirmités et » aux sentiments de la nature ; mais mon âme est encore » vigoureuse et ma volonté résolue à supporter jusqu'à la » fin tous les tourments qu'on voudra m'infliger. »

Du lieu du supplice, rapporté à la prison, il y trouva ses compagnons Japonais qui, épouvantés de l'horreur des tourments, avaient apostasié. Seul, André Cotendo avait eu assez de force et de courage pour perdre la vie plutôt que la foi qu'il avait jurée à JÉSUS-CHRIST ; seul, il était resté fidèle à sa parole donnée au Père. Ces malheureux avouèrent au serviteur de DIEU comment ils avaient déclaré aux Gouverneurs ce qu'ils savaient de lui, ce qui s'était passé à la journée de Mindanao, les deux balles arrêtées l'une à sa soutane, l'autre à l'étendard de saint François Xavier et la victoire remportée, après en avoir eu l'assurance de la part du Saint. Ils prièrent alors le Père de vouloir bien répondre

aux Juges selon leur propre déposition, afin de ne pas être livrés à de nouveaux supplices. Le glorieux athlète ressentit la chute de ces malheureux plus vivement que ses propres douleurs, et lui qui, dans ses souffrances, avait toujours le visage calme et serein, versa alors des torrents de larmes sur la défection de ces infortunés.

Après avoir gardé le silence près d'une heure, les yeux tristement fixés à terre, il releva la tête et s'adressant à ces lâches déserteurs, il leur représenta vivement le crime de leur reniement. Puis, comme le bon Pasteur qui veut arracher ses brebis à la gueule du loup, il les exhorta à confesser de nouveau la foi qu'ils avaient trahie, dût-il leur en coûter de nouveaux et plus terribles supplices ! Quelques historiens ont écrit qu'ils s'engagèrent à réparer leur apostasie et qu'ils ont tenu parole.

Les Juges cependant, fort mécontents du Père qui n'avait pas répondu selon leurs demandes, renouvelèrent leurs interrogations.

« — Ne venait-il pas de Manille ? — N'était il pas envoyé par le Gouverneur espagnol ? » Et ils le menacèrent des tortures les plus raffinées s'il n'avouait sans détour la vérité et ne leur donnait complète satisfaction.

« — Que tous les supplices, répondit fermement le Père
» Marcel, fondent sur moi ; ajoutez tourments à tourments ;
» DIEU me donnera la force de les supporter. Quant à vos
» interrogations, j'y répondrai une à une, sans que mes
» compagnons de voyage en éprouvent aucun dommage.
» Oui, je suis venu de Manille, mais de mon plein gré et
» non envoyé par le Gouverneur espagnol. Je suis venu
» pour convertir l'Empereur et tout le Japon, si c'est

» possible. Si je perds la vie en cette entreprise, rien de » plus digne de mes vœux ! »

— Eh bien, dit l'un des juges, si tu souhaites la mort avec une telle ardeur, tu l'obtiendras, je te l'affirme... Mais, voyons, dis-moi quel est le remède avec lequel tu promets de rendre la santé à l'Empereur ? — J'ai apporté avec moi, répondit le Père, certaines herbes de grande vertu, et surtout certaines poudres ; que l'Empereur veuille s'en servir, je promets qu'il recouvrera une parfaite santé. » Cette poudre, c'était quelques reliques de saint François Xavier. Le Père Marcel les avait réduites en poussière, et il avait une si grande confiance en son Saint, qu'il ne doutait pas de la conversion et de la guérison du monarque Japonais, s'il voulait en user.

« Bien plus, ajouta-t-il, si l'Empereur veut recevoir l'image de saint François Xavier et la placer dans une de ses pagodes, il lui verra faire merveille sur merveille. Si vous ne me croyez pas, prenez au moins la sainte Image, et mettez-moi pendant deux ans en prison. Si vous trouvez que pendant ces vingt-quatre mois mes paroles sont vaines, je m'offre d'avance aux plus horribles supplices que vous puissiez inventer. — Laissez ces folies, repartirent les Juges, et préparez-vous à de nouvelles tortures. » Sans retard, le Père fut conduit au lieu du martyre. On le dépouilla de ses vêtements, et les bourreaux lui appliquèrent sur le corps des lames ardentes sans avoir aucun égard à la bienséance. La pudeur virginale du saint prêtre se révolta, bien moins contre le fer et le feu que contre la cruelle impudence de ces indignes bourreaux. Aussi, élevant la voix, s'écria-t-il avec une douce sévérité : « J'ai offert mon corps tout entier à tous les supplices imaginables pour mon Créateur et

Seigneur, et je ne refuse aucun de vos tourments. Mais puisqu'il y a tant de membres sur lesquels vous pouvez exercer votre boucherie, pourquoi vous porter à cette fureur brutale et à ces indignités qui sont la honte de la nature humaine, et que les barbares ne voudraient pas faire sentir, même à de misérables bêtes ? »

« Ces plaintes eurent tant d'efficace, que non seulement » elles donnèrent de la confusion aux bourreaux et arrê- » tèrent leur brutalité, mais étant venues aux oreilles du » Gouverneur Baba Saburosa Yemen, celui-ci fit savoir » qu'il avait juste lieu d'être mécontent ; et que si le Xogun » commandait de faire mourir tous les Pères qui entraient » au Japon contre sa défense, il n'ordonnait pas qu'on les » fît passer par de semblables tourments [1]. »

Les bourreaux alors recommencèrent les supplices de l'eau. Le Père y fut réduit à un tel état d'agonie qu'on dut le rapporter à la prison plus mort que vif : on voulait prolonger son existence pour lui faire subir de nouvelles tortures.

Il demeura en prison jusqu'au quatorze octobre. Comme il paraissait avoir recouvré quelques forces, on lui annonça qu'il était définitivement condamné à mort. Il reçut l'officier de justice qui lui déclara cette sentence, comme un ange venu du Ciel avec le plus désiré et le plus heureux des messages. « *Que cet arrêt est glorieux pour moi*, s'écria-t-il transporté de joie. *Je n'ai qu'un regret*, dit-il au messager, *c'est de n'avoir pas les saints Évangiles à vous donner*, *pour vous remercier d'une si bonne nouvelle.* » Puis, s'étant informé du genre de supplice qu'on lui réservait et apprenant que

1. Cf. Stafford.

c'était celui *de la fosse*, par lequel grand nombre de religieux avaient gagné la couronne, il prononça ces paroles du divin Maître : « *L'esprit est prompt, mais la chair est faible !...* puis d'un ton prophétique : *Je vais souffrir dans la fosse,* ajouta-t-il, *mais je n'en mourrai pas... Oui, volontiers et avec joie, je souffrirai pour Dieu la fosse, mais je n'y laisserai pas ma vie. C'est le fer qui me l'arrachera ; un coup de cimeterre séparera ma tête de mon corps.* » Se voyant si près du terme, il passa la nuit en oraison et il entra dans un tel ravissement, que tous, sentinelles et officiers, appelés pour contempler cette merveille, le virent avec stupéfaction élevé de terre et environné de lumière, spectacle inconnu chez ces infidèles. Et non seulement cette lumière miraculeuse remplit la prison, mais son éclat rejaillit à l'extérieur. Un Portugais, digne de foi, a déposé dans l'information de l'Ordinaire de Macao, qu'il avait vu descendre du ciel une grande clarté sur la prison où se trouvait le Père Marcel, et qu'elle y était restée tant que le saint captif y demeura. Plusieurs autres phénomènes miraculeux eurent lieu alors ; mais la crainte des Juges empêcha les sentinelles d'en parler explicitement et en public.

Enfin l'heure était arrivée où l'intrépide athlète allait soutenir le combat final et décisif. Glorifié déjà par les nombreuses faveurs que le Ciel lui avait accordées, mais plus illustre encore par la confession de sa foi au milieu des chaînes, des affronts et des tortures, il se mit en route vers le lieu du supplice dans la matinée du 14 octobre 1637. Non seulement les habitants de Nangazachi accoururent pour voir l'apôtre condamné à mort, mais plusieurs Portugais voulurent par respect et piété filiale l'accompagner dans la voie douloureuse qu'il allait parcourir. En sortant de

prison il apparut entouré des officiers de la justice et d'une troupe de satellites. D'un regard attendri il fixait le ciel. Il avait à peine fait quelques pas, qu'on s'empressa de lui mettre dans la bouche un bâillon hérissé de pointes de fer ; on redoutait la sainte éloquence de l'apôtre, on ne voulait pas qu'il dît mot de la religion. On le garrotta ensuite fortement, on lui rasa le côté droit de la tête, on frotta le côté gauche d'une terre rouge, ce qui est au Japon une souveraine ignominie ; et couvert d'une soutanelle tout usée, comme nos pères la portent dans les Indes, assez courte pour laisser voir les pieds nus, il fut dans cet accoutrement hissé sur un mauvais cheval pour être conduit vers la montagne où tant de fidèles, depuis un demi-siècle, avaient cueilli la palme du martyre. Les Japonais qui, témoins de pareil spectacle, accueillaient ordinairement leurs victimes avec des signes de mépris, se montrèrent cette fois dignes et respectueux. L'arrêt de mort signé de l'Empereur était écrit sur un lambeau de papier que le Père Mastrilli portait sur les épaules. En voici la teneur : « Le grand Xogun, » Empereur du Japon, commande, par les gouverneurs » Finda Sicagibarim et Baba Saburosa Yemen, que son » arrêt soit exécuté en la personne de cet homme, pour être » venu prêcher en ces royaumes du Japon une loi étrangère » contre celle de Xaca, Amida et autres Fotoques. Venez » tous voir comment il va mourir dans la fosse, afin que de » tels exemples apprennent aux autres à être sages. » C'est avec cette singulière pompe, justement appréciée des Anges, que le Père Mastrilli, imitateur de son divin Maître, arriva à la place nommée Yendo. Là se trouvaient réunis bon nombre de Portugais qui avaient à ce moment six navires dans le port ; ils s'étaient rassemblés sur cette place

pour faire leurs adieux au martyr. Dès qu'ils l'aperçurent, ils versèrent un torrent de larmes, car ils le vénéraient et l'aimaient tendrement. Le Père, se tournant vers eux, les salua en inclinant, comme il put, trois fois la tête ; et levant ensuite les yeux au ciel, il sembla leur donner rendez-vous dans l'éternelle patrie. Les Portugais s'inclinèrent également vers lui, lui exprimant, par leur attitude respectueuse et par leurs larmes, leur profonde douleur et leur religieuse vénération.

Arrivé à la fosse que, par une exception extraordinaire les Juges avaient fait nettoyer, les bourreaux le lièrent fortement jusqu'à la poitrine afin de prolonger sa vie dans cet affreux supplice et lui enlevèrent le bâillon de la bouche. Le Père en profita pour remercier aussitôt les Juges et les Gouverneurs qui avaient pris la peine de l'accompagner jusque là ; puis, avec l'expression d'une tendre affection et un profond sentiment de foi : « *Vous verrez tout-à-l'heure*, ajouta-t-il, *combien est grand le Dieu que nous autres chrétiens nous adorons ! Vous verrez combien précieuse est la vie que nous espérons !* »

A l'instant, les bourreaux le suspendirent par les pieds et l'enfoncèrent dans la fosse depuis la tête jusqu'aux genoux, et il y demeura aussi immobile qu'une pierre, aussi calme et joyeux que s'il eût été couché mollement dans un lit. Ce silence, cette absence de toute agitation pendant quelques heures, fut cause que les bourreaux s'imaginèrent que le Père était mort. Voulant s'en assurer, ils le trouvèrent, à leur grand étonnement, toujours plein de vie et lui demandèrent s'il n'avait pas besoin de quelque chose : « *Non*, répondit-il, *si ce n'est que vous me laissiez jouir de mon Paradis.* »



MARTYRE DU VÉNÉRABLE MASTRILLI.

(V. p. 218).

Dans cette terrible position, il fut presque continuellement ravi en DIEU, et comme les Juges le pressaient d'abandonner la foi chrétienne, il prouva, « par son inébran- » lable constance, que le soleil rebrousserait plutôt chemin » dans sa course que lui dans sa résolution, » et les pria avec amabilité de ne lui plus parler de semblable chose. Quant aux soldats et aux satellites qui lui suggéraient cette lâcheté, « il les arrêta tout court par un *Acheiaque* dit d'un » ton indigné : expression répondant à notre *allez-vous-en.* »

Quelques Japonais plus compatissants lui demandèrent s'il désirait de l'eau ou autre rafraîchissement : « Je ne souhaite, leur répondit-il, ni eau, ni quoi que ce soit, sinon la gloire, la gloire de DIEU ! *nec aquam, neque aliud cupio, nisi gloriam, gloriam Dei !* » Et il demanda gracieusement aux soldats et aux bourreaux pardon pour la peine qu'ils prenaient de le garder jour et nuit.

Le Père Marcel resta en effet en cet état merveilleux de tourment et de profonde tranquillité depuis les onze heures du matin, 14 octobre, jusqu'au 17, trois heures de l'après-midi. Pendant ces quatre jours, il ne perdit pas une goutte de sang ni par le nez, ni par la bouche, chose si extraordinaire que tous la regardèrent comme miraculeuse. Les Magistrats avertis de ce phénomène inouï, commandèrent qu'on retirât sur-le-champ de la fosse le Père Marcel et qu'on lui tranchât la tête. C'était précisément le genre de mort qu'il avait lui-même prophétisé. Le motif reconnu par les assistants de cet ordre de mort plus expéditive, c'est que le lendemain on devait célébrer la fête d'une idole, et qu'en pareille solennité toute exécution capitale était interdite. Ne dirait-on pas une réminiscence de la Passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ?

Lorsque le Père fut retiré de la fosse, il eut un moment de trouble et d'inquiétude, et demanda aux bourreaux pourquoi on le délivrait de ce supplice. — *C'est pour vous trancher la tête*, répondirent-ils.— *Ah ! s'il en est ainsi*, reprit joyeusement le Père, *à la bonne heure !*

C'est alors aussi qu'il fut comme au comble de la douleur. Car en reprenant sa position naturelle, il sentit ses intestins, qui s'étaient cruellement déplacés, tendre à rentrer à leur place, mouvement de retour qui ne pouvait se faire sans causer à tout le corps des souffrances inexprimables. Toutefois il supporta ces déchirements et ces commotions avec une joie qui rayonnait dans tous ses traits, et, se prosternant à deux genoux, il s'écria d'une voix profondément attendrie, et assez haute pour être entendue des Portugais présents : « *Pater mi, sancte Francisce Xaveri ! Pater mi, sancte Francisce Xaveri !* Mon Père, saint François Xavier, mon Père, saint François Xavier ! »

Était-ce une invocation à son saint protecteur à cette heure suprême ? Remerciait-il saint François Xavier de daigner lui apparaître dans ce dernier combat, comme il l'avait fait tant de fois depuis trois ans ?

A peine le Père avait-il prononcé son invocation que le bourreau déchargea sur lui un coup de son large sabre. Le fer ne laissa pas la moindre trace. Il redoubla avec plus de furie et de force ; et cette seconde fois c'est à peine si l'arme effleura la peau du cou de la victime. Le bourreau en demeura si éperdu que le coutelas lui tomba des mains et qu'il faillit lui-même tomber à la renverse. Les spectateurs furent d'autant plus étonnés de cette merveille, que le coutelas était « *d'un poids tel, et si finement aiguisé, qu'il était capable*, dit un des premiers biographes, *de pourfendre un bœuf d'un*



MORT DU V. P. MASTRILLI.

MON PÈRE, SAINT FRANÇOIS XAVIER !
MON PÈRE, SAINT FRANÇOIS XAVIER !

(V. p. 222).

seul coup, par conséquent bien plus capable d'abattre la tête d'un homme, s'il n'était retenu par une puissance supérieure. »

Cependant le Père Marcel était plongé dans une douce contemplation. Sa prière finie, il tourna doucement la tête vers le bourreau et enivré d'une joie toute céleste : « *Exécutez, mon fils*, lui dit-il, *ce que vous ont commandé vos chefs ; cette fois, vous serez plus heureux.* » Et prononçant les noms sacrés de JÉSUS et de Marie, il se disposa à recevoir le coup fatal. Encouragé par les paroles du Père, l'exécuteur reprit son coutelas, et cette fois abattit sans difficulté la tête de la sainte victime. L'âme victorieuse du Martyr prit aussitôt son vol vers l'éternel séjour.

Au même instant toute la région éprouva la secousse d'un tremblement de terre, au grand étonnement des Japonais et des Portugais qui n'avaient rien vu de semblable, même dans les plus grands martyres dont Nangazachi avait été le théâtre. Un nuage fort sombre [1] s'éleva à la vue de tout le monde et vint couvrir le palais du Gouverneur, quoique partout ailleurs le ciel fût parfaitement pur et serein. Ce spectacle, ainsi que le tremblement de terre, causa à la multitude une vive stupeur. Mais rien ne put arrêter la brutalité des bourreaux. Ils s'acharnèrent sur le corps de leur victime, le déchiquetèrent avec leurs armes, le brûlèrent ensuite, selon la prédiction que le Père Marcel avait faite, lorsqu'écrivant de Goa à son oncle, le Père Gabriel Mastrilli, il lui avait annoncé que son corps serait livré aux flammes. Enfin pour dérober ces cendres sacrées à la vénération des chrétiens, ils les jetèrent dans le fleuve dont les eaux baignent la ville de Nangazachi. Et comme s'ils n'eussent pas été suffisamment rassasiés des cruautés exercées sur sa

1. *Process. Manil.* fol. 164, p. 2.

personne, ils s'attaquèrent aux croix, aux reliquaires, aux images et autres objets de piété, que le saint homme avait apportés avec lui ; par ordre des Gouverneurs, tous les objets furent publiquement mis en pièces. On ne garda que le portrait et les reliques de saint François Xavier, dont le Père Marcel avait raconté le merveilleux pouvoir. Il fut même question de les envoyer à l'Empereur.

Il semble que jusque la dernière heure, tout fut extraordinaire dans le Père Mastrilli. Un Portugais a affirmé dans les dépositions pour la cause du Martyr, qu'au moment où l'on brûlait le corps du Père, il avait vu la fumée du bûcher s'élever tout droit vers le ciel, sans que le vent, qui soufflait alors avec violence, la rabattît ou la dissipât, ce qui devait avoir lieu selon les lois de la nature. DIEU voulait ainsi vérifier dans la personne du Père ces paroles du Livre des Cantiques : « *Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi, ex aromatibus?* Quelle est cette âme qui s'élève au milieu du désert comme un jet de vapeur odorante, composée de toutes sortes de parfums ? » C'est-à-dire que l'âme du Père Marcel, holocauste parfait, s'était élevée directement vers DIEU et était allée réjouir la cour céleste par l'éclat de ses héroïques vertus [1]

On brûla aussi le corps de son fidèle compagnon, André Cotenda, qui souffrit sans défaillance le martyre et expira glorieusement dans les tourments de la fosse.— On peut livrer au feu et au vent les cendres des martyrs : leur mémoire sera éternellement bénie, et éternelle sera leur récompense.

1. *Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi ex aromatibus, myrrhæ et thuris et universi pulveris pigmentarii ?* (Cant. III, 6.)





CHAPITRE QUATRIÈME

Après le martyre du Père Mastrilli. — Vénération des peuples pour le serviteur de Dieu.

La nouvelle du glorieux trépas du Père Mastrilli fut reçue avec des démonstrations extraordinaires de piété et de sainte allégresse, partout où les merveilles de sa vie avaient été connues ; sa guérison miraculeuse par l'intercession de saint François Xavier à Naples, et sa vocation à la mission des Indes l'avaient particulièrement rendu célèbre en Italie, en Espagne et en Portugal, et dans les provinces d'Orient soumises à ces deux dernières couronnes. Macao accueillit l'annonce de ce martyre au bruit du canon, au son des cloches et des instruments de musique, et le peuple accourut en foule dans les églises rendre de solennelles actions de grâces au Seigneur qui venait d'appeler à lui l'âme triomphante de l'apôtre-martyr.

Les mêmes démonstrations eurent lieu en beaucoup d'autres villes. Elles eurent un éclat incomparable à Lisbonne où l'ami du Père Marcel, Don Antonio Tellez de Sylva, fit célébrer en grande pompe une fête en l'honneur de saint François Xavier. Voici comment s'exprime le Père Chifflet, traducteur de la relation espagnole du Père Stafford : « La nouvelle du martyre du Père Marcel Mastrilli étant » arrivée à Lisbonne, toute la ville en reçut une dévo» tion extraordinaire, pour la singulière affection qu'elle » avait conçue envers lui à son passage. Cette bonne volonté » était incitée et autorisée par la ferveur et l'exemple de » Don Antonio Tellez de Sylva, qui fut celui qui transporta

» notre Martyr aux Indes dans son navire et qui est à pré-
» sent Général de toute la flotte ; on est venu de toute part
» à l'église Saint-Roch de la maison professe de la Com-
» pagnie de Jésus, pour rendre publiquement les actions de
» grâces à saint François Xavier, patron de l'invincible
» martyr, avec une belle musique, Messe, Vêpres et
» sermon et réjouissances de toute la ville, feux d'artifice
» et autres marques de solennité. Le tout aux frais de
» ce zélé et vertueux gentilhomme qui s'offre à faire de
» beaucoup plus grandes dépenses pour la béatification
» du même martyr [1]. »

Dona Cecilia de Villanova lui fit rendre les mêmes honneurs à Madrid dans le monastère de saint Placide, où le Père Maître Boyl, de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci, l'un des prédicateurs les plus distingués de la Cour, fit un magnifique panégyrique du Père Marcel. Dès lors, la dévotion s'accrut envers le serviteur de DIEU, et plusieurs capitaines de navires firent peindre l'image du nouveau martyr sur leurs pavillons pour se le rendre favorable dans leurs traversées.

Quant au Roi d'Espagne, il accorda le passage de quarante Pères de la Compagnie de Jésus, à ses frais, pour la conversion des infidèles de Mindanao, d'Iole et des autres îles des Philippines, avec dessein de les y tenir en réserve pour les faire passer au Japon, lorsque ce serait possible. Cette insigne faveur, le Père Mastrilli l'avait demandée à Sa

1. Le 31 juillet 1640, le R. P. Florent de Montmorency, Provincial de la Compagnie de Jésus aux Pays-Bas, donnait, de Lille, à la veuve Balthazar Bellere à Douay, permission d'imprimer le livre du P. Chifflet, S. J. de la Province Gallo-Belgique. C'était donc presqu'au lendemain de ces glorieuses solennités.

Majesté, qui, d'accord avec son Conseil Royal des Indes, voulut témoigner ainsi la profonde estime qu'elle avait pour la sainteté du martyr, et prouver en même temps son zèle pour la conversion des infidèles.

Mais c'est principalement à Naples, sa patrie, que l'on rendit au Père Marcel des honneurs extraordinaires.

L'image de saint François Xavier, devant laquelle ce grand Apôtre avait apparu au Père blessé mortellement et près de laquelle il avait opéré une si étonnante guérison, fut portée en procession, et placée avec une solennité extraordinaire dans une chapelle du collège de la Compagnie. On fit ensuite un Oratoire de l'infirmerie où s'était fait le miracle. « J'ai visité, dit le P. de Charlevoix, ce sanctuaire, un » des plus riches qui soient en Italie. On l'orna de dorures » et de peintures : la guérison du Père, les principales » actions de sa vie et son martyre y sont représentés au » naturel dans plusieurs tableaux faits par un excellent » peintre. On conserve dans la sacristie qui est vis-à-vis » plusieurs monuments authentiques des prodiges qu'a » opérés lui-même cet homme apostolique, la soutane sur » laquelle il reçut un coup de canon, sans que le boulet fît » autre chose que de la percer et enfin le sabre dont il a eu » la tête tranchée. »

A la porte de cet oratoire, fut placée une inscription latine rappelant en général les merveilles de l'apostolat de saint François Xavier sur terre et sur mer, et tout particulièrement comment dans ce lieu il a guéri miraculeusement le Père Mastrilli, pour lui procurer un glorieux martyre au Japon.

Alegambe, après avoir donné cette inscription, ajoute : « Ce sanctuaire est chaque jour plus fréquenté, il est enrichi

par la piété des fidèles qui le visitent avec grand concours ; des peintures offertes en ex-voto en tapissent les murs, et il semble que cet oratoire va devenir de jour en jour plus célèbre [1]. »

« Puisque j'en ai l'occasion, continue le Père Alegambe, je dirai que le peintre qui a reproduit le Père Mastrilli sur le tableau exposé dans cette chapelle, quoiqu'il n'eût jamais vu le Père et qu'il eût déjà fait grand nombre d'images, assez bonnes d'ailleurs, du serviteur de DIEU, ce peintre, dis-je, a si bien rendu la physionomie du Père Marcel dans ce tableau, qu'on le dirait peint au naturel, et qu'on ne saurait le faire revivre plus parfaitement sur une toile. C'est à se demander si la main de DIEU n'aurait pas guidé celle de l'artiste. *Tam vere germaneque illum expressisse fortuito*

---

1. Voici cette magnifique inscription, reproduite avec les abréviations et la forme épigraphiques du texte :

D. FRANCISCO XAVERIO IND. APOST. TERRA MARIQUE PRODIGIOSO,
QUOD SUB IMAGINE HIC OLIM VISA
HOSTES, ROBORE ; ARCES, FIRMITATE ; PLUMBEAS GLANDES, IMPETU ;
CURSU, TELA ; VENENA, PESTE ; MORTE, VULNERA
SPOLIAVERIT,
FIRMATIS IN PELAGO PIRATIS, HOSTIBUS FUGATIS IN SOLO,
SÆPE EXCITATIS VENTIS, SÆPE COMPRESSIS,
VEL AVERTENDÆ MALACIÆ, VEL TEMPESTATI
REVECTISQUE AUT IN PORTUM NAUFRAGII NAVIBUS, AUT MERSIS NAUTIS IN NAVI,
SUMPTIS EX HOC ANGULO PRODIGIORUM AUSPICIIS,
CUM MARCELLO MASTRILLO PRÆSENS IN LETHI DISCRIMINE,
ÆGRUM MORTI RAPUIT, UT APUD JAPONIOS MORTI MOX ADMOVERET
FELICIORE SUPPLICIO, QUAM SALUTE,
VOTO INTER BARBAROS PERSOLUTO, QUOD INITUM HIC ERAT INTER CŒLITES,
COLLEG. NEAP. PATRONO DUCIQUE
D. D.
ANNO SOCIETATIS SÆCULARI.

(V. Alegambe, p. 511.)

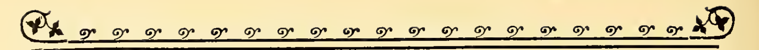
an divino consilio ? ut nihil Marcello similius nihil ad visum expressius videri queat (Aleg. p. 511) [1]. »

---

1. Par suite des malheurs des temps,ce précieux oratoire a disparu. L'expulsion de la Compagnie de Jésus du royaume de Naples en 1767 et la transformation de son Grand Collège, qui devint en 1777 le siège de l'université royale, expliquent cette disparition, car les ennemis des Jésuites n'avaient assurément aucun désir de conserver le souvenir des Saints de la Compagnie. Récemment, on a fait des recherches dans les vastes bâtiments de l'ancien collège de nos pères, mais sans rien retrouver de cet admirable oratoire qui devait perpétuer le culte de saint François Xavier et entretenir le pieux souvenir du vénérable P. Mastrilli.

Si le vandalisme des propriétaires improvisés par la Révolution a fait disparaître ces lieux vénérés, nous avons du moins l'espoir de voir publier un jour l'*Histoire de la province de Naples*, par le P. F. X. Santagata, où le savant et pieux Jésuite a consacré de nombreuses pages à la description de l'oratoire en question.





CHAPITRE CINQUIÈME

Prodiges attribués au Père Mastrilli après son martyre.

Les miracles du Père Marcel ne cessèrent point avec sa vie. Les premiers biographes du serviteur de Dieu en ont publié un grand nombre ; je n'en rapporterai que quelques-uns et en peu de mots. Je les emprunte aux pages du Père Niéremberg auquel d'ailleurs je renvoie le lecteur ainsi qu'au Père Alegambe.

Une femme, dans les Philippines, était depuis trois jours dans les plus cruelles douleurs de l'enfantement. Elle fut délivrée à l'instant où son mari plaça sur sa tête une image qu'il avait reçue du P. Mastrilli [1].

Le Père Marcel, s'apprêtant à partir pour le Japon, avait reçu du capitaine Don Christophe Martin de Villafranca un vêtement et un chapeau de séculier, afin de pouvoir plus facilement échapper à l'inquisition des païens. Ces vêtements furent ensuite rapportés au noble seigneur, qui les conserva comme un précieux trésor, sanctifié par le corps du serviteur de Dieu. Or, depuis une vingtaine d'années, Don Christophe de Villafranca souffrait beaucoup de plusieurs grosses loupes qu'il avait à la tête, et, malgré de très fortes dépenses, il n'avait trouvé aucun remède qui le soulageât. Un jour, sous le coup d'une douleur très violente, il résolut de recourir au Père Mastrilli ; il prit avec grande confiance le chapeau qui avait couvert le chef du saint Martyr... A peine l'eut-il placé sur sa tête que toutes ces excroissances disparurent [2].

1. *Process. Manil.*, fol. 28.
2. *Process. Manil.*, fol. 55, p. 2.

Une autre fois, étant très souffrant d'une hernie, il appliqua sur son mal quelques reliques du même Père, et sa piété fut également récompensée. Non seulement la douleur disparut, mais la cause même de la douleur ; le sommeil revint, et Don Christophe retrouva une santé parfaite.

Le Père Mastrilli avait donné une croix, *crucem caravacensem*, à Don Laurent de Olasso. Celui ci, ayant un intolérable mal de tête, se souvint du présent que le Père lui avait fait. Plein de confiance dans les mérites du Martyr, il appliqua la croix sur sa tête, et à l'instant la douleur disparut. Trois fois de suite, le miracle se répéta ; car, à mesure que la croix était enlevée, le mal reparaissait ; mais, la troisième fois, la douleur ne se fit aucunement sentir, pour qu'il fût bien démontré que DIEU n'avait guéri le malade que par l'intercession du Martyr invoqué.

Ce même seigneur avait aussi reçu du Père Mastrilli une petite parcelle de la vraie Croix, avec laquelle saint François Xavier l'avait guéri à Naples. Par malheur, il perdit le reliquaire qui la renfermait, et il ne pouvait se consoler de n'avoir plus sur le cœur cette précieuse relique. Que fit-il ? il recommanda la chose au Père Mastrilli, et,deux jours après, un prêtre lui remettait le reliquaire perdu. Don Laurent de Olasso regarda ce fait comme miraculeux, et le Père Niéremberg ajoute que les circonstances semblaient en effet témoigner en faveur du miracle [1].

« Je passe sous silence, continue le même biographe, plusieurs faits regardés en Espagne comme miraculeux, mais qui ne sont pas encore approuvés par l'autorité compétente. Ma volonté est de n'insérer dans cette histoire que ce qui est

1. *Process. Manil.*, fol. 66 et 156, p. 2.

avéré, comme absolument certain, ou du moins tenu pour vrai par le témoignage public. Laissant donc de côté plusieurs faits que j'ai entendu qualifier de miracles, j'en raconterai encore trois ou quatre vraiment dignes de mémoire, et qui ne semblent être arrivés que par une spéciale Providence de DIEU.

» Lorsque le Père Mastrilli quitta Madrid, il promit au comte de Pegna Florida qu'un jour il lui donnerait quelque signe de son souvenir auprès de DIEU. Le Comte reçut avec joie cette promesse, et présentement il ne doute pas qu'elle ne soit accomplie [1]. Il fonde sa créance sur ce que, l'an 1637, le 17 octobre, sur les 3 heures de l'après-midi, qui fut exactement l'heure de la décollation du Père Mastrilli, la *fièvre quarte*, qui le faisait souffrir, disparut complètement sans retour.

» La femme de Don François Ramirèz, préfet des prisons, était abandonnée des médecins, par suite d'une perte de sang. L'épuisement était tel, qu'on ne voyait plus de remède et que la mort semblait proche. Un messager court avertir le seigneur Ramirèz : « Il n'a qu'à se hâter, s'il veut revoir sa femme vivante ! » Il accourt en effet en toute hâte, et, arrivé à son hôtel, avant même d'aller près de sa femme, il va prendre dans son portefeuille la signature du Père Marcel, et, plein de foi et de confiance, vient la placer sur la moribonde. A l'instant, le flux de sang s'arrête, et, à la grande stupéfaction de tous, elle retrouva la santé.

» A Madrid, au monastère de Calatrava, se mourait une Religieuse atteinte d'un ulcère pestilent. Un Père Jésuite, bien connu de la malade, songeant à ce qui pourrait adou-

1. Il faut remarquer que le P. Niéremberg écrivait la vie du P. Mastrilli avant 1645.

cir les excessives douleurs de la mourante, ne trouva rien de mieux que de lui envoyer des reliques du Père Mastrilli. Au contact sacré de ces précieuses reliques, non seulement les douleurs furent apaisées et l'ulcère guéri, mais, à l'instant même, la Religieuse retrouva une santé parfaite.

» Don Nicolas Grisalva, secrétaire du marquis de Puebla, avait obtenu du serviteur de DIEU sa signature au moment de son départ de Lisbonne pour les Indes. Avec cette signature, il guérit, du vivant même du Père Marcel, tous les malades qui purent la toucher. Il s'en trouva un cependant auquel cet excellent seigneur voulait l'appliquer, qui mourut avant que la relique lui fût apportée. Ce fait confirma Don Nicolas Grisalva dans sa foi aux mérites et à la puissance du Père. « Assurément, remarque le Père Niéremberg, la mort de ce malade, qui n'avait pas touché la signature, n'eût pas lieu sans un dessein de la Providence qui voulait montrer l'efficacité du recours au crédit du Père Mastrilli. »

» Une personne, fort affectionnée au Père Marcel, vivait à Manille. Sa conduite n'avait rien de remarquable, sans être d'ailleurs gravement défectueuse. Tout-à-coup elle éprouva en son âme un changement extraordinaire ; elle fut inondée de consolation et animée d'un grand courage. Elle se sentit tellement enflammée du désir de la perfection, qu'elle ne put se défendre de la pensée que l'action de DIEU était là. Mais quand la nouvelle de la glorieuse mort du Père fut arrivée, elle comprit pleinement d'où lui venait ce coup de grâce. Réfléchissant en effet à l'époque du martyre de l'homme de DIEU et à celle des faveurs reçues, elle constata que ces dernières lui avaient été accordées le jour même du bienheureux trépas du Père. Elle conclut alors que DIEU

avait daigné la récompenser de son dévouement envers le saint missionnaire, et des peines qu'elle avait prises pour le succès de son voyage.

» De semblables grâces spirituelles ont été obtenues par d'autres personnes. Celles-ci, par le seul fait d'être entrées dans la chambre du Père, ont pris de fortes résolutions de suivre le chemin de la vertu et de se donner complètement à DIEU ; celles-là ont obtenu, par l'intercession du serviteur de DIEU, d'être délivrées de leurs troubles de conscience et de leurs scrupules ; il est même arrivé que tel malheureux pécheur, à la vue seule du Père Marcel, se soit senti si puissamment touché par la grâce, qu'ayant quitté le vice et fait une confession générale de ses péchés, il a vécu ensuite en excellent chrétien. De telles merveilles se lisent dans les vies des saints ; DIEU a même accordé à quelques-uns de ses serviteurs la prérogative de faire des miracles par un seul de leurs regards.

» Le jour du martyre du Père Mastrilli, Don Pedro de Corcuera, officier supérieur à Manille, ami intime du Père, et qui, comme nous l'avons dit, avait beaucoup contribué par ses aumônes au soulagement de l'homme de DIEU pendant la traversée, fut saisi d'un si étrange rétrécissement de la bouche, qu'il ne pouvait plus prononcer un seul mot. Toutefois on l'entendit répéter de temps en temps et d'un air joyeux : « *Père Marcel, je suis bien disposé, Dieu merci !* » — Puis, ayant l'air de l'interroger : « *Père Marcel, mes péchés sont ils pardonnés ?* » Une autre fois : « *Sommes-nous en voie de salut, Père Marcel ?* » Et on s'apercevait qu'il demeurait ensuite très consolé ; on crut avec raison qu'il avait vu le saint martyr et qu'il en avait reçu quelque faveur extraordinaire. Incapable en effet de faire entendre des paroles

articulées, il put, à un moment donné, faire sans peine une confession générale et laissa, en mourant, des preuves manifestes de prédestination.

Le Père Niéremberg achève le chapitre où il raconte ces événements extraordinaires, par ces réflexions : « Ceux, dit-il, auxquels sont arrivées ces choses et ceux qui les ont vues de leurs propres yeux, n'ont pas douté qu'elles ne fussent miraculeuses. Pour moi qui ignore les circonstances particulières qui se rapportent à ces faits et qui n'ai pu les vérifier, je les estime du moins comme des choses plus qu'ordinaires et bien suffisantes pour augmenter la piété et glorifier DIEU. Après tout, il y a dans cette histoire assez de vrais miracles pour qu'une plume plus délicate que la mienne s'honore en les reproduisant.

» Quoi qu'il en soit, je rends d'infinies actions de grâces à la divine Majesté pour ce qu'elle a daigné m'accorder de voir et d'écrire ; et je prie saint François Xavier, en récompense de ce petit service que j'ai pu rendre à son bien-aimé client, de vouloir bien me recevoir, moi aussi, sous son patronage, et de me faire imiter le Père Marcel et dans sa vie et dans sa mort. J'ai d'ailleurs la douce espérance que le saint martyr m'ayant, de son vivant, témoigné tant d'affection, ne me refusera pas de me protéger maintenant que je l'invoque comme un bienheureux habitant du Ciel [1] »

A ces faits racontés par le Père Niéremberg, je me permets d'en ajouter un autre cité par le Père Alegambe. Ce Père rapporte les propres paroles de celui qui a éprouvé la protection extraordinaire du serviteur de DIEU et de saint François Xavier. Ce jeune homme, devenu Jésuite après sa

1. Il ne faut pas oublier que le Père Niéremberg eut le bonheur de voir le Père Marcel Mastrilli à Madrid, comme il le dit dans sa préface. (V. p. XIII.)

guérison, se nommait Philippe-François Penant, et était de la province Gallo-Belge.

Parlant de lui-même, quand il n'était pas encore dans la Compagnie de Jésus : « Accablé par les plus graves maladies, dit-il, j'étais aux portes de la mort, privé de l'usage de mes sens et de mes membres. Car, depuis quatre mois, la paralysie m'avait ôté l'usage des pieds ; depuis deux mois, je pouvais à peine respirer ; enfin, depuis quinze jours, une fièvre continue me réduisait à l'agonie. La paralysie se faisait sentir dans mes mains. C'est alors que, désireux de retenir la vie qui m'échappait, je demandai aux saints du Ciel un secours que les hommes ne pouvaient me donner sur la terre ; les médecins, en effet, ne pouvaient rien pour guérir mon corps exténué et les prêtres eux mêmes, par leur saint ministère, étaient incapables de triompher du démon, car quelques-uns croyaient que j'étais victime des prestiges de gens voués à Satan.

» Je commençai donc par invoquer quelques Bienheureux ; ce fut en vain. Alors je suppliai leur Reine ; j'avais espoir en sa clémence, pensant à la singulière bénignité de cette Mère très aimante envers moi, quoique indigne, et envers tous les autres mortels. Celle qui se glorifie de protéger les malheureux affligés ne repoussa pas mes prières. M'étant endormi, elle se fit voir à moi pendant mon sommeil. Elle était accompagnée de l'Enfant-JÉSUS ; à son côté, était saint François Xavier, que suivait le Père Marcel Mastrilli, et derrière lui, à quelque distance, un troisième personnage ; tous trois avaient l'habit de la Compagnie de Jésus *(omnes in veste Societatis) ;* le troisième, malgré tous mes efforts pendant cette apparition, je ne parvins pas à le reconnaître.

» La Bienheureuse Vierge, me regardant alors avec bonté,

me montra le saint Père François Xavier, par qui je recevrais la vie avec la santé ; et elle me laissa dans l'esprit cette conviction tellement inébranlable, que je me félicitais de la promesse, comme si c'était déjà un fait accompli. Cette vision en effet ne fut pas une illusion : car, le 25 novembre, ayant commencé une neuvaine à saint François Xavier et recevant l'image de ce Saint et celle du Père Mastrilli, que j'avais demandée comme l'instrument du bienfait sollicité, à l'instant où mes mains touchèrent l'image de *ces Bienheureux*, elles furent délivrées du mal ; puis les jours suivants de la neuvaine, au contact de cette même image, toutes mes douleurs disparurent et le jour même de la fête de saint François Xavier, j'étais délivré de toute souffrance.

» Cependant, comme certaines personnes attribuèrent cette subite guérison à d'autres causes, je retombai peu après dans les mêmes douleurs : DIEU voulait venger l'honneur des célestes médecins ; la paralysie envahit de nouveau mes jambes, et ma tête fut en proie à de plus affreuses souffrances. D'un commun accord, il fut décidé que je recourrais de nouveau à la source d'où était venu le salut et que je chercherais la santé où je l'avais trouvée.

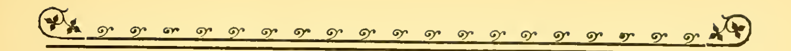
» On fit de nouveau une neuvaine à saint François Xavier qui, à bon droit, était regardé, par les plus sages, comme l'auteur de ma guérison. L'image vénérée, en laquelle j'avais mis mon espérance, me fut rendue ; et dès qu'elle fut entre mes mains, l'élevant avec mes yeux vers le ciel, j'adressai une courte prière à DIEU, j'implorai le secours de mon céleste médecin ; puis, regardant cette image comme le remède infaillible de mes maux, je l'appliquai, en faisant le signe de la croix, sur ma tête, sur mes genoux et sur mes jambes, et à l'instant je sentis mes membres pénétrés d'une

force intérieure, toute douleur de tête disparaissait et je retrouvais la plus parfaite santé. Aussitôt je me lève, je marche, je cours, je saute, je triomphe de joie, et je jouis dans mon corps, en tous mes membres, d'une vigueur parfaite! DIEU soit loué! *(Protinus assurgo, excurro, saltito, gaudio triumpho, et eâ utor firmitate corporis membrorumque omnium quâ jam, quæ, Deo laus, est optima!)*

» Daigne notre Père François Xavier et le Révérend Père Marcel François Mastrilli, qui m'ont rendu cette santé, m'obtenir de la dépenser pour la gloire de Celui au service duquel ils se sont eux-mêmes si généreusement sacrifiés!!! »

Ainsi écrivait le jeune scolastique, dit le P. Alegambe. Ce dernier ajoute : « Il convient de remarquer que cette histoire a été publiée par le jeune Religieux après le triomphe du Père Mastrilli ; mais la guérison était arrivée en 1634, l'année même où le Père Marcel avait été miraculeusement guéri par saint François Xavier.





CHAPITRE SIXIÈME

La mort du Père Mastrilli confirme la vérité de la foi à travers les nations.

LA glorieuse mort du Père Mastrilli a été, comme sa vie d'ailleurs si courte, une sorte de miracle, dont le Seigneur a fait briller l'éclat aux yeux du monde entier ; et en multipliant après cet admirable martyre les prodiges les plus indubitables, DIEU a voulu confirmer la vérité de notre foi à travers les nations ([1]). Aussi le Père Niéremberg ne craint-il pas d'affirmer dans sa biographie du serviteur de DIEU, qu'il a entendu lui-même grand nombre de personnes répéter : « Que désormais, le voulussent-elles, il leur serait impossible de professer d'autre religion que la catholique, parce que, non seulement elles avaient reçu la vérité avec la foi, mais que maintenant elles la voyaient avec une sorte d'évidence, de leurs propres yeux. Elles ne pouvaient ni la nier, ni la mettre en doute, convaincues qu'elles en étaient par les admirables *opérations* du Seigneur, dans les hommes apostoliques. »

Qui n'admirerait en effet la guérison instantanée du Père Marcel à Naples? Non seulement il revient à la vie des portes de la mort, mais il recouvre la santé la plus parfaite et ne conserve pas la plus légère trace de sa blessure, les

1. C'est la même thèse que Bourdaloue soutiendra plus tard dans son panégyrique de saint François Xavier, prononcé à Paris devant Mgr François Faure, Évêque d'Amiens.

cheveux même repoussent subitement sur sa tête rasée pour l'application des remèdes [1]. Et tout cela s'est fait par l'intermédiaire d'un Saint venu du Ciel et s'entretenant avec un agonisant, dont les confrères attendaient le dernier soupir ! Qui ne serait ravi d'admiration, en voyant cette guérison merveilleuse, dont l'unique fin est de préparer le miraculé au martyre, comme le déclare aimablement saint François Xavier lui-même ?

De son vivant, il est l'objet de la vénération universelle. En le voyant appelé par tant de prodiges à l'heureux sort des Martyrs de JÉSUS-CHRIST, on le tient déjà pour un Saint canonisé, et avant son glorieux trépas, on garde comme des reliques tout ce qui a été à son usage. Enfin qui ne serait ravi de cette suite de merveilles, dont la Providence a daigné l'entourer jusqu'à son entrée au Japon, entrée qui semblait humainement impossible et cependant si facilement exécutée ? « A vrai dire, écrit le Père Niéremberg, nous-mêmes » qui savions ce qui s'était passé, qui le connaissions et qui » étions dans l'admiration de l'annonce si solennelle et si » publique de son Martyre, nous demeurâmes émerveillés, » lorsque nous apprîmes qu'il s'était accompli en si peu » de temps, qu'à peine pouvions-nous le croire : une chose » semblable étant des plus rares dans les annales de » l'église.

» Certes ces faits auraient eu lieu, il y a mille ans, ils nous » auraient paru des plus miraculeux ; mais ils se sont passés » sous nos yeux, de notre temps et en la personne de cet » homme avec qui nous avons traité familièrement. Pour » moi, je l'avoue, ils m'ont frappé d'une sorte de stupeur, et

1. « *Capillis uno temporis momento subnatis, qui strictim abrasi fuerant ut locus foret medicamentis.* » (Vit. l. a Nieremb. c. 26.)

» j'en ai vu beaucoup d'autres qui, ravis comme moi d'admi-
» ration, n'ont pu que louer DIEU dans ses œuvres, et parti-
» culièrement dans les prodiges qu'il a opérés pour son ser-
» viteur le Père Mastrilli. »

« Ces merveilles sont attestées par Naples, la plus peuplée des villes d'Italie [1], par Rome, la capitale du monde chrétien, par Madrid, centre [2] de la plus grande monarchie de la terre, par Goa, la première cité des Indes, par Manille enfin, qui touche aux derniers confins de l'univers. Oui, la terre, la mer, le monde tout entier proclame que le Seigneur a illustré saint François-Xavier par son client le glorieux Martyr Mastrilli. Toutes les parties du monde, et tous les éléments ont constaté les prodiges qu'il a opérés. »

« Je ne rapporte pas ici des faits ensevelis dans l'oubli des siècles, continue le Père Niéremberg, ni des événements dont on ne peut donner aucune preuve. Ce sont des choses que nous avons vues de nos propres yeux, ou que nous ont racontées des témoins oculaires, des témoins même qui y ont pris part. Je rapporte ce qui vient d'arriver de nos jours, et qui suffirait pour illustrer notre siècle. Je rapporte ce que les Religieux publient hautement dans leurs monastères, les séculiers dans leurs conversations, les navigateurs sur leurs vaisseaux, les habitants des villes dans leurs maisons et sur les places publiques. Je rapporte cette suite de merveilles qui confirment notre foi, démontrent la Providence de DIEU, l'immortalité des âmes, les récompenses de l'autre vie, la gloire des Saints, la puissance de leurs intercessions, la résurrection des corps, l'efficace de la grâce divine, le bonheur du Mar-

1. Vers le milieu du XVIIe siècle.

2. *Id.*

tyre ; enfin, je le répète, toute la vérité de notre foi est attestée par ces prodiges multipliés. »

Et, après cette éloquente énumération, le Père Niéremberg conclut par ce cri d'espérance que le XIXe siècle a confirmé : « Lorsque je considère cet ensemble de faits merveilleux, je ne puis croire qu'ils n'amènent de grands changements dans le Japon, d'autant plus que le serviteur de DIEU ne cesse, du haut du Ciel, de s'intéresser au bonheur de ce peuple, pour lequel il a fait ici-bas tant de vœux et a enduré tant de souffrances.» D'après la déposition d'un témoin au procès de l'Ordinaire fait à Manille (1), le *bienheureux martyr* (sic) aurait apparu à une grande servante de DIEU, tandis qu'elle priait devant un autel. Le Père Marcel était vêtu à la façon des religieux de la Compagnie de Jésus, mais les cheveux rasés à la japonaise. Elle le vit se prosterner devant le même autel et prier DIEU pour la conversion du Japon. Elle entendit les supplications du Père et le vit ensuite disparaître.

La semence de la foi que déposa d'abord saint François Xavier dans cette terre du Japon a été fécondée par le sang de milliers de Martyrs. Celui du Père Mastrilli n'a pas été le moins puissant pour y conserver cette foi, et à l'heure présente, la moisson appelle les ouvriers (2). Puissent-ils y renouveler les actes de dévouement de leurs prédécesseurs ! Puissent en particulier les fils de saint Ignace creuser encore quelques sillons dans ce vaste champ si cher à saint François, au vénérable Père Mastrilli et à toute la Compagnie de Jésus ! Daigne la Sainte Église placer sur les autels le vaillant martyr dont nous venons de retracer l'histoire et le donner

1. Fol. 61, p. 2 et fol. 76. *Process. Manil.*

2. Voir appendice VII. — État de la religion catholique au Japon à la fin du XIXe siècle.

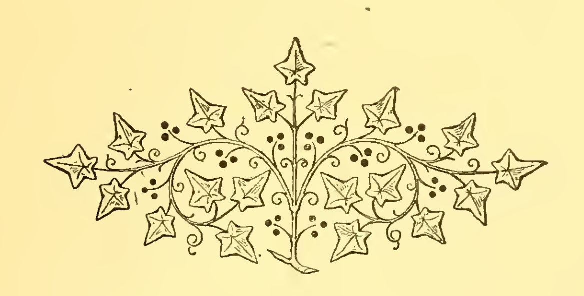
comme patron à la mission renaissante du Japon! « *Le sang de tant de martyrs crie vers vous, le sang de nos Martyrs nous appelle !* (1) »

---

1. Ainsi parlait, il y a cinquante ans, le Père Ambroise Rubillon, Provincial de France et plus tard Assistant du T. R. P. Général, à Rome.

Au moment où j'émets ces vœux, une lettre m'arrive d'Italie avec ces lignes très consolantes : « La Cause de Béatification du Vén. Père Mastrilli n'est pas » abandonnée. Je l'ai réunie aux Causes de nos autres Martyrs du Japon, et » elle sera poussée avec vigueur d'ici peu. Priez pour la bonne issue de nos » démarches. » C. B., postulateur des C. de la Cie de J.

Rome, 22 février 1902.

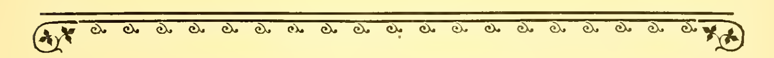


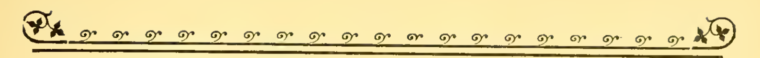


NOTICE

SUR LE

PÈRE CHRISTOPHE FERREIRA





NOTICE SUR LE PÈRE CHRISTOPHE FERREIRA

Sa chute. — Sa pénitence. — Son martyre. — Puissante intercession du Père Marcel Mastrilli en sa faveur.

A L'ÉPOQUE de la blessure et de la guérison miraculeuse du P. Marcel (1633-1634), l'Église du Japon agonisait, et nos derniers pères missionnaires, dans cette contrée arrosée par le sang d'un si grand nombre de martyrs, se voyant traqués comme des bêtes fauves, devaient, ou rentrer dans les Indes, ou s'attendre, comme leurs devanciers, à la mort la plus cruelle. Parmi ces derniers se trouvait le P. Christophe Ferreira. Né en Portugal, où la Compagnie de Jésus avait trouvé tant d'héroïques apôtres, il travaillait depuis vingt-quatre ans au salut des Japonais avec beaucoup de fruits et d'édification. Doué de rares qualités d'esprit, il avait exercé, non sans honneur, la charge de Provincial et d'administrateur de l'Évêché du Japon. Mais, soit que l'âge eût diminué ses forces morales, — il avait plus de soixante ans, — soit que les travaux d'une si pénible mission eussent refroidi sa ferveur religieuse, il se relâcha dans les exercices de la vie apostolique, et par de petites infidélités, se fraya le chemin à la plus grande de toutes.

A cette époque donc, la plus funeste à l'Église du Japon parce que la persécution lui enleva presque tous ses pasteurs, le Père Ferreira fut pris avec les autres missionnaires et condamné à mourir dans la fosse. Nous avons dit dans

la vie du Père Mastrilli quel est ce supplice [1]. DIEU permit qu'au bout de quelques heures, le cœur manquât au patient. De la main qui lui restait libre, il agita la clochette suspendue près des confesseurs de la foi pour leur donner le désir et la facilité de se délivrer des tortures par un signe d'apostasie, et, vaincu par la douleur qu'une multitude de ses confrères souffrirent, cinq, huit et dix jours durant, l'infortuné vieillard obtint des bourreaux d'échapper à la glorieuse mort des martyrs pour vivre en apostat.

Les Portugais alors à Nangazachi assistèrent quelques instants au supplice, et l'ayant vu passer plusieurs heures dans la fosse, mirent à la voile pour retourner à Macao, bien persuadés que le Père Ferreira allait consommer généreusement son sacrifice. Aussi, à peine débarqués, publièrent-ils que le Provincial des Jésuites avait souffert le martyre de la fosse, et bientôt on célébra ce nouveau triomphe de la foi. Hélas ! la joie fut de courte durée et l'on ne fut pas longtemps sans connaître cette honteuse et lamentable défection.

On peut juger combien tous les Religieux de la Compagnie de Jésus furent consternés à cette nouvelle, et quelles armes cette chute inattendue fournit à leurs ennemis pour les calomnier ! Cent Jésuites morts au Japon dans les plus affreux supplices, plus de quatre cents dans les autres parties du monde, en moins d'un siècle, n'avaient pas fait tant d'honneur à toute la Compagnie que l'infidélité d'un seul lui fit de tort. Douze ans auparavant, deux religieux d'un autre Institut étaient morts après avoir apostasié : on n'y avait à peine fait attention. Tout le monde fut bientôt instruit du malheur arrivé au Père Ferreira ; *on n'en*

1. Voir p. 211.

demeura pas là, dit Charlevoix, *et pour un infidèle on publia qu'il y en avait quatre* [1].

Quoi qu'il en soit de la conduite des ennemis de la Compagnie de Jésus, celle-ci, comme une mère frappée au cœur,

1. Charlevoix, (*Hist. du Japon*, t, II, liv. XI, p. 331), parlant du grand martyre du Bienheureux Spinola et de ses compagnons, donne à ce sujet les détails suivants : « Trois Japonais, appelés Dominique Tando, Diégo Kimbaïe et Paul Nangaxi, tous trois religieux du même Ordre (le Père Jésuite, par charité, ne nomme pas cet Ordre), troublèrent la joie de cette journée (10 septembre 1622). Dès la prison, le Père Spinola qui les vit fort entêtés sur une chose tout-à-fait déraisonnable, se crut obligé de leur faire une petite correction, d'autant plus qu'il s'agissait d'une désobéissance à l'égard de leur supérieur, lequel était prisonnier avec eux. Ils n'eurent pas plus d'égard à la remontrance du saint homme qu'ils n'en avaient eu à l'ordre de celui qui tient la place de DIEU ; ce qui fit dire au Père Spinola, « qu'il était bien à craindre que ces jeunes religieux ne parvinssent point à la gloire du martyre. » On a su cette circonstance d'un garde de la prison d'Omura, qui entendit cette menace du Père et qui, après en avoir vu l'accomplissement, conçut une haute idée du serviteur de DIEU. Il publia même partout cette prédiction : ce qui servit beaucoup à consoler les fidèles.

Quoi qu'il en soit, ces trois malheureux commencèrent à peine à sentir un peu vivement l'impression du feu, qu'on les aperçut faire mille grimaces et mille contorsions. Un des jeunes Jésuites, nommé Louis Cavara, qui se trouvait auprès d'eux, fit tous ses efforts pour les animer à la constance ; plusieurs chrétiens même s'avancèrent pour seconder Cavara ; mais tout fut inutile. De la sensibilité ils tombèrent bientôt dans l'impatience et de l'impatience dans le désespoir. Ils rompirent leurs cordes, ce qu'on avait exprès rendu fort aisé à tous, et courant de toutes leurs forces vers le président, le supplièrent de leur donner la vie au nom d'Amida, qu'ils invoquaient le plus haut qu'ils pouvaient.

On n'entendit pas Nangaxi donner ce signal abominable d'apostasie, et presque tous ont écrit qu'il était retourné de lui-même à son poteau et qu'il y avait achevé avec constance le sacrifice volontaire de sa vie. Mais pour les deux autres, ils furent bien étonnés lorsque Xuquendaïn, contre la parole qu'il en avait donnée, les fit rejeter dans les flammes. Ils eurent beau crier et se lamenter, le président fut inexorable, et il leur en coûta autant pour gagner l'enfer qu'aux autres pour mériter la couronne de gloire. Tous les historiens du Japon, excepté le Père Bartoli, assurent que Nangaxi était un séculier et mettent sa femme nommée Thècle parmi ceux qui furent décapités ce jour-là.

N. B. — Le Père Charlevoix (même livre p. 335) rappelle la terrible vengeance que DIEU tira du cruel Xuquendaïn, qui avait présidé au supplice de ces illustres martyrs. « Cet officier étant un jour à table, tout d'un coup on le » vit tomber mort, et lorqu'on voulut le relever, son corps parut grillé, comme » s'il eût été brûlé à petit feu. »

multiplia ses prières et ses mortifications pour toucher la divine miséricorde. Dans toute la Compagnie, il y eut des jeûnes, des flagellations et des supplications de toute sorte, et des phalanges de jeunes Religieux s'offrirent à courir au martyre, pour consoler l'Église expirante du Japon, de la défection d'un de ses apôtres. Si l'on n'eût retenu les Jésuites de Macao, tous seraient partis pour le Japon, afin d'y laver dans leur sang le crime de leur frère apostat. Mais saint François Xavier avait préparé en Italie une victime, dont le sacrifice a été regardé avec raison comme une des principales sources de la conversion de Christophe Ferreira. Tous les historiens, parlant du Père Mastrilli, nous disent que ce jeune Père, ainsi que plusieurs autres, notamment les Pères Cassui (Pierre) [1] et Antoine Rubino [2] n'eurent d'autre but, pour ainsi dire, en marchant aux tortures et à la mort, que de relever le courage de l'infortuné Ferreira. Tant de prières et de sacrifices, tant de larmes et de sang, obtinrent sans aucun doute cette immense grâce ; mais ce ne fut qu'après dix neuf ans d'une vie passée dans la honte et la douleur, que le malheureux vieillard reprit cœur et répara sa criminelle défection.

Il était du reste facile de voir qu'il était désolé de son apostasie et qu'il méditait son retour à la foi. Les Japonais ne lui laissaient que fort peu de liberté ; ils se défiaient de lui, parce qu'ils ne pouvaient lui arracher un seul mot sur les lieux où ses confrères se tenaient cachés.

1. Le Père Pierre Cassui, né à Omura, au Japon, fut martyrisé à Iédo, en juillet 1639, à l'âge de 51 ans.

2. Le P. Ant. Rubino, né à Strambino (Italie) mourut à Nangazaki du supplice de la fosse, à l'âge de 64 ans, après 40 ans passés dans les missions. (*Ménologe* S. J., Ass. Italie, 2 v. p. 350).

Dès le commencement de son apostasie, les magistrats lui déclarèrent qu'il devait épouser une idolâtre, qu'on lui désigna. C'était une veuve d'un orfèvre chinois, justicié pour ses crimes. Quoique l'un et l'autre eussent une répugnance égale à se marier, on fit publiquement les cérémonies de cette monstrueuse alliance. On s'en tint là toutefois et Ferreira ne demeura point avec la femme qu'on l'avait forcé de prendre. La légende de ce mariage est racontée de différentes manières, dit Alegambe, et plusieurs écrivains la rangent parmi les fables. *(Et nonnulli putant ea* (narrata) *fabulis propiora quam veritati).*(Aleg. p. 701, n° 40).

Cependant comme personne ne lui donnait de quoi vivre, il se trouva bientôt réduit à la mendicité. Pour se tirer d'une si profonde misère, il se fit écrivain et interprète des marchands d'Europe qui trafiquaient au Japon. Les idolâtres eux-mêmes lui reprochaient son infidélité. On lui remettait sans cesse devant les yeux que des femmes et des enfants étaient morts courageusement dans les plus horribles supplices, et que lui avait cédé aux premières atteintes de la douleur. Un jour qu'il priait le gouverneur de Nangazaki de lui donner au moins de quoi vivre. — « Nous ne vous devons rien, lui fut-il répondu sèchement ; si vous avez embrassé la loi de l'Empereur, ce n'a pas été parce que vous l'estimiez, mais uniquement pour vous délivrer du supplice. Voulez-vous vous rendre digne de quelque bienfait de la Cour? découvrez où sont logés les missionnaires. » — Le malheureux vieillard aima mieux languir dans la plus cruelle indigence que de trahir ses frères.

Dès qu'on sut à Macao la déplorable chute de Ferreira, le Père Emmanuel Diaz, visiteur des Missions des Jésuites au Japon et en Chine, voulut s'embarquer pour tâcher de le

ramener à son devoir. On s'opposa à ce voyage, et il fut obligé de se contenter d'écrire une lettre par laquelle il représentait à cet infortuné tout ce qu'il croyait capable de faire impression sur son esprit et sur son cœur. Le Père Jean-Baptiste Bonelli, recteur du Collège de Macao, écrivit également, mais il ne fut jamais possible de faire tenir ces lettres au destinataire. Quelques Portugais trouvèrent pourtant moyen de lui parler, entre autres Don Emmanuel Mendez de Mora, neveu du Père Alphonse Mendez, Jésuite et patriarche d'Éthiopie. Tout le temps que Don Emmanuel fut avec lui, Ferreira ne fit que pleurer et gémir ; et sur ce que le noble visiteur l'exhortait à se reconnaître : « *Ah ! Seigneur*, s'écria l'infortuné d'un ton lamentable, *que peut faire de bien un homme qui a si lâchement abandonné son Dieu?* » Don Emmanuel lui parla ensuite de son mariage sacrilège et lui en fit voir l'indignité : « *C'est la crainte de la mort*, repartit Ferreira, *qui m'y a engagé ; il n'y a rien que je n'eusse fait pour sauver ma vie ! La seule pensée de la fosse me saisit d'horreur et me met hors de moi-même.* »

En 1636, le Père Emmanuel Diaz le déclara chassé de la Compagnie de Jésus pour tout le temps qu'il demeurerait incorrigible, mais cela n'empêcha pas que l'on continuât de faire partout des prières et des pénitences pour fléchir le Ciel en sa faveur. Au bout de quelques années, on conçut quelque espérance de conversion.

Une dame Japonaise retirée à Macao a juré solennellement qu'il avait toujours le chapelet à la main et que, l'ayant prié de réciter sur elle l'Évangile de saint Jean, il le fit selon les usages de l'Église catholique.

Un Portugais lui ayant mandé qu'il courait de très mauvais bruits sur sa conduite, Ferreira dit au porteur de la



C. Screta del. Melch. Küssel f.

MARTYRE DE CHRISTOPHE FERREIRA.

(V. p. 259).

lettre qu'il ne pouvait faire réponse par écrit, mais qu'il le priait d'assurer celui qui l'avait envoyé, qu'il espérait donner un jour des preuves certaines de son sincère retour à DIEU.

Le Père André Lubelli a affirmé, sous la foi du serment, que le Père Mastrilli lui avait dit un jour avant la triste défection du Père Ferreira, « qu'il y aurait bientôt un autre *Marcellin* [1] au Japon, et presque tous les historiens racontent le fait suivant, annonçant quinze ans à l'avance la conversion de l'infortuné [2].

Le Père Mastrilli, étant à Cochin, se disposait un jour à dire la Sainte Messe. Un bon frère coadjuteur de la Communauté, nommé de Basto, s'approcha du Père pour le conduire à l'autel. Ce Frère était d'une piété remarquable et passait dans les Indes pour un saint religieux. Il était même, disait-on, favorisé de dons extraordinaires du Ciel. Le Père Mastrilli, en quittant la sacristie, engagea le bon Frère à joindre ses prières aux siennes pendant le Saint Sacrifice, pour la conversion du Père Ferreira. Le Frère de Basto le promit, et bientôt la messe commença. Or quand le Père Mastrilli *éleva la Sainte Hostie consacrée*, le Frère vit le Père Ferreira près de l'autel, avec l'habit de Jésuite, mais tout défiguré. A l'*Agnus Dei*, il l'aperçut avec une soutane plus propre, et à la *Communion* il fut surpris de le voir tout resplendissant de lumière.

Ferreira avait quatre-vingts ans, lorsqu'il manifesta sensiblement sa douleur et sa volonté de réparer le scandale de son apostasie. Déchiré par les remords de sa conscience,

1. A cette époque, nul ne songeait à révoquer en doute la chute et le repentir du Pape saint Marcellin. Plusieurs biographes estiment que le Père Mastrilli voulait simplement annoncer son propre martyre.

2. Lubelli, Crasset, Alegambe, Tanner, Charlevoix, etc.

il jetait quelquefois des cris lamentables qui allaient jusqu'aux oreilles des Japonais ses voisins, et plusieurs ont recueilli presque mot pour mot les paroles du pauvre vieillard : « *Mon Seigneur et mon Dieu*, s'écriait-il, *est-il possible que j'aie abandonné votre sainte Foi par la crainte de perdre ma courte et misérable vie ? O Seigneur, Père des miséricordes, je vois le crime que j'ai commis... Mon Dieu, mon Seigneur, que j'ai de douleur de vous avoir offensé ! Seigneur qui m'avez créé, Seigneur qui m'avez racheté par votre sang précieux, pardonnez-moi mes abominables péchés, et donnez de nouvelles forces à ce corps cassé de vieillesse et de travaux, pour confesser votre saint nom et pour sacrifier ma vie, du moins sur la fin de mes jours, afin d'expier mes crimes et de satisfaire à votre justice ! !* » Et les larmes et les sanglots interrompaient ces humbles et ardentes supplications.

Les mêmes Japonais l'entendirent souvent répéter : « *Recevez, mon Divin Maître, le sacrifice de ma volonté et fortifiez-moi par le secours de votre grâce, afin que je vous témoigne mon amour en demeurant constant jusqu'à la fin dans les plus cruels tourments, et qu'ainsi je rende témoignage à votre sainte Foi que j'ai lâchement abandonnée !* »

Soit curiosité, soit compassion, les païens lui demandèrent la cause de ses gémissements et de ses larmes. « *Je pleure*, répondit-il, *parce que j'ai péché contre le vrai Dieu, Créateur du ciel et de la terre ; parce que j'ai abandonné sa sainte loi, ayant peur de la mort.* » Les soldats entendant cette réponse éclatèrent de rire. « *Tu radotes, pauvre vieux* eurent-ils l'insolence de lui dire en ricanant, *tu as perdu l'esprit. — Non, non, je ne radote pas*, reprit l'infortuné en sanglotant ; *je sais bien ce que je dis, et je le dis dans la plénitude de ma raison. Faites savoir au Gouverneur, je vous en*

prie, que je me repens d'avoir violé la foi que je dois à mon Dieu, et que je suis prêt avec son secours à donner ma vie pour la foi chrétienne et pour l'amour de ce vrai Dieu que je crois, que j'adore et reconnais pour unique Créateur du ciel et de la terre, dont la seule loi est véritable et hors de laquelle point de salut !... Pour vos sectes du Japon, sachez, je vous le déclare, qu'elles sont fausses et trompeuses et qu'elles vous précipiteront dans un abîme de tourments qui ne finiront jamais.

Le repentir de Ferreira était manifeste. Le Gouverneur de Nangazaki, en étant prévenu, fit prendre officiellement des informations, et le malheureux vieillard, que l'âge et les infirmités obligeaient à garder le lit, répondit sans hésiter « *qu'il était chrétien. J'ai commis contre mon Dieu*, ajouta-t-il, *une infidélité que tout mon sang ne pourra jamais bien laver; mais j'ai confiance en la divine miséricorde, et j'espère cette fois être plus fidèle et mourir pour Jésus-Christ.* » Cette réponse fut transmise à la cour, et sur-le-champ, l'ordre fut expédié de faire mourir Ferreira dans la fosse.

Quand on lui signifia cette sentence, il témoigna une joie qui sembla lui redonner des forces. Ses infirmités ne lui permettant plus de marcher, les satellites l'arrachèrent brutalement de son lit, le lièrent étroitement et le traînèrent ainsi à travers les rues de la ville, sans que la douleur pût cette fois lui faire pousser d'autres cris que d'ardentes prières à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, pour qu'ils daignâssent accepter et bénir son sacrifice.

Transporté jusqu'à la sainte montagne, consacrée par le sang de tant de martyrs, mais qu'il avait souillée par son apostasie, il fut suspendu trois jours entiers dans la fosse, tourment que, vingt années auparavant, il n'avait pu souffrir

pendant cinq heures. Jusqu'à la fin, il ne cessa de bénir le Seigneur et de renouveler sa profession de foi, et c'est en invoquant le nom de JÉSUS et en répétant souvent ces quelques mots, sommaire abrégé de la foi chrétienne, « *Jesum Christum, verum hominem, verum Deum!* JÉSUS-CHRIST, vrai DIEU et vrai homme », qu'il rendit victorieusement le dernier soupir (1652).

Ce glorieux triomphe de l'apôtre repentant a été attesté sous la foi du serment par plusieurs Japonais et plusieurs Portugais, tous gens dont la vertu et les emplois rendent le témoignage irréprochable. Les hérétiques eux-mêmes ont eu la sincérité d'en convenir. Ainsi se vérifiait la vision du saint Frère Pierre de Basto servant la messe du P. Mastrilli à Cochin, dix-huit ans auparavant. Les vêtements du Père Ferreira apparaissant d'abord affreusement souillés, puis purifiés de leurs horribles taches, puis enfin transparents comme le plus pur cristal et resplendissants de lumière, avaient révélé et la grandeur du crime et l'efficacité du repentir et la gloire du martyr pénitent.

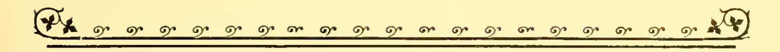
C'est bien à l'occasion de cette chute et de sa réparation, qu'il convient de rappeler les paroles de saint Jean Chrysostome sur le crime et le repentir de David. « Je commence, dit le saint Docteur, à découvrir un grand, un énorme péché ; mais que personne ne s'en scandalise, car la miséricorde de DIEU a tiré sa gloire de la malice du pécheur, afin que les plaies des uns guérissent les maladies des autres et que le naufrage du juste serve de port assuré aux pécheurs. Je veux vous montrer ce prince d'ailleurs si généreux, blessé, tombé, lié par son crime, puis relevé, combattant et victorieux... Car je ne prétends pas vous le faire voir seulement écrasé sous sa chute, je tiens à ce qu'il vous

apparaisse rentré en grâce et de nouveau fidèle au Seigneur. *Si videro peccatorem cecidisse et surrexisse, erit mihi visio ad doctrinam.* (Chrys. in ps. 50.) »

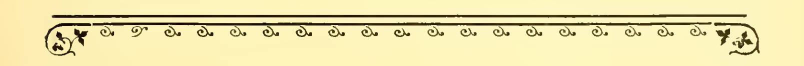
Profitons du mal et du bien qu'il a fait ; profitons de son péché (en fuyant les occasions qui le lui ont fait commettre) ; profitons de sa pénitence, (pour l'imiter et ensuite persévérer jusqu'à la mort.) N'oubliant jamais la recommandation de saint Paul [1] : « *que celui qui se croit ferme prenne garde de tomber* », souvenons-nous également que « DIEU est fidèle et qu'il ne souffrira pas que nous soyons tentés au dessus de nos forces. » L'humilité et la confiance nous rendront invincibles.

1. *Qui se existimat stare, videat ne cadat. — Fidelis Deus est qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (I. Cor. x. 12-13.)





APPENDICES



APPENDICE I

Notes généalogiques sur la famille Mastrilli.

GRACE à la bienveillance de la famille Mastrilli, qui a bien voulu communiquer ses archives au R. Père Galucci, celui-ci a pu former l'arbre généalogique des ancêtres du vénérable Père Marcel, et, après l'avoir constitué avec une parfaite exactitude, a eu l'extrême obligeance de me l'envoyer. « *Je vous le remets*, m'écrivait le R. Père, le 16 mars 1900, *et vous pouvez être bien sûr de son exactitude.* »

En 1902, le même Père a pris la peine de me faire copier plusieurs pages extraites du livre composé par le seigneur comte Candida Gonzaga sur les familles nobles du Royaume de Naples (1879). Ces pages très importantes complètent l'arbre généalogique que je dois au même Père Galucci. Le lecteur voudra bien se contenter du texte italien que je reproduis *ad verbum*. Voici le titre de l'ouvrage d'où il est extrait : *Memorie delle famiglie nobili delle Provincie meridionali d'Italia, racolte dal conte Bevardo Candida Gonzaga. Vol. 5e, Napoli, tipograf. de Angelis et figlio, 1879.* Dans ces pages, l'historien résume ce que l'on peut dire sur la famille des Mastrilli éteinte, sauf les branches des Marigliano et de Gallo. Ainsi il énumère les monuments élevés à leur mémoire, les seigneuries qu'ils ont possédées, en particulier les comtés, les marquisats, les duchés ; leurs nombreuses alliances ; il signale les auteurs à consulter sur cette famille, et fait des remarques historiques sur plusieurs personnages plus distingués de cette illustre maison. Enfin il termine en rappelant qu'elle est

représentée de nos jours encore à Naples par le duc de Marigliano,

JULES MASTRILLI,

PATRICIEN NAPOLITAIN, CHEVALIER DE L'ORDRE
DES SAINTS MAURICE ET LAZARE
ANCIEN CHEF D'ESCADRON DE LA GARDE NATIONALE A CHEVAL

A. — L'Arbre généalogique.

NOTATU DIGNA.

Mastrillorum familia, nobilitate clarissima, oriebatur e Baronibus Galliæ narbonensis (Provence), ibique morabatur. Ipsius cognomen ortum habuisse videtur e fundo. « Piano del Castello a Mastrella ».

1. Florebat in Provincia (Provence) anno 1263. Memoratur templum quoddam Massiliæ ab ipso erectum, in cujus fronte hæc legitur inscriptio :

Theodorus Mastrillus Baro
A fundamentis hoc templum
ædificans
Et hoc sacrum Ministerium
Ex novo perficiens.
Ind. IV hujus regni, etc.
ANNO MCCLXIV

2. Primus fuit qui e Provincia (Provence) familiam Neapolim transtulerit, anno uno antequam Çarolus Andegavensis Neapolim, ad regnum sibi acquirendum, peteret. Ejus fidelitatem, domi militiæque expertam, Carolus Andegavensis multis prædiis auxit. Inde familia in neapolitano regno semper constitit.

3. A Roberto Andegavensi multo in honore habitus.

7. Ladislao Andegavensi addictissimus : Capuæ ac Nolæ muniminum supremus Inspector.

8. Negotiorum expers, auctoritate gravis. Joannæ IIæ Reginæ a consiliis. Clara ipsius erga rempublicam officia aliis pheudis rependuntur.

9. Exhaustum bello Alphonsi Iⁱ ærarium proprio ditavit auro. Regi a consiliis. Obiit a. 1491.

10. Ferdinandi Iⁱ Aragonii a consiliis. Eximia in rebus agendis dexteritate.

11. Juris peritus insignis, sub Rege Catholico. Obiit a. 1512.

13. Florebat anno 1578. Supremis magistratibus Neapoli gestis fuit Philippi 2ⁱ Regis a Consiliis.

16. In Hydruntino bello duorum millium peditum tribunus. Contra Carolum VIIIᵐ Supremus bellicorum tormentorum magister. A. 1438.

17. Ab Alphonso IIº Aragonio ad Ferdinandum Catholicum legatus. Rei bellicæ præses. Friderici Aragonii Supremus Stabuli Præfectus. Anno 1496.

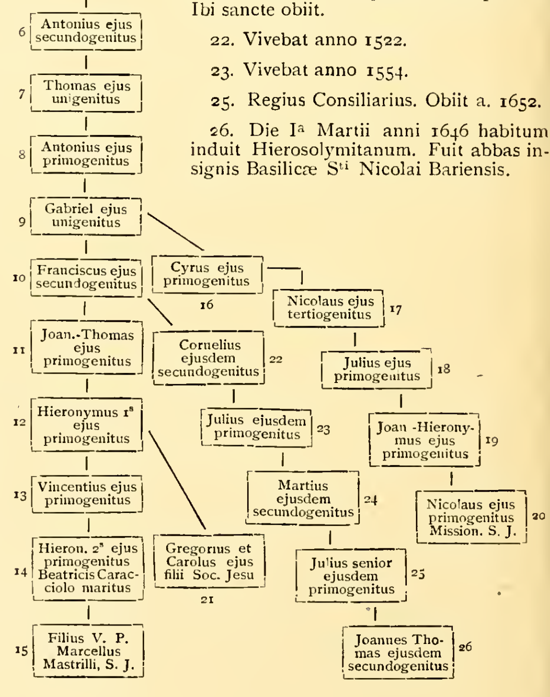
20. Societatem Jesu ingressus, anno 1591, doctrina ac pietate insignis fuit. Triginta annos in Peruviano regno Missionarius, Provinciæque illius Præpositus. Ibi sancte obiit.

22. Vivebat anno 1522.

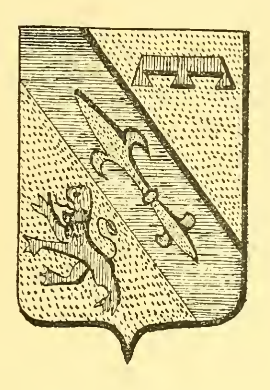
23. Vivebat anno 1554.

25. Regius Consiliarius. Obiit a. 1652.

26. Die Iª Martii anni 1646 habitum induit Hierosolymitanum. Fuit abbas insignis Basilicæ Sᵗⁱ Nicolai Bariensis.



B. — Famiglia Mastrilli.



È opinione che la famiglia Mastrilli fosse originaria di Francia, dove prese nome dal Castel Mastrello, e che fosse stata portata nel Regno di Napoli da un Teodoro Mastrello venuto al seguito di Carlo I. d'Angiò.

Si stabilì la famiglia Mastrilli da prima in Nola dove godette nobiltà e poi passata in Napoli fu aggregata al Seggio di Portanova 1729, ed ora trovasi ascritta al Libro d'Oro nei rami di Marigliano e del Gallo, ed al Registro dei Feudatarii nel ramo dei Marchesi della Schiava. Ha goduto altresì nobiltà in Palermo, ed ha vestito l'abito di Malta.

Il ramo dei Mastrilli Marchesi di Livardi si estingue; e succederà nel titolo la famiglia de Clario Baroni di Finocchito; tal titolo ricade alla corona per mancanza di eredi in grado feudale.

Il ramo dei Mastrilli Marchesi della Schiava si estinse in Vincenzo il quale sequì Ferdinando IV in Sicilia nel 1815 e fu Capitano degli Alabardieri, Maresciallo di Campo, Gentiluomo di Camera con esercizio, e Cavaliere di S. Gen-

naro. Egli domandò ed ottenne che il suo titolo pasjasse ad Antonio Mastrilli suo largo parente, e nei beni chiamò erede il Principe de Luna.

Veggonsi MONUMENTI dei Mastrilli in Napoli nella Chiesa del Purgatorio ad Arco, e nella Chiesa di Monteoliveto, in Nola nella Chiesa di S. Angelo, ed in Malta nella Chiesa di S. Giovanni.

FEUDI posseduti da questa famiglia: Agropoli — Brusciano — Camposano — Casaferra — Casola — Cisterna — Comignano — Cornuti — Cotignano — Faibano — Faibanella — Frascatoli — Gargani — Lausdomini — Mancofù — Novi — Ponticchio — Risignano — Sasso — S. Erasmo — S. Martino — S. Nicola — S. Vitaliano — S. Margerita — Saviano — Scannaggio di Nola — Scisciano — Silva — Tufino — Villa a Ceso.

CONTEE — Casamarciano — Roccarainola.

MARCHESATI — Gallo 1639 — Livardi 1654 — Schiava — Selice — S. Marzano 1612 — Turturice 1597.

DUCEE — Gallo — Marigliano — S. Paolo 1652.

PARENTELE — d'Afflitto — Alagno — Alberti — Barrile — Bilotta — Bonito — Brancaccio — Candida — Capecelatro — Caracciolo — Carmignano — del Castrillo — Cesarini — de Clario — Corbera — Doria — Fellecchia — Gaetani — Gambacorta — di Gioseppe — Giusso — Gravina — Lampugnani — Mastelloni — Milano — Moncada — Mormole — di Palma — Pappacoda — Pignatelli — Ponce de Leon — Ruffo — Sersale — Spadafora — Statella — Suardo ed altre.

AUTORI — Alfano (Descriz. del Regno) — Almagiore (Giunte al Summonte)—Aloe (Tesoro lapidario)— Ansalone (sua de familia) — l'Araldo (Almanacco nob: Nap. 1879)

— Baronio (Maj. Panorm.) — Campanile (Notizie di Nobiltà) — Engenio (Descriz. del Regno) — Espilly (Storia della Casa Milano) — Filamondo (Genio bellicoso) — De Lellis (Napoli Sacra) — Mazzella (Descriz. del Regno) — Mugnos (Nob. di Sicilia) — Pacichelli (Regno di Napoli in prospettiva) — Padiglione (Tav : Storgen. della casa Candida già filangieri) — Parrino (Teatro dé Vicerè) — Petino (Il Nobile) — di Pietri (Stor. Nap.) — del Pozzo (Ruolo dei Cav : Geros.) — Sacco (Diz. Geogr.) — Situaz. dé pagam. fiscali 1652 — Summonte (Storia) — Toppi (Origine Tribunalium).

Memorie Istoriche.

Felice — Consigliere del Re Roberto d'Angiò nel 1327.

Antonio — Consigliere di Giovanna II. Per procura airita da Conte di Nola Raimondo Orsino sposò Eleonora d'Aragona figlia del Conte di Ugel e cugina del Re Alfonso di Aragona, il quale era venuto nel Regno contro Renato d'Angiò.

Enrichello — Rinomato Capitano del Re Renato, impedi ad Alfonso I Il passo di Scafati per portarsi nelle Calabrie, combattendo assieme a Giacomo Caldora.

Gabriello — Giudice della Gr. C. della Vicaria e del S. Consiglio, fu Maestro Razionale della Regia Zecca e Consigliere del Re Ferrante d'Aragona.

Francesco — Consigliere del Tribunale di S. Chiara.

Ciro — Valoroso Capitano e Consigliere di Ferrante I d'Aragona, fu Ambasciatore per Alfonso II a Bajazet Imperatore dei Turchi.

Gabrillo — Combattette valorosamente nella guerra di Otranto contro i Turchi nel 1481.

Matteo — Fu trà Baroni che con proprî cavalli servirono nella guerra di Otranto nel 1481 con Ettore Spina, Pietro e Giovanni Azzia, Marino Capece, Angelo di Capua, Pietro di Bologna, Antonio di Maio, Berardo Gattola, Andrea Cambacorta, Alfonso e Girolamo d'Alagno, Colantonio Brancaccio, Guidone Zurlo, Trojano Mormole, Giovanni Capuano, Carlo Griffo, Tristano Galluccio, Giovanni Salazar, Ettori Carafa, Galeazzo Caracciolo, Alberico del Tufo ed altri.

Vincenzo — Ambasciatore di Ferrante I in Sicilia.

Nicola — Cavallerizzo di Alfonso Duca di Calabria ed Ambasciatore in Ispagna nel 1489.

Giovan Tommaso — Consigliere di S. Chiara e Presidente nella R. Camera nel 1512.

Giulio — Regio Consigliere di S. Chiara e Giudice Fiscale della Gr. Corte.

Giov. Battista — Cavaliere Gran Croce dell' Ordine Gerosolimitano, fu fatto prigioniero dai Turchi nella battaglia navale di Lepanto, ed avvinto di funi fu messo in fondo alla nave. Riuscitogli di tagliare i legami salito all' improvviso sulla tolda, rese facile a' suoi d'impossessarsi della nave turca.

Pietrantonio — Consigliere di S. Chiara e poi Presidente. Operò molto in vantaggio di Nola, sua patria, nella peste del 1594.

Pardo — Maggiordomo della Regina Bona Sforza di Polonia.

Antonio — Cavaliere di S. Giacomo, Capitano delle guardie del Principe Filiberto di Savoia.

Alessandro — Cavaliere Gerosolimitano nel 1649.

Filippo — Maestro di Campo sotto Filippo IV.

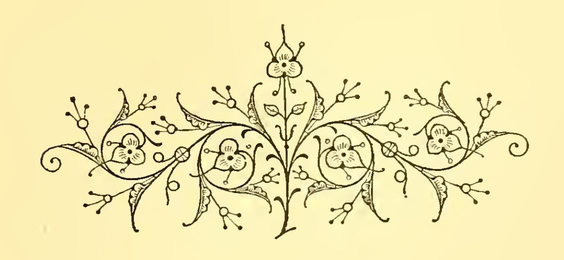
CARLO — Maestro di Campo nel' assedio di Cremona, fu il primo a montare sulla breccia e piantare lo stendardo reale sul forte di quella città, riportando una grave ferita alla fronte per la quale dopo pochi giorni cessò di vivere. Duca di Gallo. Luogotenente di Sicilia 1820, cav. del Toson d'oro.

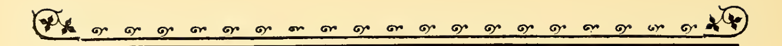
ARMA — Di oro alla banda di azzurro caricata da un giglio di oro, accompagnata nel capo da un rastello a tre pendenti di rosso, e nella punta da un leone dello stesso.

È rappresentata questa famiglia in Napoli dal Duca di Marigliano

Giulio MASTRILLI

Patrizio Napoletano, Cavaliere dell' Ordine di S. Maurizio e Lazzaro, già Capitano dello Squadrone della Guardia Nazionale a cavallo.





APPENDICE II

Le Vénérable Père Vincent Carafa.

Le 18e jour de juin, l'an 1649, mourut, dans la Maison Professe de Rome, le V. P. Vincent Carafa, septième Général de la Compagnie de Jésus.

Troisième fils du duc d'Andrie et élevé avec la plus tendre sollicitude par la noble duchesse sa mère, il brilla, dès son enfance, par l'éclat d'une pureté et d'une innocence de vie angéliques. A l'école de sa vertueuse mère, il se distingua par son amour pour les pauvres dont il secourait la détresse de toutes manières ; par son horreur des dignités de la terre et son attrait vers les héroïques renoncements de la vie religieuse. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus dans sa 19e année, en 1604, il ne cessa, jusqu'à l'âge de 64 ans, époque de sa sainte mort, de faire chaque jour de nouveaux progrès dans la perfection, et il jouit constamment d'une haute réputation de sainteté.

Les vertus dans lesquelles il se distingua surtout sont celles que saint Ignace propose dans ses Constitutions comme les vertus propres des enfants de la Compagnie : une continuelle abnégation de soi-même ; un mépris absolu de tout ce qui est purement humain ; une générosité sans réserve pour embrasser tout ce qui peut contribuer à la plus grande gloire de Dieu. Aussi était-il comblé de grâces et de dons célestes, tels que Notre-Seigneur n'en accorde qu'aux âmes les plus parfaites.

Le P. V. Carafa gouverna la Compagnie pendant trois ans et demi, non moins par les exemples de ses vertus que par ses règlements pleins de sagesse ; il prenait, pour se

diriger lui-même et pour diriger les autres, la Règle immuable sur laquelle ont été faites nos Constitutions. Après sa bienheureuse mort, ses restes, accordés aux instances de toute la province de Naples, furent transportés de Rome à Naples en 1660, et ensevelis dans la Maison Professe, où ils sont l'objet de la vénération des fidèles, en attendant, si DIEU le permet, les honneurs de la béatification. (*Ménol. de l'ass. d'Italie*, p. 653, 8 juin.)

Les lignes suivantes extraites de la vie du T. R. P. Carafa sont dignes d'être citées. Elles sont à l'éloge du P. Mastrilli comme à l'éloge du Père Vincent Carafa lui-même.

Le Père Balthazar Porticella écrivant au Père Mutio Vitelleschi, Général de la Compagnie, les sentiments du Père Marcel Mastrilli sur les vertus du Père Carafa, s'exprimait ainsi dans une lettre datée du 1er jour de juin 1644, de Palapag, résidence des Pères dans l'île d'Ibabao, une des Philippines. L'original est écrit en castillan ; en voici l'exacte traduction.

« Je trouve encore un éloge du Père Vincent Carafa, digne d'être communiqué à Votre Paternité. Il m'a été envoyé par le saint martyr Marcel Mastrilli, lequel était une personne si qualifiée, qui avait tant de pouvoir au ciel et que le ciel a tant honoré. Voici ses paroles expresses : « *Le* » *Père Vincent Carafa, Saint, Saint, Saint.* Je n'ai point » de paroles, par lesquelles je me puisse mieux expliquer. » Je me recommande à lui à chaque moment, et j'espère » qu'il sera une grande lumière de la Compagnie, comme » maintenant il est le miroir de tous. » Ainsi s'exprimait le Père Marcel, qui, outre la perfection de toutes les vertus qu'il avait remarquées en lui, et pour lesquelles il lui donnait si libéralement le nom de saint, fut encore porté à se

confier en lui et à s'y recommander si ardemment comme au principal auteur de la vie qu'il obtint par miracle, et de la mission apostolique aux Indes qui lui fut accordée par ce moyen. En effet, plusieurs estiment, et la conjecture n'en est pas vaine, que l'apparition visible de saint François Xavier, qui descendit du Ciel pour guérir le Père Marcel Mastrilli, fut un fruit des prières du Père Carafa, alors Recteur du Collège de Naples, où le Père Marcel était son inférieur.

» Cette même nuit, en laquelle arriva ce miracle, le Père Vincent demeura longtemps à genoux en prière, la tête appuyée sur le chevet du lit du mourant. Comme il se haussait de temps en temps, un assistant lui demanda dans combien d'heures il croyait que le Père expirerait ; et le Père Recteur, secouant la tête, lui répondit : « *Non est abbreviata manus Domini*, la main du Seigneur n'est pas raccourcie ; et j'espère que le Père Mastrilli n'en mourra pas. » Puis, inclinant de nouveau la tête, il continua son oraison.

» Une parole, qui lui échappa une autre fois, augmenta beaucoup cette commune créance. Ayant trouvé un religieux de la Compagnie, malade à mort, qui néanmoins vit encore aujourd'hui, le Père Vincent, son bien-aimé Père, l'encourageant et lui disant de ne rien craindre, ajouta d'une façon fort assurée : *Ne craignez point ; quand nous devrions encore une fois faire descendre du Ciel saint François Xavier!!*

» Il n'est pas contre raison de croire qu'il a fait la première fois par ses prières ce qu'il se promettait de pouvoir faire la seconde s'il était besoin. » (Cf. *Vie du Père V. Carafa*, écrite en italien par le Père Daniel Bartoli, et traduction française par le Père Le Blanc, Lyon, MDCLII, pag. 194.)



APPENDICE III

Le T. R. Père Mutio Vitelleschi.

Le neuvième jour de février de l'an 1645, mourut, dans la maison professe de Rome, le Père M.Vitelleschi, que l'on pourrait appeler, ce semble, le saint François de Sales des Généraux de la Cie de Jésus. Le Père Nadasi, qui écrivait quelques années après sa mort, lui applique en ces termes le bel éloge donné par l'Esprit-Saint à la douceur de Moïse : *Præpositorum generalium ad admirabilitatem usque longe suavissimus.*

Né à Rome d'une illustre et antique famille, sous le Généralat de Jacques Laynès, le jeune Mutio, à peine âgé de onze ans, sentit le désir de se donner à la Compagnie. Comme il le raconte lui-même dans une lettre que nous avons encore, ce fut à la modestie des novices de Saint-André, qu'il dut cette première et inébranlable résolution. Croissant dès lors chaque jour en estime et en amour de la sainteté, il fit successivement, avant d'achever ses études, le vœu de chasteté perpétuelle, le vœu d'entrer dans la Compagnie, celui de distribuer tous ses biens aux pauvres, à mesure qu'il pourrrait en acquérir, et enfin celui de n'accepter aucune dignité ecclésiastique. Il voulait déjouer ainsi d'avance toutes les espérances de sa famille ; mais comme son père demeurait néanmoins inflexible à ses prières, il eut recours à l'autorité du Souverain-Pontife Grégoire XIII ; puis, avec la permission de ce grand et saint Pape, il s'enfuit au noviciat, le jour de l'Assomption de l'an 1583, après avoir communié avec sa mère dans l'église du Gesù. Plus tard, en action de grâces de cette victoire et en l'honneur de la très sainte

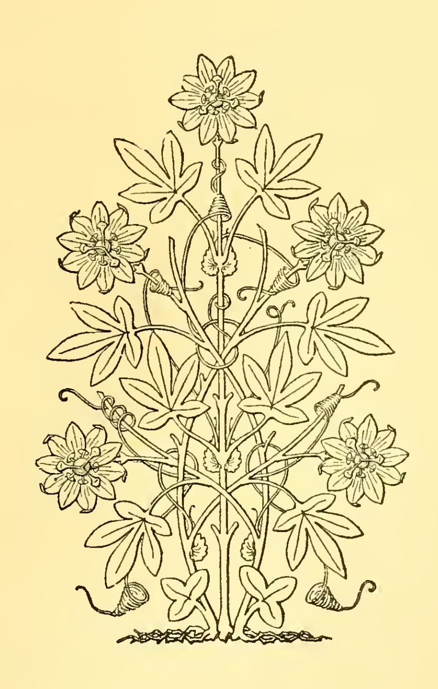
Vierge, il ne manqua jamais, durant les 30 années de son Généralat, de recevoir au même jour un novice, comme pour lui transmettre son héritage au service de Notre-Seigneur et suppléer à tout ce qu'il croyait n'avoir pas fait pour la gloire de DIEU.

Les chaînes et les tortures des premiers martyrs Jésuites d'Angleterre leur suscitaient alors de nombreux imitateurs. Mutio Vitelleschi supplia le Père Aquaviva de lui ouvrir cette sanglante carrière ; mais elle offrait trop de périls et d'obstacles pour un étranger. Il reçut en échange, à l'âge de 32 ans, la mission de former les apôtres et les martyrs de la Grande Bretagne, dans la charge de Recteur du séminaire anglais de Rome. Il ne cessa de témoigner à cette glorieuse portion de la famille d'Ignace la plus vive affection. Il organisa et constitua, dès qu'il le put, la vice-Province et la Province d'Angleterre, riche présent qu'il fit à la Compagnie et à l'Église. Du séminaire anglais, le Père Mutio passa au gouvernement du Collège de Naples, puis à celui des deux Provinces de Naples et de Rome, et enfin à la charge d'Assistant d'Italie; il avait alors 45 ans. La VII[e] Congrégation l'élut sept ans après, en 1615, pour successeur du Père Claude Aquaviva. Il gouverna toute la Compagnie d'une main aussi ferme que douce, pendant plus de trente ans. Le vénérable Père Jules Mancinelli avait connu d'avance son élection par une révélation divine et l'avait même consignée dans un écrit signé de sa main.

Quelques esprits remuants, derniers et tristes restes des adversaires du Père Claude, tentèrent, il est vrai, de s'opposer à ce choix ; mais ils ne réussirent qu'à soulever contre eux l'indignation de toute la Congrégation générale, et il ne fallut rien moins que les larmes et les prières de leur nou-

veau Père pour les dérober aux plus sévères châtiments. Plusieurs d'entre eux, vaincus par sa douceur et devenus même dans la suite ses amis les plus fidèles, vinrent lui demander pardon de leur indigne conduite ; mais dès qu'il les vit à ses genoux, il les releva, et les embrassant avec tendresse : « Mes bien-aimés Pères, leur dit-il, aussi sincèrement que je prie le Seigneur d'oublier mes fautes, j'ai depuis longtemps tout oublié. »

(*Ménologe de l'ass. d'Italie*, t. I, p. 203, 15 février.)



APPENDICE IV

A. — Texte italien de la Consécration du P. Marcel Mastrilli à saint François-Xavier, à Goa.

Le Père Marcel, après avoir signé de son sang (1) sa consécration à saint François Xavier, la plaça entre les mains du saint corps conservé miraculeusement à Goa.

Alegambe dit qu'il a vu ce billet à Rome et l'a eu entre les mains quelques instants. Le Père Alvare Semedo, procureur de Chine, l'avait apporté à Rome.

Voici l'inscription extérieure :

All' Apostolo déll' Oriente, scrittura
et giuramento perpetuo di Marcello
Francesco Mastrilli.

A l'intérieur :

Santo mio Pellegrino, caro nuestro amato, e
tutto il mio bene, ho lasciata l'Italia e'l
mondo tutto per venire ad adorare queste
vostre sante Reliquie. Vi lascio in pegno
il cuore, e mi parto per sequire le vostro
Sante pedate al Giappone. Mi vi dedico
tutto in olocausto per figlio, servo et schiavo.

---

1. D'autres disent qu'il l'écrivit tout entière avec son sang. — Patrignani dit : « *foglio* sottoscritto *col proprio sangue.* »

Niéremberg dit : « *esta firma en el original esta* escrita *con son su sangre del siervo de Dios.* »

Le P. Ant. Fr. Cardim dit : « *proprio sanguine in papyrum infuso.* » Voici la phrase qui ne me paraît pas claire : « Ibidem (Goa) ut extaret grati animi ejus documentum, proprio sanguine in papyrum infuso Beatum eum tumulum consignavit. »

(*Fasciculus e Japonicis floribus*... a P. Ant. Franc. Cardim S.J. Provinciæ Japoniæ ad Urbem procuratore. — Romæ, 1646).

Alegambe dit nettement que cette consécration a été écrite avec le sang du P. Mastrilli.

Vi lascio questa, *firmata col mio proprio*
Sangue, in pegno dell'affetto, e come Scrittu-
ra perpetua, che me l'abbiate da mostrare
e rinsacciare nel giorno del Giudizio, nella
quale m'obligo d'osservare, quanto più
potro, e d'imitare la vostra santa vita
in omnibus et per omnia, e cosi ve lo giuro.

MARCELLO.

Le Père Patrignani donne ce texte dans sa notice sur le Père Mastrilli, t. IV, p. 127, 17ott.

B. — Texte latin de cette Consécration.

Alegambe donne cette consécration en latin, traduisant, dit-il, fidèlement de l'italien, *ex italico fideliter reddo*, mais il y ajoute encore quelques lignes. On verra ce que Patrignani a négligé de citer. Je donne tout le texte latin d'Alegambe, calqué pour ainsi dire sur le manuscrit du Père Marcel.

A l'extérieur :

Sancto Apostolo Indiarum, Scriptura
et juramentum perpetuum
M. F. M.

A l'intérieur, en gardant le même ordre et la même proportion dans les lignes *(intrinsecùs autem, servatis iisdem linearum ejus ordinibus et mensuris, sic aiebat)*, il s'exprimait ainsi :

Sancte mi Peregrine, care Pater, Magister amate, et
Omne meum bonum, *in Italia mundum* (reliqui) [1]
totum, ut venirem adoratum has tuas sanctas Reliquias,
tibi linquo in pignus cor. Abeo ut sequar
tua sancta vestigia in Japonia. Me tibi dedico totum in

1. Cela ne paraît pas la traduction de l'italien.

Holocaustum, in filium, in servum, in mancipium. Linquo tibi hanc signatam meo sanguine [1], in pignus affectûs, et velut scripturam
[perpetuam, quam sis mihi monstraturus, et exprobraturus in die judicii,quâ me obligo ad observandam quàm maximè potero et imitandam tuam sanctam vitam in omnibus et per omnia, et sic id tibi

MARCELLO.

juro. Solum te precor ut
me juves ad executionem tuâ benignissimâ gratiâ et
des mihi eam mortem, quam tantopere desiderasti in Japonia.
[Tibi committo
meos socios, amicos,propinquos et devotos. inimicos et mundum totum. Pater mi, care, care, care, habe tibi cor et scripturam ; da mihi
[gratiam ad
exequenda omnia.

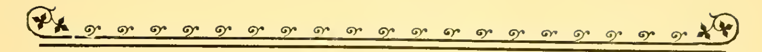
Sur la marge, dans le sens de la longueur, il avait ajouté : in Domo professâ Goanâ, hoc vespere, nona noctis XI martii 1636. Care Pater, vale ! Linquo te pro te. »

Et Alegambe termine par cette réflexion : *Hæc devotionis Marcelli tessera, quam S. Francisco Xaverio suo reliquit in manibus, ut illi se integre autoraret.* Tel fut le billet, gage de la dévotion de Marcel, et que celui-ci laissa entre les mains de son cher saint François Xavier ; c'était la consécration pleine et entière à l'apôtre du Japon.

(Alegambe : *Mortes illustres*... in-folio, p. 488-89.)

1. *Signatam meo sanguine* devrait résoudre la difficulté, si le mot *signatam* ne veut dire que *la signature* ?





APPENDICE V

L'exposition du corps de saint François Xavier à Goa.

On sait que depuis 350 ans environ le corps de l'Apôtre est conservé sans corruption à Goa, et que tous les douze ans il est solennellement exposé à la vénération publique. Un missionnaire Lazariste écrivait en 1784 qu'il avait surtout admiré la beauté et la fraîcheur des pieds du saint, et que cette vue lui avait rappelé avec attendrissement ce passage de l'Écriture : *Quam speciosi pedes Evangelizantium :* qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Évangile !

Nous croyons que nos lecteurs liront avec intérêt le récit de la dernière exposition solennelle du saint corps en 1890. C'est un religieux de la Cie de Jésus, témoin de ces grandes solennités, qui les a racontées en langue portugaise : Nous en donnons la traduction fidèle d'après le *Messagiro do Sagrado Coraçâo* (Messager du Sacré-Cœur (Portugais).

L'exposition du corps de saint François Xavier en 1890.

(D'après une lettre du Père J. Pirès [1])

« Le 30 novembre 1890, j'ai été à Goa avec le Frère Gonzalès pour assister à l'ouverture du tombeau de saint Fran-

1. On trouve dans les LETTRES DE VALS (premier fascicule, nouvelle série, t.III, 1901), deux lettres fort intéressantes sur *le corps de saint François Xavier*, l'une écrite par Mgr Barthe, Evêque de Trichinopoli au R. P. Provincial de Toulouse, l'autre par le R. P. Léon Besse, supérieur des Pères Jésuites à Trichinopoli.

A l'occasion du Congrès Eucharistique à Goa, décembre 1900, Monseigneur le Patriarche-Archevêque de la Métropole voulut accorder aux nombreux pré-

çois Xavier ; je suis resté jusqu'au 9 décembre. Le 2, au soir, on chanta les vêpres dans l'église du bon JÉSUS. La fête du 3, l'une des plus solennelles auxquelles j'ai assisté, s'ouvrit par une grande et imposante procession de la cathédrale au Bon JÉSUS. Là suivit la Messe Pontificale, célébrée par son Excellence Mgr le Patriarche et, à son issue, on exposa à la vénération publique le sacré corps du grand apôtre.

»En plus du Patriarche assistèrent aux Vêpres,comme à la fête,huit Évêques dont un Archevêque (celui de Calcutta [1], de la Compagnie de JÉSUS), six représentants de six autres diocèses de l'Inde, dont les sièges sont vacants ou dont les Évêques n'ont pu venir ; Mgr Zaleski, qui venait d'arriver de Rome, chargé d'une mission spéciale par le Pape (l'établissement dans l'Inde d'un grand séminaire pour la formation du clergé indigène, comme lui-même me l'a dit) ; le Chapitre du Siège Patriarcal qui compte plus de trente chanoines ; le séminaire de Rachol avec ses trois cents séminaristes ; le Gouverneur général en uniforme et avec son État-major ; les juges en robes ; la chambre municipale des Iles, et toutes les autorités civiles et militaires ; des centaines d'ecclésiastiques et des milliers de personnes, catholiques, protestants, juifs, mahométans, hindois, parsis, boudhistes, etc. La Compagnie avait trois Évêques, l'archevêque de Calcutta déjà nommé, l'Évêque de Poona et le vicaire apostolique de Cottayam (Mgr Lavigne), l'administrateur apostolique de Bombay et le Vicaire Général de Mangalore ; l'évêque de ce

lals et aux missionnaires qui répondirent à son aimable invitation, la grande faveur d'une exposition exceptionnelle du corps de saint François Xavier. C'est de cette exposition que parlent les deux lettres dont nous regrettons de ne pas citer le texte. (Cf. V. les lettres de Vals, loc. citat., p. 26 à 35.)

1. Mgr Paul Goethals, de la province de Belgique, mort en 1901.

dernier diocèse était en Europe ; mais au moment où j'écris, il est de retour ; il s'est rendu aussitôt à Goa, où il est encore. Le sermon solennel a été donné en portugais par l'Évêque de Cochin, Mgr Jean Gonsès Ferreira. La châsse du saint apôtre a été portée du lieu où elle se trouve d'ordinaire jusqu'au magnifique catafalque, au croisement de la nef, par six évêques dont trois de la Compagnie. Mgr le Patriarche avait rapporté qu'à Coïmbre, à la translation du corps de la reine sainte Isabelle, la châsse avait été levée par des évêques, et l'on décida à l'unanimité qu'il fallait en faire autant pour saint François Xavier. Et ainsi fut fait. J'ai entendu dire que, dans la journée du 3, il y a eu cent quarante messes dites dans l'église du Bon JÉSUS et dix mille communions [1].

---

1. Le *Messager du Cœur de Jésus*, dans sa livraison de mars 1879, parlant des fêtes de l'exposition du corps de saint François Xavier, en décembre 1878, emprunte quelques détails au journal l'*Indian catholic* de Bombay, dont la reproduction ici fera, croyons-nous, plaisir au lecteur.

« Lorsque le cortège fut arrivé devant le tombeau où se trouvait la châsse qui contient les reliques précieuses de l'apôtre des Indes, quatre prêtres la placèrent sur leurs épaules et la portèrent sur l'emplacement préparé pour la circonstance, au milieu de la grande nef de l'église. L'estrade, qui a cinq mètres de longueur sur quatre de largeur et un de hauteur, est recouverte d'un riche tapis et entourée d'une galerie en fer ; une porte s'ouvre par-devant et une autre sur le grand autel. Sur l'estrade, s'élève un riche dais, soutenu par quatre colonnes bleu et or, enveloppées de gazes très fines. Le fond est d'un riche tissu blanc, semé d'étoiles d'or, avec des franges assorties.

» Le portrait du patron des Indes et un épisode de sa vie ornent ce beau monument ; c'est au centre que se dresse la table drapée de velours et or, qui soutient le superbe tombeau en argent, où l'on garde habituellement la châsse enfermant le corps de saint François Xavier.

» Deux grands candélabres, ayant chacun dix-neuf flambeaux, éclairent le tout. Quatre magnifiques lampes en argent, suspendues de la voûte aux quatre coins du tombeau, contribuent à l'ornementation de cet admirable ensemble.

» Quarante-neuf bannières suspendues dans la nef de l'église ajoutent encore à la beauté de ce spectacle. Ces oriflammes portent l'image de Marie imma-

» Les évêques avec leurs secrétaires respectifs et les représentants des autres diocèses reçurent tous l'hospitalité aux frais de Mgr le Patriarche, dans de beaux appartements préparés et meublés par les soins du gouverneur au couvent de Sainte Monique, vaste édifice construit par l'archevêque de Goa, puis de Braga, Mgr Alexis de Ménézès. Les évêques reçurent les honneurs militaires à leur arrivée comme à leur départ ; ils furent visités par le gouverneur général et invités à dîner dans son palais. Les mêmes honneurs ont été rendus à tous les évêques qui sont venus à l'exposition des reliques, et ils seront rendus à tous ceux qui leur succéderont. Le gouvernement de Lisbonne a donné des ordres dans ce sens, et a fait remettre au Patriarche comme au Gouverneur une certaine somme d'argent pour couvrir ces dépenses extraordinaires.

» Ce fut une fête vraiment royale, digne du grand apôtre qu'on y célébrait et du nom portugais jadis respecté et aimé dans toute l'Inde, et maintenant encore béni et prononcé avec amour par des milliers de lèvres d'une extrémité à l'autre de l'Hindoustan.

» C'était chose grandiose que cette affluence de peuples de tous les points de l'Inde et d'au delà, vers l'antique et solitaire cité de Goa, qui semblait comme ressuscitée de ses cendres.

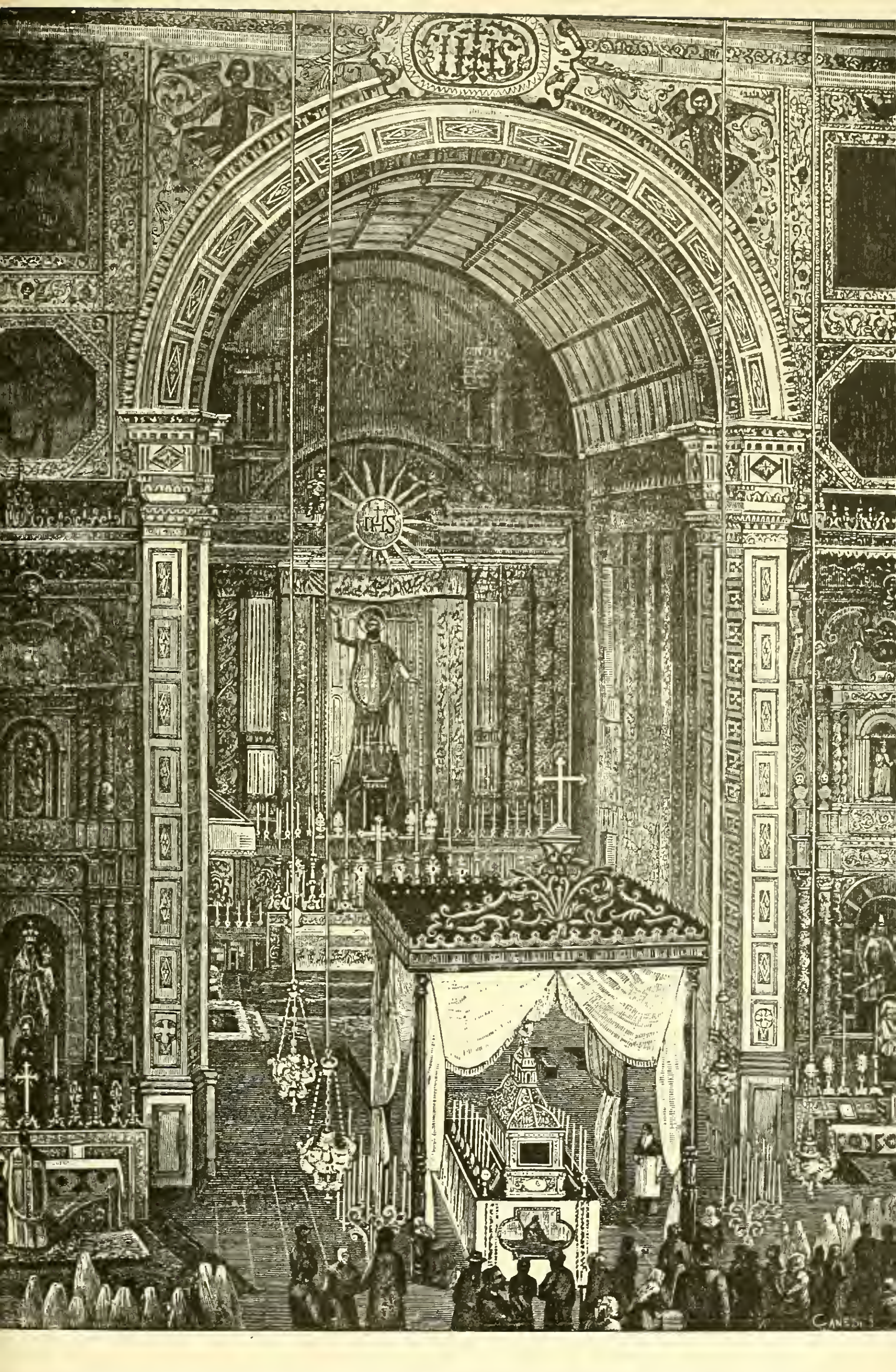
---

culée, de saint Joseph, de saint François Xavier et les écussons de Léon XIII, du Portugal et de l'Archevêque primat de Goa.

» Après la messe pontificale, Mgr l'archevêque, suivi de trois Évêques assistants, du Gouverneur et des autres autorités, ouvrit la châsse et inaugura la vénération du saint corps. Le clergé et le peuple suivirent cet exemple et baisèrent le pied de l'apôtre avec le plus grand respect. Depuis ce jour, les fidèles n'ont cessé de s'approcher en foule du tombeau. Il a fallu prendre toute sorte de précautions pour éviter les encombrements qui avaient commencé à se produire... »

L'*Indian Catholic* mentionne ensuite plusieurs guérisons obtenues au tombeau de saint François Xavier, depuis l'ouverture de la châsse.

(Voir *Messager du Cœur de Jésus*, t. 35, mars 1879, p. 253-255.)



EXPOSITION DU CORPS DE SAINT FRANÇOIS XAVIER
DANS L'ÉGLISE DU BON JÉSUS A GOA, EN 1890.

(V. p. 281).

Jamais je n'ai vu chose pareille. Durant les dix jours que je demeurai à Goa, il me semblait chaque jour voir la même affluence et plus considérable même que celle de la veille Et le mouvement a continué, comme je l'ai appris.

» Il y a quelques jours, Mgr le Patriarche écrivait que le nombre des personnes qui baisaient journellement le saint corps, s'élevait environ à six mille, et il ne parlait que de ceux qui avaient baisé le corps et non de ceux qui désiraient le baiser, devant attendre plusieurs jours ou partir sans avoir pu satisfaire leur dévotion.

» Les pèlerinages des environs de Goa ont été fort bien organisés. Le Patriarche, dans son programme des fêtes de l'exposition, a réparti les paroisses en plusieurs groupes et a fixé à chacun, son jour. La veille dans l'après-midi, le clergé, les confréries et les fidèles du groupe se rendent à Goa et se réunissent dans l'église du Bon JÉSUS, où l'on chante les vêpres solennelles. Le jour même, au matin, nouvelle réunion générale dans la grande et magnifique cathédrale, où l'un des Pères prêche un sermon ; puis, dans l'ordre voulu, tous se rendent processionnellement de la cathédrale au Bon JÉSUS, en chantant les litanies des saints. A l'arrivée de la procession, commence la messe, chantée par l'un des curés du pèlerinage ; tous y assistent, et, à la fin, baisant les pieds du saint apôtre, lui font toucher des objets de piété et sortent ensuite.

» Le sermon ne se prêche pas au Bon JÉSUS, pour ne pas entraver le concours des fidèles qui assiègent sans cesse la porte pour arriver à baiser le corps. Ces processions de la cathédrale au Bon JÉSUS, avec leurs milliers de fidèles, leurs centaines de confréries avec leurs insignes, leurs croix et leurs bannières, avec leurs dizaines de prêtres, offraient en

vérité un spectacle admirable, majestueux, grandiose ; elles charmaient les regards, animaient grandement la ferveur des catholiques et étaient un objet d'admiration pour tant d'âmes d'infidèles ou d'hérétiques, qui les avaient sous les yeux.

» Les points plus éloignés de Goa envoyèrent aussi quelques pèlerinages en forme, mais peu nombreux, pour plusieurs motifs légitimes. On en espérait un grand du diocèse de Saint-Thomas de Méliapour, et un autre du diocèse de Damâo. Ce dernier envoya un nombre suffisant de fidèles, mais en plusieurs fois. Nos pauvres indigènes de Madras vinrent au nombre d'environ deux cents et presque tous à pied. C'était un vrai pèlerinage. De là à Goa, il y a sept heures de chemin de fer ; d'où vous pouvez calculer la distance que nos pauvres chrétiens eurent à parcourir.

» C'est un fait connu que, dans toutes les expositions du corps du glorieux apôtre des Indes, il y a eu des miracles opérés par son intercession et au simple attouchement de son corps. Quand il n'y aurait pas de monuments écrits à en témoigner, comme il en existe de fait, les paralytiques, les boiteux, les aveugles, les sourds, les infirmes de toutes sortes, qui sont accourus de toutes parts, seraient un indice suffisant pour nous le faire croire. Mais de nos jours même il y a eu ici des miracles et en grand nombre, grâce à DIEU qui se plaît à être glorifié une fois de plus dans son humble serviteur.

» Dans les premiers jours, on n'a constaté aucun miracle. Comme c'est DIEU seul qui les fait, il sait quand et comment il doit les faire. Il est évident que je ne parle que des miracles visibles ; quant aux invisibles : conversions, changements de vie, augmentation de foi et de piété, etc., il y en

a eu, et de nombreux, dès le début et ils sont de tous les jours. La période de l'exposition, que nous pouvons appeler la période des miracles, a commencé, m'a-t-on dit, le 13 ; et depuis lors jusqu'*aujourd'hui* les miracles n'ont pas cessé, et chaque jour il s'en fait trois, quatre et plus. Mgr le Patriarche a l'intention de publier un compte-rendu de l'exposition, il a sans doute à constater tous les miracles qui se sont opérés pendant ce temps, ceux du moins qui peuvent être constatés. Alors tous pourront voir une liste exacte de ces faits extraordinaires et admirables, qui sont aussi une preuve certaine et palpable que les hommes de la science n'ont pas encore réussi à reléguer DIEU dans le monde des chimères ni à lui lier les bras, et que le Père des miséricordes continue et continuera à confondre les insensés et à réconforter les hommes simples et droits avec ces rayons de son amoureuse Providence.

» Les trois miracles les plus frappants dont j'ai entendu parler, m'ont été rapportés par des personnes qui méritent la plus entière confiance et ils eurent des centaines, des milliers de témoins. Les miraculés sont : une aveugle de Margao (Salsette), un paralytique européen, protestant et résidant à Bombay, et enfin une famille australienne dont plusieurs membres souffraient depuis longtemps d'infirmités rebelles à tous les remèdes humains. Tous furent instantanément et radicalement guéris en touchant les pieds de saint François Xavier.

» Le protestant, en plus de sa guérison ou plutôt par son moyen, en obtint une beaucoup plus grande et plus excellente ; il se convertit lui et sa famille. La famille australienne, pleine de reconnaissance pour DIEU et le grand Apôtre, revint à la foi, tout entière, depuis le père jusqu'au dernier

enfant, laissa une forte aumône au Saint et s'en retourna vers son lointain pays, le cœur débordant de joie et affermi dans sa croyance.

» Le corps de notre Saint, dont les ornements sacerdotaux ne permettent de voir que la tête et les pieds, se trouve dans le même état qu'à la dernière exposition de 1878 et l'avant-dernière de 1859, comme me l'ont affirmé plusieurs Pères de la Compagnie qui ont assisté à ces expositions. Or, voici dans quel état l'a trouvé en 1859 la commission de médecins dont j'ai le procès-verbal sous mes yeux. «... Le côté droit du crâne a conservé la peau et même quelques cheveux; le côté gauche est complètement dénudé. Le visage est recouvert tout entier de peau desséchée et foncée ; à droite il a une ouverture qui communique avec l'os maxillaire du même côté ; — des dents visibles, il ne manque qu'une des incisives inférieures ; — les deux oreilles sont conservées ; — le bras droit manque (1) ; — la main gauche est conservée jusqu'aux ongles ; — les parois abdominales sont couvertes de peau également desséchée et quelque peu foncée ; — les pieds sont recouverts de peau également desséchée et foncée

1. Il est à Rome dans l'église du JÉSUS, depuis 1615, où il fut apporté de Goa, par le Père Trigault, missionnaire belge de la Cie de Jésus.

Une lettre conservée dans les Archives de la Cie de Jésus, écrite de Goa, en novembre 1614, par le Père Diego de Montero, donne les détails suivants : « Lorsque dernièrement *(lundi 3 novembre)*, on a ouvert le tombeau du Bienheureux Père François Xavier, pour envoyer un bras au Père Général qui le demandait, le tombeau est demeuré ouvert pendant sept jours. Le saint corps a été trouvé si ferme, si entier ; l'œil droit ouvert si frais, qu'il paraissait vivant. Même fraîcheur aux lèvres et aux doigts, au pouce et à l'index en particulier, les doigts qui tinrent le Saint-Sacrement. Le reste du corps est sec, mais avec la peau entière et les cheveux très bien conservés. Les habits sont très intacts. On a dit que du sang jaillit quand le bras fut coupé. »

(*Documents nouveaux*, 1re série, p. 514, Père Cros,) chap. XXX, le Culte de saint François Xavier.

et laissent voir la saillie des muscles ; — au pied droit manquent le 4e et le 5e doigts ; mais de l'un d'entre eux il y a encore des restes de peau et de phalanges, dans un état parfaitement spongieux. » J'ai aussi sous les yeux le procès-verbal de l'examen, fait lors de l'exposition antérieure à 1859, en 1782 ; la pièce montre que, pendant ces 77 ans, il n'y a pas eu la moindre altération.

» L'émotion qu'éprouve un missionnaire en touchant de ses lèvres ces pieds bénis *(quam speciosi pedes !)* qui ont parcouru tant de terres à la recherche des âmes, est plus facile à imaginer qu'à décrire.

» Ce sont les pieds qui sont le mieux conservés. La chair et la peau sont sèches, mais ils n'ont rien perdu de leur forme, et l'on distingue parfaitement les nerfs, les ongles, etc. Quant aux doigts qui manquent, ce n'est pas le temps, comme on le sait, mais une piété indiscrète qui les a fait disparaître.

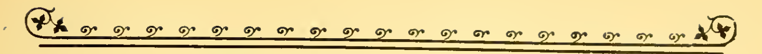
» Voici donc, en résumé, mon bien cher Père, les fêtes célébrées à Goa en l'honneur de notre glorieux frère, maître et modèle insigne des missionnaires. Je ne sais ce qu'il y a de plus admirable, la pompe et la magnificence extérieure avec lesquelles elles furent célébrées, l'affluence extraordinaire de fidèles et infidèles, ou l'esprit de foi et la ferveur avec lesquels Chrétiens et incroyants rivalisaient dans les témoignages de leur culte envers saint François Xavier et dans leur empressement à contempler et à baiser son saint corps. Je puis dire que, dans cet immense Orient, il n'y a que Goa où l'on pût faire des fêtes comparables, d'abord parce que c'est l'unique état catholique qui s'y trouve et que toutes les provinces sont catholiques, et aussi parce que, nulle part ailleurs, il n'y a un clergé aussi nombreux, tant et de si riches confréries, des églises aussi nombreuses et aussi

magnifiques que la cathédrale de Goa et l'église du Bon-JÉSUS. Aussi est-il souverainement juste que Goa garde et conserve un aussi précieux trésor qu'elle sait si bien garder et estimer, comme il est légitime que cette église patriarcale, mère de toutes les églises de l'Orient, garde et conserve sur elles la primauté. » J. P.

(Traduit du Messagiro do Sagrado Coraçaô.)

Lettre de Jersey, 1892.





APPENDICE VI

Culte de la ville et du royaume de Naples envers saint François Xavier.

La guérison miraculeuse du Père Mastrilli n'a pas été une preuve isolée de la prédilection de saint François Xavier pour la ville de Naples : *verso questa sua diletta citta di Napoli.*

« Innombrables furent les miracles opérés par l'intercession du glorieux Apôtre des Indes, non seulement dans la capitale, mais dans tout le Royaume des Deux Siciles ; et vouloir énumérer toutes les faveurs merveilleuses qui ont été constatées juridiquement, exigerait un fort volume, *un buon volume*, écrivait, avant 1660, l'auteur d'un opuscule intitulé : *Ragguaglio della miraculosa protezione di S. Francesco Xaverio apostolo delle Indie verso la citta et il Regno di Napoli.* »

Je tiens cependant à signaler deux faits très remarquables : le premier, l'image miraculeuse de saint François Xavier vénérée dans l'église de la Cie de JÉSUS à Naples ; le second, la consécration de cette ville à ce grand Saint, à l'époque de la peste qui désola le royaume et dont François Xavier la délivra.

A. — Image miraculeuse de S. François Xavier.

Tous les historiens s'accordent à dire que les merveilles opérées dans le tableau de saint François Xavier à Naples, prouvent éloquemment combien ce grand saint aimait sa chère ville.

Il y a dans l'église de la maison-professe des Jésuites à

Naples, une splendide chapelle dédiée à l'apôtre du Japon, et dans cette chapelle un tableau de ce Saint, fait par Giovan Berardino, artiste sicilien de valeur et bon chrétien[1].

Ce tableau représente saint François Xavier à genoux, priant devant l'autel de la Reine des Anges, qui porte l'enfant JÉSUS dans ses bras. Le Saint semble ouvrir sa robe sur sa poitrine, comme pour laisser échapper le feu du divin amour dont son cœur est embrasé. Dans sa main droite, il tient une branche de lis, emblème de sa chasteté, et les yeux levés vers la divine Mère, il lui adresse ses humbles supplications.

C'était dans le cours de l'année 1653, le jour où, selon l'usage établi par les Jésuites, on faisait dans leur église la communion générale du mois — (le 18 mai, troisième dimanche du mois). Il était près de midi, la cérémonie touchait à sa fin, dix mille (10.000) personnes avaient communié, quand tout-à-coup un chuchotement se fit entendre dans l'église: « *On voyait*, disait-on, *dans le tableau de saint François Xavier des changements inouïs et prodigieux !* »

Une pauvre femme de la campagne s'aperçut la première de cette merveille. Elle était venue avec quelques-unes de ses amies des environs de Naples pour prendre part à la communion générale dans l'église du JÉSUS.

Vivement étonnée, elle fit remarquer à une personne qui était à son côté ce qu'elle venait d'apercevoir, et, en fort

1. Grâce aux démarches du R. P. Ch. Galucci, le tableau miraculeux a pu être photographié. Nous l'avons fait reproduire en photogravure. Il a 4^{m} 70 de hauteur, 3^{m}20 de largeur. (Voir p. 295).

Le Père Ch. Galucci a été enlevé presque subitement, le 20 juin 1902, à l'estime et à l'affection des Pères de la Province de Naples. Sa mort est un deuil public. — Il a été Recteur du Collège dit *de Pontano*, à Naples, puis Provincial. Il est mort dans la résidence de Naples à l'âge de 68 ans et dans sa 51e année de vie religieuse.

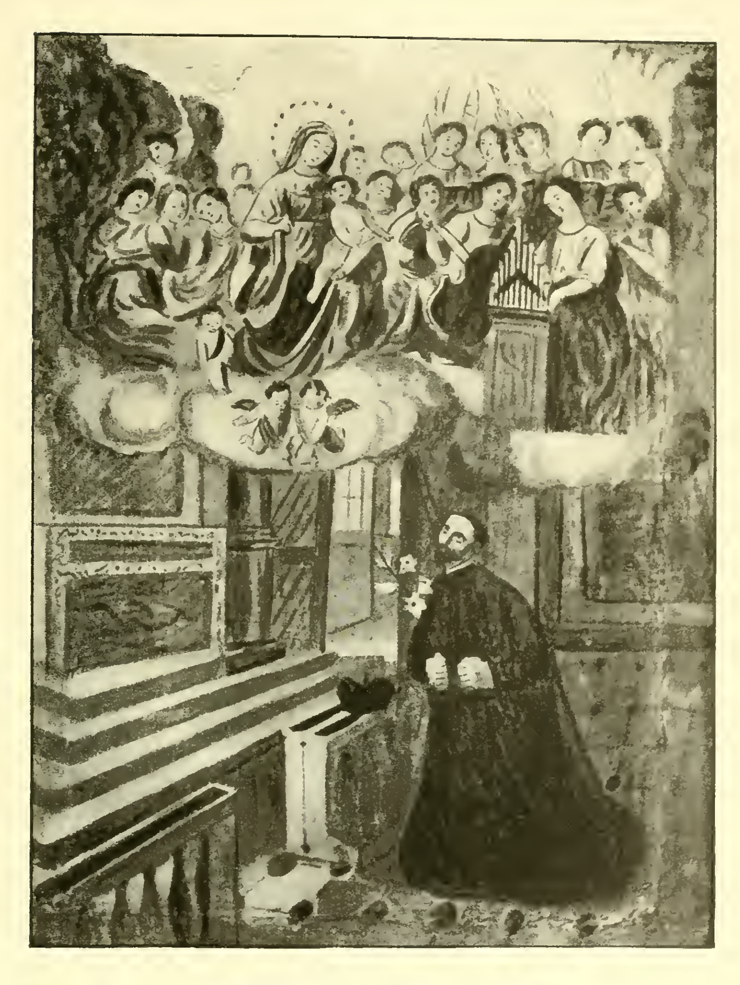


TABLEAU MIRACULEUX
DE SAINT FRANÇOIS XAVIER A NAPLES.

(V. p. 294).

peu de temps, la nouvelle circula et fut répandue dans l'église. Alors une grande foule se précipita vers la chapelle du Saint, et bientôt l'église elle-même ne suffit plus pour contenir la multitude. Les spectateurs constatèrent ce miracle : le visage du Saint, auquel l'artiste avait peut-être donné une teinte trop foncée, apparut tout-à-coup d'une extrême pâleur et comme celui d'un moribond. Puis, à d'autres moments, il prenait une expression si douce et si compatissante, que beaucoup de peintres célèbres durent convenir que ces nuances ne pouvaient être produites par le pinceau d'un simple mortel. Enfin on voyait aussi ce même visage s'enflammer subitement et s'irradier sous l'impression d'un profond sentiment intérieur, et parfois la sueur perlait et coulait de son front.

Les yeux du Saint s'élevaient d'abord vers Notre-Dame, puis on les voyait s'abaisser de temps en temps vers le peuple ; de noüveau il les relevait vers la divine Mère, à qui il recommandait le peuple ; à d'autres moments, il fermait ses yeux dans l'attitude de la prière et de la méditation.

Ce spectacle prodigieux ne dura pas pendant cette unique journée ; plusieurs jours de suite, la multitude put le constater et l'admirer. La foule était énorme ; le simple peuple ne fut pas seul à contempler la miraculeuse image. La première noblesse de Naples, les pairs du Royaume, nombre de Prélats et de Religieux, envahirent l'église du JÉSUS, contemplèrent l'image miraculeuse et attestèrent le prodige. Un autre fait extraordinaire vint deux jours après augmenter l'admiration des Napolitains.

Les religieux de la Cie de JÉSUS voulurent, le mardi suivant, et par respect pour le tableau et par discrétion, couvrir la merveilleuse image ; ils l'enveloppèrent d'un

voile trois fois plié sur lui-même ; mais, ô merveille, à travers ce triple voile, on put admirer les mêmes changements dans les traits du saint apôtre ; on voulut faire beaucoup d'autres expériences pour établir la vérité du prodige ; on déplaça le tableau, on considéra l'image de tout près ; on la regarda de loin : toujours les mêmes changements prodigieux frappèrent les spectateurs.

Il y eut bien quelques incrédules qui vinrent à l'église uniquement pour voir la foule qui s'y pressait ; mais, après avoir observé eux-mêmes les changements sur le visage du Saint, après avoir constaté l'expression de sa grande douleur, ils revinrent chez eux les yeux baignés de larmes, la plus vive contrition au cœur et croyant parfaitement au miracle.

Il arriva aussi, comme pour convertir ces incrédules, qu'une femme possédée se trouvant dans l'église pour être exorcisée, cria tout d'un coup que Satan, forcé par la puissance de la Sainte Vierge, dut avouer une chose très importante, puis ajouta: « Mais comment est-il possible que » ce peuple croie au démon, s'il ne croie pas à cette image » du Saint qui ouvre et ferme les yeux ? Est-ce que ce peu» ple attend que le Saint quitte son tableau et aille se » promener dans les rues de la ville ? »

Beaucoup de personnes furent témoins de ce nouveau fait ; ils le virent ou l'entendirent raconter.

Son Éminence le Cardinal - Archevêque, Filomarino, jugea convenable de faire rédiger avec soin un mémoire de tout cet événement ; il en fit dresser un procès juridique et en bonne forme.

Des personnages de grand mérite, de grand savoir et de vertu éprouvée, furent choisis pour examiner le merveil-

leux tableau et prendre note des témoignages relatifs à ce fait prodigieux.

Un grand nombre de témoins affirmèrent en effet, sous la foi du serment et de leurs signatures, que ce qui avait été raconté des changements opérés miraculeusement dans l'image de saint François Xavier était parfaitement vrai.

Quatre vingt-onze noms sont inscrits, parmi lesquels les noms de six peintres.

B. — Protection de saint François Xavier sur la ville de Naples pendant la peste de 1656.

C'est en 1653, pendant le mois de mai, qu'eurent lieu les changements miraculeux dans l'image de saint François Xavier, vénérée dans l'église du JÉSUS à Naples. Moins de trois ans plus tard, les habitants de cette ville s'expliquèrent pourquoi le saint apôtre du Japon avait montré tant de tristesse dans ses traits et une expression suppliante. Saint François Xavier avait pressenti le fléau qui menaçait le peuple napolitain et avait supplié Notre-Dame d'en préserver la cité.

L'épidémie se déclara au mois de mars 1656 et resta stationnaire et presque inconnue pendant quelques semaines ; mais, au mois de mai, elle éclata d'une façon terrible. Bientôt la désolation et l'épouvante bouleversèrent les habitants ; le deuil fut général, et les principaux magistrats crurent de leur devoir, en face de la présente calamité, d'implorer le secours du Ciel. Dès les premiers jours du mois de mai, ils mirent toutes leurs espérances dans la protection de la très sainte et immaculée Vierge Marie, et s'obligèrent à faire en commun le vœu solennel de défendre toujours le privilège de l'Immaculée-Conception si chér à Notre Dame.

Ils élurent comme intercesseurs, près de la Sainte Vierge, le glorieux saint Janvier, l'illustre sainte Rosalie et saint François Xavier, qui, par les prodigieux mouvements de ses yeux et par les changements de ses traits, avait clairement manifesté son grand amour et sa vive sollicitude pour la ville de Naples.

Ils rappelèrent aux habitants comment saint François Xavier, durant sa vie, s'était consacré deux fois au service des pestiférés, et les avait guéris dans leurs âmes et dans leurs corps ; comment, par sa seule présence, il avait préservé de la peste l'île de Manare ; comment, après sa mort, son corps miraculeusement conservé sans corruption et transporté à Malacca, avait subitement fait cesser l'horrible épidémie qui ravageait cette cité ; comment le même saint avait, par sa protection, sauvé la ville de Bologne du même fléau.

Les principaux magistrats de la ville, leurs Excellences, Dom Fabio Rossi, Dom Andrea d'Aponte, Dom Girolamo Capece Piscitelli, Dom Alonso de Angelis, se rendirent le 27 mai à l'église de la maison-professe des Jésuites ; ils assistèrent à une messe solennelle chantée en musique, à l'autel de saint François Xavier, puis, par la main du secrétaire, offrirent au saint sept torches comme gage de leurs vœux et preuve qu'ils le prenaient pour leur commun protecteur.

Et parce que la divine justice, loin d'arrêter sur-le-champ le fléau trop bien mérité, permit qu'il redoublât d'intensité et multipliât les victimes, leurs Excellences préposées au salut public, redoublèrent aussi de prières, et le 12 juin firent un vœu solennel à l'Immaculée-Conception de Marie et un autre à saint François Xavier, l'apôtre des Indes, s'obligeant à le faire reconnaître et révérer avec les autres saints Protecteurs de Naples.

La formule du vœu, prononcé cette même année 1656 fut publiée par l'imprimerie royale d'Egidio Longo : la voici traduite littéralement :

« Vœu de la très fidèle cité de Naples émis par les Magistrats chargés de veiller à la sûreté publique. Ce vœu est offert à la très pure et Immaculée-Conception de la très glorieuse Reine des Anges, Marie toujours vierge.

» Notre Députation ayant recherché et mis en pratique tous les moyens naturels qui pouvaient délivrer notre ville de la calamité qui la ravage actuellement, nous constatons journellement par expérience que tous les secours humains sont insuffisants, quand la justice divine veut exercer ses rigueurs méritées par nos péchés.

» Nous avons donc jugé très nécessaire de recourir à la protection de la très sainte Vierge, laquelle a toujours été reconnue comme notre unique refuge dans nos malheurs. Et puisque, parmi les innombrables titres dont la Vierge-Mère est honorée dans l'Église, celui de sa Conception immaculée est, croyons-nous, le plus cher à son cœur, nous, au nom de cette ville, par un public et authentique vœu, nous faisons serment et jurons sur notre vie et celle de nos concitoyens, à présent et à l'avenir, de tenir et croire que la très sainte Vierge a été préservée de la faute originelle dès le premier instant de sa Conception, n'étant pas vraisemblable, que celle qui avait été choisie pour devenir la Mère de DIEU, ait été condamnée à rester, même pour un instant, sous l'esclavage du péché. Nous devons croire que DIEU a voulu faire bénéficier sa très sainte Mère de ce privilège, qui est de toute convenance, et qui ne dépasse aucunement la Toute-Puissance divine, opinion d'ailleurs

regardée par le Saint-Siège comme la plus probable.

» C'est pourquoi, et pour que l'on garde à jamais le souvenir de la grâce que nous espérons obtenir de ce vœu, et afin que cette fête se célèbre avec toute la solennité possible, nous jurons d'employer tous les moyens suffisants près de Sa Sainteté, pour qu'elle daigne ordonner que le jour consacré à glorifier la Conception de Notre-Dame soit, dans toute l'Église, observé comme fête de précepte, au moins dans cette ville et ce Royaume de Naples, et dans tous les domaines de sa Majesté catholique, bien persuadés que nous sommes de la protection du Roi notre Maître, dont la piété nous donnera l'assistance nécessaire pour accomplir nos saints projets.

» Nous prions donc la très sainte Vierge conçue sans le péché originel, de vouloir bien accueillir cette offrande que nous faisons humblement au nom de toute notre cité, et qu'elle daigne obtenir de son très miséricordieux Fils Notre-Seigneur la totale délivrance du fléau qui nous accable, et la préservation de ceux qui pourraient nous menacer dans l'avenir.

» Et puisque la sainte Église a toujours voulu dans les maux qui affligent les fidèles recourir à la protection des saints, auxquels DIEU accorda pendant leur vie ou après leur mort un pouvoir spécial sur certains fléaux dont ils étaient menacés, notre Députation a résolu, au nom de la ville de Naples, de s'adresser à la protection de saint François Xavier et de le supplier de délivrer notre cité de l'épidémie actuelle et dans l'avenir, comme il a fait de son vivant et après sa mort pour l'île de Manare, Malacca et Bologne ; et notre Députation fait, au nom de tous la promesse de donner le plus grand éclat aux solennités nécessaires, pour

que l'illustre apôtre des Indes soit vénéré comme les autres saints Patrons de notre ville. Naples, 12 juin 1656.

» *(Deputati della salute) :* Les Magistrats chargés du salut public ont signé... » *(Suivent 21 signatures.)*

Puis, afin d'exciter toujours davantage la Vierge Immaculée, les saints Janvier, François Xavier et Rosalie à venir au secours de la noble et malheureuse ville et de leur patrie, leurs Excellences, ces mêmes magistrats, déclarèrent le 16 juin que, sur toutes les portes de Naples, on devrait, aux frais du public, peindre l'image de l'Immaculée Vierge-Mère portant son divin Fils entre ses bras, et, au-dessous de Marie, le glorieux saint Janvier ayant à sa droite saint François Xavier et à sa gauche sainte Rosalie, et au-dessus de l'image cette pieuse invocation : *Soit loué le Très-Saint Sacrement, l'immaculée et la pure Conception de la Très Sainte Vierge conçue sans la tache du péché originel.* »

Mais les malheurs du moment ne permirent pas qu'on pût exécuter aussitôt ce qu'on avait résolu avec tant de piété. On ne put commencer à peindre ces images avant le 30 octobre de cette même année.

Toutefois, afin que la piété générale fût au plus tôt satisfaite, les magistrats firent graver ces images sur cuivre et sur bois par le célèbre Nicolas Perrey et elles furent bientôt entre les mains de tous.

On y voyait la Vierge Immaculée avec cette inscription : « *Tu lætitia, tu honorificentia populi nostri.* Vous êtes la joie, vous êtes l'honneur de notre peuple. » A ses pieds était le glorieux saint Janvier, l'ancien et le principal patron de la ville et du royaume de Naples ; à sa droite, saint François Xavier, avec la célèbre exclamation de ce saint : « *Sat est,*

Domine, sat est ! Assez, Seigneur, assez ! » A sa gauche, sainte Rosalie.

Au-dessous de ce groupe, apparaissait la ville livrée à l'effroyable fléau de la peste, et les Magistrats dans l'attitude de la prière, implorant la divine Clémence.

L'image portait cette inscription en langue latine :

« Deiparæ Magnæ ac Virgini primævam generis luem
» nunquam expertæ ; Januario, Patrono servatæ non semel
» Neapolis laude inclyto ; Francisco Xaverio Orientis apos-
» tolo, cujus in extinguenda peste præsentiam Manaria,
» Malaca ac Bononia sensere ; Rosaliæ virgini, abacta
» proxime Panormitana lue nobili : Neapolitanæ urbis sep-
» tem viri, unaque avertendæ a populo pestis, placandæque
» Numinis iræ curatores creati, ut luem ex urbe, agro
» regnoque Neapolitano suis ipsorum ad Deum precibus
» averruncent, emoveant, abigant, et vastitati finem affe-
» rant, exiguum hoc pietatis erga ipsos adumbratum verius
» quam expressum monumentum uno et volenti animo.
» D. A. D. MDCLVI (1656). »

La confiance en ces puissants intercesseurs ne s'affaiblit pas, quoique la grâce désirée ne fût pas obtenue aussitôt que la demande en fut faite.

Au contraire, le 2 juillet, leurs Excellences les Députés, voulant exciter encore davantage saint François Xavier à protéger la ville, et lui rendre tous les honneurs possibles, prirent la statue de l'apôtre et la transportèrent parmi les autres statues des bienheureux Patrons de la cité, dans la chapelle du Trésor de saint Janvier. Puis ils s'obligèrent par un nouvel engagement légal et public à prendre à l'heure même le glorieux apôtre des Indes pour patron et protecteur de Naples, et à faire en son honneur des solennités

spéciales en des temps plus propices. De plus ils promirent d'élever une maison hors des murs de la ville, sous le titre et la protection des saints Janvier et François Xavier, où l'on nourrirait les mendiants de Naples, aux frais du public.

Les saints laissent quelquefois s'écouler bien du temps avant d'exaucer les prières qui leur sont adressées ; ce n'est pas qu'ils veuillent refuser leur protection, ils veulent seulement éprouver notre constance.

Mais à peine le vœu des Magistrats était fait, que le lendemain matin fut envoyée du Lazaret une lettre du noble seigneur Don Filippo Dura, qui, en pleine et brillante jeunesse, s'était héroïquement dévoué au bien public. Cette lettre, adressée à leurs Excellences les Magistrats de la ville, commençait par cette exclamation : *Allegrezza ! allegrezza ! Bonheur ! bonheur !* et continuait ainsi : « Hier au soir, environ 400 (quatre cents) personnes ont été subitement guéries contre toute attente et espérance humaine : *La sera precedente circa quattro cento persone erano rimaste improvisamente guarite, et fuori d'ogni aspetazione et speranza umana.* »

Cet événement fut en même temps d'un grand secours, car ces 400 personnes purent aider à désinfecter la place où de nombreux cadavres étaient restés sans sépulture.

Après cette prodigieuse guérison qui eut lieu aux premiers jours de juillet, l'épidémie commença sensiblement à décroître, et le 17 août elle avait presque complètement disparu.

C'est alors que leurs Excellences, les Magistrats chargés du salut public, voulant attester ces faits, écrivirent au Souverain Pontife Alexandre VII et au Père Général de la Compagnie de Jésus, et dirent expressément que par saint François Xavier, après la très sainte Vierge, et aussi par

saint Janvier et sainte Rosalie, la très fidèle cité de Naples reconnaissait avoir été sauvée, grâce aux vœux faits par eux-mêmes, et que non seulement le fléau avait diminué, mais que la contagion avait complètement disparu.

Le 2 décembre de la même année 1656, en la fête de saint François Xavier, on publia solennellement que le 17 août l'épidémie avait entièrement cessé, et les Magistrats assistèrent à la Messe solennelle célébrée à l'autel du Saint, dans l'église de la maison-professe des Jésuites, et le Secrétaire fit l'offrande de sept torches bien ouvragées selon le vœu qui en avait été fait.

Le Secrétaire en accomplissant cette offrande dit que depuis le jour où l'on avait fait le vœu à saint François Xavier dans la chapelle du Trésor de saint Janvier, l'épidémie, qui avait frappé 400 victimes, avait commencé insensiblement à décroître. « *Nous avons reconnu le glorieux apôtre des Indes, saint François Xavier, dit-il, nous l'avons acclamé notre Patron et protecteur, et l'on a vu cet éclatant miracle, qu'en un instant cessa la peste et l'on obtint de S. D. M.* (SS^ma^ Deipara Maria) *la grâce si désirée de tous.* »

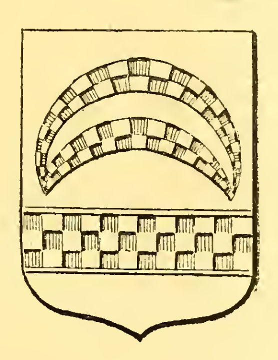
Depuis trois siècles, Naples honore et invoque l'apôtre du Japon comme un de ses protecteurs privilégiés ; « son culte est très populaire, et non seulement on vénère son image dans l'église des Jésuites, mais dans beaucoup d'autres sanctuaires et chapelles de cette grande ville. Sa fête est célébrée également avec solennité dans les paroisses du golfe et des côtes maritimes de la province.

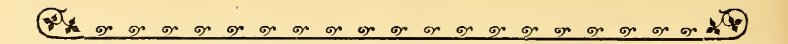
» A Naples, jusqu'en 1860, année de la révolution italienne, saint François Xavier était le Patron des Régiments de la Gendarmerie napolitaine, et tous les ans, le 3 décembre, ces troupes, leur État-Major en tête, venaient à l'église du JÉSUS

assister à la grand'messe. Leur musique militaire faisait partie de l'orchestre. Son Éminence le Cardinal-Archevêque prenait part à toute la cérémonie.

» Actuellement, les Pères de la Compagnie de Jésus continuent à célébrer la fête de saint François Xavier dans la chapelle de l'image miraculeuse du Saint ; et le panégyriste de l'apôtre ne manque jamais de rappeler à la foule des fidèles la merveilleuse protection que François Xavier exerça sur la ville et le royaume de Naples à l'époque de la peste en 1656 [1]. »

1. Extr. de lettres du R. P. Ch. Galucci, S. J., Ann. 1901.





APPENDICE VII

État de la religion catholique au Japon à la fin du XIXe siècle.

L'HISTOIRE de l'Église catholique au Japon est une des plus intéressantes par ses admirables progrès, par ses innombrables martyrs et par sa résurrection après deux siècles de mort apparente. Saint François Xavier est son premier apôtre et fondateur. Sous les auspices de Marie, il aborda au port de Cangoxima, le 15 août 1549 [1].

En 1605, selon les affirmations de plusieurs écrivains, après un demi-siècle d'existence, un million huit cent mille chrétiens faisaient la gloire de cette nation, et les Jésuites, aidés dans leur apostolat par les fils de Saint-François, de Saint-Dominique et de Saint-Augustin, enrichissaient tous les jours d'une riche moisson d'âmes les greniers du père de famille.

Mais, comme la primitive Église, cette nouvelle chrétienté passa par l'épreuve. Pendant une quarantaine d'années, elle fut persécutée à outrance ; elle parut anéantie, et, pendant deux siècles, le Japon ne put être abordé ostensiblement que par des apostats qui foulaient aux pieds l'image sacrée de la croix.

La vie cependant n'était pas éteinte ; la parole si connue: « *sanguis martyrum, semen christianorum*, le sang des martyrs est une semence de chrétiens », sera toujours vraie. DIEU veillait sur les restes d'une Église qui avait produit

1. Je ne saurais trop recommander les 2 vol. du P. Cros, S. J. sur *Saint François Xavier*. Toulouse, Ed. Privat, et Paris, Vict. Retaux, 1900.

tant de saints, et sa Providence lui préparait des destinées nouvelles, et conservait cachée, pour ainsi dire sous les cendres de ses innombrables martyrs, l'étincelle de vie. Vers 1840, des missionnaires, abordant aux îles Riou-Kiou, dépendantes et peu éloignées du Japon, eurent l'espoir qu'ils pourraient s'introduire de nouveau dans ce royaume, autrefois si riche en martyrs.

M. l'abbé Forcade, de la Société des Missions-Étrangères, mort Archevêque d'Aix-en-Provence en 1885, eut l'honneur insigne d'être désigné par le Pape Grégoire XVI comme Vicaire apostolique du Japon, avec le titre d'Évêque de Samos, et, quinze ans plus tard, grâce à l'intervention du gouvernement français, les missionnaires obtinrent une certaine liberté d'exercer leur ministère dans ce pays toujours persécuteur.

M. Petitjean, de la même Société des Missions-Étrangères, a raconté comment il trouva des traces manifestes de Christianisme parmi d'honnêtes femmes japonaises. Elles vénéraient DIEU, JÉSUS-CHRIST et Marie, avaient un respect tout particulier pour le Souverain Pontife, Vicaire de JÉSUS-CHRIST, et se disaient de la religion des prêtres, apôtres de leurs ancêtres, qui n'avaient ni épouses, ni enfants.

Pie IX, profondément touché de ces récits, nomma M. Petitjean Vicaire apostolique du Japon, et, vers 1877, la liberté religieuse fut plus largement concédée, et les missionnaires, aidés des vierges venues de France, travaillèrent avec de nouveaux succès à l'évangélisation de cette nation, si bien qu'en 1880 Rome partagea le Japon en deux vicariats apostoliques et en 1884 cette Église renaissante compta 30.230 catholiques. En 1891, Léon XIII établit la hiérarchie

sacrée. Tokio eut un Archevêque, lequel exerça sa bienveillante influence sur les trois évêchés, ses suffragants : Nangasaki, Osaka et Hakodaté. Le gouvernement, naguère encore si défiant et si persécuteur, était devenu libéral autant qu'on pouvait le souhaiter.

Cette note ne peut s'étendre sur les travaux de détails faits par les missionnaires et par les communautés religieuses de femmes dévouées à l'évangélisation de ce Royaume. Je ne puis que signaler en passant les obstacles que l'Europe, par ses prédicants schismatiques et hérétiques, oppose au zèle catholique ; mais je renvoie le lecteur au troisième volume des *Missions catholiques au XIXme siècle — Chine et Japon*. Dans une centaine de pages, M. Launay, prêtre des Missions-Étrangères, fait un résumé très intéressant de l'histoire de l'Église du Japon pendant ce siècle. Je me permets seulement d'ajouter ici quelques chiffres très significatifs.

Vers 1870, on comptait quelques milliers de catholiques disséminés et cachés dans ce royaume. En 1884, ils étaient 30.230 ; au commencement du XXe siècle, ils sont 53.762.

Dans l'archidiocèse de Tokio, il y a 14.095.000 païens et 9.004 catholiques.

Dans l'évêché de Nangasaki, 6.377.080 païens et 35.645 catholiques : c'est la terre sacrée des Martyrs.

Dans l'évêché d'Osaka, 13.500.000 païens et 4.470 catholiques.

Dans l'évêché de Hakodaté, 7.000.000 de païens et 4.643 catholiques.

En tout l'empire, 40.972.080 païens, 53.762 catholiques.

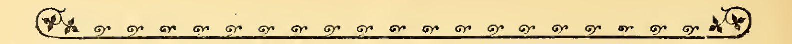
Rogate D^{m} messis ut mittat operarios in messem meam !

Plaise à DIEU d'entretenir la flamme du zèle au cœur des

Apôtres du XXe siècle, comme il fit au cœur des Xavier et des apôtres des XVIe et XVIIe siècles ! Et l'Église renaissante du Japon sera encore la gloire et la consolation de l'Église de JÉSUS-CHRIST.

Que le Portugal *très fidèle*, l'Espagne *catholique* et la France *très chrétienne*, retrouvant leur antique foi, secouent et brisent les honteuses chaînes que leur imposent les sectes infernales attachées à leur perte. Et retrouvant pour elles-mêmes la sainte liberté des enfants de DIEU, ces nations travailleront encore à sauver les peuples plongés dans les ténèbres de l'infidélité et de l'erreur, et le monde civilisé chantera de nouveau les *Gesta Dei per Francos !*





APPENDICE VIII

Notes sur les illustrations.

(*a*) Véritable portrait du V. Mastrilli, d'après la gravure de H. Caussé. (Voir p. III-IV).

(*b*) Tableau de la guérison miraculeuse du Père Mastrilli. Ce tableau a été fait en ex-voto de reconnaissance, comme le prouvent les lettres initiales des quatre mots usités à Naples pour témoigner la gratitude (V. F. G. A.) [1].

On reste indécis sur la valeur des portraits ; on croit que le personnage tenant un livre à la main est le R. P. Vincent Carafa, Recteur du Collège de Naples à l'époque de la maladie et de la guérison du Père Mastrilli.

Après le bref de Clément XIV, cet ex-voto resta dans une église, et, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, il fut rendu gracieusement aux Pères de la Compagnie de Jésus. Il est actuellement conservé au Noviciat à Naples. (Notes du R. P. Nicasio Mola).

Il mesure 1 m. 56 de hauteur et 1 m. 29 de largeur. (id.)

(Voir p. 51-52).

(*c*) Portrait du V. Vincent Carafa, de la collection des PP. Généraux de la Compagnie de Jésus, à Rome.

(Voir p. 193-194).

(*d*) Portrait du R. P. Mutio Vitelleschi, de la collection des PP. Généraux de la Compagnie de Jésus, à Rome.

(Voir p. 61-62).

(*e*) Portrait d'Urbain VIII, Pape, de la collection de la Sorbonne (Louvre). (Voir p. 71-72).

1. *Votum fecerunt, gratia accepta.*

(*f*) Portrait de Philippe IV, roi d'Espagne, de la collection de Versailles (Louvre). (Voir p. 77-78).

(*g*) *Fac-simile* de l'écriture du Père Mastrilli, (aux archives de la Compagnie de Jésus). (Voir p. 85-86).

(*h*) Châsse où est conservé le corps de saint François Xavier, d'après un cliché de l'imprimerie catholique de Barcelone (Espagne). (Voir p. 119-120).

(*i*) Martyre du V. Mastrilli. (Voir p. 219-220).

(*j*) Décollation du V. Mastrilli. (Voir p. 223-224).

(*k*) Martyre de Christophe Ferreira. (Voir p. 255-256).

(*l*) Tableau miraculeux de saint François Xavier à Naples, par Giovan Berardino. (Voir à l'*Appendice VI* la légende de ce tableau miraculeux). (Voir p. 295-296).

Dimensions 4 m. 70 de hauteur sur 3 m. 20 de largeur.

Renseignements donnés par le Père Ch. Galucci, S. J.

(*m*) Exposition solennelle du corps de saint François Xavier, dans l'église du Bon JÉSUS, à Goa (cliché de l'imprimerie catholique de Barcelone, Espagne).

(Voir p. 285-286).

(*n*) Armoiries de la famille des Xavier, avec devise : « *Nihil ultra* » (Rien au delà), paroles qui semblent inspirées par l'ambition d'Hercule, mais consacrées par les merveilles de l'apostolat de saint François Xavier. (Voir p. VII).

(*o*) Armes des Mastrilli.

Le râteau des princes aragonais, le lis français sur la barre, et le lion placé au-dessous de la barre, marques de relations avec les rois d'Aragon, avec les princes de France, devenus rois de Naples et de Sicile, et symbole du courage guerrier.

Cette famille eut plusieurs devises ; nous conservons celle-ci : « *Sic notuit expertis* » (Il a paru tel à ceux qui

en ont fait l'expérience). Cette devise, inscrite sur une bande placée dans les pattes d'un chien supportant les armoiries, signifie que les Mastrilli ont prouvé leur fidélité à leurs rois, comme le chien à son maître. (Voir Appendice I sur la famille Mastrilli). (Voir p. VII et 267).

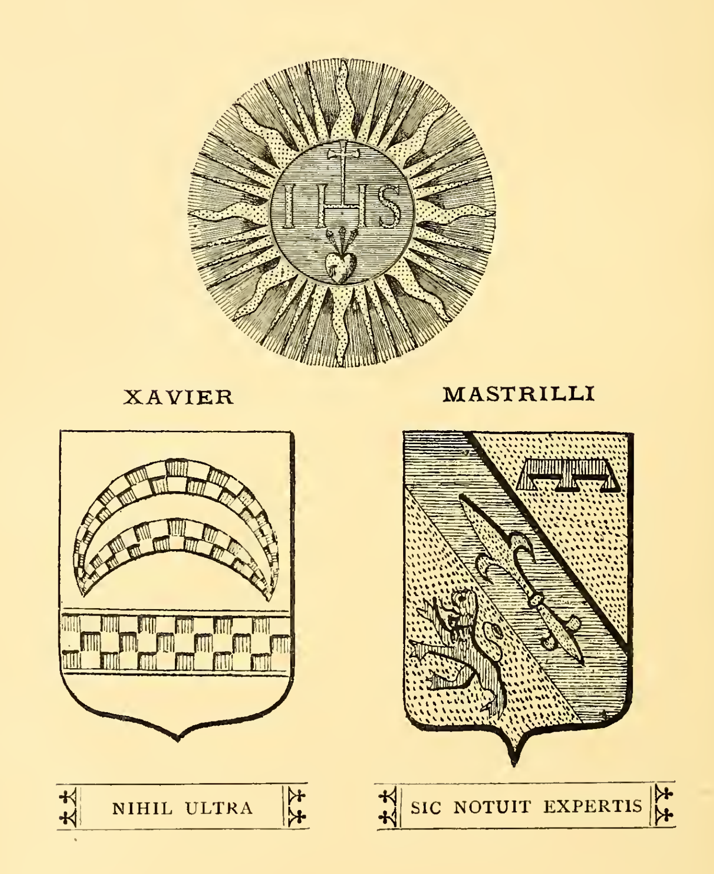




TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

MARCEL DANS LE MONDE ET DANS LA COMPAGNIE DE JÉSUS JUSQU'A SA MISSION DES INDES.

CHAPITRE SIXIÈME

CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPITRE HUITIÈME

LIVRE DEUXIÈME

DE ROME A OA.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

CHAPITRE SIXIÈME

LIVRE TROISIÈME

LE PÈRE MASTRILLI A GOA. — AUX PHILIPPINES.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

LIVRE QUATRIÈME

LES VERTUS DU PÈRE MASTRILLI.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME

LIVRE CINQUIÈME

AU JAPON. — MARTYRE DU PÈRE MASTRILLI.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

CHAPITRE SIXIÈME

NOTICE SUR LE PÈRE CHRISTOPHE FERREIRA

APPENDICES

APPENDICE I

APPENDICE II

APPENDICE III

APPENDICE IV

APPENDICE V

APPENDICE VI

APPENDICE VII

APPENDICE VIII



IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie, LILLE. — 15.134.


S. J.
WARDS ISLAND



